

RAPPORT D'ÉVALUATION

Politique-cadre pour une saine alimentation
et un mode de vie physiquement actif

Pour un virage santé à l'école – Juin 2013



Analyse et rédaction

Denis Savard, chercheur principal, Université Laval
Marie-Claude Rivard, cochercheuse, UQTR
Denyse Lamothe, coordonnatrice, Université Laval
Maude Boulanger, assistante de recherche, UQTR
Vincent Gomez, assistant de recherche, Université Laval
Abdou Lahate Cissé, assistant de recherche, Université Laval
Virginie Roy, assistante de recherche, UQTR
Marius Cyr, vérification linguistique, Université Laval

Responsable de l'évaluation

Valérie Sayssset, Direction de la recherche et de l'évaluation

Coordination de l'évaluation

Sarah-Caroline Poitras, Claire Rousseau
Direction de la recherche et de l'évaluation

Comité d'évaluation

Régis Beniey, MELS
Rémi Coderre, Québec en Forme
Monique Dubuc, MELS
Mario Gagnon, Collège Saint-Charles-Garnier
Jean-François Giguère, MELS
Nathalie Girard, MELS
Marie-Ève Jalbert, MELS
Martine Pageau, MSSS
Marie-Pier Parent, MSSS
Liette Picard, MELS
Sarah-Caroline Poitras, MELS
Claire Rousseau, MELS
Valérie Sayssset, MELS
Alicia Vargas, Québec en Forme

Révision linguistique

Direction des communications
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Pour tout renseignement, s'adresser à l'endroit suivant :

Renseignements généraux
Direction des communications
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
1035, rue De La Chevrotière, 28e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 643-7095
Ligne sans frais : 1 866 747-6626

Ce document peut être consulté sur le site Web du Ministère : **www.mels.gouv.qc.ca**.

© Gouvernement du Québec

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2014

ISBN 978-2-550-70644-1 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2014

SOMMAIRE

L'évaluation de la Politique-cadre pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif, intitulée Pour un virage santé à l'école, couvre trois aspects précis, soit la pertinence, l'efficacité et les effets. L'évaluation de chaque aspect a été réalisée grâce à l'apport des données issues de sources documentaires, des questionnaires en ligne et des groupes de discussion. Au total, 494 questionnaires ont été analysés (venant des commissions scolaires et des établissements, à raison d'un répondant par organisation), et 94 personnes ont participé aux entrevues de groupe (membres du personnel des écoles, élèves du secondaire et de la formation générale des adultes, nutritionnistes et kinésiologues).

Globalement, en ce qui a trait à la pertinence, les résultats font ressortir la nature ou les particularités des initiatives de certaines provinces canadiennes qui portent sur les saines habitudes alimentaires et un mode de vie physiquement actif. Cette première section répertorie les programmes, les politiques et les mesures d'autres provinces du Canada en matière d'alimentation et d'activité physique et les compare avec ceux implantés au Québec. On constate que les initiatives scolaires qui favorisent une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif sont bien présentes dans les établissements des différentes provinces et rejoignent les objectifs de la Politique-cadre. Néanmoins, le Québec semble se distinguer par la mise en place d'une politique qui intègre à la fois l'alimentation et l'activité physique. Interrogés sur la pertinence de la Politique-cadre au moyen de questionnaires et d'entrevues de groupe, les participants à l'évaluation jugent très pertinentes les orientations de celle-ci. Le degré et la facilité d'application varient toutefois selon les types d'établissement et les différents milieux.

Le deuxième aspect couvert par l'évaluation, soit l'efficacité, concerne l'atteinte des objectifs de la Politique-cadre. Les outils et les moyens mis à la disposition des établissements scolaires par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ont été énumérés et analysés, et les diverses activités de promotion, d'éducation et de communication ainsi que les partenariats ont été répertoriés. Les résultats indiquent que la plupart des participants à la mise en œuvre de la Politique-cadre considèrent que les activités et les outils proposés par le Ministère ont aidé à l'implantation de celle-ci dans leur milieu. La Politique-cadre a permis la mise en place de nombreuses activités avec, comme objectif, d'améliorer l'alimentation et d'augmenter l'activité physique chez les jeunes. De même, tel qu'il était attendu, le milieu scolaire a conclu des ententes de partenariat avec divers organismes et ressources.

Finalement, l'évaluation du troisième aspect, qui porte sur les effets, consistait à déterminer les répercussions de la Politique-cadre sur les personnes visées et sur leur environnement et à établir les composantes qui ont été mises en œuvre ainsi que leur influence sur les habitudes des élèves en matière de saine alimentation et de mode de vie physiquement actif. Les résultats indiquent,

entre autres, que cette politique a influencé positivement les élèves, qui semblent plus sensibilisés aux bienfaits d'une saine alimentation et de la pratique d'activités physiques. Les effets sur l'environnement se traduisent par une augmentation de l'offre de conditions plus favorables à l'adoption et au maintien de saines habitudes alimentaires et d'un mode de vie physiquement actif. Dans les établissements, l'implantation de la Politique-cadre a donné lieu, selon les répondants, à une amélioration de la valeur nutritive des aliments offerts à la cafétéria et dans les machines distributrices. De même, en général, les établissements ont connu une augmentation de l'utilisation de leurs installations sportives. L'implantation de la Politique-cadre aura aussi permis à plusieurs établissements ou commissions scolaires de s'associer avec différentes ressources spécialisées et de créer des partenariats.

L'ensemble des résultats de l'étude fait ressortir l'importance de partager une vision commune de la santé et du bien-être pour mettre en place des actions concertées et complémentaires. Des efforts sont à poursuivre en ce sens pour assurer l'implication des familles et d'acteurs de la communauté pour favoriser la continuité des actions entreprises par le milieu scolaire.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX	V
LISTE DES FIGURES	IX
INTRODUCTION	1
1. RAPPEL HISTORIQUE ET CONTEXTE	2
1.1. La politique-cadre Pour un virage santé à l'école : son cadre et ses destinataires	4
1.2. Les thèmes et les orientations de la Politique-cadre	6
2. STRATÉGIES D'ÉVALUATION DE L'IMPLANTATION DE LA POLITIQUE-CADRE.....	8
2.1. Le mandat.....	8
2.2. Une approche d'évaluation mixte	9
2.2.1. Les sources documentaires	10
2.2.2. Les questionnaires en ligne	11
2.2.3. Les groupes de discussion	18
3. LES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION	23
3.1. La pertinence de la Politique-cadre.....	23
3.1.1. La comparaison des mesures d'autres provinces qui portent sur les saines habitudes alimentaires ou sur un mode de vie physiquement actif	24
3.1.2. Appréciation de la pertinence des orientations de la Politique-cadre pour favoriser l'acquisition et le maintien des habitudes des élèves en matière de saine alimentation et de mode de vie physiquement actif	45
3.2. L'efficacité de la Politique-cadre	78
3.2.1. Les moyens proposés et les outils mis à la disposition des établissements et des commissions scolaires	78
3.2.2. Éducation, promotion et communication	90
3.2.3. Les partenariats	101
3.2.4. Résultats propres aux groupes de discussion	106
3.2.5. Résumé synthèse de la section de l'efficacité	107
3.3. Les effets de la mise en œuvre de la Politique-cadre.....	109
3.3.1. L'offre de conditions plus favorables à l'adoption et au maintien de saines habitudes alimentaires.....	109
3.3.2. L'offre de conditions plus favorables à l'adoption et au maintien d'un mode de vie physiquement actif.....	111
3.3.3. L'offre de conditions plus favorables au développement de compétences personnelles à l'égard de saines habitudes alimentaires et d'un mode de vie physiquement actif.....	112
3.3.4. La connaissance des effets bénéfiques de l'adoption de saines habitudes alimentaires.....	113
3.3.5. La connaissance des effets bénéfiques de l'adoption d'un mode de vie physiquement actif.....	114

3.3.6.	La valeur nutritive des aliments offerts à la cafétéria et dans les machines distributrices	115
3.3.7.	La valeur nutritive du contenu des boîtes à lunch	115
3.3.8.	L'offre d'aliments de bonne valeur nutritive au détriment d'aliments de faible valeur nutritive	116
3.3.9.	L'ampleur des changements dans les habitudes alimentaires depuis la mise en œuvre de la Politique-cadre	118
3.3.10.	L'ampleur des changements dans les habitudes d'activités physiques depuis la mise en œuvre de la Politique-cadre	127
3.3.11.	La participation aux activités d'éducation et de promotion en lien avec une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif	132
3.3.12.	Résultats issus de questions abordées exclusivement lors des groupes de discussion avec les élèves	132
3.3.13.	Importance accordée aux deux habitudes de vie	134
3.3.14.	Résumé synthèse de la section des effets.....	134
CONCLUSION ET PISTES DE RÉFLEXION.....		137
BIBLIOGRAPHIE		142
ANNEXE A : LES QUESTIONNAIRES		148
ANNEXE B : LES QUESTIONS D'ENTREVUE		186
ANNEXE C : LES TABLEAUX STATISTIQUES		201

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.1	Les sources d'information et les modalités de collecte	10
Tableau 2.2	Structure des échelles d'appréciation à 11 échelons	12
Tableau 2.3	Composition de la population, de l'échantillon, taux de réponse et marges d'erreur	14
Tableau 2.4	Langue de travail des répondants, par type d'établissement.....	15
Tableau 2.5	Fonction des répondants dans l'école ou la commission scolaire, par type d'établissement	16
Tableau 2.6	Nombre d'années consacrées à la mise en œuvre de la Politique-cadre ou à des dossiers qui s'y rattachent, par type d'établissement	17
Tableau 2.7	Répartition des groupes de discussion	20
Tableau 3.0	Résumé des initiatives et des programmes d'autres provinces du Canada.....	41
Tableau 3.1	Pertinence et facilité à offrir une alimentation variée et à privilégier des aliments de bonne valeur nutritive, par type de formation	202
Tableau 3.2	Pertinence à offrir une alimentation variée et à privilégier des aliments de bonne valeur nutritive, par type de formation	203
Tableau 3.3	Facilité à offrir une alimentation variée et à privilégier des aliments de bonne valeur nutritive, par type de formation	203
Tableau 3.4	Pertinence et facilité à éliminer les aliments à faible valeur nutritive de l'offre alimentaire, par type d'établissement.....	204
Tableau 3.5	Facilité à éliminer les aliments à faible valeur nutritive de l'offre alimentaire, par type de formation	204
Tableau 3.6	Pertinence et facilité à offrir des lieux adéquats et des conditions favorables lors des repas, par type d'établissement.....	205
Tableau 3.7	Pertinence à offrir des lieux adéquats et des conditions favorables lors des repas, par type de région.....	205
Tableau 3.8	Facilité à offrir des lieux adéquats et des conditions favorables lors des repas, par type de formation	206
Tableau 3.9	Pertinence et facilité à augmenter les occasions d'être physiquement actif, principalement à l'occasion des récréations, de l'heure du dîner et des périodes de service de garde ou au cours des activités parascolaires, par type d'établissement	207
Tableau 3.10	Pertinence à augmenter les occasions d'être physiquement actif, principalement à l'occasion des récréations, de l'heure du dîner et des périodes de service de garde ou au cours des activités parascolaires, par type de formation	208
Tableau 3.11	Facilité à augmenter les occasions d'être physiquement actif, principalement à l'occasion des récréations, de l'heure du dîner et des périodes de service de garde ou au cours des activités parascolaires, par type de formation	208
Tableau 3.12	Pertinence et facilité à offrir des activités qui permettent d'être physiquement actif et qui tiennent compte des champs d'intérêt variés des élèves et de leurs capacités, par type d'établissement	209

Tableau 3.13	Pertinence à offrir des activités qui permettent d’être physiquement actif et qui tiennent compte des champs d’intérêt variés des élèves et de leurs capacités, par type de région.....	210
Tableau 3.14	Pertinence à offrir des activités qui permettent d’être physiquement actif et qui tiennent compte des champs d’intérêt variés des élèves et de leurs capacités, par type de formation	210
Tableau 3.15	Facilité à offrir des activités qui permettent d’être physiquement actif et qui tiennent compte des champs d’intérêt variés des élèves et de leurs capacités, par type de formation	211
Tableau 3.16	Pertinence et facilité à aménager et à animer les aires intérieures et extérieures pour optimiser les occasions d’être actif physiquement, par type d’établissement.....	212
Tableau 3.17	Pertinence à aménager et à animer les aires intérieures et extérieures pour optimiser les occasions d’être actif physiquement, par type de formation	212
Tableau 3.18	Facilité à aménager et à animer les aires intérieures et extérieures pour optimiser les occasions d’être actif physiquement, par type de formation	213
Tableau 3.19	Pertinence et facilité à mettre en place différentes activités d’éducation et de promotion qui favorisent une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif, par type d’établissement	213
Tableau 3.20	Pertinence à mettre en place différentes activités d’éducation et de promotion qui favorisent une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif, par type de région	214
Tableau 3.21	Pertinence à mettre en place différentes activités d’éducation et de promotion qui favorisent une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif, par type d’établissement	214
Tableau 3.22	Facilité à mettre en place différentes activités d’éducation et de promotion qui favorisent une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif, par type de formation	215
Tableau 3.23	Pertinence et facilité à informer périodiquement les parents et la communauté des différentes actions mises en place, par type d’établissement	215
Tableau 3.24	Facilité à informer périodiquement les parents et la communauté des différentes actions mises en place pour qu’ils soutiennent les efforts de votre établissement et assurent une continuité, par type de formation	216
Tableau 3.25	Pertinence et facilité à établir ou à consolider des ententes de partenariat avec la communauté, par type d’établissement.....	216
Tableau 3.26	Facilité à établir ou à consolider des ententes de partenariat avec la communauté, par type de formation.....	217
Tableau 3.27	Maintien d’activités ou d’actions qui vont dans le sens des orientations de la Politique-cadre, par type d’établissement.....	217
Tableau 3.28	Présence de commentaires au regard de la pertinence et de la faisabilité des orientations de la politique-cadre Pour un virage santé à l’école, par type d’établissement	218
Tableau 3.29	Utilité de créer un comité responsable de la rédaction d’une politique locale qui intègre les orientations de la Politique-cadre et utilisation de celui-ci, par type d’établissement	218
Tableau 3.30	Utilité de rédiger une politique locale qui intègre les orientations de la Politique-cadre et utilisation de celle-ci, par type d’établissement	219

Tableau 3.31	Utilité d'embaucher des partenaires (ex. : nutritionnistes, kinésiologues) pour aider à la rédaction de la politique locale et utilisation de ceux-ci, par type d'établissement	220
Tableau 3.32	Utilisation et utilité de la section du site Web du Ministère consacrée à la Politique-cadre, par type d'établissement.....	221
Tableau 3.33	Utilisation et utilité des exemples d'actions entreprises par les milieux, par type d'établissement	222
Tableau 3.34	Utilisation et utilité des documents de référence et des liens vers des sites Web sur les saines habitudes de vie, par type d'établissement.....	223
Tableau 3.35	Utilisation et utilité des fiches d'information, par type d'établissement	224
Tableau 3.36	Utilisation et utilité des vidéos sur le site Web du Ministère, par type d'établissement	225
Tableau 3.37	Utilité de la section vidéo du site Web du Ministère consacrée à la Politique-cadre, par type de région.....	225
Tableau 3.38	Utilité d'inscrire les composantes de la Politique-cadre dans les documents de planification et utilisation de celles-ci, par type d'établissement	226
Tableau 3.39	Utilité de créer une équipe porteuse de la démarche chargée de superviser l'implantation et l'évaluation de la Politique-cadre dans l'établissement et utilisation de celle-ci, par type d'établissement	227
Tableau 3.40	Utilisation et utilité des fiches thématiques qui accompagnent la Politique-cadre, par type d'établissement	228
Tableau 3.41	Utilisation et utilité du comité-conseil de la Politique-cadre pour avoir un avis précis sur la mise en œuvre des orientations, par type d'établissement	229
Tableau 3.42	Caractéristiques des activités d'éducation et de promotion réalisées par les établissements au cours des années scolaires 2009-2010 et 2010-2011 qui visaient à favoriser l'acquisition et le maintien, par les élèves, de saines habitudes alimentaires et d'un mode de vie physiquement actif, selon les établissements (n = 297)	229
Tableau 3.43	Réalisation d'activités de communication au cours des années scolaires 2009-2010 et 2010-2011 qui visaient à informer les parents ou la communauté des actions mises en place par le milieu scolaire au regard de l'acquisition et du maintien, par les élèves, de saines habitudes alimentaires et d'un mode de vie physiquement actif, par type d'établissement	231
Tableau 3.44	Caractéristiques des activités de communication réalisées au cours des années scolaires 2009-2010 et 2010-2011 qui visaient à informer les parents ou la communauté des actions mises en place par le milieu au regard de l'acquisition et du maintien, par les élèves, de saines habitudes alimentaires et d'un mode de vie physiquement actif, selon les établissements (n = 198)	232
Tableau 3.45	Caractéristiques des activités de communication réalisées au cours des années scolaires 2009-2010 et 2010-2011 qui visaient à informer les parents ou la communauté des actions mises en place par le milieu au regard de l'acquisition et du maintien, par les élèves, de saines habitudes alimentaires et d'un mode de vie physiquement actif, selon les commissions scolaires (n = 42).....	234
Tableau 3.46	Caractéristiques des ententes de partenariat avec la communauté établies ou consolidées au cours des années scolaires 2009-2010 et 2010-2011 pour faciliter la mise en œuvre des orientations de la Politique-cadre, selon les établissements (n = 211)	236

Tableau 3.47	Caractéristiques des ententes de partenariat avec la communauté établies ou consolidées au cours des années scolaires 2009-2010 et 2010-2011 pour faciliter la mise en œuvre des orientations de la Politique-cadre, selon les commissions scolaires (n = 42)	237
Tableau 3.48	Amélioration de l'offre aux élèves de conditions favorables à l'adoption et au maintien de saines habitudes alimentaires	238
Tableau 3.49	Amélioration de l'offre aux élèves de conditions favorables à l'adoption et au maintien d'un mode de vie physiquement actif	238
Tableau 3.50	Amélioration de l'offre aux élèves de conditions favorables au développement de compétences personnelles à l'égard de saines habitudes alimentaires et d'un mode de vie physiquement actif	238
Tableau 3.51	Appréciation de la connaissance des élèves des effets bénéfiques de l'adoption de saines habitudes alimentaires	239
Tableau 3.52	Appréciation de la connaissance des élèves des effets bénéfiques de l'adoption d'un mode de vie physiquement actif	239
Tableau 3.53	Appréciation de la valeur nutritive des aliments offerts à la cafétéria et dans les machines distributrices.....	239
Tableau 3.54	Appréciation de la valeur nutritive des boîtes à lunch des élèves.....	240
Tableau 3.55	Évolution, depuis la mise en œuvre de la Politique-cadre, de l'offre d'aliments de bonne valeur nutritive au détriment d'aliments de faible valeur nutritive	240
Tableau 3.56	Évolution, depuis la mise en œuvre de la Politique-cadre, du choix d'aliments de bonne valeur nutritive offerts à la cafétéria	240
Tableau 3.57	Évolution, depuis la mise en œuvre de la Politique-cadre, du choix d'aliments de bonne valeur nutritive offerts dans les machines distributrices	241
Tableau 3.58	Évolution, depuis la mise en œuvre de la Politique-cadre, de l'utilisation du service alimentaire.....	241
Tableau 3.59	Évolution, depuis la mise en œuvre de la Politique-cadre, de l'utilisation des machines distributrices.....	241
Tableau 3.60	Évolution, depuis la mise en œuvre de la Politique-cadre, de l'utilisation des lieux prévus pour les repas (cafétéria, tables à pique-nique, etc.)	242
Tableau 3.61	Évolution et diversification, depuis la mise en œuvre de la Politique-cadre, de l'offre d'activités physiques et sportives en dehors des cours d'éducation physique.....	242
Tableau 3.62	Évolution, depuis la mise en œuvre de la Politique-cadre, de la participation des élèves aux activités physiques ou sportives en dehors des cours d'éducation physique.....	242
Tableau 3.63	Évolution, depuis la mise en œuvre de la Politique-cadre, du taux de nouveaux élèves inscrits aux activités physiques ou parascolaires sportives	243
Tableau 3.64	Évolution, depuis la mise en œuvre de la Politique-cadre, de l'achalandage de vos installations sportives	243
Tableau 3.65	Évolution, depuis la publication de la Politique-cadre, du taux de participation des élèves aux activités d'éducation et de promotion organisées par l'établissement en lien avec une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif	243

LISTE DES FIGURES

Figure 3.1	Pertinence et facilité à offrir une alimentation variée et à privilégier des aliments de bonne valeur nutritive, par type d'établissement	47
Figure 3.2	Pertinence et facilité à offrir une alimentation variée et à privilégier des aliments de bonne valeur nutritive, par type de formation	47
Figure 3.3	Pertinence et facilité à éliminer les aliments à faible valeur nutritive de l'offre alimentaire, par type d'établissement.....	50
Figure 3.4	Facilité à éliminer les aliments à faible valeur nutritive de l'offre alimentaire, par type de formation	51
Figure 3.5	Pertinence et facilité à offrir des lieux adéquats et des conditions favorables lors des repas, par type d'établissement.....	54
Figure 3.6	Pertinence à offrir des lieux adéquats et des conditions favorables lors des repas, par type de région.....	54
Figure 3.7	Facilité à offrir des lieux adéquats et des conditions favorables lors des repas, par type de formation	55
Figure 3.8	Pertinence et facilité à augmenter les occasions d'être physiquement actif, principalement à l'occasion des récréations, de l'heure du dîner et des périodes de service de garde ou au cours des activités parascolaires, par type d'établissement	56
Figure 3.9	Pertinence et facilité à augmenter les occasions d'être physiquement actif, principalement à l'occasion des récréations, de l'heure du dîner et des périodes de service de garde ou au cours des activités parascolaires, par type de formation	57
Figure 3.10	Pertinence et facilité à offrir des activités qui permettent d'être physiquement actif et qui tiennent compte des champs d'intérêt variés des élèves et de leurs capacités, par type d'établissement	59
Figure 3.11	Pertinence à offrir des activités qui permettent d'être physiquement actif et qui tiennent compte des champs d'intérêt variés des élèves et de leurs capacités, par type de région.....	59
Figure 3.12	Pertinence et facilité à offrir des activités qui permettent d'être physiquement actif et qui tiennent compte des champs d'intérêt variés des élèves et de leurs capacités, par type de formation.....	60
Figure 3.13	Pertinence et facilité à aménager et à animer les aires intérieures et extérieures pour optimiser les occasions d'être actif physiquement, par type d'établissement	61
Figure 3.14	Pertinence et facilité à aménager et à animer les aires intérieures et extérieures pour optimiser les occasions d'être actif physiquement, par type de formation.....	62
Figure 3.15	Pertinence et facilité à mettre en place différentes activités d'éducation et de promotion qui favorisent une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif, par type d'établissement	64
Figure 3.16	Pertinence à mettre en place différentes activités d'éducation et de promotion qui favorisent une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif, par type de région	64
Figure 3.17	Pertinence et facilité à mettre en place différentes activités d'éducation et de promotion qui favorisent une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif, par type de formation	65

Figure 3.18	Pertinence et facilité à informer périodiquement les parents et la communauté des différentes actions mises en place, par type d'établissement	68
Figure 3.19	Facilité à informer périodiquement les parents et la communauté des différentes actions mises en place, par type de formation.....	68
Figure 3.20	Pertinence et facilité à établir ou à consolider des ententes de partenariat avec la communauté, par type d'établissement.....	70
Figure 3.21	Facilité à établir ou à consolider des ententes de partenariat avec la communauté, par type de formation.....	70
Figure 3.22	Poursuite d'activités ou d'actions qui vont dans le sens des orientations de la Politique-cadre, par type d'établissement.....	72
Figure 3.23	Présence de commentaires au regard de la pertinence et de la facilité d'implantation de la Politique-cadre, par type d'établissement	73
Figure 3.24	Utilisation des moyens proposés en vue d'aider les milieux à implanter la Politique-cadre (commissions scolaires).....	80
Figure 3.25	Utilisation des moyens proposés en vue d'aider les milieux à implanter la Politique-cadre (établissements)	81
Figure 3.26	Utilité des moyens proposés en vue d'aider les milieux à implanter la Politique-cadre (commissions scolaires)	82
Figure 3.27	Utilité des moyens proposés en vue d'aider les milieux à implanter la Politique-cadre (établissements).....	83
Figure 3.28	Utilité des vidéos sur le site Web du Ministère, par type de région.....	87
Figure 3.29	Caractéristiques des activités d'éducation et de promotion réalisées par les établissements au cours des années scolaires 2009-2010 et 2010-2011 qui visaient à favoriser l'acquisition et le maintien, par les élèves, de saines habitudes alimentaires et d'un mode de vie physiquement actif	94
Figure 3.30	Réalisation, au cours des années scolaires 2009-2010 et 2010-2011, d'activités de communication qui visaient à informer les parents ou la communauté des actions mises en place, par type d'établissement.....	95
Figure 3.31	Caractéristiques des activités de communication réalisées au cours des années scolaires 2009-2010 et 2010-2011 auprès des parents ou de la communauté, selon les établissements.....	98
Figure 3.32	Caractéristiques des activités de communication réalisées au cours des années scolaires 2009-2010 et 2010-2011 auprès des parents ou de la communauté, selon les commissions scolaires	100
Figure 3.33	Caractéristiques des partenariats avec la communauté établis ou consolidés au cours des années scolaires 2009-2010 et 2010-2011, selon les établissements	103
Figure 3.34	Caractéristiques des ententes de partenariat avec la communauté établies ou consolidées au cours des années scolaires 2009-2010 et 2010-2011, selon les commissions scolaires.....	105
Figure 3.35	Amélioration de l'offre de conditions favorables à l'adoption et au maintien de saines habitudes alimentaires, selon les établissements	110
Figure 3.36	Amélioration de l'offre de conditions favorables à l'adoption et au maintien d'un mode de vie physiquement actif, selon les établissements	111

Figure 3.37	Appréciation de l'amélioration de l'offre de conditions favorables au développement de compétences personnelles à l'égard de saines habitudes alimentaires et d'un mode de vie physiquement actif, selon les établissements	112
Figure 3.38	Appréciation de la connaissance par les élèves des effets bénéfiques de l'adoption de saines habitudes alimentaires, selon les établissements	113
Figure 3.39	Appréciation de la connaissance par les élèves des effets bénéfiques de l'adoption d'un mode de vie physiquement actif, selon les établissements	114
Figure 3.40	Appréciation de la valeur nutritive des aliments offerts à la cafétéria et dans les machines distributrices, selon les établissements.....	115
Figure 3.41	Appréciation de la valeur nutritive des aliments des boîtes à lunch des élèves, selon les établissements	116
Figure 3.42	Choix de privilégier l'offre d'aliments de bonne valeur nutritive au détriment d'aliments de faible valeur nutritive depuis la mise en œuvre de la Politique-cadre, selon les établissements	117
Figure 3.43	Évolution du choix d'aliments de bonne valeur nutritive offerts à la cafétéria depuis la mise en œuvre de la Politique-cadre, selon les établissements.....	118
Figure 3.44	Évolution du choix d'aliments de bonne valeur nutritive offerts dans les machines distributrices depuis la mise en œuvre de la Politique-cadre, selon les établissements	121
Figure 3.45	Évolution de l'utilisation du service alimentaire depuis l'adoption de la Politique-cadre, selon les établissements	122
Figure 3.46	Évolution de l'utilisation des machines distributrices depuis l'adoption de la Politique-cadre, selon les établissements.....	125
Figure 3.47	Évolution de l'utilisation des lieux prévus pour les repas (cafétéria, tables à pique-nique, etc.) depuis l'adoption de la Politique-cadre, selon les établissements	126
Figure 3.48	Augmentation ou diversification de l'offre d'activités physiques et sportives en dehors des cours d'éducation physique depuis la mise en œuvre de la Politique-cadre, selon les établissements	127
Figure 3.49	Évolution de la participation des élèves aux activités physiques ou parascolaires sportives depuis la mise en œuvre de la Politique-cadre, selon les établissements	129
Figure 3.50	Évolution de l'inscription de nouveaux élèves aux activités physiques ou parascolaires sportives depuis la mise en œuvre de la Politique-cadre, selon les établissements	130
Figure 3.51	Évolution de l'achalandage des installations sportives depuis la mise en œuvre de la Politique-cadre, selon les établissements	131
Figure 3.52	Évolution de la participation des élèves aux activités d'éducation et de promotion en lien avec une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif depuis l'implantation de la Politique-cadre, selon les établissements	132

INTRODUCTION

La prévalence de problématiques critiques de santé publique, en particulier l'obésité et l'embonpoint en croissance chez les jeunes, a amené différents paliers gouvernementaux à suggérer des actions et des orientations qui visent à promouvoir de saines habitudes de vie et à prévenir les problèmes liés au poids. Le milieu scolaire et ses partenaires sont dorénavant ciblés et interpellés. Citons, à l'échelle internationale, des voies d'action établies par l'Organisation mondiale de la santé (OMS, 2003 et 2004) et, à l'échelle provinciale, le Plan d'action gouvernemental de promotion des saines habitudes de vie et de prévention des problèmes reliés au poids 2006-2012 Investir pour l'avenir (MSSS, 2006) ainsi que la Stratégie d'action jeunesse 2006-2009 (Secrétariat à la jeunesse, 2006), dont la première orientation visait à améliorer la santé et le bien-être des jeunes. C'est dans ce contexte que s'inscrit la Politique-cadre pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif Pour un virage santé à l'école, déployée dans tout le réseau scolaire québécois (MELS, 2007).

L'évaluation de la Politique-cadre pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif a été intégrée au plan triennal d'évaluation 2009-2012 de la Direction de la recherche et de l'évaluation du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Une équipe de chercheurs membres du Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire, sous la direction de Denis Savard, professeur en évaluation institutionnelle et en évaluation de programme à l'Université Laval, et de Marie-Claude Rivard, professeure en psychopédagogie de l'activité physique à l'Université du Québec à Trois-Rivières, a évalué la Politique-cadre. Cette évaluation visait à alimenter la réflexion et à orienter les discussions qui concernent l'amélioration, la poursuite ou la réorientation de cette politique.

La démarche évaluative comporte deux étapes. La première, étalée de janvier à avril 2011, consistait à élaborer le cadre d'évaluation (MELS, 2011). La seconde, échelonnée de juin 2011 à juin 2012, constituait le processus d'évaluation proprement dit, qui visait à consulter les groupes d'acteurs concernés et qui a mené au dépôt du rapport en octobre de la même année au comité d'évaluation supervisé par la Direction de la recherche et de l'évaluation du Ministère.

Le présent rapport porte sur l'évaluation de la Politique-cadre selon sa pertinence, son efficacité et ses effets perçus par les membres du réseau scolaire, les élèves et les partenaires concernés. Il se décline en quatre sections : il présente d'abord une description de la Politique-cadre, explique ensuite la méthodologie de l'évaluation, puis expose les résultats issus des trois aspects évalués et suggère en conclusion des pistes de réflexion.

1. Rappel historique et contexte

La Politique-cadre pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif, Pour un virage santé à l'école, du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport découle du plan d'action gouvernemental Investir pour l'avenir. Ce plan d'action a été adopté dans la foulée de la publication, en 2002, de résultats préoccupants à l'issue d'une enquête menée en 1999 sur la nutrition des jeunes québécois qui faisait état d'apports alimentaires déficients, d'un niveau d'activité physique en dessous du niveau recommandé et d'une augmentation importante de l'obésité et de l'embonpoint. Le plan d'action Investir pour l'avenir a été adopté à la suite du Forum des générations en 2004, qui avait établi la prévention comme un défi important. Investir pour l'avenir constitue le résultat d'une alliance entre huit ministères et trois organisations gouvernementales. Ils ont tous été interpellés dans le contexte d'une vaste opération de prévention, dont, au premier chef, le ministère de la Santé et des Services sociaux.

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport reconnaît que l'adoption de saines habitudes de vie et la réussite éducative vont de pair : une saine alimentation influe sur de meilleurs apprentissages, et la pratique régulière d'activités physiques favorise la concentration. La Politique-cadre pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif s'insère dans une stratégie qui vise à susciter une mobilisation sur le terrain à l'égard de la santé. La Politique-cadre fait état des orientations retenues par le Ministère dans le but que les établissements d'enseignement se mobilisent pour les mettre en œuvre. En outre, elle présente des mesures de soutien pour faciliter le travail de ces établissements scolaires. Le Ministère a élaboré sa politique en s'appuyant sur l'état de situation résumé dans le paragraphe suivant.

Si on reconnaît que peu d'études établissent clairement des liens entre l'activité physique, l'alimentation et la réussite éducative, on s'entend toutefois pour affirmer que les jeunes qui pratiquent une activité sportive montrent une capacité d'attention plus grande à l'école et que ceux qui présentent une meilleure condition physique obtiennent de meilleurs résultats scolaires (Coe, 2006; Grissom, 2005). Les recherches indiquent en outre qu'une alimentation adéquate favorise l'apprentissage et la réussite scolaire (Parker, 1989). Enfin, une étude de Sigfusdottir, Kristjansson et Allegrante (2007) souligne que plus de 24 % des différences dans les résultats scolaires s'expliqueraient par l'indice de masse corporelle, les habitudes alimentaires et la pratique d'activités physiques, et ce, même avec le contrôle de l'effet de variables associées relatives au sexe, au niveau d'éducation des parents, à la structure familiale et au taux d'absentéisme.

La position des organismes internationaux a aussi influencé le gouvernement du Québec dans sa décision d'intervenir. L'Organisation mondiale de la santé a qualifié d'épidémie, voire de pandémie, l'augmentation de l'obésité et a demandé à toutes les nations de mettre en place des

actions pour la contenir et la prévenir (2003). Un comité d'experts du Réseau européen des écoles en santé, établi conjointement par l'Organisation mondiale de la santé, l'Union européenne et le Conseil de l'Europe, a produit un cadre de référence pour faciliter l'élaboration et l'implantation de programmes d'éducation en nutrition. D'ailleurs, l'Angleterre, l'Écosse, l'Australie, la Suisse, la Hollande et l'Irlande du Nord ont déjà élaboré des projets ou rédigé des plans d'action destinés à augmenter les occasions pour leur population de pratiquer des activités physiques dans lesquelles l'école est citée comme cible de choix. En outre, le gouvernement des États-Unis a établi des standards relatifs aux différents programmes de nutrition pour les enfants et a mis en œuvre le programme Team Nutrition, qui offre du soutien aux districts et aux établissements scolaires dans la détermination de moyens destinés à assurer une alimentation saine et un mode de vie physiquement actif.

Le Canada n'est cependant pas en reste, puisque la majorité des provinces ont mis en place diverses stratégies qui visent la promotion de saines habitudes de vie chez les jeunes qui fréquentent les établissements d'enseignement primaire et secondaire, alors que plusieurs milieux scolaires ont déjà entrepris localement des démarches relatives à la promotion d'une saine alimentation et d'un mode de vie physiquement actif. Une section de ce rapport est consacrée à une recension des actions entreprises en ce sens dans d'autres provinces.

Au Québec, plusieurs paliers d'intervention ont mis en œuvre des initiatives en ce qui concerne la santé et le bien-être des jeunes et accordent une importance accrue à la pratique régulière d'activités physiques et à une saine alimentation (Rivard et Beaudoin, 2009). Outre la politique-cadre Pour un virage santé à l'école, citons à titre d'exemple des organismes ou des initiatives, comme Kino-Québec (1978), un des pionniers encore très présent et actif dans le paysage québécois; la Fédération québécoise du sport étudiant (1988), maintenant nommée le Réseau du sport étudiant du Québec; Québec en Forme (2002); le Programme national de santé publique (2003); des campagnes de promotion des saines habitudes de vie, comme Vas-y, fais-le pour toi!, devenue par la suite Bougez plus, mangez mieux (2004) et, plus tard, Au Québec, on aime la vie! et Écoles en forme et en santé (2004); l'allocation pour l'embellissement des cours d'école (2005); la Journée nationale du sport et de l'activité physique (2005); et le Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique (2006).

Une des initiatives qui retient l'attention découle d'une entente, en 2003, entre les ministères de la Santé et de l'Éducation. L'approche École en santé a mis la table pour une intervention globale et concertée en promotion de la santé et en prévention qui se planifie à partir de l'école, en relation avec ses partenaires. Le guide à l'intention du milieu scolaire et de ses partenaires a jeté les bases pour la mise en œuvre d'actions concrètes. L'actuelle Politique-cadre est venue renforcer cette action gouvernementale et a permis de coordonner les initiatives déjà mises en place, notamment par l'approche École en santé et les initiatives financées par Québec en Forme.

En 2010, le ministère de la Santé et des Services sociaux publiait *Vision de la saine alimentation*, qui réaffirme que les établissements scolaires, de par leurs missions, doivent donner l'exemple à l'aide d'une offre alimentaire saine qui concorde avec les cinq dimensions de la saine alimentation, soit les dimensions socioculturelle, biologique et économique, la sécurité alimentaire et le développement durable. Ce document ministériel réitère les orientations de la Politique-cadre en ce qui a trait à la saine alimentation. En outre, en 2012, le Ministère, en collaboration avec l'Institut national de santé publique du Québec et Québec en Forme, publiait le document *Pour une vision commune des environnements favorables à la saine alimentation, à un mode de vie physiquement actif et à la prévention des problèmes reliés au poids* (MSSS, 2012). Ce document vise à présenter une vision des environnements favorables à une saine alimentation, à un mode de vie physiquement actif et à la prévention des problèmes liés au poids. Il vise également à orienter le travail des acteurs et à les aider à promouvoir des environnements favorables auprès de leurs partenaires. On y réitère l'importance de créer des environnements physique, économique, politique et socioculturel favorables aux saines habitudes de vie dans les différents milieux, notamment dans les établissements scolaires. À ce jour, plusieurs commissions scolaires, écoles, centres et établissements d'enseignement publics et privés se sont dotés d'une politique alimentaire, de plans d'action ou de mesures qui visent à modifier ou à bonifier l'environnement lié à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif. La plupart des initiatives gouvernementales citées précédemment ainsi que d'autres mesures prises par différents organismes ont déjà apporté des résultats positifs dans les écoles québécoises (Baril, 2008; Jenouvrier, Baril et Mongeau, 2007).

1.1. La politique-cadre Pour un virage santé à l'école : son cadre et ses destinataires

La Politique-cadre pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif Pour un virage santé à l'école a pour but de « soutenir les milieux scolaires dans l'offre d'un environnement favorable à l'adoption et au maintien de saines habitudes alimentaires et d'un mode de vie physiquement actif ainsi que dans le développement des compétences personnelles des élèves à cet égard » (MELS, 2007, p. 17).

Quatre objectifs spécifiques y sont énumérés (MELS, 2007, p. 17) :

1. S'assurer que l'offre alimentaire sous la responsabilité des milieux scolaires favorise l'adoption de saines habitudes alimentaires.
2. Augmenter les occasions d'être physiquement actif à l'école pour l'ensemble des jeunes.
3. Susciter des initiatives d'éducation, de communication et de promotion favorisant l'acquisition de saines habitudes de vie à long terme.

4. Mobiliser les différents partenaires scolaires et communautaires pour entreprendre des actions globales et concertées visant l'adoption d'une saine alimentation et d'un mode de vie physiquement actif.

Cinq grands principes ont guidé l'élaboration de cette politique (MELS, 2007) :

1. Il faut d'abord viser l'environnement dans lequel vivent les jeunes, notamment le milieu scolaire.
2. Pour optimiser les effets positifs sur la santé et le bien-être des jeunes, on doit agir de façon simultanée sur l'alimentation et sur l'activité physique.
3. Il faut bâtir sur les acquis et les réalités propres à chaque milieu, tels que les initiatives déjà mises en place, l'environnement socioéconomique, les communautés culturelles, les habitudes établies et les ressources disponibles.
4. Pour faciliter l'implantation de la Politique-cadre, les actions en matière d'alimentation et d'activité physique doivent être arrimées aux grands encadrements scolaires actuels, tels que le Programme de formation de l'école québécoise, le plan stratégique des commissions scolaires, les programmes de services éducatifs complémentaires, le projet éducatif et le plan de réussite des écoles.
5. La recherche d'une continuité doit être privilégiée entre l'ensemble des ordres d'enseignement quant à l'offre d'un environnement qui favorise l'adoption de saines habitudes alimentaires et d'un mode de vie physiquement actif.

La Politique-cadre s'adresse principalement aux dirigeants des commissions scolaires, au personnel de direction de leurs écoles et de leurs centres ainsi qu'aux conseils d'établissement, de même qu'aux directrices générales et aux directeurs généraux des établissements d'enseignement privés et à leurs conseils d'administration. D'autres personnes et organismes sont également concernés par la Politique-cadre du fait qu'ils sont appelés à collaborer à sa mise en œuvre. Il s'agit notamment du personnel enseignant et professionnel des milieux scolaires, du personnel des services alimentaires et des services de garde en milieu scolaire, des responsables de la vie sportive et culturelle, des comités ou des associations de parents et des conseils d'élèves. La Politique-cadre interpelle les parents ainsi que le personnel du réseau de la santé et des services sociaux, le personnel du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et celui d'autres ministères intéressés par la santé et le bien-être des jeunes. Enfin, elle trouve écho auprès des différents partenaires de la communauté (municipalités, organismes communautaires, clubs sociaux, etc.) (MELS, 2007).

1.2. Les thèmes et les orientations de la Politique-cadre

La Politique-cadre est divisée en trois thèmes (MELS, 2007) :

1. Le thème 1 touche **l'environnement scolaire**. Trois orientations visent à améliorer l'environnement scolaire de façon à favoriser une saine alimentation :
 - a. offrir une alimentation variée et privilégier les aliments de bonne valeur nutritive;
 - b. éliminer les aliments à faible valeur nutritive de l'offre alimentaire;
 - c. offrir des lieux adéquats et des conditions favorables lors des repas.

Ce thème aborde également et simultanément l'environnement scolaire en matière de mode de vie physiquement actif. Trois orientations visent à favoriser la pratique d'activités physiques :

- d. augmenter les occasions d'être actif physiquement, principalement à l'occasion des récréations, de l'heure du dîner, des périodes de service de garde ou des activités parascolaires;
 - e. offrir des activités qui tiennent compte des champs d'intérêt variés des jeunes et adaptées à leurs capacités;
 - f. aménager et animer les aires intérieures et extérieures pour optimiser les occasions d'être actif physiquement.
2. Le thème 2 s'intéresse à la mise en place d'activités **d'éducation, de promotion et de communication** qui favorisent l'acquisition de saines habitudes de vie à long terme. Deux orientations soutiennent cet objectif :
 - a. mettre en place différentes activités d'éducation et de promotion qui favorisent une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif;
 - b. informer périodiquement les parents et la communauté des différentes actions mises en place pour qu'ils soutiennent les efforts du milieu scolaire et assurent une continuité.
3. Le thème 3 repose sur la **mobilisation avec des partenaires**, une condition essentielle à la mise en œuvre des orientations précédentes. L'orientation proposée pour atteindre cet objectif consiste à :
 - a. établir ou consolider des partenariats avec la communauté.

Le document de présentation de la Politique-cadre fournit beaucoup d'exemples d'actions déjà mises en place dans plusieurs écoles du Québec. La mise en œuvre de cette politique relève de diverses instances : le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport assure les activités de communication, de soutien et de suivi, le réseau scolaire voit à l'élaboration d'une politique locale et à la mise en œuvre des composantes de la Politique-cadre, et les partenaires participent au comité de suivi et au comité-conseil. Ce dernier est formé de représentants du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, du ministère de la Santé et des Services sociaux, du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et du Secrétariat à la jeunesse. Il a comme mandat de répondre aux demandes ou aux besoins perçus dans les milieux en vue de préciser les orientations ou de faciliter l'application de la Politique du ministère de l'Éducation ou du Cadre de référence du ministère de la Santé et de proposer un plan de diffusion approprié. Ainsi, outre une tournée régionale d'information réalisée par le ministère de l'Éducation et le ministère de la Santé, ce dernier a publié, en 2008, le *Guide d'application du volet alimentation* pour outiller ces intervenants dans leur démarche.

2. Stratégies d'évaluation de l'implantation de la Politique-cadre

2.1. Le mandat

Le 2 juin 2011, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a retenu les services du Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire pour évaluer la politique-cadre Pour un virage santé à l'école. Dans le contexte de cette évaluation, une équipe de chercheurs membres du Centre devait s'approprier le cadre d'évaluation fourni par le Ministère et tout autre document pertinent pour comprendre la Politique-cadre et ses composantes, procéder à la confection des outils de collecte de données (questionnaires et guide d'animation des groupes de discussion), organiser et animer les groupes de discussion, analyser les données obtenues et rédiger le rapport d'évaluation. Chacune des étapes s'est effectuée en collaboration avec la Direction de la recherche et de l'évaluation du Ministère, instance responsable de l'évaluation.

Un comité d'évaluation a été formé pour préciser le cadre d'évaluation, contribuer aux travaux d'évaluation et en assurer le suivi. Ce comité est consultatif, et sa participation est ponctuelle. La supervision éthique de l'opération a été assurée par la Direction de l'accès à l'information et des plaintes. Le cadre d'évaluation fourni par le Ministère (2011) comprend, en plus d'une description de la Politique-cadre, une stratégie précise d'évaluation qui couvre les trois aspects suivants :

1. La pertinence,

qui signifie l'adéquation entre, d'une part, les besoins établis ou la problématique soulevée et, d'autre part, la nature ou les particularités du programme ainsi que la comparaison avec les mesures d'autres provinces qui portent sur les saines habitudes alimentaires ou sur un mode de vie physiquement actif.

2. L'efficacité,

c'est-à-dire l'atteinte des objectifs, qui consiste à vérifier dans quelle mesure :

- les membres du réseau scolaire et les partenaires concernés par la mise en œuvre de la Politique-cadre estiment que les activités et les outils proposés par le Ministère ont permis d'intégrer les objectifs de cette politique à leur milieu;
- les objectifs des thèmes 2 et 3 de la Politique-cadre ont été atteints¹.

¹ Le premier thème n'a pas été retenu pour en vérifier l'efficacité compte tenu que ses aspects étaient largement couverts par le bilan de la Politique-cadre qui a été réalisé par le Ministère en parallèle à cette évaluation.

3. Les effets,

qui consistent à évaluer les répercussions de la Politique-cadre sur les personnes visées et sur leur environnement, à établir les composantes qui ont été mises en œuvre et à déterminer en quoi cette politique a influencé les habitudes des élèves en matière de saine alimentation et de mode de vie physiquement actif.

2.2. Une approche d'évaluation mixte

Une approche d'évaluation mixte composée de deux volets (qualitatif et quantitatif) a été préconisée. Le volet qualitatif comporte deux parties, soit une analyse documentaire et la tenue de groupes de discussion. Le volet quantitatif est constitué essentiellement d'un sondage par questionnaire en ligne. L'ensemble des sources d'information consultées couvre un large spectre de documents et de personnes concernées par l'implantation de la Politique-cadre. Ces sources et les modalités de collecte de données sont présentées au tableau 2.1.

Tableau 2.1 Les sources d'information et les modalités de collecte

SOURCES D'INFORMATION	MODALITÉS DE COLLECTE
Documentation sur les politiques, les mesures et les programmes qui traitent des saines habitudes de vie d'autres provinces	Sources documentaires
Études ou rapports de recherche produits au Québec qui traitent des saines habitudes alimentaires ou d'un mode de vie physiquement actif	Sources documentaires
Documents administratifs et données du Ministère	Sources documentaires
Documentation qui vient d'agences gouvernementales et de sites Web (Québec et autres provinces)	Sources documentaires
Directions des services éducatifs de commissions scolaires	Questionnaire en ligne
Directions d'écoles privées	Questionnaire en ligne
Directions d'écoles publiques	Questionnaire en ligne
Centres de formation professionnelle et centres de formation générale des adultes	Questionnaire en ligne
Professionnels ou membres du personnel des milieux scolaires concernés par la mise en œuvre de la Politique-cadre	Groupe de discussion
Nutritionnistes et kinésiologues de centres de santé et de services sociaux	Groupe de discussion
Élèves du secondaire et de la formation générale des adultes	Groupe de discussion

2.2.1. Les sources documentaires

Les sources documentaires ont été répertoriées au moyen de la consultation et du dépouillement de différents registres de la documentation qui traite des saines habitudes alimentaires ou d'un mode de vie physiquement actif, comme les politiques, les mesures, les programmes, les études, les rapports de recherche, les documents administratifs, les données d'agences gouvernementales et les sites Web.

La recherche documentaire échelonnée de juin 2011 à décembre 2012 a été effectuée par province canadienne préalablement déterminée. Les sites Web gouvernementaux de chaque province et des différents ministères ont été priorisés. L'interrogation du moteur de recherche

Google et de bases de données particulières (Academic Search Complete, PubMed, SPORTDiscus) à l'aide de mots clés choisis (école en santé; politique saine alimentation; politique activité physique; programme saine alimentation; programme activité physique; alimentation enfants; activité physique enfant — et leurs équivalents anglais) a permis de faire une recherche plus approfondie en lien avec les deux habitudes de vie ciblées. Au total, neuf programmes et politiques au Québec, six en Ontario, six dans les provinces maritimes (Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard) et cinq en Colombie-Britannique ont été répertoriés.

2.2.2. Les questionnaires en ligne

Deux questionnaires en ligne ont été élaborés : l'un s'adressait aux directions d'établissement, et l'autre était destiné aux directions des services éducatifs des commissions scolaires. Le contenu et la forme des questionnaires ont fait l'objet de discussions entre les professionnels de la Direction de la recherche et de l'évaluation (DRE) et les membres de l'équipe de recherche. Outre la section sur les renseignements socioprofessionnels, les trois aspects prévus au cadre d'évaluation ont été traités dans les questionnaires, soit :

1. La pertinence des objectifs de la Politique-cadre et du niveau de facilité ou de difficulté de leur mise en œuvre.
2. L'efficacité de la Politique-cadre :
 - l'utilité des moyens et des outils mis à la disposition des institutions par le Ministère et l'atteinte des objectifs au regard d'une offre alimentaire saine et d'une offre variée d'activités physiques;
 - l'atteinte des objectifs qui concernent la mise en place d'activités d'éducation et de promotion par les milieux;
 - la description des types de partenariat établis avec la communauté et l'appréciation de leur soutien dans la mise en œuvre des orientations de la Politique-cadre.
3. Les effets perçus de la Politique-cadre relatifs à une amélioration de l'environnement, à l'acquisition et au maintien de saines habitudes alimentaires et d'un mode de vie physiquement actif.

Les questionnaires ont été testés entre le 26 septembre et le 4 novembre 2011 auprès de quatre professionnels qui travaillent dans des établissements d'enseignement publics. Ils

comportent divers types de questions : des questions à choix multiples avec une réponse unique, des questions à choix multiples avec des réponses multiples, des échelles d'appréciation à 7 et 11 échelons ainsi que des questions à réponses ouvertes. Ces dernières questions ont fait l'objet d'une analyse de contenu. Les échelles d'appréciation à 11 échelons se déclinent selon l'échelle décrite au tableau 2.2².

Tableau 2.2 Structure des échelles d'appréciation à 11 échelons

NIVEAU	SIGNIFICATION (aspect considéré)
9-10	très (pertinent, facile, acquis, maintenu, d'accord, utile, efficace)
7-8	plutôt (pertinent, facile, acquis, maintenu, d'accord, utile, efficace)
4-6	moyennement (pertinent, facile, acquis, maintenu, d'accord, utile, efficace)
2-3	peu (pertinent, facile, acquis, maintenu, d'accord, utile, efficace)
0-1	très peu (pertinent, facile, acquis, maintenu, d'accord, utile, efficace)

La population à l'étude est constituée de deux sous-populations : les répondants des commissions scolaires et ceux des établissements, à raison d'un répondant par instance. Dans le cas des commissions scolaires, il s'agit à proprement parler d'un recensement : 69 commissions scolaires sur 72 ont été sondées (trois commissions scolaires à statut particulier ont été exclues : Crie, Kativik et du Littoral).

En ce qui a trait aux établissements, la Direction de la recherche et de l'évaluation a constitué un échantillon stratifié qui comporte 1205 établissements : 190 écoles privées primaires et secondaires de la formation générale des jeunes; 776 écoles publiques primaires et secondaires de la formation générale des jeunes; et 239 centres de formation professionnelle et de formation générale des adultes. L'échantillon est stratifié en fonction de la population de la région (peu

² Les questionnaires se trouvent à l'annexe A.

populeuse, moyennement populeuse, populeuse) et de l'indice de milieu socio-économique³ (écoles non défavorisées, 1 à 7; écoles défavorisées, 8 à 10). L'indice de milieu socio-économique ne s'applique qu'aux écoles publiques qui offrent la formation générale des jeunes. Les caractéristiques de l'échantillon sont décrites au tableau 2.3, où l'on trouve également des comparaisons entre la composition de la population, celle de l'échantillon et celle de l'ensemble des répondants. La Politique-cadre s'adresse aux commissions scolaires, aux écoles publiques et aux établissements d'enseignement privés qui reçoivent des élèves de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire et secondaire. Elle s'adresse aussi aux centres de formation professionnelle et de formation des adultes. Toutefois, en fonction des orientations et des actions qu'elle propose, tous les milieux ne sont pas interpellés de la même façon. Il faut donc prendre en considération dans les analyses de ce rapport que certains thèmes abordés avec les répondants concernent plus directement, voire uniquement, l'éducation préscolaire et l'enseignement primaire et secondaire. Des précisions seront apportées le cas échéant.

Les questionnaires ont été mis en ligne par la Direction de la recherche et de l'évaluation du Ministère du 8 novembre au 5 décembre 2011. Le taux de réponse des commissions scolaires (53/69) est de 76,8 %, ce qui donne une marge d'erreur maximale de 6,5 % (19 fois sur 20). Le nombre de questionnaires dans lesquels on trouve des réponses à toutes les questions se chiffre à 47 (68,1 %). Un total de 434 personnes ont répondu au questionnaire destiné aux directions d'établissement⁴, ce qui représente un taux de réponse de 36,0 %. Ce taux confère aux questions traitées sous forme de proportions une marge d'erreur maximale de 4,3 %, 19 fois sur 20. Le taux de réponse obtenu en ne comptant que les questionnaires remplis entièrement (352) s'établit à 29,2 %⁵. Les parties non remplies des questionnaires ont été considérées comme des données manquantes, tant dans le cas des établissements que dans celui des commissions scolaires. Les données relatives aux taux de réponse se trouvent au tableau 2.3.

³ L'indice de milieu socio-économique est constitué de la proportion des familles avec enfants dont la mère n'a pas de diplôme, de certificat ou de grade (ce qui représente les deux tiers du poids de l'indice) et de la proportion des ménages dont les parents n'étaient pas à l'emploi durant la semaine de référence du recensement canadien (ce qui représente le tiers du poids de l'indice).

Les indices annuels pour les écoles primaires (sans le préscolaire) et ceux pour les écoles secondaires font l'objet de deux traitements distincts. Les indices annuels des écoles sont regroupés en rangs déciles pour situer la place relative de l'école dans l'ensemble des écoles publiques, et ce, tant pour l'enseignement primaire que pour l'enseignement secondaire.

Les écoles peuvent regrouper plus d'un bâtiment scolaire. Les commissions scolaires à statut particulier (Crie, Kativik et du Littoral) ne figurent pas dans ces listes. Seules les écoles qui ont 30 élèves et plus, sans entente entre le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et le ministère de la Santé et des Services sociaux, ont été retenues.

(Source : <http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/index.asp?page=fiche&id=956>)

⁴ Sur l'ensemble des répondants de la formation générale des jeunes (N = 363), les écoles primaires représentent 66,7 % des répondants, les écoles secondaires, 25,9 %, et les écoles primaires-secondaires, 7,4 %.

⁵ Il faut noter qu'au moment de la collecte des données pour la présente étude, les écoles avaient été sollicitées plusieurs fois sur le même sujet et avaient dû remplir des questionnaires très détaillés dans le cadre du bilan de la mise en œuvre de la Politique-cadre. Il est possible que soit survenu un effet de saturation dans les milieux.

Tableau 2.3 Composition de la population, de l'échantillon, taux de réponse et marges d'erreur

Régions	Indice de défavorisation	Population	% Échantillon	% Répondants	Taux de réponse	Marges d'erreur (ic = 95 %)	Écarts répondants - population			
Formation générale des jeunes (privé)										
Peu populeuses ⁶		2	0,1 %	2	0,2 %	1	0,2 %	50,0 %	69,3 %	0,1 %
Moyennement populeuses		72	2,5 %	67	5,6 %	34	7,8 %	50,7 %	12,2 %	5,3 %
Populeuses		219	7,6 %	121	10,0 %	35	8,1 %	28,9 %	15,2 %	0,5 %
Global		293	10,2 %	190	15,8 %	70	16,1 %	36,8 %	10,2 %	5,9 %
Formation générale des jeunes (public)										
Peu populeuses	Écoles non défavorisées	64	2,2 %	63	5,2 %	24	5,5 %	38,1 %	15,8 %	3,3 %
Peu populeuses	Écoles défavorisées	137	4,8 %	99	8,2 %	31	7,1 %	31,3 %	15,5 %	2,3 %
Moyennement populeuses	Écoles non défavorisées	649	22,6 %	163	13,5 %	57	13,1 %	35,0 %	12,4 %	- 9,5 %
Moyennement populeuses	Écoles défavorisées	365	12,7 %	143	11,9 %	64	14,7 %	44,8 %	11,1 %	2,0 %
Populeuses	Écoles non défavorisées	681	23,7 %	164	13,6 %	57	13,1 %	34,8 %	12,4 %	- 10,6 %
Populeuses	Écoles défavorisées	372	13,0 %	144	12,0 %	60	13,8 %	41,7 %	11,6 %	0,8 %
Global		2268	79,0 %	776	64,4 %	293	67,5 %	37,8 %	5,3 %	- 11,5 %
Formation professionnelle et formation générale des adultes										
Peu populeuses		48	1,7 %	48	4,0 %	8	1,8 %	16,7 %	31,6 %	0,1 %
Moyennement populeuses		121	4,2 %	91	7,6 %	29	6,7 %	31,9 %	15,9 %	2,5 %
Populeuses		141	4,9 %	100	8,3 %	34	7,8 %	34,0 %	14,6 %	2,9 %
Global		310	10,8 %	239	19,8 %	71	16,4 %	29,7 %	10,2 %	5,6 %
Total		2871	100,0 %	1205	100,0 %	434	100,00 %	36,0 %	4,3 %	

⁶

Peu populeuses : Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord et Nord-du-Québec

Moyennement populeuses : Bas-Saint-Laurent, Saguenay—Lac-Saint-Jean, Mauricie, Estrie, Outaouais, Chaudière-Appalaches, Lanaudière, Laurentides et Centre-du-Québec

Populeuses : Montréal, Capitale-Nationale, Montérégie et Laval

Dans l'ensemble, la répartition des répondants est proportionnellement la même que celle de la population de l'étude; on n'y remarque pas vraiment de distorsions majeures. Au tableau 2.3, on peut constater que cette répartition ne diffère que légèrement de la répartition prévue à l'échantillon (les écoles privées de la formation générale des jeunes [16,1 % contre 15,8 %], les écoles publiques de la formation générale des jeunes [67,5 % contre 64,4 %] et les centres de formation professionnelle et de formation générale des adultes [16,4 % contre 19,8 %] ne présentent pas de différences majeures). Par rapport à la population, les écarts les plus importants dans les sous-strates montrent une sous-estimation des écoles non défavorisées des régions populeuses (- 10,6 %) et des écoles non défavorisées des régions moyennement populeuses (- 9,5 %).

On ne peut toutefois garantir que les répondants et les non-répondants partagent les mêmes caractéristiques et appréciations par rapport au sujet traité. Il est permis de penser que les personnes qui ont répondu sont plus engagées dans l'implantation de la Politique-cadre que celles qui ont omis de le faire. Dans un tel cas, certains résultats pourraient comporter un biais positif par rapport à cette politique.

2.2.2.1. Les caractéristiques des répondants

Un total de 352 répondants venant des établissements ont répondu aux questions de la section qui concerne leurs caractéristiques socioprofessionnelles. Dans les commissions scolaires, ce nombre est de 47 répondants. Les caractéristiques socioprofessionnelles sont présentées dans les tableaux ci-dessous.

Tableau 2.4 Langue de travail des répondants, par type d'établissement

Établissements	N	%
Français	319	90,6
Anglais	33	9,4
Total	352	100,0
Commissions scolaires		
Français	41	87,2
Anglais	6	12,8
Total	47	100,0

Établissements : valides : 352 (81,1 %); manquantes : pas de réponse : 82 (18,9 %); total : 434 (100,0 %)

Commissions scolaires : valides : 47 (88,7 %); manquantes : pas de réponse : 6 (11,3 %); total : 53 (100,0 %)⁷

Source : Q3.1 (CS) et Q4.1 (ET)⁸

⁷ Les tableaux indiquent le pourcentage des données valides. Les notes infratabulaires donnent les pourcentages des données valides et des données manquantes par rapport au total des répondants. Les données manquantes incluent les mentions « Ne s'applique pas », « Je ne sais pas » et « Pas de réponse ».

⁸ Voir les questionnaires à l'annexe A. Q3.1 (CS) : question 3.1 du questionnaire destiné aux commissions scolaires; Q4.1 (ET) : question 4.1 du questionnaire destiné aux établissements.

Dans les établissements, 90,6 % des répondants utilisent le français comme langue de travail contre 9,4 % pour l'anglais. Ces proportions sont respectivement de 87,2 % et de 12,8 % dans les commissions scolaires jointes.

Tableau 2.5 Fonction des répondants dans l'école ou la commission scolaire, par type d'établissement

Établissements	N	%
Directrice ou directeur	315	89,5
Directrice adjointe ou directeur adjoint	28	8,0
Responsable des services éducatifs	2	0,6
Professionnelle ou professionnel	3	0,9
Autre	4	1,1
Total	352	100,0
Commissions scolaires		
Directrice ou directeur de la commission scolaire	15	31,9
Directrice adjointe ou directeur adjoint de la commission scolaire	7	14,9
Responsable des services éducatifs	14	29,8
Professionnelle ou professionnel	3	6,4
Autre	8	17,0
Total	47	100,0
Établissements : valides : 352 (81,1 %); manquantes : pas de réponse : 82 (18,9 %); total : 434 (100,0 %)		
Commissions scolaires : valides : 47 (88,7 %); manquantes : pas de réponse : 6 (11,3 %); total : 53 (100,0 %)		
Source : Q3.2 (CS) et Q4.2 (ET)		

La grande majorité des répondants des établissements scolaires sont des directrices et des directeurs ou des directrices adjointes et des directeurs adjoints d'école. Ces deux titres couvrent 97 % de l'ensemble des répondants, alors que, dans les commissions scolaires, les directrices ou les directeurs (31,9 %) et les responsables des services éducatifs (29,8 %) ont répondu au questionnaire à parts égales, pour ainsi dire.

La moyenne d'années d'expérience dans la fonction actuelle des répondants des établissements scolaires est de 8,9 ans, alors que dans les commissions scolaires, elle se situe à 5,0 ans. Les répondants des établissements scolaires travaillent dans leur école en moyenne depuis 7,3 ans, et ceux des commissions scolaires y travaillent en moyenne depuis 20,8 ans.

Tableau 2.6 Nombre d'années consacrées à la mise en œuvre de la Politique-cadre ou à des dossiers qui s'y rattachent, par type d'établissement

Établissements	N	%
1 an ou moins	45	14,0
2 ans	63	19,6
3 ans	57	17,7
4 ans	50	15,5
5 ans ou plus	107	33,2
Total	322	100,0
Commissions scolaires		
1 an ou moins	3	6,7
2 ans	2	4,4
3 ans	8	17,8
4 ans	11	24,4
5 ans ou plus	21	46,7
Total	45	100,0

Établissements : valides : 322 (74,2 %); manquantes : ne s'applique pas : 30 (6,9 %), pas de réponse : 82 (18,9 %); total : 434 (100,0 %)

Commissions scolaires : valides : 45 (84,9 %); manquantes : ne s'applique pas : 2 (3,8 %), pas de réponse : 6 (11,3 %); total : 53 (100,0 %)

Sources : Q3.5 (CS) et Q4.5 (ET)

Les répondants des établissements travaillent à la mise en œuvre de la Politique-cadre en moyenne depuis 3,7 ans (incluant l'année en cours), alors que ceux qui viennent des commissions scolaires y travaillent en moyenne depuis 4,2 ans.

2.2.2.2. L'analyse des données des questionnaires

Les données des questionnaires ont été traitées à l'aide des logiciels SPSS 19, SAS 9.2 et Excel 2010. L'essentiel des analyses a consisté à compiler des fréquences et à effectuer des calculs de statistiques descriptives. Les résultats des commissions scolaires et des établissements ont été traités séparément. Aucune pondération n'a été effectuée considérant la taille relativement restreinte des taux de réponse en raison des possibilités d'induire des distorsions, d'une part, dans les fréquences et, d'autre part, dans les variances sur lesquelles sont fondés les tests statistiques.

Des analyses de la variance à une dimension à facteur fixe (procédure ANOVA du logiciel SPSS) au seuil de significativité de $\alpha = 0,05$ ont été effectuées pour les questions d'appréciation. Les sous-groupes testés ont été le type de région (peu populeuse, moyennement populeuse, populeuse), le type d'établissement (formation générale des jeunes du secteur public; formation

générale des jeunes du secteur privé; formation générale des adultes et formation professionnelle regroupées) et l'indice de milieu socio-économique de l'école (école non défavorisée, école défavorisée). Seuls les résultats significatifs ont été rapportés. Aucune relation significative n'a été observée pour l'indice de milieu socio-économique.

Étant donné la disparité dans la taille de certains sous-groupes, une analyse de l'homogénéité des variances a été effectuée ($H_0 : s^2_1 = s^2_2 \dots = s^2_n$) à l'aide du test de Levene avec un seuil de significativité élevé à $\alpha = 0,10$ de manière à bien détecter les variances non homogènes, situation qui peut causer des biais importants dans la comparaison de moyennes de groupes de tailles inégales. Les sous-groupes qui présentaient des variances non homogènes ont été traités avec le modèle de Welch, dont l'application ne requiert pas que les variances soient homogènes.

Des comparaisons multiples *post hoc* ont été réalisées avec la méthode de Tukey-Kramer (Montgomery, 2004) pour les variables analysées selon les variances classiques et avec le modèle T2 de Tamhane pour celles traitées avec le modèle de Welch (Tabachnick et Fidell, 2007). Ces deux modèles sont réputés conservateurs, c'est-à-dire qu'ils minimisent les erreurs de type I, qui consistent à reconnaître faussement une relation significative. Une mesure de grandeur de l'effet (h^2 , êta-carré) a été calculée pour rendre compte de la taille de l'effet des relations déclarées significatives. L'êta-carré représente la proportion de variance de la variable dépendante (la variable testée) expliquée par la variable indépendante (la variable groupe). Cet indice varie entre 0 et 1. Les balises suivantes, élaborées par Cohen (1988, dans Tabachnick et Fidell, 2007), ont été adoptées pour guider son interprétation : autour de 0,01 – effet de petite taille; autour de 0,06 – effet de taille moyenne; autour de 0,14 et plus – effet de large taille.

2.2.3. Les groupes de discussion

Des groupes de discussion ont été menés auprès de membres du personnel scolaire et de professionnels des services éducatifs complémentaires, de nutritionnistes et de kinésiologues de centres de santé et de services sociaux, de même que d'élèves du secondaire à la formation générale des jeunes et à la formation générale des adultes. Il est à noter que les centres de formation professionnelle ont répondu négativement à nos demandes d'entrevue, autant pour les groupes d'élèves que pour les membres du personnel, alors que pour les centres de formation générale des adultes, seuls les membres du personnel et les professionnels ont refusé de participer.

Le groupe de discussion favorise une compréhension plus approfondie des réponses fournies dans les questionnaires, il offre une flexibilité dans la méthode d'interrogation et génère une richesse de données qui permet de présenter de nouveaux sujets et d'amener la discussion sur des voies diverses (Geoffrion, 2003). Les interventions contrôlées entre les participants stimulent

l'interaction et créent une dynamique de groupe d'où émergent de nouveaux énoncés (Geoffrion, 2003), un partage d'idées et l'expression de nuances (Baribeau, 2010).

Trois grilles d'entrevue ont été élaborées à partir du cadre d'évaluation fourni par le Ministère. Ces grilles ont été adaptées aux trois groupes de répondants, soit les professionnels et le personnel du milieu scolaire; les nutritionnistes et les kinésiologues de centres de santé et de services sociaux; et les élèves du secondaire (premier et deuxième cycles) et de la formation générale des adultes. Au total, 13 groupes de discussion composés de participants issus de plusieurs régions du Québec ont été formés, tel qu'il est précisé au tableau 2.7.

Le Ministère a fourni une liste d'écoles secondaires et d'individus qui ont contribué à la mise en place de la Politique-cadre, comme des kinésiologues ou des nutritionnistes. À partir de cette liste, une première sélection de participants a été effectuée selon des critères préétablis par le Ministère (ex. : école privée ou publique). Pour des raisons de faisabilité et de rentabilité, le critère de la distance a été ajouté au processus de recrutement. Des regroupements selon les régions ont été effectués pour faciliter les déplacements des participants. Le lieu de travail des participants devait se trouver à moins de 50 kilomètres du lieu de rencontre.

Les 13 groupes de discussion se répartissent de la façon suivante : 2 groupes formés de membres du personnel scolaire, notamment des professionnels engagés dans le déploiement de la politique; 2 groupes de nutritionnistes et de kinésiologues (dont un groupe combine les participants en présentiel et en visioconférence, puisque deux nutritionnistes et une kinésiologue n'ont pu se rendre à la rencontre); et 9 groupes formés d'élèves des premier et deuxième cycles du secondaire et de la formation générale des adultes. Au total, 94 participants issus de 8 régions administratives, de 12 écoles secondaires, de 3 centres de formation générale des adultes et de 6 centres de santé et de services sociaux du Québec ont participé aux groupes de discussion, comme il est indiqué au tableau 2.7.

Tableau 2.7 Répartition des groupes de discussion

Groupes	Régions⁹	Établissements	Participants (n)
2 groupes de professionnels et de membres du personnel du milieu scolaire	Québec et Montréal	Écoles privées (2) et écoles publiques (3)	Membres du personnel (8) et professionnels (3)
2 groupes de nutritionnistes et de kinésiologues de centres de santé et de services sociaux	Québec, Montréal, Laval, Estrie, Laurentides et Montérégie	Centres de santé et de services sociaux	Nutritionnistes (9) et kinésiologues (3)
6 groupes d'élèves de la formation générale au secondaire	Montréal, Mauricie et Lanaudière	Écoles privées (2) et écoles publiques (4)	Élèves du 1 ^{er} cycle (29) et élèves du 2 ^e cycle (18)
3 groupes d'élèves de la formation générale des adultes	Laurentides et Lanaudière	Écoles publiques (3)	Élèves adultes (24)

⁹ Pour des raisons pratiques, la définition des régions peu et moyennement peuplées est légèrement différente dans le cas de l'étude qualitative.

La grille d'entrevue a fait l'objet de discussions entre les professionnels du dossier à la Direction de la recherche et de l'évaluation et les membres de l'équipe de recherche. Par la suite, des tests effectués quelques semaines avant le début de l'opération ont permis de valider le contenu et le processus d'animation du groupe de discussion, pour chacun des trois groupes de participants. De cette manière, des corrections, relativement à la terminologie et au mode de fonctionnement, ont été apportées pour assurer la compréhension des énoncés par les participants, le bon déroulement et une durée raisonnable des entrevues. Au final, la grille d'entrevue compte entre quatre et neuf grandes questions selon le groupe d'acteurs¹⁰.

Les discussions de groupe ont été réalisées entre le 17 octobre 2011 et le 20 janvier 2012. Les grilles d'entrevue comportaient trois sections : 1. Introduction et mise en contexte; 2. Discussion sur les trois aspects évalués de la Politique-cadre; 3. Conclusion et remerciements d'usage. Le style d'animation priorisé était non directif tout en assurant un certain contrôle de la discussion et en privilégiant l'interaction entre les participants.

Les entrevues ont été enregistrées sur bande sonore pour permettre leur transcription intégrale sous forme de comptes rendus *in extenso*. Une grille d'analyse mixte a été conçue dans le logiciel NVivo 8 de manière à ce qu'« une partie des catégories analytiques dérive d'une théorie alors qu'une autre partie émerge du matériel analysé » (Landry, 1997, p. 344). La grille d'analyse a été élaborée à partir du modèle des comportements en matière de santé de Cohen, Scribner et Farley (2000). Une adaptation de ce modèle constitue les fondements mêmes de la Politique-cadre. Selon ce modèle, quatre facteurs peuvent influencer les comportements d'un individu, soit l'accessibilité et la validité des produits de consommation, l'environnement physique, l'environnement social et l'environnement culturel et médiatique. Ces facteurs ont structuré la catégorisation des contenus issus des groupes de discussion tout en laissant place à l'émergence de catégories nouvelles (Landry, 1997).

L'analyse des groupes de discussion a été réalisée en deux étapes. La première étape consistait à faire appel à des catégories prédéterminées (représentées ici par le modèle théorique de Cohen et autres, 2000), et la seconde servait à valider des contenus grâce au classement par consensus entre deux membres de l'équipe de recherche. La validation des contenus et « l'utilisation des règles de codification par des personnes différentes permettent de classer de la même façon les mêmes observations » (Landry, 1997, p. 350). Tout au long de ce rapport, il sera possible de constater les appuis et les références au modèle théorique (Cohen et autres, 2000), puisque la plupart des propos des participants sont liés aux quatre facteurs qui renvoient à leurs préoccupations et à leurs réalités scolaires.

Comme toute méthode de recherche, les groupes de discussion comportent certaines limites, dont celle de la désirabilité sociale. Par exemple, des participants peuvent être réticents à exprimer ce

¹⁰ On peut consulter les questions d'entrevue à l'annexe B.

qu'ils pensent vraiment ou répondre de façon à se valoriser aux yeux des autres participants et de l'animatrice ou de l'animateur plutôt que d'exprimer leur pensée véritable (Geoffrion, 2003). Toutefois, des précautions ont été prises à cet égard. Elles ont consisté, d'une part, à informer les participants qu'il n'y avait pas de bonnes ou de mauvaises réponses, puisque les réponses les plus réalistes étaient celles qui étaient recherchées, et, d'autre part, à diriger les discussions dans un climat convivial et respectueux.

De façon générale, le fait de combiner des analyses quantitatives et qualitatives sur les mêmes thèmes permet d'approfondir les sujets traités et confère à l'étude une certaine fiabilité quant aux résultats obtenus.

3. Les résultats de l'évaluation

Le présent chapitre est structuré selon les trois aspects couverts par le processus d'évaluation, soit la pertinence, l'efficacité et les effets, et ce, selon l'apport des données issues de sources documentaires, des questionnaires en ligne et des groupes de discussion.

3.1. La pertinence de la Politique-cadre

L'évaluation de l'aspect de la pertinence, qui permet de vérifier l'adéquation entre les besoins établis ou la problématique soulevée et la nature ou les particularités du programme de la Politique-cadre, est réalisée en fonction de deux grandes questions :

1. En quoi les caractéristiques de la Politique-cadre se comparent-elles à celles de mesures qui portent sur de saines habitudes alimentaires ou sur un mode de vie physiquement actif d'autres provinces?
2. Dans quelle mesure les membres du réseau scolaire et les partenaires engagés dans la mise en œuvre de la Politique-cadre considèrent-ils que les orientations qu'elle propose sont pertinentes pour favoriser l'acquisition et le maintien des habitudes des élèves en matière de saine alimentation et de mode de vie physiquement actif?

La première question a été abordée au moyen d'une recherche documentaire qui portait sur les politiques, les mesures ou les programmes des différentes provinces du Canada ainsi qu'à l'aide d'études, de rapports de recherche et de documents administratifs du Québec. Des mesures mises en place sur les saines habitudes alimentaires ou sur un mode de vie physiquement actif dans cinq provinces canadiennes autres que le Québec ont été analysées. Il s'agissait de comprendre en quoi les caractéristiques de la Politique-cadre du Québec se comparent ou non à celles des mesures implantées dans les autres provinces. Ces questions sont traitées dans les rubriques de la section 3.1.1.

Pour répondre à la deuxième question, deux outils de collecte de données ont été utilisés, à savoir un questionnaire en ligne et des groupes de discussion. La Direction de la recherche et de l'évaluation du Ministère était intéressée à évaluer dans quelle mesure les membres du réseau scolaire et les partenaires engagés dans la mise en œuvre de la Politique-cadre estimaient que les orientations qu'elle propose sont pertinentes pour favoriser l'acquisition ou le maintien d'une saine alimentation et d'un mode de vie physiquement actif chez les élèves. On trouve les résultats relatifs à ce sujet dans les rubriques de la section 3.1.2.

3.1.1. La comparaison des mesures d'autres provinces qui portent sur les saines habitudes alimentaires ou sur un mode de vie physiquement actif

3.1.1.1. La mise en contexte des politiques et des mesures au Canada

Selon l'Organisation mondiale de la santé (2003 et 2004), il est plus que temps d'agir auprès de la population mondiale pour contrer l'augmentation de la prévalence de l'obésité et de l'embonpoint. Cette situation, plus marquée chez les jeunes, peut affecter leur santé physique, émotionnelle et psychosociale (Dietz, 1998). Pour contrer ce fléau, l'Organisation (1997) et d'autres organismes de santé (Centers for Disease Control and Prevention, 1997) ont ciblé les habitudes de vie en matière d'alimentation et d'activité physique pour agir de façon optimale sur la santé et le bien-être des jeunes, et ce, par des actions et des stratégies concrètes et concertées. Ces organismes estiment que le milieu scolaire est tout désigné pour entreprendre des actions de prévention et de promotion d'un mode de vie sain et actif (Baril, 2008; Lu et McLean, 2011).

Comme plusieurs autres pays, le Canada a pris en considération ces recommandations et a élaboré des initiatives, des programmes et des politiques pour promouvoir concrètement les saines habitudes alimentaires et un mode de vie physiquement actif, principalement chez les élèves du primaire et du secondaire. On trouve dans cette section un portrait succinct des principales mesures mises en place depuis les dernières années dans certaines provinces du Canada, mesures qui, à leur façon, rejoignent les objectifs de la Politique-cadre pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif Pour un virage santé à l'école.

3.1.1.1.1. Les provinces maritimes

Dans les provinces maritimes, les politiques et les programmes qui concernent l'adoption ou le maintien de saines habitudes alimentaires et d'un mode de vie physiquement actif ont connu un essor important depuis les années 2000. Tout d'abord, le Nouveau-Brunswick (2005), la Nouvelle-Écosse (2006) et l'Île-du-Prince-Édouard (2007) ont instauré leurs propres politiques alimentaires. Ces politiques ont comme principal objectif de sensibiliser les élèves à une saine alimentation et de baliser l'offre d'aliments dans les établissements scolaires publics et leur vente dans les écoles. Elles recommandent aux membres du personnel, à la famille et à la communauté de porter une attention particulière aux portions servies aux jeunes, de donner le bon exemple et de promouvoir une saine alimentation. L'Île-du-Prince-Édouard se démarque par l'enseignement de notions en lien avec l'alimentation intégré dans son programme scolaire. Cette province a mis en place un programme qui touche les jeunes de 19 ans et moins et qui regroupe de nombreux partenaires gouvernementaux, non gouvernementaux et individuels. Cette alliance constitue une organisation multisectorielle engagée dans la promotion des environnements qui appuient l'adoption de comportements adéquats chez les jeunes pour qu'ils profitent d'une saine alimentation, l'apprécient et en comprennent l'importance.

Du côté de l'activité physique, le Nouveau-Brunswick (2011) applique un programme de subventions pour le mieux-être dans les écoles. Ce programme, implanté par le ministère de l'Éducation et le ministère de la Santé, vise à aider le milieu scolaire à améliorer, à long terme, la santé, le mieux-être et le potentiel d'apprentissage des jeunes par la promotion d'un mode de vie sain. La Nouvelle-Écosse (2002) gère également un programme qui a pour but d'augmenter le nombre de jeunes en mesure d'accumuler quotidiennement 60 minutes d'activité physique d'intensité modérée à élevée. Il s'agit d'une stratégie qui mobilise plusieurs acteurs dans une variété de secteurs, autant locaux, régionaux que provinciaux, tout en ciblant les jeunes et les familles qui sont inactifs ou à risque de le devenir.

3.1.1.1.2. L'Ontario

L'Ontario a mis en place quatre politiques ou programmes qui portent sur la saine alimentation. La première politique, nommée Boissons et aliments sains dans les distributeurs automatiques des écoles élémentaires (2004), fait la promotion d'une communauté scolaire en santé par des choix de boissons et d'aliments sains chez les jeunes, une bonne croissance et l'acquisition de bonnes habitudes alimentaires pour la vie. La deuxième, intitulée Politique sur les aliments et les boissons dans les écoles de l'Ontario (2010), aide les écoles à offrir des choix alimentaires de bonne valeur nutritive. Quant au Programme de bonne nutrition des élèves, lignes directrices sur la nutrition (2005), il offre du soutien aux écoles dans la planification des menus et les incite à adopter certains principes directeurs, comme promouvoir une alimentation saine et les produits de l'Ontario, respecter la diversité et les besoins individuels, être sensibles à l'environnement et manipuler les aliments de façon sécuritaire. Enfin, le Programme pilote de consommation de fruits et de légumes dans le nord de l'Ontario (2007) suit les mêmes lignes directrices et met l'accent sur les bienfaits de la consommation des fruits et des légumes tout en favorisant les produits de cette province. La distribution gratuite de ces aliments s'effectue trois fois par semaine dans les établissements scolaires de la maternelle à la 8^e année. Ce programme est commandité par le ministère de la Promotion de la santé, qui soutient financièrement l'Association des fruiticulteurs et des maraîchers de l'Ontario ainsi que la circonscription sanitaire de Porcupine.

En ce qui a trait à l'activité physique, l'Ontario a établi une politique appelée Activité physique quotidienne dans les écoles élémentaires, de la 1^{re} à la 8^e année (2005), qui exige un minimum quotidien de 20 minutes d'activités physiques d'intensité modérée à élevée. Cette politique a pour objectif de générer des effets sur la condition physique, la santé, le bien-être et l'apprentissage des élèves. Elle est mise en œuvre sous la responsabilité partagée des directions scolaires, des titulaires de classe, des conseils scolaires, des parents, des partenaires communautaires et des élèves.

3.1.1.1.3. La Colombie-Britannique

La Colombie-Britannique mise sur un ensemble de politiques et de programmes qui font la promotion des saines habitudes alimentaires et d'un mode de vie actif. La politique Lignes directrices sur la vente d'aliments et de boissons dans les écoles de la Colombie-Britannique (2005)¹¹ a pour but d'améliorer les choix offerts dans les machines distributrices, les magasins et les cafétérias des milieux scolaires, des écoles primaires et secondaires. Une autre initiative, The BC School Fruit and Vegetable Nutritional Program (2005), sensibilise les élèves aux bienfaits des fruits et des légumes sur la santé et à l'importance de consommer des produits locaux. Le programme consiste à offrir un service de distribution de fruits et de légumes une fois toutes les deux semaines dans l'ensemble des établissements scolaires primaires et secondaires. Il est administré par la BC Agriculture in the Classroom Foundation, organisme financé par les ministères de l'Éducation, de la Santé et de l'Agriculture.

Depuis 2008, la Colombie-Britannique applique une politique qui concerne la pratique quotidienne d'activités physiques (Activité physique quotidienne : maternelle à 12^e année). Toutes les écoles de la maternelle à la 7^e année doivent permettre aux élèves de participer à des activités physiques, d'une durée minimale de 30 minutes quotidiennement, qui améliorent l'endurance, la force et la souplesse. Les élèves de la 8^e et de la 9^e année, quant à eux, doivent accumuler 30 minutes d'activités physiques quotidiennes ou 150 minutes d'activités physiques hebdomadaires, alors que les élèves de la 10^e à la 12^e année doivent être en mesure de faire 150 minutes par semaine d'activités physiques d'intensité modérée à élevée, d'acquérir les connaissances et de développer les attitudes nécessaires pour être un individu responsable de son bien-être physique et émotionnel. L'élaboration et la mise en place de cette politique s'établissent sous la responsabilité des administrations ou des conseils des écoles, et la communication et le suivi s'effectuent entre les établissements scolaires et le milieu familial par un compte rendu sous forme de bulletin aux parents. Avec le Network of Performance Based Schools (2006), la Colombie-Britannique prend en considération les aspects importants à véhiculer par la communauté scolaire et elle fournit les outils nécessaires à la promotion de la santé et du bien-être par l'intermédiaire du concept Comprehensive School Health. Les écoles partagent ces responsabilités avec la famille, la communauté et le secteur de la santé pour favoriser une croissance saine et un développement optimal chez les élèves, alors que l'Action Schools! BC (2005) aide l'ensemble des écoles à créer des plans d'action individualisés pour promouvoir et fournir aux jeunes les ressources pour une vie saine principalement axée sur des habitudes alimentaires appropriées et un mode de vie physiquement actif. Ce programme est maximisé par la création de partenariats avec les enseignants, les administrateurs scolaires, les parents et les membres de la communauté.

¹¹ La politique a été révisée en 2007 et en 2010 pour s'harmoniser avec les nouvelles recommandations de consommation du Guide alimentaire canadien.

3.1.1.2. La mise en contexte de la documentation au Québec

Les jeunes Québécois peuvent compter sur l'appui de différents ministères pour améliorer leur condition physique, leur santé et leur bien-être. À ce propos, le document *Pour une vision commune des environnements favorables à la saine alimentation, à un mode de vie physiquement actif et à la prévention des problèmes reliés au poids* (MSSS, 2012) expose les différents aspects sur lesquels les ministères et les organismes peuvent agir pour améliorer la santé et le bien-être des jeunes, et des moins jeunes.

Il existe plusieurs études et rapports réalisés au Québec sur les thèmes relatifs à l'alimentation et à l'activité physique qui visent principalement les jeunes d'âge scolaire et qui touchent de près ou de loin les établissements d'enseignement. Depuis 1988, *L'alimentation au Québec : voies d'action pour le milieu scolaire* (Gouvernement du Québec, 1988) sert à conscientiser le milieu scolaire en matière de nutrition. Ce document d'orientation a permis la création et l'expansion de plusieurs initiatives axées sur l'amélioration de la santé des jeunes et la mise en place d'environnements susceptibles de promouvoir une saine alimentation. En outre, en lien avec le plan d'action gouvernemental *Investir pour l'avenir*, le ministère de la Santé et des Services sociaux a publié *Vision de la saine alimentation*, qui sert d'outil complémentaire pour guider les acteurs qui peuvent influencer l'environnement alimentaire. On y mentionne que tous les milieux sont appelés à présenter l'offre alimentaire la plus saine, nutritive et savoureuse possible et qu'il faut privilégier des aliments à valeur nutritive élevée et limiter les aliments à valeur nutritive moindre. Ainsi, les établissements de santé, les écoles et les services de garde devraient offrir des aliments sains, nutritifs et savoureux étant donné leur mission liée à la santé et au bien-être ou à l'éducation. Huit principes guident l'offre alimentaire collective au Québec pour une saine alimentation, dont son accessibilité à tous et sa contribution aux différentes dimensions de la santé et du bien-être – s'alimenter constitue un acte vital, un acte de plaisir et un acte social. En ce qui concerne l'activité physique, Kino-Québec et l'Institut national de santé publique du Québec ont présenté plusieurs recommandations, avis scientifiques et publications qui ont pour thème l'activité physique, plus particulièrement chez les jeunes (ex. : *L'activité physique, le sport et les jeunes – Savoir et agir*; *L'activité physique, déterminant de la santé des jeunes*; et *Le transport actif et le système scolaire à Montréal et à Trois-Rivières : une synthèse de l'analyse du système d'acteurs concernés par le transport actif des élèves des écoles primaires au Québec*). Voici donc quelques études et rapports de recherche issus de la documentation qui touche la saine alimentation et l'activité physique.

3.1.1.2.1. Les études et les rapports de recherche sur l'implantation de politiques alimentaires en milieu scolaire

Un des problèmes soulevés par la recherche concerne les environnements qui vont à l'encontre de ce que le milieu scolaire véhicule en matière de saines habitudes alimentaires. Comme le

mentionnent Cohen et autres (2000), une accessibilité facile est associée à une consommation accrue de produits sains. De là la pertinence de l'étude de Robitaille, Bergeron et Lasnier (2009), qui porte sur l'accessibilité aux restaurants-minute et aux dépanneurs près des établissements scolaires. L'étude a analysé des zones de marche comprises entre 10 et 15 minutes définies autour des écoles publiques du Québec pour déterminer les restaurants-minute et les dépanneurs inclus dans ces zones. Les résultats montrent que pour 37 % des écoles publiques du Québec, au moins un restaurant-minute est présent dans une zone proximale de 15 minutes de marche, alors qu'il s'y trouve un dépanneur pour 62 % d'entre elles. Comparativement aux écoles primaires, les écoles secondaires sont, en général, plus susceptibles d'avoir au moins un restaurant-minute dans une zone de 10 minutes de marche, et cela est encore plus marqué pour les écoles de milieux défavorisés. Les probabilités de trouver un dépanneur dans une zone de marche de 15 minutes sont significativement plus importantes dans les établissements scolaires du secondaire en milieu rural. En résumé, ces données illustrent un type d'obstacles de l'environnement physique qui peuvent nuire à la mise en place d'une politique alimentaire à l'intérieur des écoles.

Certains auteurs se sont penchés sur l'évaluation et l'analyse de politiques alimentaires implantées en milieu scolaire, avant même la publication de la Ppolitique-cadre Pour un virage santé à l'école. Jenouvrier, Baril et Mongeau (2007), qui ont évalué la politique en vigueur dans la région de la Montérégie, ont interrogé 17 élèves d'écoles secondaires de commissions scolaires de cette région. L'étude révèle un accroissement du nombre d'élèves qui prennent leurs repas à l'école, donc du rôle, de plus en plus important, de l'environnement scolaire dans les habitudes alimentaires et les comportements liés à la santé et au bien-être chez les jeunes. L'analyse des renseignements obtenus par Jenouvrier et autres (2007) permet de dégager les principaux obstacles ainsi que les facteurs favorables à l'implantation de politiques alimentaires, lesquels font ici écho au modèle de Cohen et autres (2000). Parmi les facteurs socioéconomiques, la présence d'une concurrence alimentaire (restauration rapide, publicité, etc.) à proximité des établissements scolaires représente le principal obstacle soulevé. Du côté des facteurs politiques, plusieurs témoignages montrent qu'une législation en matière d'alimentation en milieu scolaire, un engagement des décideurs et une mobilisation concertée de la communauté scolaire en vue d'accompagner les acteurs dans leurs efforts pour améliorer les environnements et les pratiques feraient évoluer les comportements alimentaires à l'école. Finalement, les coûts de fonctionnement des services alimentaires, les ressources (matérielles, humaines et financières), le temps disponible, la formation et l'expertise des ressources humaines constituent des facteurs organisationnels à prendre en considération.

Une autre étude, qui porte sur l'environnement alimentaire dans les écoles secondaires de la région Montréal-Centre (Côté, Déry et Vanier, 2002), révèle qu'une offre de menus et d'aliments de qualité à la cafétéria et dans les machines distributrices, une éducation nutritionnelle et le

soutien d'une politique alimentaire constituent des éléments essentiels pour aider à l'acquisition et au maintien de bonnes habitudes alimentaires en milieu scolaire.

Le rapport d'évaluation *L'alimentation au Québec : voies d'action pour le milieu scolaire* (Therrien, 1989) mentionne les facteurs qui ont influencé l'implantation de voies d'action en matière d'alimentation dans les établissements scolaires. Les commissions scolaires rapportent quelques éléments favorables, soit une volonté politique et une concertation entre les partenaires, un nombre suffisant de personnes responsables, un suivi par une ou un diététiste, un appui des enseignants et un contrôle de gestion des services alimentaires adéquat. Parmi les facteurs qui favorisent l'implantation des politiques alimentaires, les écoles retiennent l'engagement de la commission scolaire, la reconnaissance de l'importance d'une saine alimentation par le milieu, l'action préventive et une attitude réaliste par rapport à la possibilité de changements rapides, de même que l'encadrement offert par une politique officielle, tel qu'il est soulevé par Cohen et autres (2000). En résumé, trois facteurs principaux influenceraient l'implantation de politiques alimentaires en milieu scolaire québécois (Therrien, 1989) : les facteurs socioéconomiques et culturels dont font partie les messages publicitaires d'aliments à faible valeur nutritive qui nuisent souvent aux messages que véhiculent les politiques alimentaires (également retenus par Cohen et autres, 2000); les facteurs politiques, comme le leadership des décideurs, qui concernent les thèmes de la saine alimentation à l'école; et les facteurs organisationnels, notamment la communication entre les différents partenaires qui assure la détermination des rôles de chacun pour une mise en œuvre adéquate.

Une autre étude synthèse a recueilli les analyses de politiques, de programmes et d'autres initiatives en lien avec l'alimentation dans les établissements scolaires du Québec (Baril, 2008). Les interventions dans ce domaine doivent prendre en considération quatre dimensions de l'environnement alimentaire, soit : l'offre alimentaire, les structures physiques, les messages publicitaires et promotionnels liés à l'alimentation et diffusés à l'école et les politiques alimentaires scolaires (adaptés selon l'étude de Cohen, Scribner et Farley, 2000). Cette recherche synthétise différents rapports scientifiques et soutient que les politiques à l'attention du milieu sont une stratégie prometteuse pour rendre l'environnement scolaire favorable à la santé, dont, à titre d'exemple, la politique-cadre Pour un virage santé à l'école (MELS, 2007).

Selon l'Institut national de santé publique du Québec, pour favoriser la santé et le bien-être des jeunes, il faut augmenter les interventions dans les écoles et les déployer de façon multidimensionnelle par des mesures éducatives et environnementales avec l'appui et l'engagement des acteurs (Baril, 2008). L'étude *Les politiques alimentaires en milieu scolaire : une synthèse de connaissances sur le processus d'implantation* de Baril (2008) souligne le caractère crucial de l'action concertée de la communauté dans l'optique de modifier l'environnement alimentaire de l'école pour favoriser la santé, le bien-être et la réussite des élèves. Cette étude suggère des facteurs considérés comme favorables et défavorables à

l'implantation de programmes ou de politiques sur le sujet. Au rang des facteurs favorables, on trouve une approche globale et intégrée, la mobilisation et la concertation de différents acteurs, la formation de la direction et du personnel ainsi que les liens avec la famille et la communauté. À l'inverse, les principaux obstacles sont les tendances relatives aux préférences alimentaires à faible valeur nutritive des jeunes, les pratiques de l'industrie agroalimentaire (trop grande offre de produits de faible valeur nutritive), les priorités en éducation qui sont éloignées de l'alimentation, les contraintes financières, l'ampleur de la tâche du personnel (manque de temps), le manque de formation de la direction et du personnel, la faible mobilisation des différents acteurs, la résistance des parents à participer et le peu de prise sur la réalité en dehors de l'école.

La synthèse de Baril (2008) fait ressortir l'importance de privilégier une approche globale et intégrée de promotion de la santé et du bien-être à l'école. En effet, les études recensées relèvent une tendance à privilégier les interventions multidimensionnelles qui conjuguent les changements environnementaux et les mesures éducatives pour aider à l'adoption de choix santé par les jeunes. Ainsi, ces éléments constituent des balises supplémentaires à considérer dans la mise en œuvre de politiques alimentaires scolaires. L'expérience internationale montre l'importance pour chaque communauté de s'engager dans une démarche systémique pour augmenter les chances de succès de l'implantation de politiques alimentaires en milieu scolaire. Pour y parvenir, cinq éléments essentiels seraient nécessaires : la mobilisation d'une équipe motivée et responsable de la démarche; l'analyse de la situation et de l'environnement de l'école; la conception et la planification d'un plan d'action qui mobilise la communauté scolaire autour d'un projet commun; l'implantation du plan d'action, des mesures et des activités; et l'évaluation des actions qui découlent de la politique.

Lamontagne et Chaumette (2010) ont cherché à connaître l'opinion des parents et des élèves adultes sur les modifications de l'offre alimentaire dans les différentes installations sportives et de loisirs des milieux scolaire et municipal à la suite de la publication et des recommandations de la Politique-cadre pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif Pour un virage santé à l'école (MELS, 2007) et du Plan d'action gouvernemental de promotion des saines habitudes de vie et de prévention des problèmes reliés au poids 2006-2012 Investir pour l'avenir (MSSS, 2006). Les résultats issus de questionnaires et d'entrevues font ressortir que la majorité des parents (83 %) sont favorables aux mesures de la Politique-cadre. En outre, 46 % sont d'accord avec l'imposition d'un règlement de zonage pour limiter l'implantation de chaînes de restauration rapide près des écoles. Au chapitre des installations municipales, les avis sont plus partagés : 58 % des parents et 32 % des adultes utilisateurs sont d'accord avec le retrait de la malbouffe de ces installations. Cependant, 24 % des parents et 64 % des adultes utilisateurs souhaitent que la malbouffe soit maintenue tout en augmentant l'offre d'aliments sains. L'étude indique que les perceptions populaires et l'éducation des jeunes à l'adoption d'une saine alimentation commencent à la maison et que l'environnement scolaire doit être exempt de

malbouffe, mais que le choix alimentaire des individus en général demeure dans la sphère du privé et de l'individuel. Lamontagne et Chaumette (2010) soulignent qu'il faut prioriser une offre alimentaire saine en milieu scolaire et influencer l'évolution des croyances et des perceptions dans l'ensemble de la population pour entraîner la norme sociale vers une saine alimentation.

3.1.1.2.2. Les études et les rapports de recherche sur l'implantation de programmes et la mise en œuvre d'initiatives en activité physique

Du côté de la pratique d'activités physiques, le nombre d'études et de rapports est plus restreint. L'une de ces études menée par l'Institut national de santé publique du Québec porte sur le transport actif des élèves des écoles primaires au Québec (Duranceau, 2010). Cette recherche s'est penchée sur les attitudes, les stratégies et les politiques des acteurs concernés par les déplacements de la maison à l'école (enfants, parents, acteurs des milieux scolaire, municipal et gouvernemental) pour comprendre leur perception du transport actif et déterminer les meilleurs moyens de le promouvoir. Divers constats émergent de l'étude, mais le milieu scolaire est particulièrement ciblé pour redoubler d'efforts dans la promotion du transport actif chez les jeunes.

D'après l'Association canadienne des parcs et loisirs, 80 % des élèves canadiens de 7 ou 8 ans marchaient pour se rendre à l'école en 1971, alors qu'aujourd'hui, seulement 40 % des élèves de 9 ans utilisent la marche comme mode de déplacement entre la maison et l'école. Cette faible fréquence de déplacements actifs est due, selon Ewing et autres (2003), à l'étalement urbain des milieux nord-américains, qui entraîne un plus faible taux d'activité physique et une plus forte tendance à l'obésité.

Au Québec, deux principaux constats ressortent, soit la grande présence du système de transport scolaire québécois, considéré comme le plus sécuritaire, et l'augmentation des distances entre le domicile et l'école. Selon l'étude de Duranceau (2010), les enfants dont un des parents utilise un mode de transport actif sont plus susceptibles d'utiliser le transport actif comme déplacement vers l'école. Ainsi, on confirme l'importance de l'influence et du rôle parental dans la mobilité des enfants. Par ailleurs, il ne faut pas négliger le rôle du milieu municipal dans la responsabilité d'un aménagement adéquat et sécuritaire des voies publiques ainsi que celui du milieu scolaire comme lieu d'accueil des élèves qui adhèrent au transport actif. Évidemment, on dénote une corrélation entre la distance entre le domicile et l'établissement scolaire et la fréquence du transport actif vers l'école (à plus d'un kilomètre, la marche n'est plus le principal mode de déplacement utilisé).

Pour promouvoir le transport actif, quelques expériences ont été tentées au Québec. Par exemple, le pédibus offre la possibilité aux enfants d'être accompagnés sur le chemin de l'école par un groupe de marcheurs volontaires et de bénévoles accompagnateurs qui viennent les chercher à un

arrêt déterminé. Cette approche permet de stimuler le plaisir de marcher en groupe et fait en sorte de rendre les enfants plus visibles pour les autres usagers de la route. Dans une deuxième expérience, celle du kilomètre santé, les enfants qui prennent l'autobus scolaire sont déposés à un kilomètre de l'école pour terminer le trajet en marchant. En outre, le programme Mon école à pied, à vélo! lancé en 2005 par Vélo Québec a comme premier objectif de renverser la tendance de l'inactivité physique chez les jeunes par la promotion des déplacements actifs auprès d'eux et de leurs parents et par l'offre de moyens concrets pour y arriver. Il s'agit du programme de transport actif le plus important au Canada. Il est à noter, enfin, que l'étude de l'Institut national de santé publique du Québec (2010) indique qu'il est possible d'augmenter le nombre d'enfants qui marchent pour aller à l'école par le réaménagement de l'espace urbain pour le rendre plus favorable aux piétons.

Dans un article qui concerne l'environnement bâti et la pratique d'activités physiques chez les jeunes, l'Institut (2011) considère l'école comme un lieu favorable pour permettre aux jeunes d'être physiquement actifs. Il y recommande de fournir plusieurs installations (ex. : gymnase, cour d'école et piscine) qui offrent une variété d'activités qui peuvent plaire à l'ensemble des élèves. De plus, la cour d'école doit être attrayante et sécuritaire pour optimiser les chances d'être actif (marquages au sol, équipement diversifié et zones de verdure), et les installations doivent être accessibles en dehors des heures de classe. Un programme gouvernemental, mené par Kino-Québec et appelé Ma cour : un monde de plaisir!, propose des formations et une mobilisation d'acteurs pour soutenir les écoles primaires, notamment dans l'aménagement de leur cour d'école. Également, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a mis en place, en 2005, la mesure d'allocation pour l'embellissement des cours d'école, dont l'objectif premier est de financer des projets d'embellissement réalisés par les commissions scolaires avec la participation de la communauté.

Dans *Proposition du directeur de santé publique au milieu scolaire pour contrer le désengagement des jeunes face à la pratique d'activités physiques* (Kino-Québec, 2000), on affirme que l'école est un lieu propice à l'acquisition d'habiletés motrices de base et de saines habitudes de vie. Certaines références du document relèvent que l'organisation d'une cour d'école active semble atténuer les comportements violents et faciliter les interventions du personnel d'encadrement (MEQ, 1993). En outre, la participation à une période quotidienne d'éducation physique, même au détriment de certaines matières de base (français, mathématique, etc.), n'empêche pas les élèves d'obtenir de bons résultats scolaires et leur permet d'améliorer leur capacité d'attention (Dwyer et autres, 1983; Shephard, 1997). En effet, des chercheurs ont observé des liens positifs entre l'alimentation, l'activité physique et la performance scolaire des adolescents (Sigfusdottir, Kristjansson et Allegrante, 2007). Il semblerait que l'influence de la pratique d'activités physiques sur la réussite éducative pourrait s'expliquer, en partie, par l'amélioration de l'estime de soi et de la santé physique du jeune (Tremblay, Inmans et

Willms, 2000) et par son lien d'attachement pour l'école (Trudeau et Shephard, 2008). À ce chapitre, le directeur de santé publique y va de cinq recommandations : offrir des occasions d'activités physiques qui rejoignent tous les jeunes sans exception; organiser des activités parascolaires; favoriser une utilisation optimale des équipements; contribuer au développement du transport actif et sécuritaire; et promouvoir la pratique de l'activité physique (Kino-Québec, 2000).

Certaines études traitent simultanément de la saine alimentation et de la pratique d'activités physiques, comme celle de Morin et autres (2009), qui a dressé le portrait de ces deux habitudes de vie chez les jeunes Sherbrookoises de 4 à 17 ans. Au printemps 2008, 8612 (79 %) parents d'élèves du primaire et 5250 (83 %) élèves du secondaire ont répondu à un questionnaire qui portait sur la saine alimentation et un mode de vie physiquement actif. Des entrevues ont aussi été réalisées auprès de membres de directions, d'équipes-écoles du primaire et du secondaire et de responsables d'organismes municipaux, communautaires ou privés pour décrire les environnements alimentaires et la pratique d'activités physiques. Les résultats montrent que la qualité de l'alimentation et la quantité d'activités physiques et sportives pratiquées tendent à diminuer à mesure que le jeune prend de l'âge. Quant à l'environnement scolaire, le bilan alimentaire est plus positif, puisque la plupart des écoles ont entamé le virage santé préconisé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport en 2007. Du côté de la pratique d'activités physiques, la majorité des écoles possèdent les installations nécessaires (gymnase et parc-école), les écoles primaires respectent les normes de temps minimum d'éducation physique, alors qu'au secondaire, cette donnée est variable, puisqu'il n'existe aucune norme établie en cette matière. Une deuxième étude menée par Morin et ses collaborateurs en 2012 dresse divers constats en ce qui a trait à l'offre alimentaire et d'activités physiques dans les écoles. Dans le cadre de cette étude, une enquête a été réalisée auprès d'intervenants de 207 écoles primaires et secondaires (publiques et privées) situées dans 11 régions administratives du Québec. Les constats sur l'offre alimentaire révèlent que la majorité des écoles offraient des aliments variés de bonne valeur nutritive. De ce fait, la plupart des établissements scolaires avaient éliminé les aliments frits, les boissons gazeuses ainsi que les produits emballés où le sucre, ou un équivalent, étaient inscrits comme premier ingrédient. Par contre, la portion de légumes offerte était insuffisante, et peu d'écoles offraient des produits à grains entiers à leurs élèves. En outre, plusieurs établissements continuaient d'offrir des desserts riches en gras et en sucre. En ce qui a trait à l'offre d'activités physiques, malgré le nombre élevé d'activités récréatives destinées aux jeunes, la diversité était limitée. Il y avait beaucoup plus d'activités interscolaires proposées que d'activités parascolaires, ce qui laisse présager que le milieu scolaire privilégie le volet compétitif des sports. À ce sujet, Morin, Demers et Grand'Maison (2012) suggèrent aux établissements scolaires de bonifier l'offre d'activités physiques plus centrées sur les champs d'intérêt des filles et de faire appel aux municipalités pour diversifier et augmenter les possibilités d'activité physique.

Quant à l'environnement communautaire, comme le mentionne Kino-Québec (2000), le partage des installations scolaires et municipales pour offrir des activités aux jeunes facilite la pratique d'activités physiques et sportives. Par ailleurs, la qualité de l'offre alimentaire des organismes sportifs reste à améliorer étant donné l'omniprésence de la malbouffe dans les cantines et les machines distributrices. Sur le plan des recommandations, le rapport du directeur de santé publique (Kino-Québec, 2000) propose l'élaboration d'une politique alimentaire destinée aux organismes sportifs pour les guider dans le choix d'aliments plus sains. Cette recommandation est également adressée aux dépanneurs, aux restaurants-minute et aux médias qui diffusent des messages peu favorables à l'adoption de saines habitudes de vie pour les jeunes. Du côté de la pratique d'activités physiques, on recommande d'impliquer les jeunes dans le choix des activités physiques pour qu'elles répondent à leurs besoins et correspondent à leurs champs d'intérêt. Tel qu'il est souligné par le directeur de santé publique (Kino-Québec, 2000), on suggère, pour augmenter l'intérêt des élèves et le nombre de jeunes actifs, de rendre accessibles les installations sportives des établissements scolaires hors des heures de classe et de former différents intervenants communautaires.

3.1.1.2.3. Les études et les rapports de recherche qui portent sur les approches globales en santé

Plusieurs études et rapports font référence aux conditions favorables que peut entraîner la mise en place d'initiatives issues d'une approche globale en santé. Beaudoin (2011) a réalisé une analyse exhaustive de 34 documents scientifiques canadiens qui portent sur la promotion de la santé en milieu scolaire. Cette auteure révèle que les 10 provinces canadiennes ont adopté leurs propres approches de promotion de la santé à l'école; toutes préconisent et font référence aux quatre composantes de l'Approche globale de la santé en milieu scolaire : l'enseignement et l'apprentissage; les services de santé; l'appui communautaire; et l'environnement physique sécuritaire. Il semble que le modèle de l'École active offre plus d'occasions aux élèves d'être actifs lorsque le curriculum et la communauté scolaires conjuguent leurs efforts dans ce sens et que cette pratique influence positivement les comportements de santé et de bien-être. La plupart des études analysées par Beaudoin (2011) soutiennent que les principaux problèmes de santé sont liés à l'alimentation et à l'activité physique. Plusieurs de ces recherches soulèvent l'importance du rôle des enseignants engagés dans un processus qui vise à favoriser l'adoption ou le maintien de saines habitudes de vie chez les élèves. En outre, Beaudoin rappelle l'intérêt grandissant de la littérature canadienne pour l'Approche globale de la santé en milieu scolaire depuis les deux dernières décennies. Comme le mentionne Gordon (2002), les initiatives de promotion de la santé et du bien-être à l'école doivent faire référence non seulement à l'adoption d'une approche globale, mais aussi à une collaboration avec tous les participants, autant à l'école qu'en dehors (famille et communauté). Ces différentes actions doivent prendre en considération les besoins réels des jeunes selon chaque école et chaque communauté.

La recension des écrits publiés entre 2000 et 2009 sur les résultats d'évaluation des approches globales en promotion de la santé en contexte scolaire réalisée par Simard et Deschesnes (2011) permet de dresser un portrait de la faisabilité de ces approches et des effets qu'elles peuvent engendrer. Trois principales approches ont été étudiées, soit le Health Promoting School (qui a inspiré l'approche École en santé au Québec), le Healthy Schools et le Coordinated School Health Program. Chacune de ces approches est regroupée selon trois axes généraux proposés par Simard et Deschesnes (2011) : le curriculum formel et informel de santé; l'environnement scolaire; et les liens entre l'école, la famille et la communauté. Ces approches visent l'amélioration de la santé et du bien-être des jeunes et leur réussite scolaire en prenant ancrage dans un environnement axé sur la santé et le bien-être et sur des modèles socioéconomiques qui tiennent compte de l'interaction entre les contextes, les acteurs et les différentes interventions liées à la santé.

Selon *Analyse des interventions de promotion de la santé et de prévention en contexte scolaire québécois* de Roberge et Choinière (2009), les interventions doivent être axées tant sur l'environnement scolaire dans son ensemble que sur des activités éducatives en classe. Les auteurs notent que les interventions sur les habitudes de vie se déclinent souvent en une variété d'activités dont la portée est restreinte plutôt que d'être intégrées dans des programmes plus globaux. Cela fait en sorte que les conditions d'efficacité ne sont pas exploitées à leur plein potentiel. En effet, les interventions ponctuelles et thématiques présentent des limites : elles misent uniquement sur la transmission de connaissances et négligent le volet comportemental; elles s'adressent aux individus sans tenir compte de leur environnement; et elles s'appuient beaucoup sur des stratégies individuelles et peu sur des stratégies globales.

Dans la recension des écrits de Simard et Deschesnes (2011), il est question de l'importance d'une mise en œuvre réussie d'une approche globale pour obtenir des effets positifs en matière de santé et de bien-être. L'un des principaux éléments indispensables pour faciliter l'implantation et garantir la pérennité d'une approche globale est l'importance de son articulation avec les objectifs éducationnels du milieu scolaire. D'autres conditions jouent un rôle favorable dans la réussite de la mise en œuvre d'une approche globale. Plusieurs évaluations (Baril, 2008; Deschesnes et autres, 2008; Simard et Deschesnes, 2011) font ressortir l'importance du soutien et de l'influence de la direction scolaire, du personnel enseignant, des élèves et des parents, de la collaboration intersectorielle entre la santé et l'éducation, de la concertation dans l'école, du développement professionnel des enseignants et de la planification.

Plusieurs études avancent que l'implantation d'une approche globale de promotion de la santé entraîne des effets positifs sur le bien-être et la réussite éducative sans toutefois affirmer que ces résultats sont attribuables en partie ou en totalité à cette implantation. Le rapport de Simard et Deschesnes (2011) soulève la question de la généralisation des résultats difficile à exercer, puisque chaque approche est souvent liée au contexte dans lequel elle est implantée.

Pour assurer la validité d'une approche globale, il semble que la configuration des conditions structurales, organisationnelles et professionnelles est cruciale. Il faut maximiser le niveau de mise en œuvre des conditions surtout organisationnelles pour unir les efforts des différents acteurs concernés et faciliter l'adoption de ce type d'approche par le milieu scolaire. L'effet est donc maximisé lorsque l'approche globale prend ancrage dans le Programme de formation de l'école québécoise et lorsqu'elle fait appel à l'ensemble des intervenants du milieu scolaire, à la mobilisation des différents acteurs (école, famille et communauté) et lorsque les interventions sont axées sur la santé et le bien-être (Roberge et Choinière, 2009; Simard et Deschesnes, 2011). De cette manière, si les écoles sont en mesure d'intégrer ces conditions dans leur mission éducative et leur fonctionnement, la possibilité d'observer des effets positifs chez les élèves et dans le reste de la communauté éducative sera augmentée. Par contre, la qualité de l'implantation de ces approches globales (intensité, durée et fondements des interventions) de même que les retombées engendrées par de telles approches restent à documenter (Roberge et Choinière, 2009). En guise de pistes de recherche, les contraintes systémiques, culturelles et professionnelles doivent être prises en considération dans les changements éducationnels désirés, puisque les écoles appartiennent à des systèmes fortement enracinés, où les changements sont difficiles à opérer.

Les interventions globales et concertées sont de plus en plus adoptées en milieu scolaire au Québec. En effet, les établissements scolaires reconnaissent la portée de l'approche École en santé pour leur milieu et pour les jeunes (Martin et Arcand, 2005). Une vaste étude *macroscopique* a examiné l'implantation de l'approche École en santé dans le réseau scolaire québécois et a relevé des obstacles notamment liés à la collaboration entre les acteurs et les instances (Deschesnes et autres, 2008).

Simard et Deschesnes (2011) et Roberge et Choinière (2009) ont déjà formulé plusieurs recommandations en vue d'agir simultanément sur différents thèmes ancrés dans les structures et le fonctionnement de l'école, comme le Programme de formation de l'école québécoise, le plan de réussite, les méthodes pédagogiques et les modalités de travail. Une récente étude a examiné les perceptions dans un établissement scolaire sous l'angle de la collaboration de quatre groupes d'acteurs, soit des parents, des élèves, des membres du personnel scolaire et de la communauté engagés dans le déploiement de l'approche École en santé (Rivard, Deslandes et Beaudoin, 2011). Les résultats soulèvent la nécessité de partager une vision commune de la santé et du bien-être entre les acteurs, puisque les fondements liés à cette approche n'ont peut-être pas été suffisamment discutés et partagés.

3.1.1.3. Les sources documentaires administratives

La population québécoise peut compter sur une panoplie d'outils pour aider les enfants, les jeunes, les adultes et les aînés à adopter ou à maintenir de bonnes habitudes de vie. Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a mis à la disposition de la population des dépliants, des fiches, des sites Web et même des concours qui permettent d'obtenir de l'information et d'être mieux outillé pour adopter d'un mode de vie sain et actif. Voici quelques exemples d'outils sur l'alimentation et l'activité physique qu'on trouve sur le site <http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/virageSante/>.

Le Ministère travaille avec le milieu scolaire pour contrer la consommation de malbouffe dans la population québécoise en s'assurant de toucher l'ensemble des jeunes d'âge scolaire. Pour ce faire, et pour soutenir les différents programmes et politiques mis en œuvre dans les écoles, certaines sources documentaires sont accessibles à tous. Le Ministère a élaboré des fiches thématiques sur la saine alimentation pour faciliter l'accès à l'information sur la politique-cadre Pour un virage santé à l'école et offrir un soutien à son application auprès des différents acteurs concernés. Ces fiches thématiques (dont l'une s'intitule *Menu santé en milieu scolaire*) sont conçues pour les fournisseurs de services alimentaires et de services de traiteur et de cafétéria en vue d'améliorer la qualité et la variété des aliments offerts. De cette manière, les établissements scolaires peuvent porter une attention particulière à certains éléments nutritionnels à considérer en plus de bénéficier d'un guide de référence sur les règles d'hygiène, la salubrité et l'environnement à privilégier durant les repas. En outre, pour consolider la cohérence des interventions de la Politique-cadre qui portent sur une saine alimentation et pour appuyer l'adoption d'une démarche de saine alimentation par les jeunes et par leurs parents, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a rendu accessible un dépliant élaboré par le ministère de la Santé et des Services sociaux intitulé *Lunchs de toutes les couleurs*¹². Ce dépliant invite les parents et les jeunes à préparer des lunchs de bonne valeur nutritive en s'appuyant sur les aliments à privilégier, sur les conseils et les astuces de planification et sur des recettes santé faciles à préparer.

En 2010, l'Agence de la santé publique du Canada a soutenu la Société canadienne de physiologie de l'exercice pour revoir les preuves scientifiques qui concernent l'activité physique et mettre à jour les lignes directrices en cette matière. Par conséquent, les niveaux d'activité physique qui étaient recommandés par l'Agence pour obtenir des bienfaits sur le plan de la santé ont été revus. Plusieurs initiatives de différents organismes ont été mises sur pied pour amener la population canadienne à tendre vers ces récentes recommandations et à bouger davantage. En voici trois exemples :

¹² Le dépliant est accessible à l'adresse suivante : <http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2008/08-289-19F.pdf>.

1. Le gouvernement fédéral aide les familles à encourager la pratique de l'activité physique chez les enfants en offrant jusqu'à 500 \$ en crédits d'impôt par enfant inscrit à un programme d'activité physique visé par le règlement.
2. Au Québec, la Journée nationale du sport et de l'activité physique, instaurée par le gouvernement provincial, rappelle à la population qu'il est agréable et facile d'adopter un mode de vie actif et de le maintenir durant toute l'année.
3. Kino-Québec a conçu différents outils et mis sur pied certaines initiatives pour aider les gens à être plus actifs et inciter les Québécois à augmenter leur pratique d'activités physiques hivernales dans leur municipalité.

En complémentarité, Kino-Québec a créé Plaisirs d'hiver, qui, en 2010, a entraîné plus de 750 écoles primaires et services de garde à faire la promotion d'activités physiques hivernales par l'intermédiaire d'un site Web qui regroupait différentes idées d'activités, des services et des outils. Avec le concours École active, doté de bourses qui vont de 500 \$ à 2000 \$, Kino-Québec et ses partenaires invitent les écoles à soumettre un projet destiné à mettre en place des initiatives d'éducation, de communication et de promotion pour l'acquisition de saines habitudes de vie. Kino-Québec a également mis à la disposition de la population, principalement des milieux scolaire et communautaire, un guide de référence qui comporte six orientations pour diversifier la programmation et intéresser les jeunes peu actifs à participer davantage à des activités physiques.

Québec en Forme, dans le mandat qui lui a été confié par le gouvernement du Québec et la Fondation Lucie et André Chagnon, a financé la mise en place de formations et d'actions dans les écoles pour favoriser un mode de vie physiquement actif et une saine alimentation chez les jeunes.

Parmi les outils de référence mis à la disposition du milieu scolaire, on trouve le programme ISO-ACTIF¹³. Créé en 2001 par l'Association régionale du sport étudiant de Québec et Chaudière-Appalaches, ISO-ACTIF s'est depuis associé avec plusieurs partenaires (le Réseau du sport étudiant du Québec, l'Institut national de santé publique du Québec, Kino-Québec, Québec en Forme et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport) pour offrir de façon concertée un programme qui s'inscrit dans l'approche École en santé en conformité avec les visées du Programme de formation de l'école québécoise, qui cible les habitudes de vie liées à l'activité physique, à l'alimentation, au tabagisme et à la consommation d'alcool.

¹³ L'information qui concerne le programme ISO-ACTIF est accessible à l'adresse suivante : <http://rseq.ca/iso-actif/pr%C3%A9sentation/>

Le programme Jeunes actifs au secondaire, conçu dans le cadre de la voie 9 de la stratégie d'action L'école, j'y tiens!, vise à augmenter l'offre d'activités parascolaires sportives et culturelles et le taux de participation à celles-ci, particulièrement chez les élèves à risque de décrocher. Il permet aussi d'offrir une diversité d'activités parascolaires (activités physiques, sportives, culturelles et communautaires) pour les jeunes.

En outre, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a instauré Jeunes en forme et en santé, un programme de subventions pour améliorer la pratique d'activités physiques et l'alimentation chez les jeunes. Ce programme vise les élèves du 3^e cycle du primaire et du 1^{er} cycle du secondaire et offre des subventions aux écoles qui soumettent des projets en lien avec les deux habitudes de vie ciblées.

Un autre programme, Bien dans sa tête, bien dans sa peau, qui vise aussi l'amélioration de la santé et du bien-être des adolescents, est offert en milieu scolaire par l'organisme ÉquiLibre. Créé en 1996, ce programme propose une réflexion sur le culte de l'apparence physique, de la minceur et de la supermusculature (Ledoux et Mongeau, 2002). En outre, il met à la disposition des écoles secondaires une trousse d'intervention et suggère des actions novatrices, des interventions adaptées et la création d'environnements favorables à l'adoption d'attitudes et de comportements sains à l'égard de l'image corporelle, de l'alimentation et de l'activité physique.

L'ensemble des initiatives, des études et des rapports de recherche mentionnés montre l'engagement du Québec, particulièrement envers les jeunes qui fréquentent un établissement scolaire, à constituer une communauté où il est possible et facile de bien manger et de bouger davantage. Avec la collaboration de ses ministères et de leurs réseaux respectifs, ainsi qu'avec l'engagement collectif des partenaires du milieu scolaire, le Québec met à la disposition d'intervenants de divers milieux plusieurs outils qui visent à promouvoir de saines habitudes de vie chez les jeunes et dans la société en général.

3.1.1.4. Synthèse de l'analyse documentaire

Les messages issus de l'analyse documentaire et présentés ci-dessous fournissent des éléments de réponse à la question suivante : en quoi les caractéristiques de la Politique-cadre se comparent-elles à celles de mesures qui portent sur les saines habitudes alimentaires ou sur un mode de vie physiquement actif d'autres provinces?

- Les initiatives scolaires pour favoriser l'acquisition ou le maintien de saines habitudes alimentaires et d'un mode de vie physiquement actif dans les différentes provinces du Canada sont bien présentes, tout comme au Québec, et rejoignent les objectifs de la Politique-cadre.

- Plusieurs provinces possèdent des politiques ou des programmes particuliers, mais généralement distincts, associés à une saine alimentation ou à un mode de vie actif, de sorte que le Québec figure seul avec une Politique-cadre intégrative.
- L'Ontario met de l'avant beaucoup plus d'initiatives liées à l'alimentation qu'à l'activité physique.
- L'Île-du-Prince-Édouard se démarque par l'enseignement de notions qui touchent l'alimentation dans son programme scolaire.
- Le Québec est en tête de liste en matière de volonté de diffusion et d'accessibilité d'outils pédagogiques.
- La Nouvelle-Écosse, la Colombie-Britannique et l'Ontario se distinguent par des politiques particulières qui associent un nombre de minutes minimal d'activités physiques dans les écoles, et ce, de façon quotidienne.
- Au Québec, plusieurs études et rapports de recherche ont permis de cerner les problématiques et les besoins en matière de saine alimentation et de mode de vie physiquement actif chez les jeunes d'âge scolaire, sur lesquels s'appuient les orientations de la Politique-cadre.
- Selon nos sources, seul le Québec met en place des opérations qui visent à évaluer ses initiatives et ses programmes en matière d'alimentation et d'activité physique pour le milieu scolaire.
- La plupart des provinces étudiées, dont le Québec, misent sur la collaboration du milieu scolaire avec des groupes d'acteurs de la société dans la mise en œuvre de leurs actions.
- Des sources documentaires ont mis en évidence l'influence positive d'une saine alimentation et d'un mode de vie physiquement actif sur la réussite scolaire.

Le tableau des pages suivantes présente un résumé des principales initiatives mises en œuvre dans les provinces.

Tableau 3.0 Résumé des initiatives et des programmes d'autres provinces du Canada

Nouveau-Brunswick				
Titre	Catégorie	Population ciblée	Objectifs	Particularités
Nutrition et amélioration de l'alimentation en milieu scolaire	Politique (2005)	Élèves d'établissements scolaires publics	Établir des normes pour la sensibilisation à une saine alimentation et aux aliments offerts dans les établissements scolaires et pour la vente d'aliments dans les écoles.	Les normes alimentaires sont basées sur les trois niveaux de valeur nutritive des aliments. L'école doit encourager les familles à donner des aliments sains aux enfants.
Subvention pour le mieux-être dans les écoles	Programme (2011-2012)	Élèves du primaire et du secondaire	Améliorer la santé, le mieux-être et le potentiel d'apprentissage des jeunes par la promotion d'un mode de vie sain à long terme.	Les écoles, les familles et la collectivité sont encouragées et appuyées dans des activités qui visent la promotion de la santé par la détermination des forces et des besoins.

Nouvelle-Écosse				
Titre	Catégorie	Population ciblée	Objectifs	Particularités
Politique en matière d'alimentation et de nutrition	Politique (2006)	Élèves d'établissements scolaires publics	Offrir un accès plus facile à des boissons et aliments sains. Les conseils scolaires ont la responsabilité de contrôler et d'évaluer la mise en œuvre et l'efficacité de la politique en lien avec les objectifs.	Les écoles sont encouragées à éduquer les jeunes en matière de nutrition et à mettre en place des partenariats avec la communauté et les familles.
Active Kids Healthy Kids – A Physical Activity Strategy for Children, Youth and Families in Nova Scotia	Programme et plan d'action (stratégie) (2002)	Jeunes de 18 ans et moins (surtout ceux issus de familles inactives)	Augmenter le nombre de jeunes en mesure d'accumuler 60 minutes d'activité physique par jour, d'intensité moyenne à élevée, à l'aide des aspects suivants : leadership et politique, communauté, recherche, évaluation et transfert de connaissances.	Plusieurs partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux se partagent la responsabilité dans les secteurs régionaux et provinciaux.

Île-du-Prince-Édouard				
Titre	Catégorie	Population ciblée	Objectifs	Particularités
Alimentation et nutrition en milieu scolaire, Commission scolaire de langue française	Politique (2006)	Tous les élèves des écoles de la Commission scolaire qui offrent un service de repas	Insérer dans le programme scolaire l'enseignement de l'alimentation. La direction et le personnel de l'école doivent veiller aux normes de salubrité des aliments, et les menus doivent être vérifiés une fois par année par une nutritionniste.	La Commission scolaire s'appuie sur l'Alliance pour la saine alimentation. En 2007, le programme a été étendu pour couvrir les jeunes de 0 à 19 ans.
Alliance pour la saine alimentation	Alliance, organisation multisectorielle (2001)	Élèves du primaire	Encourager les jeunes à apprécier et à comprendre les aspects positifs d'une saine alimentation et à en profiter. Promouvoir des environnements qui encouragent et qui appuient des comportements alimentaires sains.	L'Alliance permet de renforcer l'action communautaire, d'appuyer une politique publique, de soutenir le développement des environnements pour la promotion de la santé, d'effectuer des recherches, d'évaluer et de faciliter le transfert des connaissances. En 2007, le programme a été étendu pour couvrir les jeunes de 0 à 19 ans.

Ontario				
Titre	Catégorie	Population ciblée	Objectifs	Particularités
Boissons et aliments sains dans les distributeurs automatiques	Politique et programme (2004)	Élèves du primaire	Favoriser une communauté scolaire saine, une bonne croissance et de bonnes habitudes alimentaires à conserver pour la vie. Faire des choix alimentaires sains.	Le conseil scolaire est responsable des distributeurs automatiques et doit fournir un rapport au bureau du district du ministère de l'Éducation sur les progrès réalisés.
Politique concernant les aliments et les boissons dans les écoles	Politique et programme (2010)	Élèves du primaire et du secondaire	Offrir des boissons et des aliments sains dans les écoles.	En septembre 2011, tous les aliments et les boissons vendus devaient être conformes à cette politique.

Ontario				
Titre	Catégorie	Population ciblée	Objectifs	Particularités
Programme de bonne nutrition des élèves	Programme (2005)	Élèves du primaire et du secondaire	Aider les personnes qui offrent un programme de bonne nutrition à choisir des aliments nutritifs pour les menus.	Les principes directeurs sont les suivants : promotion de l'alimentation saine, respect de la diversité et des besoins des individus, sensibilité à l'environnement, promotion des produits locaux et manipulation sécuritaire des aliments.
Programme pilote de distribution de fruits et de légumes dans le nord de l'Ontario	Programme (2007)	Élèves de la maternelle à la 8 ^e année	Planifier l'approvisionnement de fruits et de légumes dans les écoles et augmenter la consommation de ces aliments. Favoriser la consommation de fruits et de légumes frais de l'Ontario.	Des collations de fruits et de légumes sont données trois fois par semaine. Le programme a été étendu à différentes régions de l'Ontario à la suite de l'évaluation du projet pilote de 2007.
Activité physique quotidienne dans les écoles élémentaires de la 1^{re} à la 8^e année	Politique et programme (2005)	Élèves de la 1 ^{re} à la 8 ^e année	Faire au moins 20 minutes d'activités physiques d'intensité moyenne à élevée par jour d'école.	La direction scolaire, le conseil scolaire, les parents, les partenaires communautaires et les élèves sont appelés à jouer un grand rôle dans l'application de la politique

Colombie-Britannique				
Titre	Catégorie	Population ciblée	Objectifs	Particularités
Lignes directrices sur la vente d'aliments et de boissons dans les écoles de la Colombie-Britannique	Politique (2005, révision en 2007 et en 2010)	Élèves du primaire et du secondaire	Améliorer la qualité des aliments offerts dans les écoles pour que les élèves puissent faire des choix sains sur une base régulière.	La politique a été révisée en 2007 et en 2010 en raison des nouvelles recommandations du Guide alimentaire canadien.
BC School Fruit and Vegetable Nutritional Program	Programme (2005)	Élèves du primaire et du secondaire	Augmenter la consommation de fruits et de légumes.	Une fois toutes les deux semaines, l'école reçoit gratuitement une portion de fruits et de légumes pour chaque

Colombie-Britannique				
Titre	Catégorie	Population ciblée	Objectifs	Particularités
			Sensibiliser davantage les jeunes aux bienfaits des fruits et des légumes. Augmenter la consommation locale de fruits et de légumes.	élève et membre du personnel.
La pratique d'activités physiques quotidienne	Politique (2008)	Élèves de la maternelle à la 12 ^e année	Faire en sorte que les élèves pratiquent 30 minutes d'activités physiques par jour ou 150 minutes par semaine.	Les administrateurs ou les conseils scolaires peuvent utiliser les heures d'école comme bon leur semble pour mettre en œuvre la pratique d'activités physiques quotidienne. Ils doivent remettre un compte rendu aux parents par l'intermédiaire du bulletin scolaire.
The Network of Performance Based Schools	Réseau scolaire (2006)	Élèves du primaire et du secondaire	Promouvoir le concept Comprehensive School Health. Lier les politiques aux pratiques pour aider les élèves à améliorer leur santé et leur bien-être.	Le ministère de l'Éducation et la Direction des agences pour les écoles en santé en Colombie-Britannique travaillent en collaboration.
Action Schools! BC	Programme (2005)	Tous les élèves	Offrir l'occasion aux jeunes de faire des choix sains, plus souvent. Contribuer à la santé des enfants par la mise en place d'actions de promotion en santé.	Le programme fournit un cadre d'action qui s'appuie sur les meilleures pratiques et ressources existantes dans la communauté scolaire.

3.1.2. Appréciation de la pertinence des orientations de la Politique-cadre pour favoriser l'acquisition et le maintien des habitudes des élèves en matière de saine alimentation et de mode de vie physiquement actif

La politique-cadre Pour un virage santé à l'école a pour objectif de soutenir les établissements scolaires dans la mise en place d'un environnement favorable à l'adoption et au maintien de saines habitudes alimentaires et d'un mode de vie physiquement actif, ou pour la poursuite ou l'intensification de leurs efforts en la matière. Cette politique énonce neuf orientations qui ont été décrites au point 1.2 du présent rapport et qui précisent les résultats attendus à la suite de son implantation en milieu scolaire. Chaque établissement est appelé à s'approprier ces orientations et à les traduire en actions concrètes adaptées à sa réalité. Ces orientations viennent appuyer des initiatives existantes dans différents milieux et suggèrent de nouveaux défis.

Pour répondre à la deuxième question de l'évaluation de la pertinence de la Politique-cadre, qui vise à vérifier dans quelle mesure les membres du réseau scolaire et les partenaires concernés considèrent que les orientations proposées sont pertinentes pour favoriser l'acquisition et le maintien d'habitudes en matière de saine alimentation et de mode de vie physiquement actif, les données de deux sources d'information ont été analysées :

1. les questionnaires remplis par les représentants des commissions scolaires et ceux remplis par les représentants des établissements (écoles primaires et secondaires privées et publiques, centres de formation générale des adultes et centres de formation professionnelle);
2. les groupes de discussion composés de membres du personnel ou de professionnels des services éducatifs et pédagogiques des écoles privées et publiques ainsi que de nutritionnistes et de kinésiologues de centres de santé et de services sociaux qui travaillent en partenariat avec le réseau de l'éducation.

Les résultats qui suivent rendent compte de l'analyse statistique des réponses aux questionnaires de même que de l'analyse du contenu des comptes rendus *in extenso* issus des groupes de discussion. Pour préciser la provenance des citations des entrevues qui couvrent chacun des trois aspects évalués, certaines abréviations ont été utilisées. En voici la signification :

- perso : personnel et professionnels du milieu scolaire
- kin/nut : kinésiologues et nutritionnistes de centres de santé et de services sociaux
- pop. : région populeuse
- pp : région peu populeuse
- Qc : Québec

- Mtl : Montréal

3.1.2.1. **Pertinence des orientations et niveau de facilité de leur application**

D’abord, nous aborderons les questions qui touchent **la première orientation**, soit l’offre d’aliments variés et de bonne valeur nutritive, sous le **thème 1** ciblé dans la Politique-cadre : l’environnement scolaire.

Les tableaux des sections suivantes rendent compte des questions d’appréciation de la pertinence et de la facilité d’application des orientations de la Politique-cadre énoncées ci-dessous.

Pour favoriser l’acquisition et le maintien de saines habitudes alimentaires et d’un mode de vie physiquement actif chez les jeunes, indiquez jusqu’à quel point vous trouvez pertinent que votre école (les écoles de votre commission scolaire)...

- 0 = Pas du tout pertinent
- 5 = Moyennement pertinent
- 10 = Tout à fait pertinent

Indiquez le niveau de facilité ou de difficulté avec lequel votre école (les écoles de votre commission scolaire) a (ont) été en mesure de...

- 0 = Très difficile
- 5 = Moyennement facile
- 10 = Très facile

3.1.2.1.1. **Offrir une alimentation variée et privilégier des aliments de bonne valeur nutritive**

L’orientation qui consiste à offrir une alimentation variée et à privilégier des aliments de bonne valeur nutritive est jugée très pertinente par les répondants des établissements et le personnel des commissions scolaires, qui lui accordent respectivement des cotes moyennes de 9,16 et de 9,73 sur l’échelle de 0 à 10 utilisée.

Si cette orientation est jugée très pertinente, on estime par ailleurs qu’elle présente un degré de facilité d’application plutôt élevé, situé à 7,76 en moyenne, dans les établissements, et à 7,72, auprès du personnel des services éducatifs des commissions scolaires.

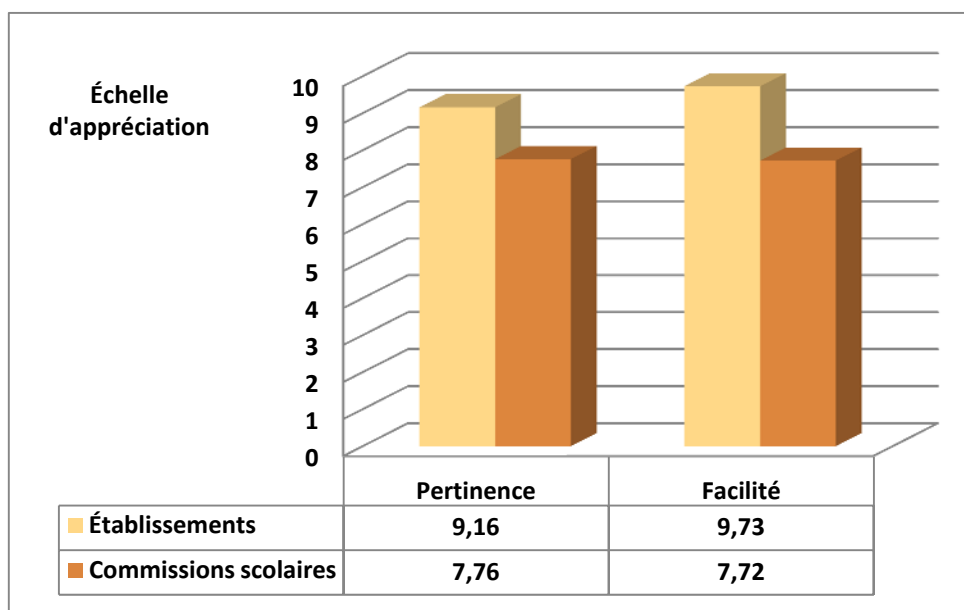


Figure 3.1
Pertinence et facilité à offrir une alimentation variée et à privilégier des aliments de bonne valeur nutritive, par type d'établissement¹⁴

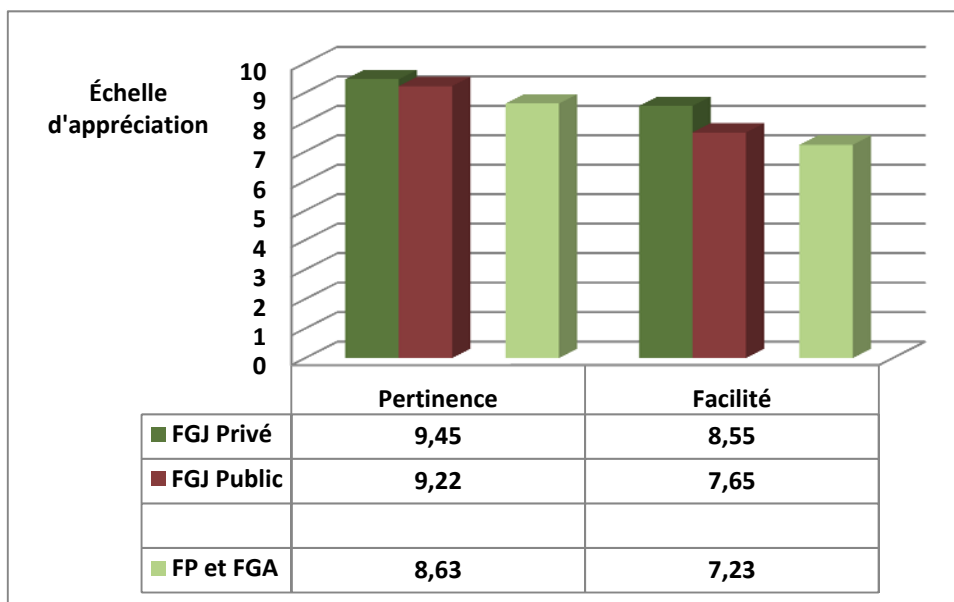


Figure 3.2
Pertinence et facilité à offrir une alimentation variée et à privilégier des aliments de bonne valeur nutritive, par type de formation¹⁵

¹⁴ Cf. annexe C, tableau 3.1.

¹⁵ Cf. annexe C, tableaux 3.2 et 3.3.

L'orientation est jugée très pertinente par les établissements de la formation générale des jeunes (FGJ) du secteur privé et par ceux de la formation générale des jeunes du secteur public, alors que les centres de formation professionnelle (FP) et de formation générale des adultes (FGA) la jugent d'une pertinence plutôt élevée. D'ailleurs, les répondants de la FGJ du secteur privé accordent à la pertinence de cette orientation un score de 9,45, significativement supérieur à celui donné par le personnel de la FP et de la FGA (8,63) ($a = 0,024$, $h^2 = 0,03$; effet de petite taille).

Les répondants des trois types de formation considèrent cette orientation comme plutôt facile à implanter. Ceux de la FP, de la FGA et de la FGJ du secteur public la trouvent moins facile à implanter que leurs homologues de la FGJ du secteur privé. Les deux premiers groupes accordent des cotes respectives de 7,23 et de 7,65, alors que la cote des répondants de la FGJ du secteur privé est de 8,55 ($a = 0,008$ et $0,000$, $h^2 = 0,04$; effet de petite taille).

De façon générale, il y a un fort taux d'accord des participants aux groupes de discussion sur la pertinence de la Politique-cadre et la facilité d'offrir une alimentation variée et de privilégier des aliments de bonne valeur nutritive. En outre, les kinésiologues et les nutritionnistes interrogés affirment que les orientations proposées sont pertinentes pour favoriser l'acquisition et le maintien de saines habitudes alimentaires et d'un mode de vie physiquement actif chez les élèves. On mentionne que ces orientations ont très bien ciblé les besoins des élèves et qu'elles ont engendré des changements dans l'offre alimentaire de telle sorte qu'elles sont jugées pertinentes pour favoriser des changements.

Dans la région de Québec, les kinésiologues et les nutritionnistes considèrent les orientations de la Politique-cadre comme pertinentes. Toutefois, pour certains, l'application de cette politique peut être perçue comme une tâche qui s'ajoute à leurs autres mandats :

« De façon générale, l'ensemble de la Politique, je trouve que toutes les orientations sont très pertinentes. Je pense que ça couvre beaucoup d'aspects, et c'est assez complet pour le milieu scolaire, donc moi, je trouve que toutes les orientations sont pertinentes. » (kin/nut, Qc)

« L'adhésion est difficile parce que les gens reçoivent ça comme encore une autre affaire, encore... Alors qu'on aurait pu l'inclure dans le plan de réussite ou n'importe quoi. » (kin/nut, Qc)

Dans la majorité des régions, des actions en lien avec ces orientations avaient déjà été amorcées avant même la mise en place de la Politique-cadre en 2007. Cependant, selon des nutritionnistes de la région de Montréal, cette politique a permis aux établissements scolaires d'obtenir un soutien et d'avoir accès à un outil de référence considérable sur lesquels s'appuyer pour défendre leurs actions, répondre aux orientations et donner un sens à leurs interventions :

« Depuis 2007, ça a été notre porte d'entrée pour dire qu'il y a une politique du MELS, même si nous avions une politique à Montréal depuis longtemps. » (kin/nut, Mtl)

En dépit du fait qu'une politique alimentaire existe depuis longtemps dans la Commission scolaire de Montréal, les professionnels de la santé et le personnel scolaire interrogés jugent la Politique-cadre du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pertinente, en particulier à l'égard des concessionnaires des services alimentaires qui utilisent la Politique-cadre comme outil de référence dans leur offre alimentaire.

Par ailleurs, malgré le fait qu'elle soit jugée pertinente, la Politique-cadre se heurte à des obstacles majeurs, principalement au regard des environnements familiaux et communautaires, qui n'en suivent pas nécessairement les orientations. Cet aspect a d'ailleurs été abordé dans la littérature (Baril, 2008; Cohen et autres, 2000). Plusieurs enseignants, membres du personnel, nutritionnistes et kinésiologues soulignent le fait que l'environnement scolaire peut être compatible avec les orientations de la Politique-cadre, mais ils s'interrogent sur les deux autres environnements d'influence, soit la famille et le quartier environnant de l'école, qui, souvent, ne respectent pas les orientations de la Politique-cadre :

« On voit encore des jeunes arriver avec des pizzas surgelées dans leur lunch ou des petits gâteaux [commerciaux] ou des choses comme cela. Même si le jeune mange à la cafétéria, il va peut-être manger quelque chose qui est meilleur pour sa santé parce que le virage a été fait de ce côté-là. » (kin/nut, Mtl)

« Il faudrait aussi qu'il y ait une politique municipale... On en parle souvent : les casse-croûte qui sont à proximité des écoles, même si on offre une très bonne alimentation dans les cafétérias, les jeunes qui ne veulent pas manger des bonnes choses, ils vont sortir pour aller au *fast-food*, au petit casse-croûte du coin, puis ils vont aller manger une bonne poutine avec un hamburger... » (kin/nut, Mtl)

Ainsi, l'emplacement de l'école, loin des dépanneurs et des restaurants de type casse-croûte, peut être vu comme un avantage :

« Parce que, dans notre cas, il n'y a pas de restaurants près, il n'y a pas de dépanneurs près, ils sont captifs ici. [...] Le risque n'était pas si important de changer pour une alimentation plus saine. Ils n'ont pas tant de choix que ça finalement. » (perso, Qc)

Les participants émettent des avis plutôt favorables sur la Politique-cadre et ses fondements éducatifs :

« Un élève en santé, c'est un élève qui va mieux réussir, je veux dire, c'est tout bien détaillé au début [texte de la Politique-cadre] dans quoi ça s'inscrit, ça s'inscrit déjà dans plusieurs ancrages de l'école. » (kin/nut, Qc)

Les discussions liées à la pertinence de la Politique-cadre amènent des participants à signaler certains problèmes, comme le manque de leadership et de prise en charge par les acteurs scolaires ou encore l'absence d'une vision commune :

« On se rend bien compte entre les commissions scolaires, puis les écoles, puis à l'intérieur d'une même école aussi, ce n'est pas tout le monde qui a la même vision, la même perception, le même discours. Des fois, deux profs dans la même école ne vont pas avoir la même réaction face aux collations. » (kin/nut, Qc)

3.1.2.1.2. Éliminer les aliments à faible valeur nutritive de l'offre alimentaire

En ce qui concerne la **deuxième orientation du thème 1**, soit l'élimination des aliments à faible valeur nutritive de l'offre alimentaire, elle est jugée très pertinente (9,08) chez les répondants des commissions scolaires, mais plutôt pertinente (8,55) chez ceux des établissements.

On considère, par ailleurs, cette orientation comme plutôt facile à implanter. Le degré de facilité déclaré est de 7,06 pour les établissements, alors que les représentants des commissions scolaires l'estiment à 7,34.

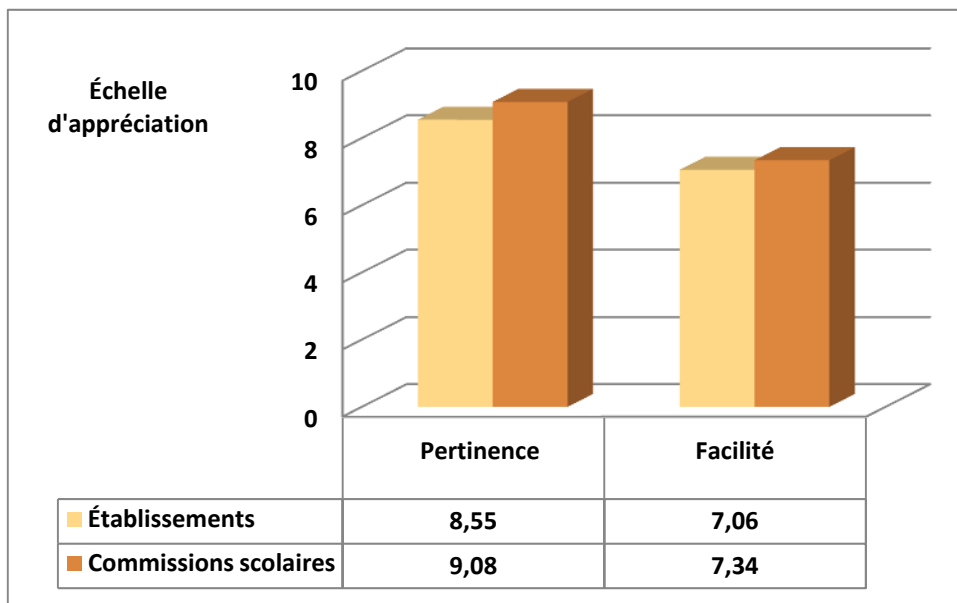


Figure 3.3
Pertinence et facilité à éliminer les aliments à faible valeur nutritive de l'offre alimentaire, par type d'établissement¹⁶

¹⁶ Cf. annexe C, tableau 3.4.

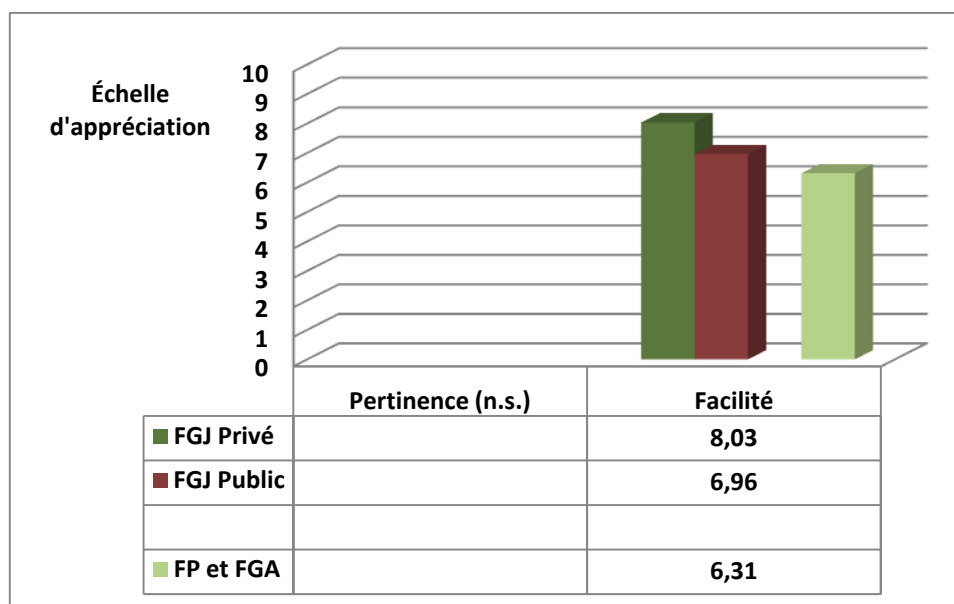


Figure 3.4

Facilité à éliminer les aliments à faible valeur nutritive de l'offre alimentaire, par type de formation¹⁷

Cette orientation est considérée comme plutôt facile à implanter pour la FGJ du secteur privé, alors que les deux autres groupes la jugent moyennement facile à mettre en œuvre. Les répondants de la FP et de la FGA ainsi que ceux de la FGJ du secteur public ont plus de difficulté à implanter cette orientation que leurs homologues de la FGJ du secteur privé, comme l'attestent les scores respectifs de 6,31, de 6,96 et de 8,03 accordés à la facilité d'application ($\alpha = 0,000$, $h^2 = 0,05$; effet de petite taille).

Le personnel scolaire, les nutritionnistes et les kinésiologues interrogés jugent qu'il est plutôt facile d'éliminer les aliments à faible valeur nutritive de l'offre alimentaire. Les propos recueillis dans les entrevues indiquent toutefois que cette orientation comporte certaines difficultés d'application :

« Oui, on retire des produits, mais malheureusement, [...] il n'y a pas d'alternative. Donc, on se dit : "Le volet marketing, on ne l'a pas nécessairement." C'est une de mes réalités, les produits de bonne valeur nutritive ne sont pas toujours disponibles en choix, en grande variété. » (kin/nut, Mtl)

Par ailleurs, certaines nutritionnistes s'insurgent contre les excès de certains milieux dans l'application de la politique alimentaire :

« Parce que les gens ont décidé quasiment qu'ils *focussaient*, dans les écoles primaires en tout cas, moi, j'ai vu ça, juste sur les fruits et les légumes, il ne fallait plus manger autre chose que des fruits et des légumes. Oui, des fruits et des légumes, c'est très correct, puis il faut en manger, mais il y a d'autres items qui sont

¹⁷ Cf. annexe C, tableau 3.5.

aussi très intéressants. Moi, ç'a eu un peu cet impact-là. J'ai eu beaucoup de ce type de demandes à analyser [ex. : faut-il manger juste des fruits et des légumes?] qui, à mon sens, étaient de la mauvaise compréhension. » (kin/nut, Qc)

Plusieurs personnes interrogées ont mentionné le problème de la gestion des exceptions, lors de fêtes, de certaines occasions, de collectes de fonds, en raison d'une clientèle particulière, etc. :

« Je vous dirais que depuis, c'est un élément [la vente de chocolat] sur lequel on travaille aussi, on le rappelle aux directions d'école à chaque année. Les directions d'école sont sensibilisées, beaucoup ont fait le virage, mais bon, des fois ça va être un petit projet spécial dans l'école, un voyage en Amérique du Sud, ils ont besoin de ramasser des sous rapidement, le directeur et la directrice vont plier [permettre la vente d'aliments à faible valeur nutritive]. » (kin/nut, Mtl)

Dans les groupes de discussion composés de kinésiologues et de nutritionnistes, on remarque que la majorité de leurs interventions ont été effectuées dans les écoles primaires, puisque la demande et l'ouverture au secondaire sont beaucoup moindres. De plus, les interventions qui visent seulement les élèves plutôt que l'ensemble des acteurs scolaires engendrent une grande incohérence :

« C'est comme si les gestionnaires ne sont pas rendus... Les préoccupations sont au primaire; même que nous, on a fait une offre de services dans les écoles secondaires, ça ne répond pas. » (kin/nut, Qc)

On soulève aussi qu'à l'intérieur d'une même école, il y a parfois des disparités dans la mise en œuvre de la Politique-cadre; les lieux fréquentés par les enseignants n'auraient pas subi les mêmes ajustements que les lieux fréquentés par les élèves :

« Je sais, ça va être difficile parce qu'il y a des machines de [boissons gazeuses]. Nos jeunes ne sont pas fous. Ils le voient, ils disent : "Pourquoi eux autres [les membres du personnel] ont tous le droit aux [boissons gazeuses]?" Ils voient tout. Écoute, il y a des gens qui me disaient, ils envoient les jeunes chercher les [boissons gazeuses] dans la salle des profs. » (kin/nut, Mtl)

Comme solution de rechange aux aliments de restauration rapide, plusieurs établissements se sont tournés vers les comptoirs à salades ou à sous-marins, qui, selon le personnel scolaire, les nutritionnistes et les kinésiologues, connaissent une grande popularité auprès des élèves. Pour ce qui est des aliments qui viennent des restaurants-minute, les positions des écoles varient. Certains établissements refusent toute malbouffe dans l'école, alors que d'autres interviennent peu ou pas du tout :

« Les élèves de 5^e qui quittent le midi, non, ils n'ont pas le droit de revenir avec leur malbouffe. Puis, après l'école aussi, ils n'ont pas le droit. » (perso, Qc)

En ce qui a trait aux machines distributrices, tous affirment que leur contenu a été évalué pour éliminer les aliments à faible valeur nutritive et qu'il est vérifié régulièrement :

« Régulièrement, on prend des photos des machines qu'on envoie à la commission scolaire pour qu'elle voie que c'est respecté. » (perso, Qc)

Les établissements qui n'ont pas de concessionnaire alimentaire, comme c'est le cas pour la majorité des écoles primaires, ont mis en place des services de repas par contrat avec des traiteurs. De plus, un des membres du personnel des écoles secondaires affirme avoir intégré l'alimentation dans un projet où des équipes d'enseignants et d'élèves cuisinent pour l'école :

« Nous, on est un très petit milieu, donc on n'a pas de cafétéria proprement dite. On n'a pas de service de cafétéria; c'est nous, les enseignants, qui faisons à manger avec les élèves. Donc, on a notre propre service de cafétéria parce qu'on s'est rendu compte que les jeunes ne mangeaient pas ou mangeaient plutôt mal, alors on a décidé de mettre ça en place. » (perso, Mtl)

Un effort important a été fourni dans plusieurs établissements pour varier les repas, et on note dans plusieurs cas une recherche culinaire pour faire découvrir aux élèves des plats de différentes cultures. Dans beaucoup d'écoles, plusieurs choix alimentaires sont offerts chaque jour, dont au moins deux repas santé :

« Moi, je vois une énorme différence entre [19]92 et maintenant. Ça s'est assaini parce qu'à l'époque, il y avait encore les hot-dogs, une fois par deux semaines. Ce n'était pas grand-chose, mais il y avait encore l'offre. Là, elle n'existe plus du tout, c'est plus épicé, il y a plus de variété, beaucoup plus de poisson aussi. » (perso, Mtl)

Pour cette même orientation qui vise à éliminer les aliments à faible valeur nutritive de l'offre alimentaire, la présence de restaurants rapides ou de dépanneurs en périphérie de l'école ressort encore comme le frein majeur à l'implantation de la Politique-cadre :

« Il y a un dépanneur [...] juste en face, donc en éliminant les boissons gazeuses, le chocolat et les chips, tous les jeunes de l'éducation aux adultes traversaient et allaient manger au dépanneur [...] malheureusement. » (kin/nut, Mtl)

3.1.2.1.3. Offrir des lieux adéquats et des conditions favorables lors des repas

La troisième orientation du thème 1 de la Politique-cadre concerne l'offre de lieux adéquats et de conditions favorables lors des repas. Les répondants des directions d'établissement et ceux des commissions scolaires ont accordé à cette orientation des degrés de pertinence élevés de 9,09 et de 9,33 respectivement.

Pour ce qui est du degré de facilité d'implantation de cette orientation, les répondants des établissements et des commissions scolaires le situent à plutôt facile, soit respectivement à 7,47 et à 7,19.

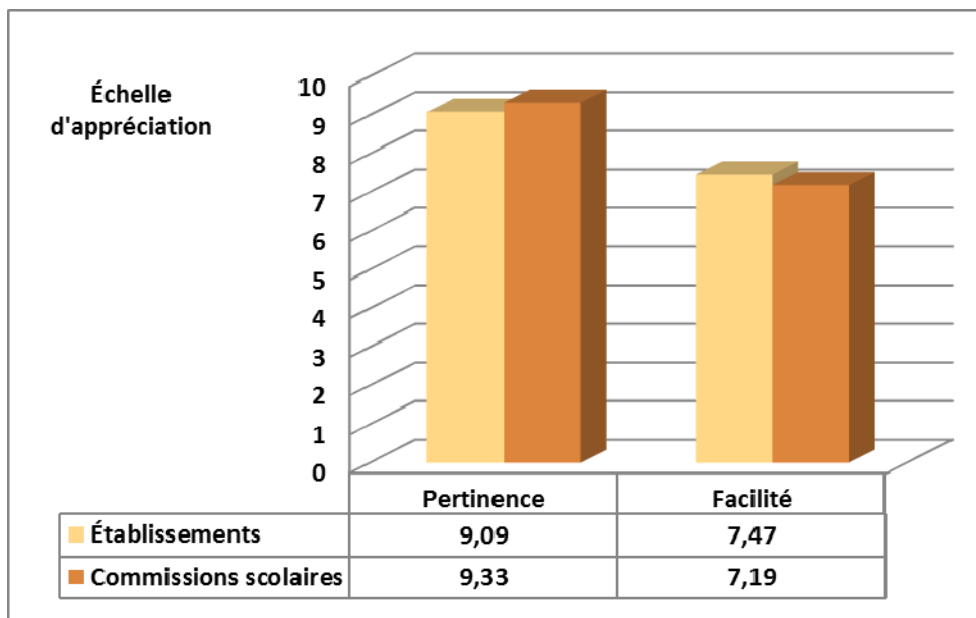


Figure 3.5
Pertinence et facilité à offrir des lieux adéquats et des conditions favorables lors des repas, par type d'établissement¹⁸

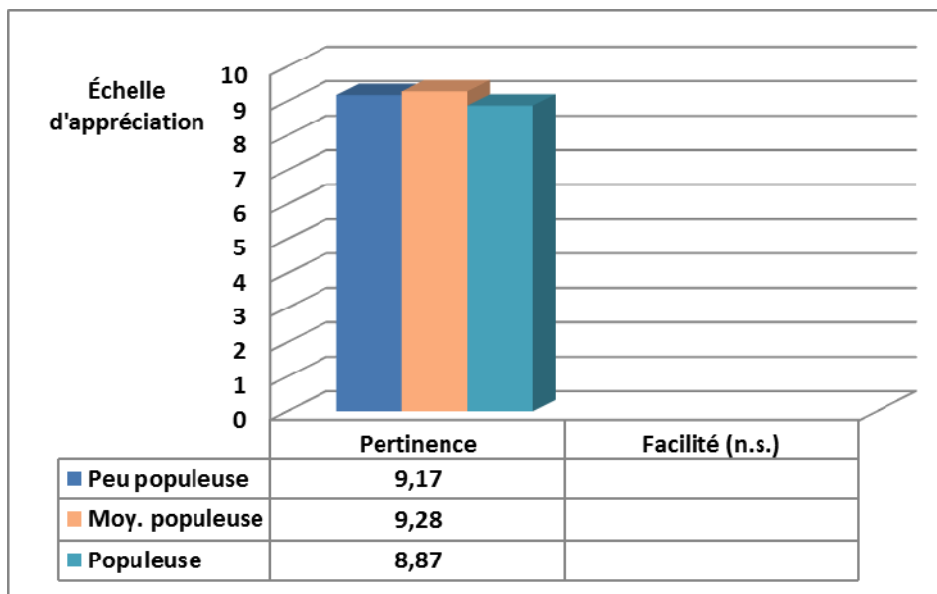


Figure 3.6
Pertinence à offrir des lieux adéquats et des conditions favorables lors des repas, par type de région¹⁹

¹⁸ Cf. annexe C, tableau 3.6.

¹⁹ Cf. annexe C, tableau 3.7.

Dans les régions peu peuplées et moyennement peuplées, on attribue à cette orientation une pertinence très élevée, alors que dans les régions peuplées, le degré de pertinence qui s'y rattache est vu comme plutôt élevé. Les répondants des régions moyennement peuplées lui accordent un degré de pertinence significativement plus élevé (9,28) que les régions peuplées (8,87) ($\alpha = 0,030$, $h^2 = 0,02$; effet de petite taille).

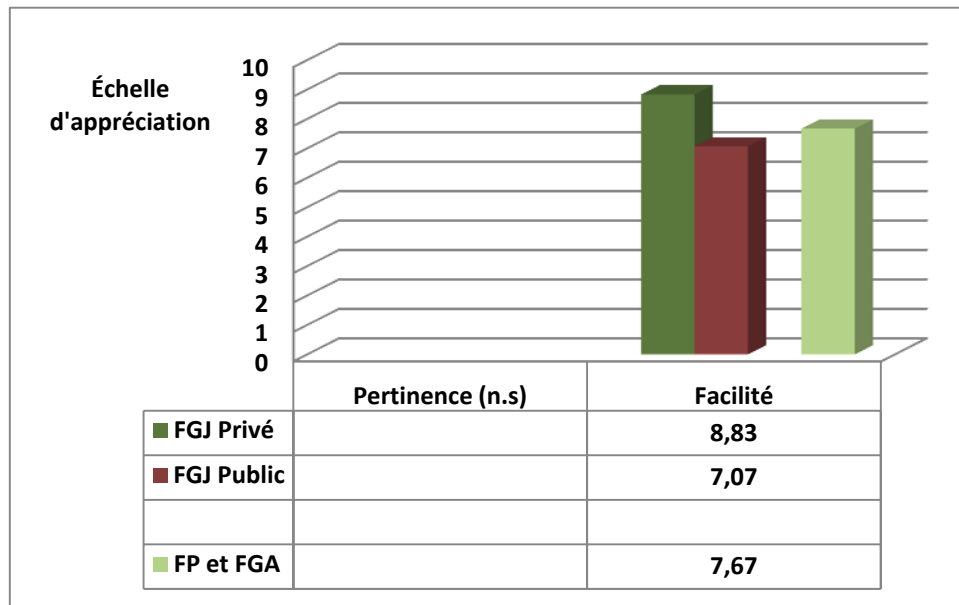


Figure 3.7

Facilité à offrir des lieux adéquats et des conditions favorables lors des repas, par type de formation²⁰

Cette orientation est reconnue comme plutôt facile à appliquer dans les trois groupes interrogés. Elle est toutefois considérée comme plus facile à appliquer dans les établissements de la FGJ du secteur privé (8,83) que dans les autres types d'établissement – FP et FGA, 7,67; FGJ du secteur public, 7,07 ($\alpha = 0,004$ et $0,000$, $h^2 = 0,07$; effet de taille moyenne).

Tous les participants interrogés considèrent aussi cette troisième orientation comme pertinente, voire nécessaire :

« Les écoles, quand elles ont eu à appliquer la Politique, elles ont travaillé beaucoup sur l'offre alimentaire des concessionnaires. J'ai beaucoup insisté pour qu'on travaille aussi sur les lieux parce que ce n'est pas toujours beau, adéquat et [en accord avec] ce que les jeunes aiment, et c'est peut-être pour ça qu'ils vont manger ailleurs. Il y a peut-être des écoles désuètes pour ça aussi. Donc, c'est bien que ce soit dans la Politique. » (kin/nut, Mtl)

²⁰ Cf. annexe C, tableau 3.8.

Le défi de l'implantation de la troisième orientation est grand, surtout lorsqu'il est question de l'évolution de la clientèle et des espaces scolaires, et ce, principalement dans certains établissements de la région de Montréal :

« La capacité des salles à manger aussi, parce que les écoles, on le sait, sont construites depuis longtemps. À l'époque, il y avait deux ou trois [périodes pour le] dîner, mais là, on a de la difficulté, on a un seul dîner, on a la même salle à manger, la même capacité, alors c'est de nourrir tout ce monde-là en une courte période, que tout le monde s'assoie et que tout le monde passe à la ligne de la cafétéria. »
(kin/nut, Mtl)

3.1.2.1.4. Augmenter les occasions d'être physiquement actif

En ce qui a trait à l'adoption ou au maintien d'un mode de vie physiquement actif, la **quatrième orientation du thème 1** suggère aux écoles d'augmenter les occasions d'être physiquement actif, principalement à l'occasion des récréations, de l'heure du dîner et des périodes de service de garde ou au cours des activités parascolaires.

Cette orientation est vue comme très pertinente tant par les répondants des directions d'école (9,28) que par ceux des commissions scolaires (9,39). Le niveau de facilité d'implantation de cette mesure a été évalué à 7,56 par les établissements et à 7,87 par les commissions scolaires, ce qui indique une application plutôt facile de l'orientation.

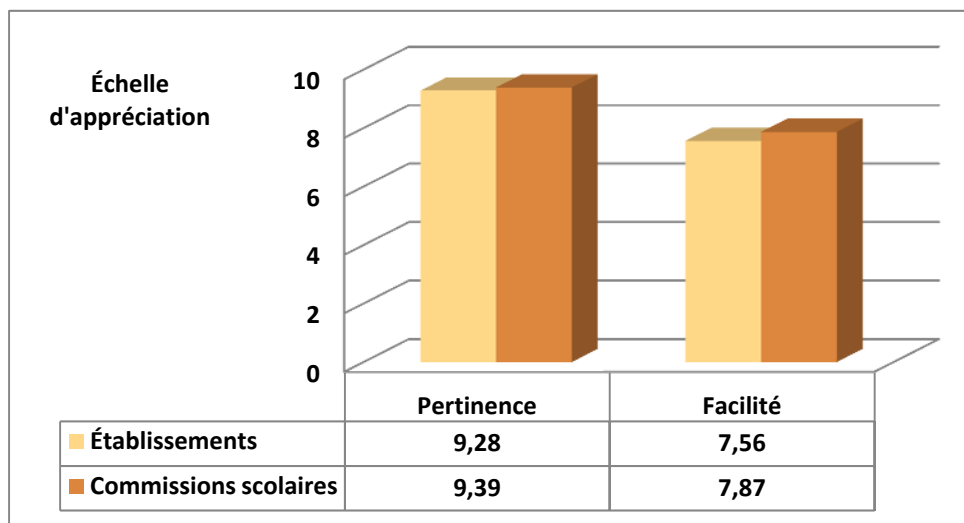


Figure 3.8

Pertinence et facilité à augmenter les occasions d'être physiquement actif, principalement à l'occasion des récréations, de l'heure du dîner et des périodes de service de garde ou au cours des activités parascolaires, par type d'établissement²¹

²¹ Cf. annexe C, tableau 3.9.

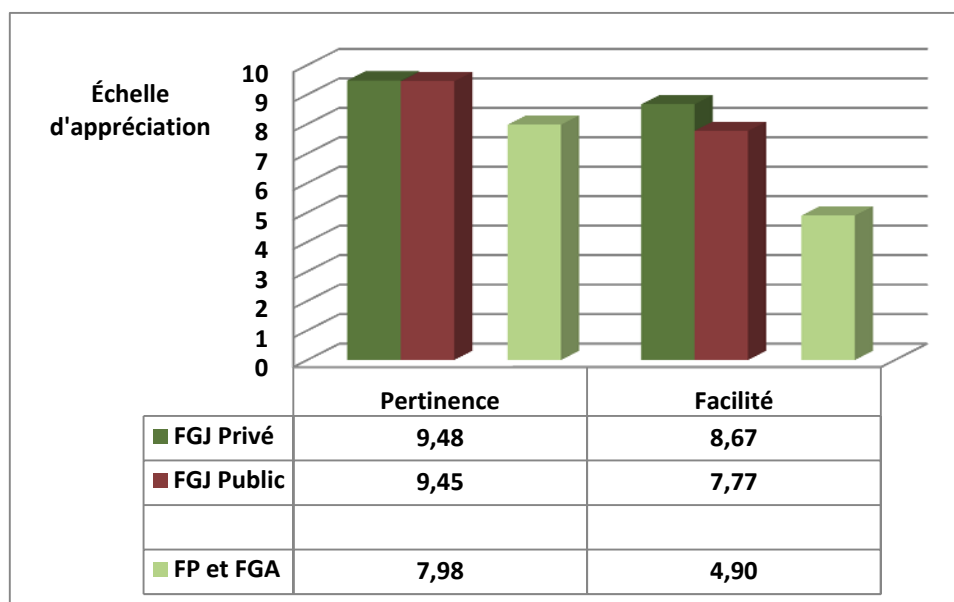


Figure 3.9

Pertinence et facilité à augmenter les occasions d'être physiquement actif, principalement à l'occasion des récréations, de l'heure du dîner et des périodes de service de garde ou au cours des activités parascolaires, par type de formation²²

Pour les répondants de la FGJ du secteur privé et ceux de la FGJ du secteur public, la pertinence de cette orientation est considérée comme très élevée, alors qu'en FP et en FGA, elle est jugée plutôt élevée. Les deux premiers groupes accordent un score significativement plus élevé (respectivement 9,48 et 9,45) à la pertinence de cette orientation, comparativement à celui de la FP et de la FGA (7,98) ($\alpha = 0,002$, $h^2 = 0,15$; effet de large taille).

Les représentants de la FGJ des secteurs privé et public accordent à cette orientation un degré de facilité d'implantation plutôt élevé, alors que les répondants de la FP et de la FGA ne la jugent que d'un niveau moyen. Les répondants des centres de FP et de FGA considèrent cette orientation comme significativement plus difficile à implanter (4,90) que ceux des deux autres groupes – FGJ du secteur privé, à 8,67; FGJ du secteur public, à 7,77 ($\alpha = 0,000$, $h^2 = 0,26$; effet de large taille).

Dans les entrevues de groupe, tous sont favorables aux arguments qui concernent les bienfaits de bouger de façon quotidienne. De plus, le fait de le permettre en milieu scolaire pourrait faciliter l'adoption ou le maintien d'un mode de vie actif :

« De tout temps, on sait qu'à l'adolescence, bien que l'humain a besoin de bouger, si [les installations] sont sur place et que c'est facile, il y a plus de chance qu'il fasse de l'activité physique. » (perso, Mtl)

²² Cf. annexe C, tableaux 3.10 et 3.11.

Pour quelques intervenants rencontrés, la Politique-cadre projette une image plus axée sur la saine alimentation que sur un mode de vie physiquement actif :

« J'ai l'impression que la petite fille qui saute là [page couverture du document de la Politique-cadre], ça a été perçu beaucoup comme une politique alimentaire, le virage santé à l'école, et non comme une politique qui englobe l'aspect activité physique, tandis qu'on va prendre beaucoup l'activité physique dans Québec en Forme. Mais cette politique-là, c'est l'impression que ça me donne, c'est vraiment alimentaire. » (kin/nut, Qc)

Pour certains intervenants, le volet de la Politique-cadre sur l'adoption ou le maintien d'un mode de vie physiquement actif concerne particulièrement les éducateurs physiques :

« Déjà, le fait qu'il y ait l'enseignement de l'éducation physique dans les écoles, je pense que ça fait que, je ne suis pas en train de dire qu'à cause de ça, les jeunes bougent plus, au contraire, mais il y a déjà un peu un agent multiplicateur dans chacune des écoles qui est présent qui va faire la promotion de l'activité physique *versus* la saine alimentation où il n'y a pas de nutritionniste dans l'école, donc c'est un peu le rôle de tout le monde. » (kin/nut, Mtl)

Par ailleurs, on relève dans les propos que beaucoup d'établissements offraient déjà des activités physiques ou des programmes locaux pour inciter les jeunes à bouger, et ce, avant même l'entrée en vigueur de la Politique-cadre. Mon école à pied, à vélo! et le Trottibus sont des exemples de programmes mentionnés par les kinésiologues.

3.1.2.1.5. Offrir des activités qui permettent d'être physiquement actif

En ce qui concerne la question de l'offre d'activités (**la cinquième orientation du thème 1**) qui permettent d'être physiquement actif et qui tiennent compte des champs d'intérêt variés des élèves et de leurs capacités, les répondants lui accordent un degré de pertinence très élevé, soit 9,12 dans les établissements et 9,58 dans les commissions scolaires.

Sur le plan de la facilité d'implantation, les répondants des établissements et des commissions scolaires considèrent l'orientation comme plutôt facile à implanter. Ces deux groupes lui accordent respectivement des cotes de 7,34 et de 7,77.

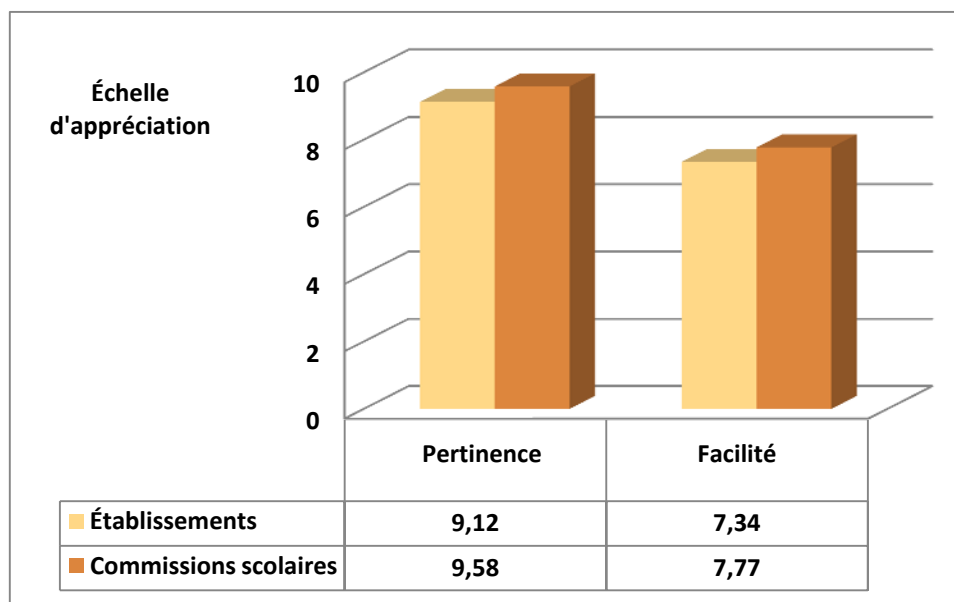


Figure 3.10

Pertinence et facilité à offrir des activités qui permettent d’être physiquement actif et qui tiennent compte des champs d’intérêt variés des élèves et de leurs capacités, par type d’établissement²³

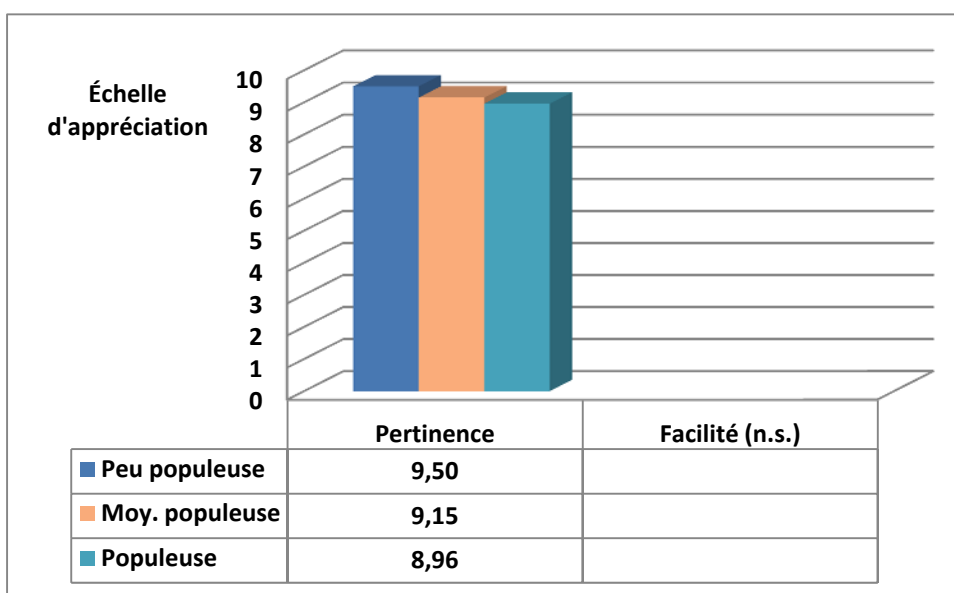


Figure 3.11

Pertinence à offrir des activités qui permettent d’être physiquement actif et qui tiennent compte des champs d’intérêt variés des élèves et de leurs capacités, par type de région²⁴

²³ Cf. annexe C, tableau 3.12.

²⁴ Cf. annexe C, tableau 3.13.

Dans les régions peu peuplées et moyennement peuplées, cette orientation a été classée comme présentant une pertinence élevée, alors que les régions peuplées la voient comme plutôt pertinente. Statistiquement, les régions peu peuplées se distinguent des régions peuplées quant à l'appréciation de la pertinence de cette orientation (respectivement 9,50 contre 8,96 : $a = 0,037$, $h = 0,01$; effet de petite taille).

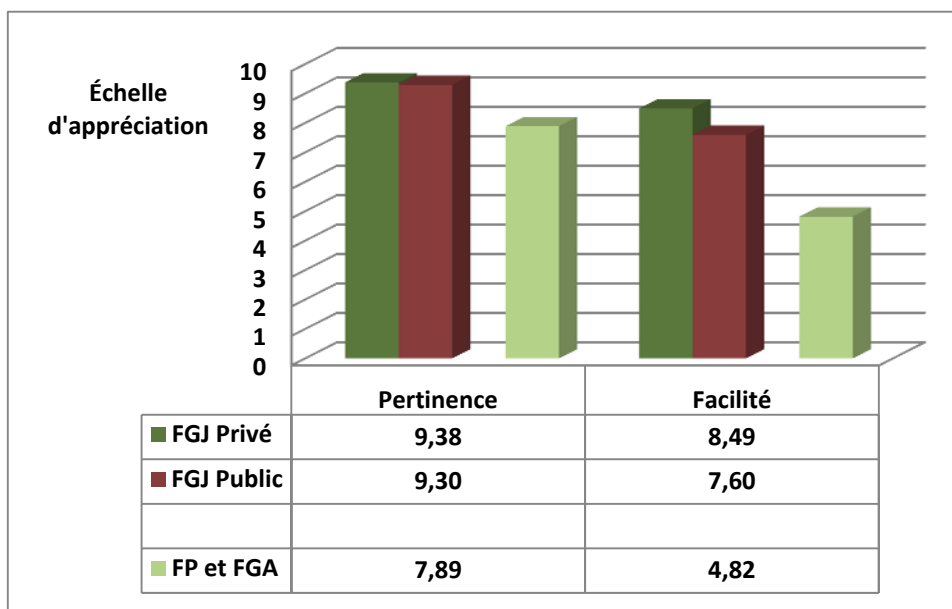


Figure 3.12

Pertinence et facilité à offrir des activités qui permettent d'être physiquement actif et qui tiennent compte des champs d'intérêt variés des élèves et de leurs capacités, par type de formation²⁵

Les répondants de la FGJ, tant dans le secteur privé que dans le secteur public, accordent à cette orientation des scores de pertinence très élevés, respectivement de 9,38 et de 9,30. Ces scores sont significativement supérieurs à celui de la FP et de la FGA (7,89) ($a = 0,001$, $h^2 = 0,12$; effet de taille moyenne) pour lesquelles la pertinence de cette orientation est jugée plutôt élevée.

L'appréciation de la facilité d'implantation de cette orientation diffère dans les trois groupes. On trouve donc en ordre décroissant la FGJ du secteur privé, à 8,49 (plutôt élevée), la FGJ du secteur public, à 7,60 (plutôt élevée), et les FP et FGA à 4,82 (moyennement élevée) ($a = 0,000$, $h^2 = 0,28$; effet de forte taille).

De l'avis de plusieurs participants aux entrevues de groupe, l'offre d'activités qui permettent d'être physiquement actif et qui tiennent compte des champs d'intérêt des élèves et de leurs capacités est souvent liée à d'importantes initiatives provinciales déployées sur le terrain. En outre, le Grand défi Pierre Lavoie et Québec en Forme ont fait beaucoup pour encourager l'offre

²⁵ Cf. annexe C, tableaux 3.14 et 3.15.

d'activités physiques pour les jeunes d'âge scolaire. Ces initiatives facilitent la mise en œuvre de certaines orientations de la Politique-cadre :

« J'ajouterais que les gens adhèrent, mais ils n'adhèrent pas à ces orientations-là faisant partie de la Politique. Ils adhèrent au fait que Pierre Lavoie est venu parler et qu'ils vont faire le défi des cubes d'énergie, ils adhèrent au fait que Québec en Forme est présent dans les milieux scolaires, puis offre des belles choses, donc ils adhèrent aux grands principes, aux grands courants actuels, mais ils ne savent pas que c'est rattaché à la Politique. » (kin/nut, Mtl)

3.1.2.1.6. **Aménager et animer les aires intérieures et extérieures pour optimiser les occasions d'être actif physiquement**

L'orientation qui vise l'aménagement et l'animation des aires intérieures et extérieures (**sixième orientation du thème 1**) pour optimiser les occasions d'être actif physiquement a été jugée plutôt pertinente par les établissements scolaires (8,91), et très pertinente par les commissions scolaires (9,13).

Dans les deux groupes, on considère cette orientation comme moyennement facile à implanter. Un score de 6,59 lui est accordé par les directions d'établissement et de 6,72 par les commissions scolaires.

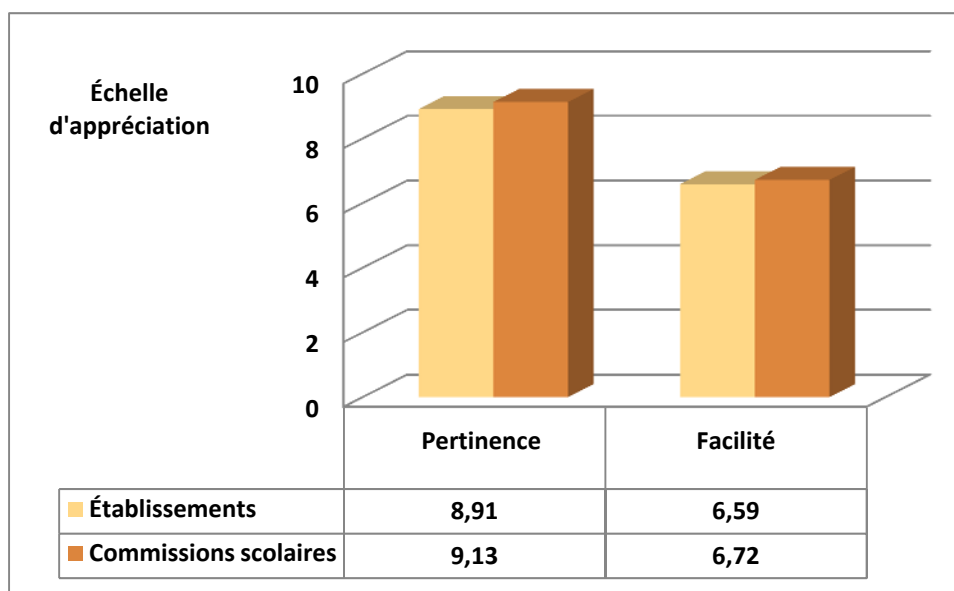


Figure 3.13

Pertinence et facilité à aménager et à animer les aires intérieures et extérieures pour optimiser les occasions d'être actif physiquement, par type d'établissement²⁶

²⁶ Cf. annexe C, tableau 3.16.

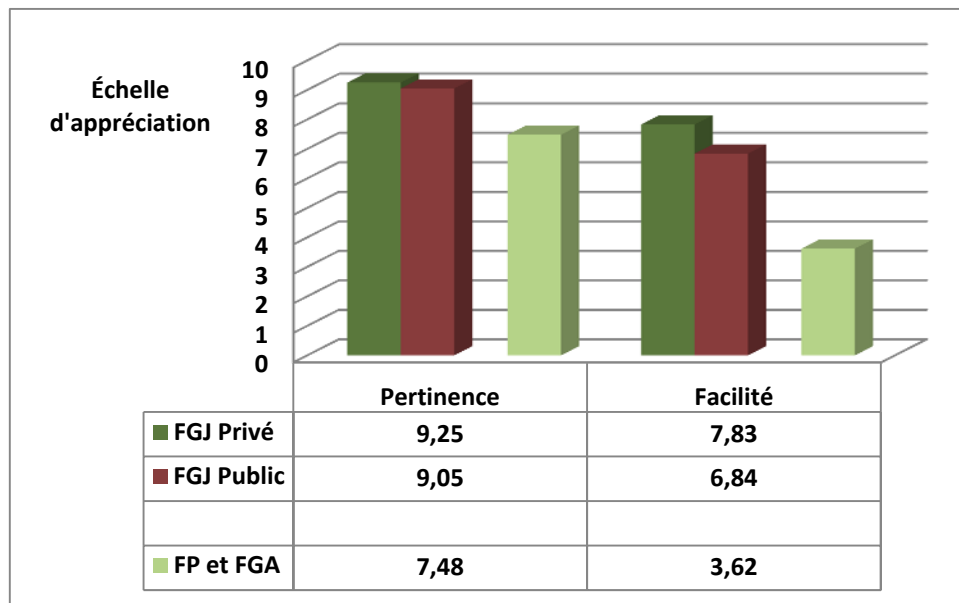


Figure 3.14

Pertinence et facilité à aménager et à animer les aires intérieures et extérieures pour optimiser les occasions d'être actif physiquement, par type de formation²⁷

Pour les répondants de la FGJ des secteurs privé et public, cette orientation présente une pertinence très élevée, alors qu'en FP et en FGA, son niveau de pertinence est vu comme plutôt élevé. Les répondants de la FGJ du secteur privé et de la FGJ du secteur public accordent des scores supérieurs (respectivement de 9,25 et de 9,05) à celui des FP et FGA (7,48) (FP et FGA – FGJ du secteur privé : $\alpha = 0,001$, et FP et FGA – FGJ du secteur public : $\alpha = 0,004$; $h^2 = 0,10$; effet de taille moyenne).

Les trois groupes se distinguent assez nettement en ce qui a trait à la facilité d'implantation de cette orientation. Pour la FGJ du secteur privé, on considère cette orientation comme plutôt facile (7,83) à implanter; pour la FGJ du secteur public, elle est vue comme moyennement facile à implanter (6,84); et pour les FP et FGA, elle est jugée peu facile à implanter (3,62) (FGJ du secteur privé et FP et FGA : $\alpha = 0,000$; FGJ des secteurs privé et public : $\alpha = 0,004$, $h^2 = 0,22$; effet de forte taille).

L'aménagement et l'animation des aires intérieures et extérieures des établissements scolaires, comme il est proposé dans le programme Ma cour : un monde de plaisir!, permettent aux jeunes de pratiquer des activités physiques sous supervision, ce qui, selon certains intervenants interrogés, rassure les parents de certains quartiers de Montréal considérés comme plus ou moins sécuritaires :

²⁷ Cf. annexe C, tableaux 3.17 et 3.18.

« C'est clair que le sentiment d'insécurité par rapport à la sécurité publique à Montréal a sans doute un impact sur le fait qu'on veuille avoir des activités à l'école. Parce que les parents qui savent qu'il joue au basket à l'école *versus* quand ils savent qu'il joue au basket au parc [...] où il y a des revendeurs de drogue; à l'école, il n'y en a pas. » (perso, Mtl)

En zone urbaine, la problématique liée au manque de compatibilité entre les environnements scolaire et communautaire (ou le quartier environnant de l'école) retient l'attention des personnes interrogées, deux facteurs environnementaux qui sont justement considérés dans la littérature par Cohen et autres (2000) :

« Je trouve ça un peu triste parce que nos adolescents ont perdu accès aux endroits publics et aux parcs parce qu'il y a ce sentiment d'insécurité là, alors que, quand on regarde les statistiques au niveau des crimes contre la personne, ça diminue. C'est une perception, donc je crois qu'il y a quelque chose à réévaluer là-dedans qui n'a absolument rien à voir avec la Politique, mais qui a tout à voir avec la société dans laquelle on vit. » (perso, Mtl)

3.1.2.1.7. **Mettre en place différentes activités d'éducation et de promotion**

La mise en place de différentes activités d'éducation et de promotion (**première orientation du thème 2**²⁸) qui favorisent une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif obtient un indice de pertinence plutôt élevé de 8,92 dans les établissements et très élevé, soit de 9,30, dans les commissions scolaires.

Dans les deux groupes, on considère que cette orientation présente un niveau de facilité d'implantation plutôt élevé, soit de 7,38 pour les directions d'établissement et de 7,47 pour le personnel des commissions scolaires sur l'échelle d'appréciation.

²⁸ Dans les groupes de discussion, seuls les groupes qui représentaient les membres du personnel scolaire étaient invités à aborder les thèmes 2 et 3 (Éducation, promotion et communication; Mobilisation avec des partenaires). Cependant, dans les entretiens semi-dirigés composés de kinésiologues et de nutritionnistes, plusieurs ont naturellement abordé ces thèmes, et, comme les propos étaient riches en contenu et en pertinence, ils ont été considérés dans l'analyse de contenu de ces deux thèmes.

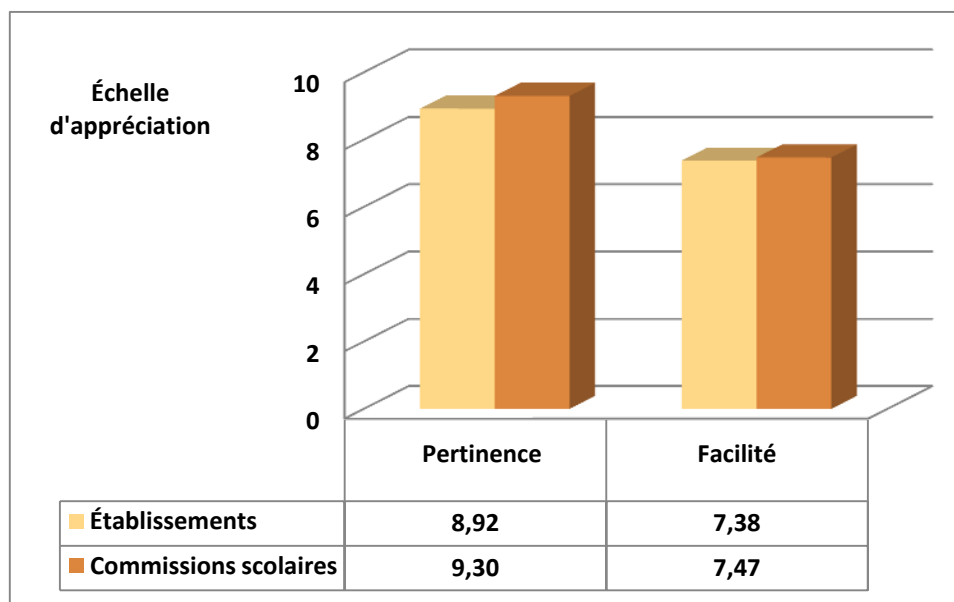


Figure 3.15

Pertinence et facilité à mettre en place différentes activités d'éducation et de promotion qui favorisent une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif, par type d'établissement²⁹

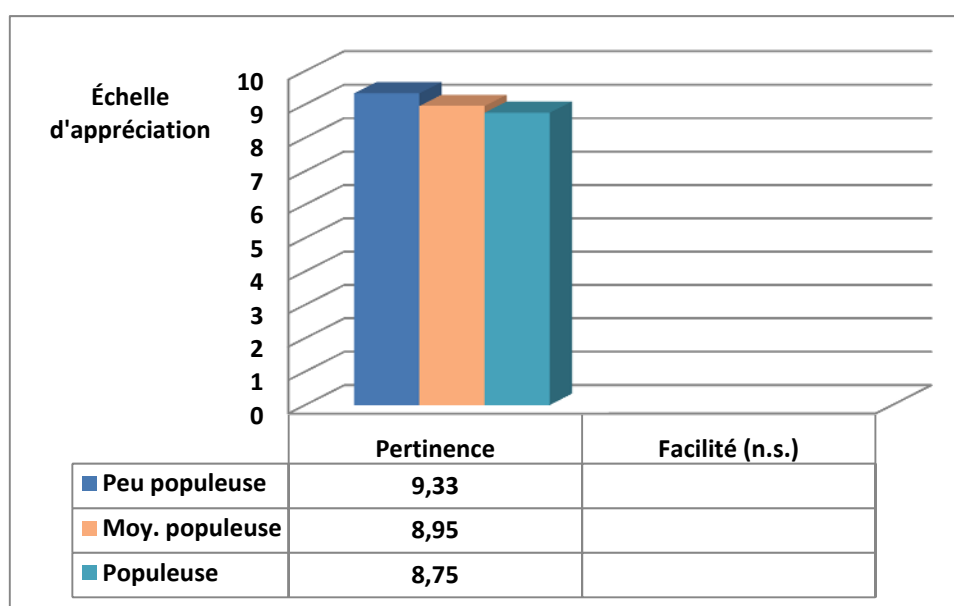


Figure 3.16

Pertinence à mettre en place différentes activités d'éducation et de promotion qui favorisent une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif, par type de région³⁰

²⁹ Cf. annexe C, tableau 3.19.

Les répondants des régions peu peuplées sont les seuls à accorder une cote de pertinence très élevée à cette orientation; ceux des deux autres types de région la considèrent comme plutôt pertinente. L'appréciation des répondants des régions peu peuplées, cotée à 9,33, se distance de façon significative de celle des régions peuplées, qui se situe à 8,75 ($\alpha = 0,014$, $h^2 = 0,01$; effet de petite taille).

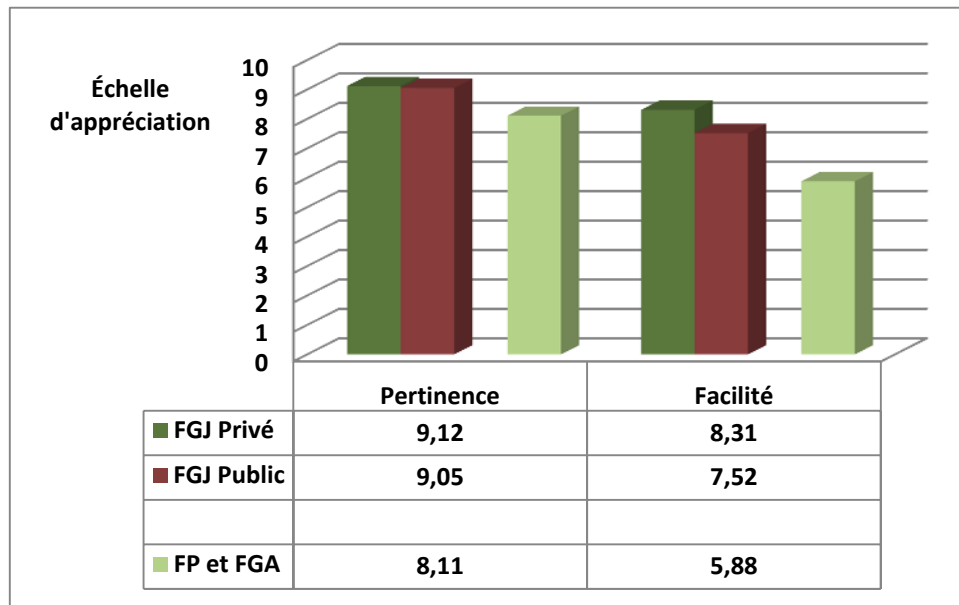


Figure 3.17

Pertinence et facilité à mettre en place différentes activités d'éducation et de promotion qui favorisent une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif, par type de formation³¹

Les répondants de la FGJ du secteur privé et de la FGJ du secteur public se différencient de ceux de la FP et de la FGA dans leur appréciation de la pertinence de cette orientation avec des scores respectifs très élevés (9,12 et 9,05), comparativement à une cote plutôt élevée (8,11) pour les FP et FGA ($\alpha = 0,007$, $h^2 = 0,06$; effet de taille moyenne).

Cette orientation est vue comme plutôt facile à implanter en FGJ des secteurs privé et public, alors qu'on la considère comme moyennement facile à implanter en FP et en FGA. Les répondants de la FGJ du secteur privé et de la FGJ du secteur public jugent, à respectivement 8,31 et 7,52 sur l'échelle d'appréciation, plus facile d'implanter cette orientation que ceux de la FP et de la FGA (5,88) ($\alpha = 0,000$, $h^2 = 0,12$; effet de taille moyenne).

En matière d'activités d'éducation et de promotion, les membres du personnel scolaire se disent bien conscients de leur rôle et du fait qu'ils ont la possibilité de transmettre des connaissances

³⁰ Cf. annexe C, tableau 3.20.

³¹ Cf. annexe C, tableaux 3.21 et 3.22.

aux élèves. Ils misent plus sur les messages positifs que sur ceux coercitifs et ils comptent sur le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour leur fournir du matériel pédagogique à l'intention des élèves. Ils ajoutent qu'ils ne peuvent être contre la vertu, et ce, en ces termes :

« C'est sûr que ça ne change pas tout, mais minimalement, en milieu scolaire, de faire de la promotion de saines valeurs alimentaires, moi, je pense que, effectivement, on ne peut pas être contre ça. » (perso, Mtl)

Si les personnes interrogées reconnaissent l'importance des activités de promotion et d'éducation, elles soulignent également différentes difficultés d'implantation. En outre, le manque de ressources humaines est soulevé par les participants :

« Il y a tout le volet éducation-nutrition, on n'en a pas parlé, on a parlé plus de l'offre alimentaire, mais ça dépend qui fait de l'éducation. On n'est jamais assez nombreuses dans nos commissions scolaires pour être capables d'aller dans chacune des classes pour faire de l'éducation-nutrition... Faut oublier ça. » (kin/nut, Qc)

Ces mêmes groupes de participants (personnel et professionnels scolaires, mais aussi nutritionnistes et kinésiothérapeutes) relèvent d'autres difficultés qui concernent la promotion et l'éducation, particulièrement le manque de cohérence en ce qui a trait à la vision d'une saine alimentation et aux moyens mis en œuvre :

« En termes d'éducation [chez les enseignants], je pense que oui [la vision est la même], mais il y a du gros chemin à faire en termes des intervenants [cuisiniers, infirmières, etc.] encore pour la vision commune. Je pense que c'est là qu'on est. On n'est pas encore à une vision commune, puis même dans les moyens d'intervention. » (kin/nut, Qc)

Dans certains cas, les participants aux entretiens de groupe évoquent le problème des choix prioritaires lorsque plusieurs besoins de base sont à combler, en particulier dans les milieux défavorisés :

« C'est qu'en milieu défavorisé, ce que je trouve particulier par rapport à ça, c'est de choisir. Qu'est-ce qu'on choisit de faire en premier? Parce que l'ensemble des besoins est en déficit, donc on va au plus urgent : un, ils vont manger à tous les jours; deux, ils vont manger quelque chose qui va être soutenant; puis les activités sportives, c'est clair, clair, clair qu'il faut qu'ils en aient. » (perso, Mtl)

Des nutritionnistes soulignent l'importance de former différents acteurs qui doivent faire l'éducation des élèves :

« Je trouve qu'une grande lacune, c'était : comment ces gens-là sont-ils formés? Sont-ils supportés pour parler de saine alimentation? Qu'est-ce qu'ils disent, qu'est-ce qui est enseigné? Donc, il y a des enseignants au niveau primaire qui pouvaient parler du Guide alimentaire canadien. Mais comment ils en parlaient et pourquoi? C'était un peu de leur valeur personnelle. Quand on vient pour parler des orientations, de tout ce qui a rapport à l'éducation, la grande préoccupation, c'est : est-ce que les gens sont formés pour le faire adéquatement? » (kin/nut, Mtl)

Plusieurs autres participants signalent diverses initiatives locales qui s'inscrivent dans des activités d'éducation et de promotion à l'intention des jeunes. À titre d'exemple, l'activité en sciences Les molécules frappées ou L'atelier sucré/salé, donné par un chef de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, constituent des occasions d'apprentissage au sujet de l'alimentation. L'invitation de conférenciers experts est également une initiative répandue en milieu scolaire, et divers sujets sont abordés lors des conférences, comme la quête de l'équilibre dans l'alimentation au quotidien ou le problème du contrôle du poids.

Enfin, plusieurs participants sont conscients que l'acteur principal en matière d'éducation est le parent :

« Je trouve qu'ils en pelletent beaucoup du côté des écoles. On doit faire de l'éducation plus que ce que les parents ont à faire. De ce côté-là, je trouve ça plate parce que le rôle d'une école, ce n'est pas d'élever, c'est d'éduquer. » (kin/nut, Mtl)

3.1.2.1.8. Informer périodiquement les parents et la communauté des différentes actions mises en place

La deuxième orientation du thème 2, soit Informer périodiquement les parents et la communauté des différentes actions mises en place pour qu'ils soutiennent les efforts du milieu scolaire et assurent une continuité, obtient des indices de pertinence plutôt élevés, à 7,78 et à 8,60, des directions d'établissement et du personnel des commissions scolaires.

Dans les questionnaires, cette orientation a reçu les cotes les plus basses en ce qui a trait à la facilité d'implantation. Elle est considérée comme moyennement facile à mettre en œuvre, avec des indices de 6,59 de la part des directions d'établissement et de 6,60 de la part des commissions scolaires.

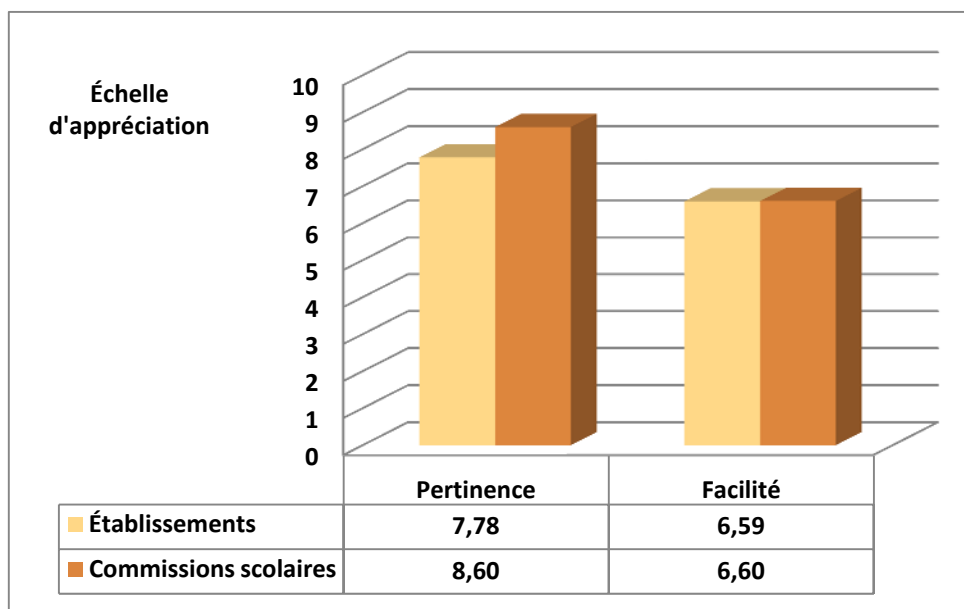


Figure 3.18

Pertinence et facilité à informer périodiquement les parents et la communauté des différentes actions mises en place, par type d'établissement³²

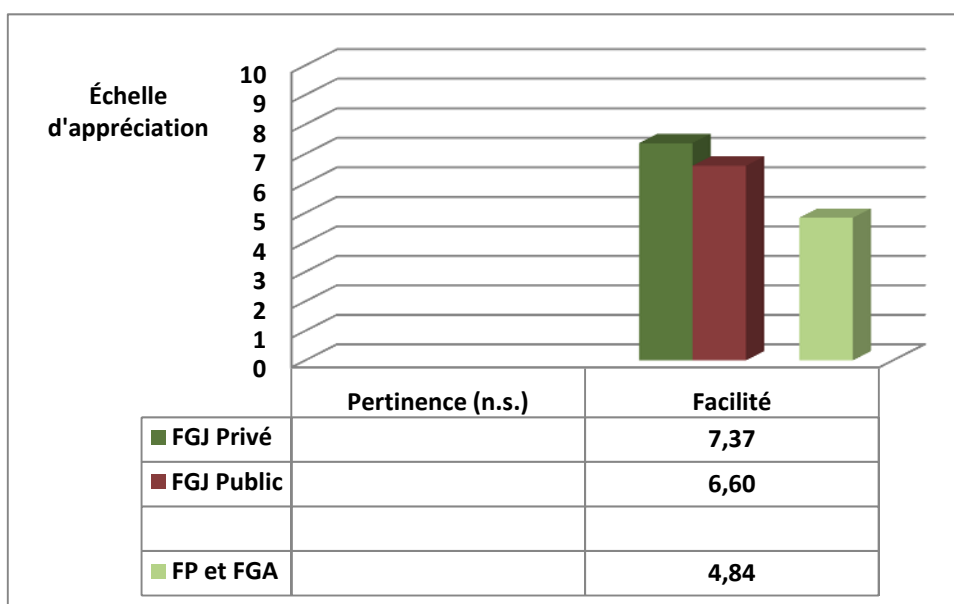


Figure 3.19

Facilité à informer périodiquement les parents et la communauté des différentes actions mises en place, par type de formation³³

Les répondants de la FGJ du secteur privé trouvent cette orientation plutôt facile à implanter, alors que ceux de la FGJ du secteur public et des FP et FGA la considèrent comme moyennement facile à implanter. Il convient ici de noter que l'orientation qui concerne les parents touche

³² Cf. annexe C, tableau 3.23.

³³ Cf. annexe C, tableau 3.24.

beaucoup moins les élèves, plus âgés, de la formation des adultes. La cote qui leur est attribuée est statistiquement plus basse que pour les deux autres types d'établissement : les FP et FGA évaluent la facilité d'implantation de l'orientation à 4,84, contre 6,60 pour la FGJ du secteur public et 7,37 pour la FGJ du secteur privé (FGJ du secteur privé et FP et FGA : $a = 0,000$; FGJ du secteur public et FP et FGA : $a = 0,004$, $h^2 = 0,07$; effet de petite taille).

Le rôle primordial des parents et de spécialistes dans l'éducation à la saine alimentation des jeunes revient de façon soutenue dans les entrevues de groupe, laissant même de côté le volet communication à la communauté, qui a été passé sous silence. Chez certains participants aux groupes de discussion issus de la FGJ des secteurs public et privé, on note un manque d'éducation, de promotion et de communication relativement aux actions qu'entreprennent les établissements scolaires en lien avec la Politique-cadre auprès du milieu familial. Ce rôle semble revenir davantage aux nutritionnistes, qui, souvent, informent les parents au moyen de notes, de capsules sur la santé ou de messages particuliers. Par contre, un participant du milieu scolaire résume les propos de membres du personnel, selon lesquels la grande difficulté revient au manque de temps des parents pour prendre connaissance de tous ces messages qui arrivent bien souvent de partout :

« Dans un monde idéal, c'est clair que j'aimerais être en mesure d'informer mes parents de façon virtuelle, tout le temps, je n'ai rien contre. En même temps, est-ce que c'est possible et est-ce que ça va contribuer au meilleur développement de l'enfant? N'en rajoutez pas, la cour est pleine, ils sont déjà surchargés par l'ensemble des besoins de base, ils commencent par payer le loyer, puis c'est normal. » (perso, Mtl)

3.1.2.1.9. **Établir ou consolider des ententes de partenariat avec la communauté**

Le thème 3³⁴, dont l'orientation porte sur l'établissement ou la consolidation des partenariats avec la communauté (ex. : partage des installations, établissement de corridors sécuritaires vers l'école avec la municipalité et projets intégrateurs en collaboration avec différents partenaires), a obtenu un degré de pertinence plutôt élevé de 8,40 parmi les directions d'établissement et très élevé, à 9,17, chez le personnel des commissions scolaires.

Les deux groupes considèrent comme moyennement facile d'établir ou de consolider des partenariats avec la communauté. En effet, les directions d'établissement accordent un score de 6,72, et les services pédagogiques de commissions scolaires donnent une cote de 6,55, ce qui est relativement faible.

³⁴ Il importe de rappeler que dans les groupes de discussion, pour les thèmes 2 et 3 (Éducation, promotion et communication; Mobilisation avec des partenaires), seuls les groupes qui représentaient les membres du personnel scolaire étaient invités à répondre à ces questions. Cependant, dans les entretiens semi-dirigés composés de kinésiologues et de nutritionnistes, plusieurs ont naturellement abordé ces thèmes, et, comme les propos étaient riches en contenu et en pertinence, ils ont été considérés dans l'analyse de contenu de ces deux thèmes.

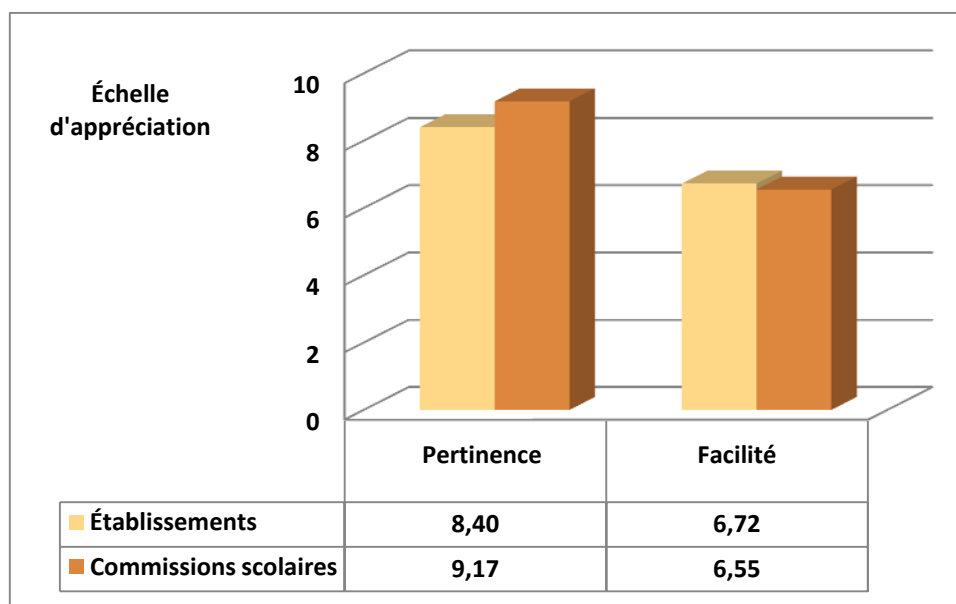


Figure 3.20

Pertinence et facilité à établir ou à consolider des ententes de partenariat avec la communauté, par type d'établissement³⁵

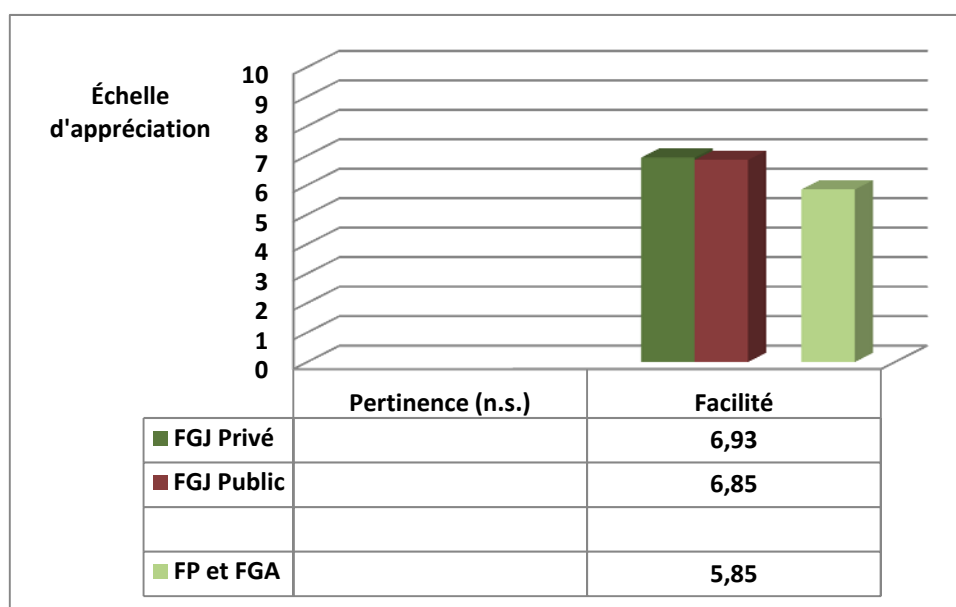


Figure 3.21

Facilité à établir ou à consolider des ententes de partenariat avec la communauté, par type de formation³⁶

Quoique les répondants de tous les types de formation considèrent cette orientation comme moyennement facile à implanter, les répondants de la FGJ du secteur public l'estiment

³⁵ Cf. annexe C, tableau 3.25.

³⁶ Cf. annexe C, tableau 3.26.

significativement plus facile à appliquer que leurs homologues des FP et FGA (respectivement 6,85 et 5,85) ($a = 0,020$, $h^2 = 0,02$; effet de petite taille).

En entrevue, la consolidation des ententes a été considérée comme pertinente, dans le sens où elle permet de mener à différents partenariats :

« En même temps, l'école, c'est tellement juste un joueur parmi tous les autres, donc je trouve ça intéressant justement quand tu parles du milieu, par exemple, municipal, puis d'avoir les idées qui sont dans la Politique qui peuvent influencer ou qui peuvent inspirer les actions au niveau de la communauté, je trouve ça intéressant. »
(kin/nut, Qc)

Elle permet également un appui financier considérable :

« Ne serait-ce que sur le plan financier. Nous, on s'occupe de faire la promotion, les inscriptions, de faire la coordination, mais eux payent les animateurs. On fournit les locaux, en échange eux fournissent parfois des gens, justement. C'est principalement pour les activités sportives. » (kin/nut, Mtl)

Plusieurs répondants mentionnent l'existence d'actions déjà en place avant l'arrivée de la Politique-cadre, comme l'approche École en santé, et des partenariats avec divers organismes, tels que Québec en Forme, des services communautaires locaux qui offrent des ateliers de cuisine, des corps policiers qui font la promotion du port du casque à vélo et des personnes publiques influentes dans la communauté, comme le D^r Gilles Julien. Les partenariats avec les municipalités sont aussi abordés, par exemple :

« Dans la collaboration au protocole d'entente, c'est un levier pour la pérennité parce que, quand ton protocole d'entente est établi, on sait que pour la Ville, c'est un parc-école, elle va collaborer à remplir les surfaces d'absorption, on sait que le milieu est sain et sécuritaire, l'école n'a pas ou la commission scolaire a plus ou moins à s'en préoccuper parce que ça a été réglé dans le protocole d'entente, puis c'est un gain pour l'école et pour la Ville aussi, dans un sens où la Ville peut aussi utiliser les installations la fin de semaine et tout ça, donc ce sont des partenariats qui sont aussi intéressants. » (kin/nut, Qc)

3.1.2.1.10. Concevoir ou mener des activités ou des actions qui vont dans le sens des orientations de la Politique-cadre

Ce point cherche à cerner dans quelle mesure les écoles continuent à concevoir ou à mener des activités ou des actions qui vont dans le sens des orientations de la Politique-cadre. La très grande majorité des établissements et des commissions scolaires qui ont répondu au questionnaire demeurent très actifs en ce domaine.

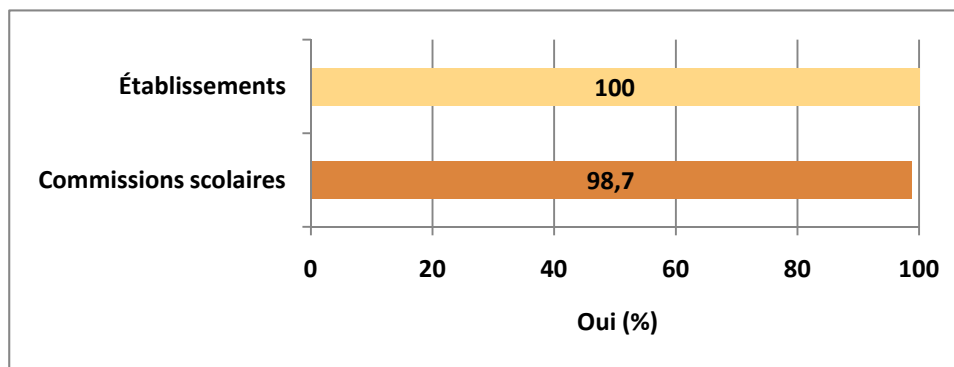


Figure 3.22

Poursuite d'activités ou d'actions qui vont dans le sens des orientations de la Politique-cadre, par type d'établissement³⁷

Pour les répondants des commissions scolaires et des établissements, les activités et les actions conçues et menées pour le milieu scolaire qui vont dans le sens des orientations de la Politique-cadre et qui ont été les plus énumérées sont :

- le partenariat avec des organismes communautaires ou à but non lucratif (par exemple, avec Québec en Forme et le Grand défi Pierre Lavoie), l'approche École en santé et le partage de lieux municipaux;
- le partenariat avec les centres de santé et de services sociaux et les ressources humaines (par exemple, les nutritionnistes et les kinésiologues);
- un suivi avec les concessionnaires alimentaires pour s'assurer d'une offre de repas et de collations santé et une meilleure surveillance du contenu des boîtes à lunch;
- l'augmentation de l'offre et de la diversité des activités sportives parascolaires ou à l'heure du midi (par exemple, l'ajout d'animateurs pour les activités physiques à l'heure du dîner);
- l'amélioration de l'aménagement physique pour la pratique d'activités physiques et l'achat de nouveau matériel;
- la mise en place d'activités spéciales et la participation à celles-ci lors de journées ou de mois thématiques (par exemple, le Mois de la nutrition);
- l'augmentation d'ateliers et de conférences en lien avec l'alimentation ou l'activité physique.

³⁷ Cf. annexe C, tableau 3.27.

3.1.2.1.11. Les commentaires généraux qui concernent la pertinence de la Politique-cadre

Dans une question ouverte sur la pertinence et la facilité d'implantation de la Politique-cadre, 161 répondants des établissements et 31 des commissions scolaires ont émis des commentaires.

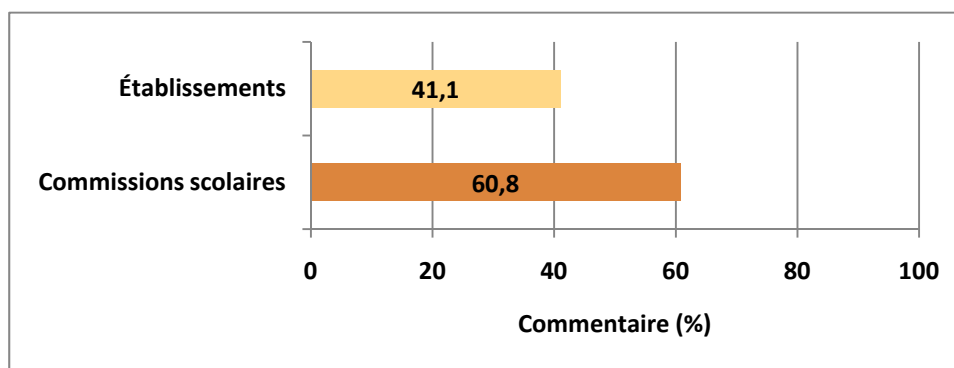


Figure 3.23

Présence de commentaires au regard de la pertinence et de la facilité d'implantation de la Politique-cadre, par type d'établissement³⁸

Les principaux éléments qui ont été soulevés sont les suivants :

- Plusieurs répondent que la Politique-cadre est pertinente et la considèrent comme essentielle pour la réussite des élèves.
- Dans les milieux défavorisés, comme certains quartiers de Montréal, la Politique-cadre est plus difficile à mettre en place compte tenu de la multitude de besoins à combler.
- À plusieurs reprises, on souligne la difficulté de suivre la volonté des écoles à offrir une saine alimentation aux élèves vu le peu de contrôle sur ce qui vient du milieu familial et de l'environnement périphérique.
- Le manque de ressources financières revient également à plusieurs reprises.
- La plupart des représentants des centres de formation professionnelle et de formation générale des adultes ont affirmé à la question ouverte ne pas accorder autant d'importance à la pertinence de la Politique-cadre dans leurs établissements que ceux de la formation générale des jeunes des secteurs privé et public. De plus, ils croient qu'elle n'est pas adaptée à leur clientèle, puisque plusieurs objectifs de la Politique-cadre ne visent pas leur milieu scolaire et, par conséquent, s'appliquent difficilement.

³⁸ Cf. annexe C, tableau 3.28.

Sur le plan de l'adhésion des élèves et du personnel scolaire à la Politique-cadre, plusieurs propos ont été émis lors des groupes de discussion. Dans certains cas, l'adhésion a entraîné un changement draconien dans le milieu scolaire, alors que, dans d'autres, des modifications de l'offre alimentaire ont été apportées de façon graduelle ou n'auraient même pas encore été apportées. Cela dépendrait en grande partie de l'intérêt pour cet aspect et de l'importance qui lui est accordée par la directrice ou le directeur de l'établissement :

« Je pense que l'alimentation, c'est quelque chose qui vient chercher les valeurs personnelles un peu, donc, selon les écoles, selon les directions, on en a qui coopèrent super gros, qui y vont à 100 %, d'autres, ce n'est pas une priorité nécessairement, ce n'est pas un dossier qu'ils priorisent, donc tu es dans la pile de choses à se préoccuper à un moment donné. L'adhésion, c'est partagé, je dirais. » (kin/nut, Mtl)

3.1.2.2. Résumé synthèse de la section sur la pertinence

Selon les réponses aux questionnaires, la Politique-cadre est, dans l'ensemble, jugée très pertinente et d'une application plutôt facile par les répondants des établissements et des commissions scolaires.

Selon les établissements, les deux orientations les plus pertinentes de la Politique-cadre sont « Offrir une alimentation variée et privilégier des aliments de bonne valeur nutritive » et « Augmenter les occasions d'être physiquement actif, principalement à l'occasion des récréations, de l'heure du dîner et des périodes de service de garde ou au cours des activités parascolaires » avec des degrés moyens de pertinence respectifs de 9,16 et de 9,28.

Pour les commissions scolaires, après l'orientation « Offrir une alimentation variée et privilégier des aliments de bonne valeur nutritive », avec un degré moyen de pertinence de 9,73, vient l'orientation « Offrir des activités qui permettent d'être physiquement actif et qui tiennent compte des champs d'intérêt variés des élèves et de leurs capacités », qui se situe à un degré moyen de pertinence égal à 9,58.

Pour les établissements, les orientations considérées comme les plus difficiles à appliquer sont « Informer périodiquement les parents et la communauté des différentes actions mises en place pour qu'ils soutiennent les efforts du milieu scolaire et assurent une continuité » et « Aménager et animer les aires intérieures et extérieures pour optimiser les occasions d'être actif physiquement » avec un degré moyen commun de facilité égal à 6,59.

Dans les commissions scolaires, ce sont les orientations « Établir ou consolider des ententes de partenariat avec la communauté » et « Informer périodiquement les parents et la communauté des différentes actions mises en place pour qu'ils soutiennent les efforts du milieu scolaire et assurent une continuité » qui sont jugées comme les plus difficiles à implanter, avec des degrés de facilité respectifs de 6,55 et de 6,60.

En résumé, rappelons ce qui se dégage des **entrevues de groupe** en général sur la question de la pertinence, dont certains faits saillants rejoignent des résultats issus des questionnaires :

- Tous trouvent pertinent d'offrir une alimentation variée et d'éliminer les aliments à faible valeur nutritive. Cette orientation apparaît encore plus pertinente dans les milieux défavorisés.
- Les orientations proposées servent de soutien et de référence pour défendre les actions des différents acteurs du milieu scolaire et des centres de santé et de services sociaux.
- L'absence de cohérence entre les orientations de la Politique-cadre et le mode de vie de certains milieux familiaux limite la portée des messages sur la santé adressés aux élèves.
- Les orientations en lien avec l'acquisition d'une saine alimentation sont jugées pertinentes. À cet égard, la Politique-cadre s'est révélée efficace pour favoriser des changements dans l'offre d'aliments plus sains, puisqu'elle a notamment permis une meilleure gestion dans l'offre alimentaire des machines distributrices.
- L'omniprésence de restaurants-minute et de dépanneurs près des établissements scolaires rend difficiles l'inculcation de bonnes valeurs en matière de nutrition et la modification des comportements alimentaires.
- Le manque de leadership de certaines institutions en matière de saines habitudes alimentaires est soulevé.
- En ce qui a trait à l'offre d'activités physiques, elle se trouve bien présente dans les écoles, mais elle n'est pas nécessairement associée à la mise en place de la Politique-cadre.
- Bien que la pertinence des orientations qui concernent un mode de vie physiquement actif ne soit pas remise en cause, ces orientations sont beaucoup moins mises de l'avant par certains milieux par rapport à celles en lien avec l'alimentation.
- Du côté des activités d'éducation et de promotion, on souligne à plusieurs reprises le manque de vision commune en ce qui concerne une saine alimentation, les moyens mis œuvre et la formation des acteurs concernés par la promotion d'une saine alimentation et d'un mode de vie physiquement actif auprès des élèves.
- Le partenariat est considéré par les participants comme nécessaire et requis, principalement pour le soutien lié aux ressources humaines et financières.

Il émerge d'autres éléments particuliers des discussions lors des **entrevues de groupe** sur la pertinence de la Politique-cadre :

- L'application des orientations de la Politique-cadre semble plus difficile dans les milieux défavorisés, les écoles de petite taille et les centres de formation générale des adultes.
- Le manque de formation de la direction et du personnel des établissements constitue un frein aux activités d'éducation et de promotion. Ce problème est également soulevé dans l'analyse documentaire.

Puisque la Politique-cadre vise davantage les élèves de la formation générale des jeunes des secteurs privé et public, il n'est pas surprenant de constater que le degré de pertinence des orientations soit généralement évalué comme plus élevé pour ces derniers que pour les élèves de la formation professionnelle et de la formation générale des adultes. Néanmoins, certaines comparaisons selon les groupes d'élèves méritent d'être établies. En outre, certaines tendances émergent selon la densité de population des régions (populeuses, moyennement populeuses et peu populeuses). Voici quelques faits saillants qui concernent l'appréciation de la pertinence des orientations selon les groupes interrogés :

- L'appréciation des régions peu populeuses se distance positivement de celle des régions populeuses quant à la pertinence des orientations suivantes :
 - o Mettre en place différentes activités d'éducation et de promotion qui favorisent une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif.
 - o Offrir des activités qui permettent d'être physiquement actif et qui tiennent compte des champs d'intérêt variés des élèves et de leurs capacités.
- Les répondants de la formation générale des jeunes du secteur privé trouvent plus pertinente que ceux de la formation professionnelle et de la formation générale des adultes l'orientation suivante :
 - o Offrir une alimentation variée et privilégier des aliments de bonne valeur nutritive.
- Les répondants de la formation générale des jeunes des secteurs privé et public accordent des scores de pertinence plus élevés que ceux de la formation professionnelle et de la formation générale des adultes aux orientations suivantes :
 - o Augmenter les occasions d'être physiquement actif, principalement à l'occasion des récréations, de l'heure du dîner et des périodes de service de garde ou au cours des activités parascolaires.
 - o Offrir des activités qui permettent d'être physiquement actif et qui tiennent compte des champs d'intérêt variés des élèves et de leurs capacités.

- o Aménager et animer les aires intérieures et extérieures pour optimiser les occasions d'être actif physiquement.
- o Mettre en place différentes activités d'éducation et de promotion qui favorisent une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif.

Les comparaisons entre les groupes relativement à la facilité d'implantation des orientations font ressortir les constats suivants :

- Les répondants de la formation générale des jeunes du secteur privé trouvent plus facile que leurs homologues de la formation professionnelle, de la formation générale des adultes et de la formation générale des jeunes du secteur public d'implanter les orientations suivantes :
 - o Offrir une alimentation variée et privilégier des aliments de bonne valeur nutritive.
 - o Éliminer les aliments à faible valeur nutritive de l'offre alimentaire.
 - o Offrir des lieux adéquats et des conditions favorables lors des repas.
- Les répondants de la formation générale des jeunes des secteurs privé et public considèrent comme plus facile que ceux de la formation professionnelle et de la formation générale des adultes d'implanter les orientations suivantes :
 - o Augmenter les occasions d'être physiquement actif, principalement à l'occasion des récréations, de l'heure du dîner et des périodes de service de garde ou au cours des activités parascolaires.
 - o Mettre en place différentes activités d'éducation et de promotion qui favorisent une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif.
 - o Informer périodiquement les parents et la communauté des différentes actions mises en place pour qu'ils soutiennent les efforts du milieu scolaire et assurent une continuité.
- Les représentants de la formation générale des jeunes du secteur public considèrent comme plus facile que ceux de la formation professionnelle et de la formation générale des jeunes d'implanter l'orientation suivante :
 - o Établir ou consolider des ententes de partenariat avec la communauté.
- Des différences entre les trois types de formation existent dans l'ordre décroissant suivant, soit la formation générale des jeunes du secteur privé, la formation générale des jeunes du secteur public et les formations professionnelle et générale des adultes, quant à l'appréciation de la facilité à implanter les orientations suivantes :
 - o Offrir des activités qui permettent d'être physiquement actif et qui tiennent compte des champs d'intérêt variés des élèves et de leurs capacités.

- o Aménager et animer les aires intérieures et extérieures pour optimiser les occasions d'être actif physiquement.

En somme, de façon générale, les orientations de la Politique-cadre apparaissent pertinentes, même si la facilité d'application varie. On peut retenir des réponses aux questionnaires que les écoles privées se démarquent avec des scores plus élevés pour la pertinence et pour la facilité d'application et que la formation professionnelle et la formation générale des adultes, pour leur part, jugent beaucoup moins facile d'appliquer les orientations. De plus, les régions populeuses semblent avoir un peu plus de difficulté à mettre en œuvre certaines orientations de la Politique-cadre.

3.2. L'efficacité de la Politique-cadre

L'évaluation de l'aspect qui touche l'efficacité et qui permet de juger de l'atteinte des objectifs de la Politique-cadre est effectuée en fonction de deux grandes questions :

1. Dans quelle mesure les membres du réseau scolaire et les partenaires concernés par la mise en œuvre de la Politique-cadre estiment-ils que les activités et les outils proposés par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ont permis d'intégrer les objectifs de cette politique à leur milieu?
2. Les objectifs des thèmes 2 (Éducation, promotion et communication) et 3 (Mobilisation avec des partenaires) de la Politique-cadre ont-ils été atteints?

Pour répondre à ces questions, les sources d'information utilisées pour évaluer la Politique-cadre ont été :

1. Les questionnaires remplis par des membres des services éducatifs et des directions des commissions scolaires, des directions d'écoles privées et des directions d'écoles publiques.
2. Des groupes de discussion composés de membres du personnel ou professionnels des services éducatifs et pédagogiques d'écoles privées et publiques ainsi que de nutritionnistes et de kinésiologues de centres de santé et de services sociaux qui travaillent en partenariat avec le réseau de l'éducation.

3.2.1. Les moyens proposés et les outils mis à la disposition des établissements et des commissions scolaires

Le Ministère a proposé des outils et des moyens à utiliser pour faciliter la mise en œuvre de la Politique-cadre dans le milieu scolaire, tels que la création d'un site Web et d'une équipe

porteuse de la démarche. Les réponses à la question suivante permettent de connaître le degré d'appréciation des outils et des moyens suggérés qui sont utilisés dans les établissements :

Parmi les moyens proposés et les outils mis à votre disposition, indiquez ceux qui ont été utilisés par votre école (commission scolaire) pour mettre en œuvre les orientations de la Politique-cadre.

Pour aider le milieu scolaire à intégrer les objectifs de la Politique-cadre, celle-ci proposait la mise en place des activités suivantes :

1. créer un comité responsable de la rédaction d'une politique locale;
2. rédiger une politique locale;
3. embaucher des partenaires pour aider à la rédaction de la politique locale;
4. utiliser la section du site Web du Ministère consacrée à la Politique-cadre;
5. consulter des exemples d'actions entreprises par les milieux;
6. consulter les documents de référence et les liens vers des sites Web sur les saines habitudes de vie;
7. consulter les fiches d'information sur le site Web du Ministère;
8. consulter les vidéos sur le site Web du Ministère;
9. inscrire les composantes de la Politique-cadre dans les documents de planification;
10. créer une équipe porteuse de la démarche chargée de superviser l'implantation et l'évaluation de la Politique-cadre dans l'établissement;
11. consulter les fiches thématiques qui accompagnent la Politique-cadre;
12. consulter le comité-conseil de la Politique-cadre pour avoir un avis précis sur la mise en œuvre des orientations.

Les résultats relatifs à l'utilisation et à l'utilité des activités proposées se trouvent aux figures 3.24 à 3.27.

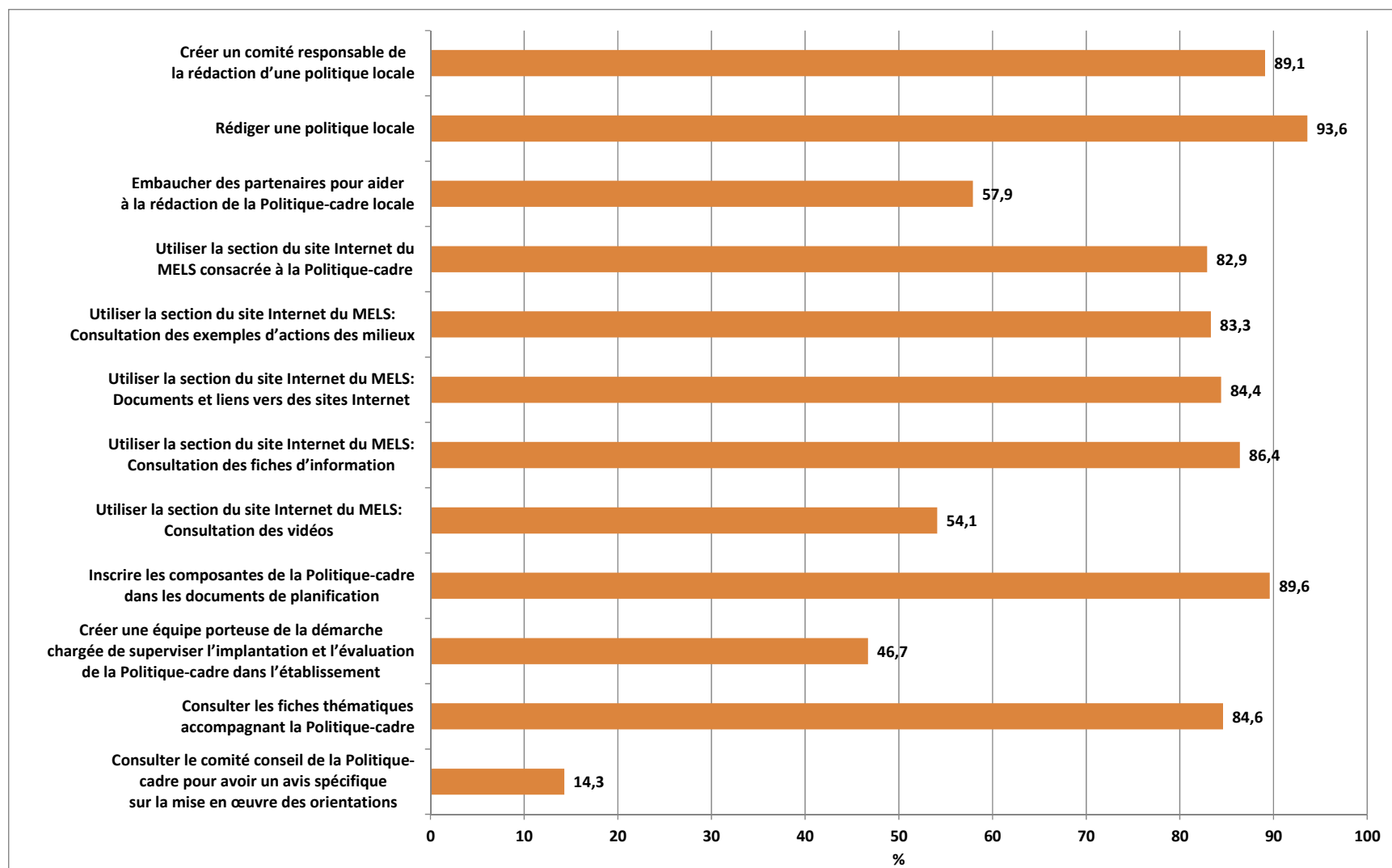


Figure 3.24

Utilisation des moyens proposés en vue d'aider les milieux à planter la Politique-cadre (commissions scolaires)³⁹

³⁹ Cf. annexe C, tableaux 3.29 à 3.41.

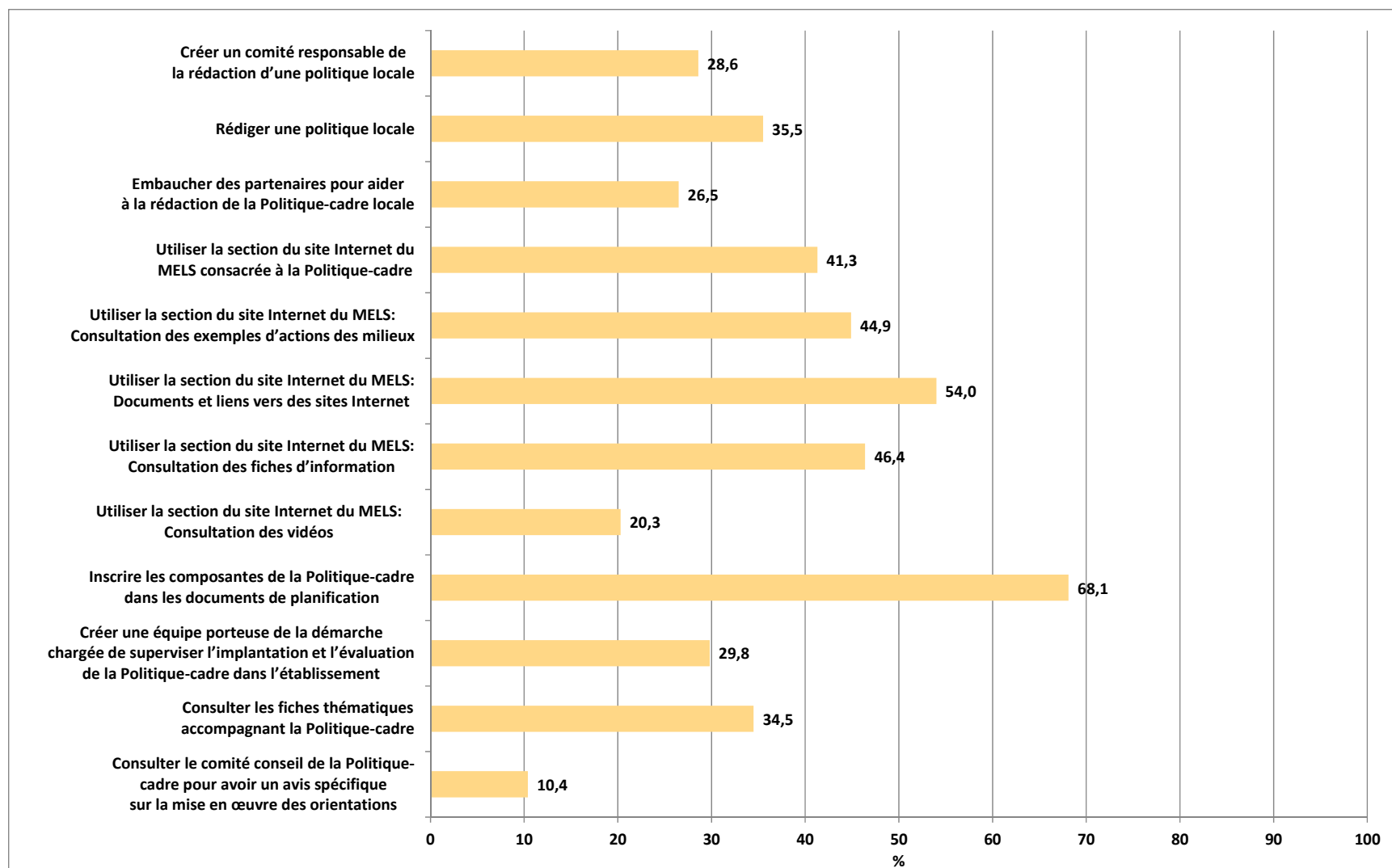


Figure 3.25

Utilisation des moyens proposés en vue d'aider les milieux à implanter la Politique-cadre (établissements)⁴⁰

⁴⁰ Cf. annexe C, tableaux 3.29 à 3.41.

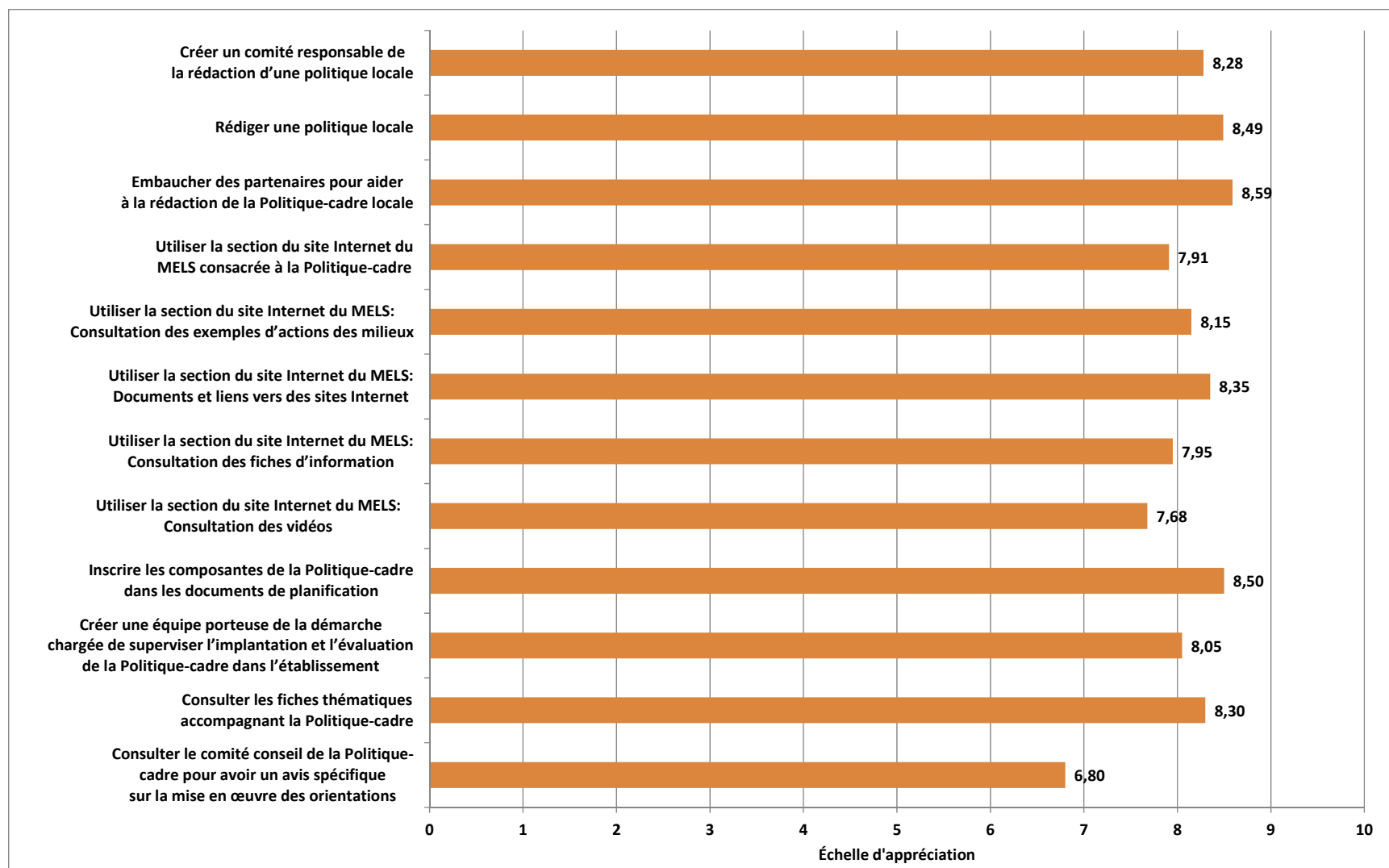


Figure 3.26

Utilité des moyens proposés en vue d'aider les milieux à implanter la Politique-cadre (commissions scolaires)⁴¹

⁴¹ Cf. annexe C, tableaux 3.29 à 3.41.

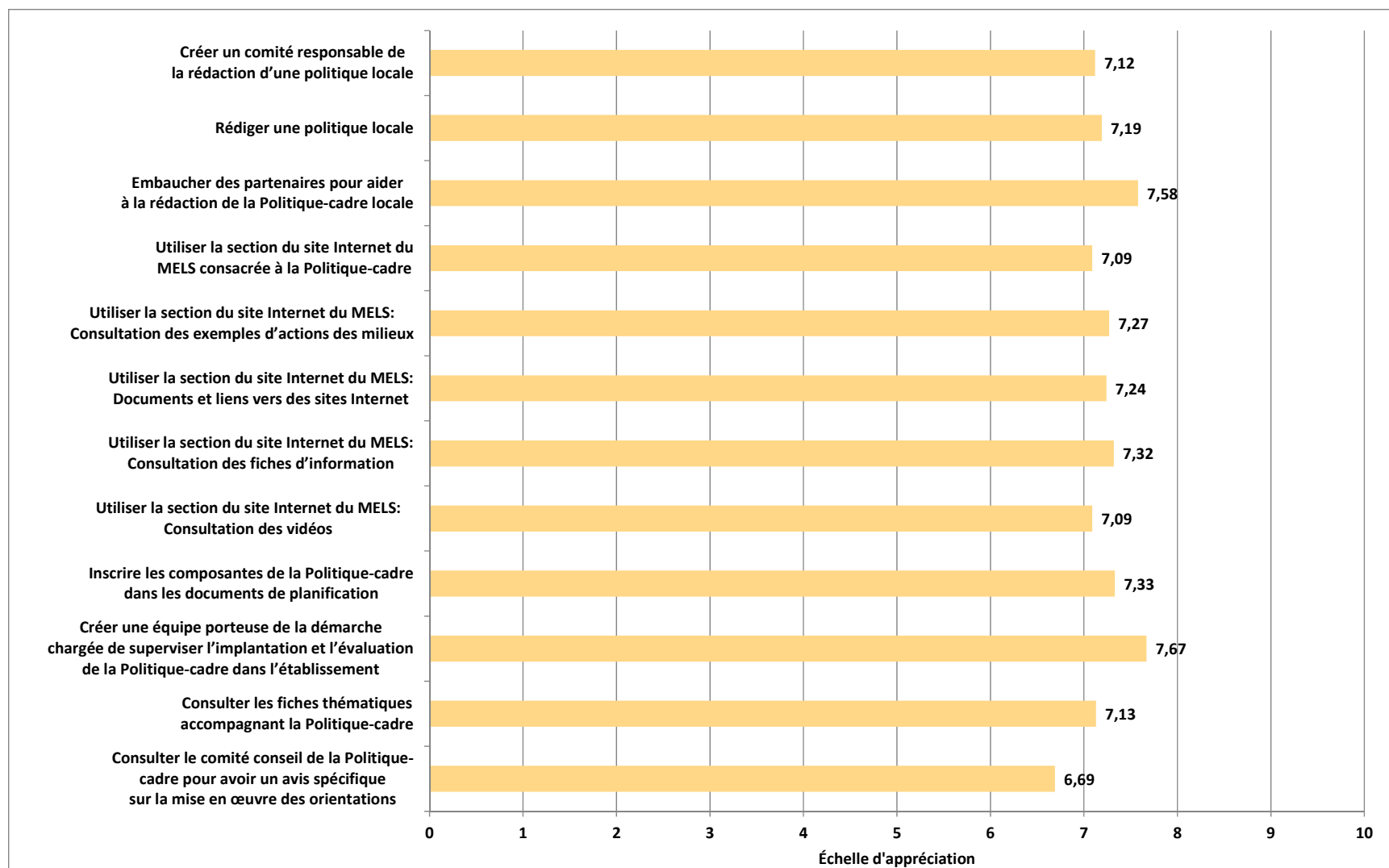


Figure 3.27

Utilité des moyens proposés en vue d'aider les milieux à implanter la Politique-cadre (établissements)⁴²

⁴² Cf. annexe C, tableaux 3.29 à 3.41.

3.2.1.1. Créer un comité responsable de la rédaction d'une politique locale

Le Ministère proposait de créer un comité responsable de la rédaction d'une politique locale qui intègre les orientations de la Politique-cadre.

Les commissions scolaires ont utilisé cette mesure relative à la création d'un comité de rédaction d'une politique locale dans 89,1 % des cas. Du côté des établissements, ce taux est de 28,6 %. Cet écart s'explique par le fait que cette proposition était faite aux commissions scolaires et aux directions des écoles privées plutôt qu'aux établissements mêmes. Le niveau d'utilité de cette mesure pour la mise en œuvre de la Politique-cadre est jugé plutôt élevé, avec des indices de 7,12 chez les répondants des établissements et de 8,28 chez ceux des commissions scolaires.

3.2.1.2. Rédiger une politique locale qui intègre les orientations de la Politique-cadre

Les commissions scolaires qui ont répondu au questionnaire se sont dotées de politiques locales dans une proportion de 93,6 %. Pour les établissements, des politiques ont été rédigées dans 35,5 % des cas. On peut penser qu'une partie de ces réponses proviennent des écoles privées. Ces résultats s'expliquent sans doute parce que c'est aux commissions scolaires et aux directions d'établissements privés qu'il revenait de créer un comité responsable de la rédaction d'une politique locale qui intègre les orientations de la Politique-cadre. Il est possible également que les répondants des établissements scolaires publics aient fait référence aux politiques locales rédigées par la commission scolaire de l'établissement.

Par ailleurs, les établissements et les commissions scolaires ont jugé que l'utilité de ce moyen est plutôt élevée, tel qu'il est attesté par les indices de 7,19 et de 8,49 qui lui sont accordés.

3.2.1.3. Embaucher des partenaires pour aider à la rédaction de la politique locale

L'embauche de partenaires pour la rédaction de la politique locale, comme des nutritionnistes et des kinésiologues, est beaucoup plus fréquente dans les commissions scolaires (57,9 %) que dans les établissements (26,5 %). Ces résultats semblent être justement en lien avec ce qui était proposé par la Politique-cadre, puisqu'il était suggéré aux commissions scolaires d'établir des partenariats et aux établissements scolaires de s'assurer de la collaboration d'une équipe. L'utilité de ce moyen est jugée plutôt élevée, tant par les établissements que par les commissions scolaires (valeurs respectives de 7,58 et de 8,59).

En résumé, pour la rédaction de la politique locale, on note un fort pourcentage d'application des mesures suggérées par le Ministère auprès des commissions scolaires. Cette situation est

corroborée par les entrevues, qui soulignent également que les commissions scolaires ont tendance à recourir à des partenaires pour la rédaction de politiques locales.

Le sujet de l'embauche de partenaires pour la rédaction de la politique locale a également été traité lors des groupes de discussion auprès de membres du personnel scolaire, de nutritionnistes et de kinésiologues. Pour le dossier de l'alimentation, la majorité des participants aux groupes disent faire appel à une nutritionniste, qui, à titre de spécialiste, apporte du soutien pour la mise en œuvre de la Politique-cadre dans les écoles. Les mesures de soutien qui concernent cet aspect constituent donc essentiellement une entente de partenariat avec le centre de santé et de services sociaux, qui fournit des spécialistes en alimentation qui peuvent conseiller les écoles en ce sens. Cette ressource professionnelle est grandement appréciée du milieu scolaire :

« [Pour] la commission scolaire, c'est le réflexe d'aller cogner au CSSS, d'aller chercher une nutritionniste là. » (kin/nut, Mtl)

3.2.1.4. Utiliser la section du site Web du Ministère consacrée à la Politique-cadre

Plus de 40 % des établissements ont eu recours au site Web du Ministère relativement à la Politique-cadre. Ce taux, bien que non négligeable, est plus de deux fois inférieur à celui des commissions scolaires, qui s'établit à 82,9 %. Les établissements et les commissions scolaires accordent un degré d'utilité plutôt élevé à la consultation des ressources du site du Ministère, avec des indices respectifs de 7,09 et de 7,91.

Par rapport à la question relative au site Web du Ministère et aux autres questions dérivées qui concernent les quatre sections particulières du site, les groupes de discussion ont noté ce qui suit.

Les membres du personnel scolaire s'en remettent davantage aux nutritionnistes et aux kinésiologues en ce qui concerne la consultation du site Web du Ministère sur la Politique-cadre. Pour ce qui est des autres acteurs du réseau, beaucoup ne semblent même pas au courant qu'il existe des outils de consultation sur le site Web du Ministère :

« Je les ai utilisées [les ressources] parce que j'ai eu à voir si la Politique était appliquée. Sur le terrain, je ne suis pas certaine que ça a été très utilisé, puis je ne pense pas que les gens savent qu'ils ont ces ressources-là qu'ils peuvent utiliser, qui sont disponibles. » (kin/nut, Mtl)

Par ailleurs, plusieurs nutritionnistes affirment avoir utilisé les fiches comme base d'intervention et comme référence universelle pour justifier ce qui est permis ou non comme produits à offrir :

« Donc, c'est une grille qu'on a utilisée beaucoup et qu'on pouvait présenter à nos concessionnaires pour justifier un peu nos choix. [...]. Dans le fond, je disais que je les utilisais beaucoup dans les premières années, mais, encore aujourd'hui, ce sont les critères que j'utilise pour évaluer nos produits, c'est la grille avec les codes, les

pointages, puis les choses comme ça. Mais, c'est sûr qu'il y a des produits pour lesquels ça ne s'appliquait pas. Donc, c'est là le volet gros bon sens et logique. »
(kin/nut, Mtl)

Ainsi, les outils sont utiles comme option de référence, mais ils ne peuvent remplacer les interventions sur le terrain avec des spécialistes :

« C'est ce qui fait que les outils du Ministère sont utiles, je pense, mais ça ne remplace pas les personnes. » (kin/nut, Qc)

Les exemples d'actions entreprises par les milieux ont été consultés par 44,9 % des établissements et par 83,3 % des commissions scolaires. Ces exemples sont considérés comme d'une utilité plutôt élevée tant par les établissements que par les commissions scolaires, avec des indices respectifs de 7,27 et de 8,15.

La même tendance s'observe avec les documents de référence et les liens vers d'autres sites Web. Les commissions scolaires utilisent plus ces moyens que les établissements, à 84,4 % par rapport à 54,0 %. Ces moyens sont considérés comme d'une utilité plutôt élevée par ces instances respectives, à 8,35 et à 7,24.

Toujours dans un même ratio dans les environs du simple au double quant à l'utilisation des outils Web offerts par le Ministère (46,4 % pour les établissements et 86,4 % pour les commissions scolaires), les fiches d'information sont jugées d'une utilité plutôt élevée par les deux groupes de répondants, qui leur accordent des indices d'utilité respectifs de 7,32 et de 7,95.

Par rapport aux autres ressources accessibles sur le site du Ministère, on relève une utilisation moins importante des vidéos. Cette baisse touche aussi bien les établissements (20,3 % d'utilisation) que les commissions scolaires (54,1 %), quoique l'utilité des vidéos soit jugée plutôt élevée, avec des cotes respectives de 7,09 et de 7,68 sur l'échelle d'appréciation.

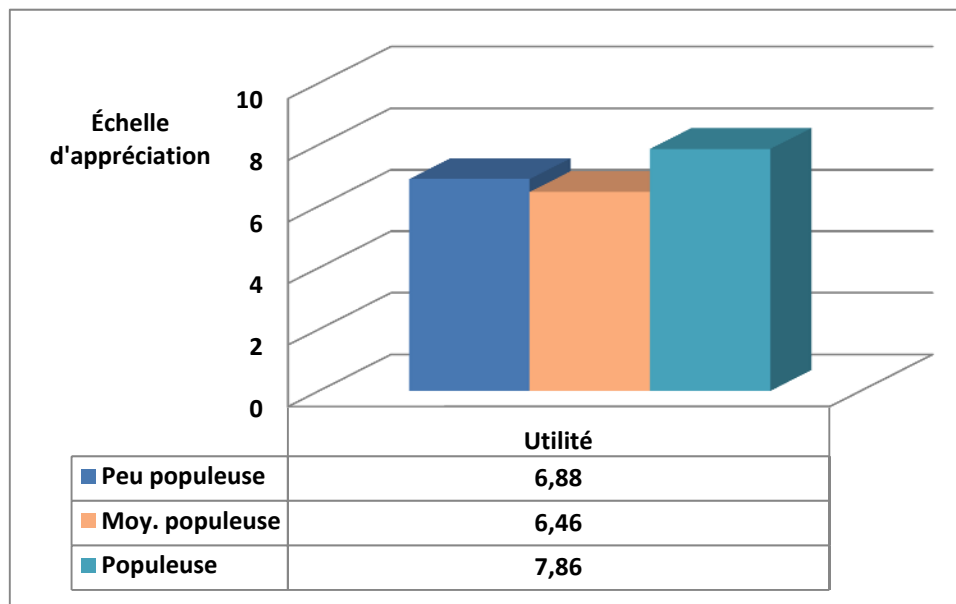


Figure 3.28

Utilité des vidéos sur le site Web du Ministère, par type de région⁴³

Dans les régions populeuses, ce moyen est considéré comme d'une utilité plutôt élevée, alors que dans les régions moyennement populeuses, on estime son utilité à moyennement élevée. Les répondants des régions populeuses attribuent à ce moyen un degré d'utilité statistiquement supérieur (7,86) à celui des régions moyennement populeuses (6,46) ($\alpha = 0,14$, $h^2 = 0,02$; effet de petite taille).

3.2.1.5. Inscrire les composantes de la Politique-cadre dans les documents de planification

Dans le cadre de l'implantation de la Politique-cadre, le Ministère a proposé aux établissements scolaires d'inscrire la stratégie d'implantation dans leurs documents de planification (plan stratégique, plan de réussite, plan d'action, etc.). Les établissements ont utilisé ce moyen dans une proportion de 68,1 %, ce qui les rapproche des taux d'utilisation des commissions scolaires (89,6 %). Comme pour les autres moyens cités jusqu'à présent, le degré d'utilité de ce moyen a été jugé plutôt élevé par les répondants des deux groupes (respectivement 7,33 et 8,50).

Pour certains répondants, il y aurait lieu de systématiser cette pratique et d'inscrire les composantes de la Politique-cadre dans les documents de planification, comme en font foi les propos suivants :

« Ça revient à dire que, sans en faire une politique à part, mais de l'inclure dans une politique qui est déjà là. Donc, on a un levier de meilleures pratiques qui est une politique qu'on pourrait dire existante ou un plan de réussite... quelque chose

⁴³ Cf. annexe C, tableau 3.37.

Alors, en étant inclus dans un levier de l'imputabilité, là, ça sera beaucoup plus facile pour les intervenants qui ont à l'appliquer, soit les CSSS, soit les commissions scolaires. » (kin/nut, Qc)

3.2.1.6. Créer une équipe porteuse de la démarche chargée de superviser l'implantation et l'évaluation de la Politique-cadre

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique-cadre, le Ministère a demandé aux établissements de s'assurer de la collaboration d'une équipe porteuse de la démarche qui pourra notamment déterminer les objectifs locaux et les priorités d'action locales, établir un calendrier pour atteindre ces objectifs, de même que planifier la mise en œuvre de la Politique-cadre et collaborer à son implantation et à son évaluation. Les établissements et les commissions scolaires ont aussi la responsabilité de prendre connaissance des fiches d'information qui leur sont fournies par le Ministère et de s'assurer que les précisions au regard de la Politique-cadre sont mises en application. Dans ce contexte, 29,8 % des établissements ont créé une équipe porteuse de la démarche chargée de superviser l'implantation et l'évaluation de la Politique-cadre. En ce qui concerne les commissions scolaires, la proportion est de 46,7 %. L'utilité de ce moyen est jugée plutôt élevée tant par les répondants des établissements (7,67) que par ceux des commissions scolaires (8,05).

Par rapport à la création et à l'utilité d'une équipe porteuse de l'implantation de la Politique-cadre, les données issues des entrevues vont dans le même sens que celles des questionnaires. Toutefois, une nuance émerge. Alors que les réponses aux questionnaires montrent une utilisation entre 30 % et 47 % de ce moyen, les propos recueillis dans les groupes de discussion révèlent que peu d'écoles semblent avoir créé une équipe porteuse de la démarche; elles ont plutôt fait appel à des équipes existantes pour prendre en charge l'implantation et l'évaluation de la Politique-cadre, ce que la Politique suggérait d'ailleurs. Les quelques écoles où un comité a été véritablement mis en place l'ont fait uniquement lors de l'implantation de la Politique-cadre. Par la suite, il n'y a pas eu de suivi au moyen de rencontres. Dans certains groupes de discussion, le cuisinier, le traiteur ou le concessionnaire ont été établis comme des collaborateurs à des équipes pour assurer l'implantation du volet alimentation de la Politique-cadre dans l'établissement scolaire :

« Nous autres, je sais que le directeur général a rencontré les cuisiniers et, à ce moment-là [lors de l'implantation], je crois qu'il y avait deux, trois personnes qui avaient été impliquées là-dedans pour faire le menu, dont une nutritionniste. »
(perso, Qc)

Certains répondants ont affirmé qu'un comité a plutôt été formé à la commission scolaire pour assurer l'implantation de la Politique-cadre. Seulement deux nutritionnistes ont mentionné la mise en place d'un comité qui avait pour unique mandat le déploiement de la Politique-cadre :

« En fait [ma collègue] et moi, on travaille sur un projet régional pour soutenir les commissions scolaires et les partenaires pour le déploiement de la Politique-cadre, alors ça fait deux ans et demi qu'on travaille là-dessus, et c'est sûr que ça nous a permis de contacter les quatre commissions scolaires de la région et les CSSS, on a cinq CSSS sur le territoire. » (kin/nut, Mtl)

Pour implanter la Politique-cadre dans les établissements scolaires, on semble passer par différentes rencontres et plusieurs comités déjà en place, comme les conseils d'établissement ou des enseignants. De plus, une fois la politique implantée dans l'établissement, peu de suivi semble être fait :

« Parce que, à un moment donné, c'est de dédoubler les comités. Un petit peu comme nous au CSSS, c'est la même chose, on ne veut pas recréer un comité, mais c'est ça souvent, ça va être comme tu viens de le mentionner, ils ont leur comité enseignant, puis ça va être un point qui va être discuté à leur ordre du jour une fois par mois ou une fois par quelques mois. Sinon, ça peut être dans le conseil d'établissement, également, je rencontre la directrice pour échanger et elle va ramener l'information à son comité d'établissement pour avoir le pouls finalement de parents et d'enseignants. » (kin/nut, Mtl)

3.2.1.7. Consulter les fiches thématiques qui accompagnent la Politique-cadre

Les fiches thématiques qui accompagnent la Politique-cadre ont été plus consultées par les commissions scolaires (84,6 %) que par les établissements (34,5 %). L'utilité de ces outils est jugée plutôt élevée par les répondants des deux groupes sondés, à respectivement 8,30 et 7,13 sur l'échelle utilisée.

3.2.1.8. Consulter le comité-conseil de la Politique-cadre

Les établissements et les commissions scolaires ont peu consulté le comité-conseil pour avoir un avis précis sur la mise en œuvre des orientations de la Politique-cadre. Les taux d'utilisation de ce moyen ne dépassent pas 15 % dans les deux cas. Les répondants accordent un degré d'utilité moyen à cette ressource, soit 6,69 dans les établissements et 6,80 dans les commissions scolaires.

3.2.1.9. Résumé des constats tirés des questionnaires

En résumé, pour cette partie relative aux outils et aux moyens mis à la disposition des établissements scolaires par le Ministère, il est à noter que le moyen qui a été le plus utilisé (68,1 %) dans les établissements est « Inscrire les composantes de la Politique-cadre dans les documents de planification » (ex. : plan stratégique, convention de partenariat, plan de réussite, convention de gestion et de réussite éducative), et le moyen le moins utilisé (10,4 %) a été « Consulter le comité-conseil de la Politique-cadre pour avoir un avis précis sur la mise en œuvre des orientations ».

Dans les commissions scolaires, « Rédiger une politique locale qui intègre les orientations de la Politique-cadre » reste le moyen le plus utilisé (93,6 %), comparativement à « Consulter le comité-conseil de la Politique-cadre pour avoir un avis précis sur la mise en œuvre des orientations », qui s’est révélé le moins utilisé (14,3 %). Les moyens soumis aux répondants ont tous obtenu une cote plutôt élevée à l’indice d’utilité, à l’exception de « Consulter le comité-conseil de la Politique-cadre pour avoir un avis précis sur la mise en œuvre des orientations », pour lequel cette cote a été établie à moyennement utile dans les deux groupes.

3.2.1.9.1. Commentaires formulés au regard de l’utilité des moyens

Le questionnaire invitait les répondants à émettre leurs commentaires au regard des moyens et des outils proposés par le Ministère pour faciliter la mise en œuvre des orientations de la Politique-cadre dans leur milieu. Quatre-vingt-sept répondants des établissements et treize répondants des commissions scolaires se sont exprimés sur le sujet.

Les répondants des commissions scolaires ont émis des commentaires positifs à l’égard des outils proposés par le Ministère. On mentionne que les outils (surtout les fiches thématiques) ont été particulièrement utiles et pertinents et ont beaucoup aidé à la mise en place de la Politique-cadre. Du côté des établissements scolaires, les répondants mentionnent que le manque de temps et le manque de ressources humaines et financières constituent les principaux éléments qui freinent l’utilisation maximale des moyens et des outils proposés. En outre, ils soulignent à quelques reprises le manque d’information et de communication en lien avec les outils disponibles. Plusieurs mentionnent être peu ou pas du tout au courant de leur existence et en suggèrent une meilleure diffusion. Il semble que l’utilisation des outils soit difficile dans les écoles de petite taille, en raison d’un manque de ressources matérielles et humaines, et qu’ils sont peu ou pas du tout adaptés pour les centres de formation professionnelle et de formation générale des adultes, puisque plusieurs de ces établissements ne possèdent pas de cafétéria ni même de gymnase et d’équipement sportif. Par contre, les moyens proposés par le Ministère ont permis de modifier le contenu des machines distributrices :

« C’est un petit changement que moi, j’ai vu en trois ans. La machine distributrice, il n’y a pas de liqueur, mais du jus, eau, tout ça a été ajouté. » (élève adulte, public, peu pop.)

3.2.2. Éducation, promotion et communication

Les prochaines sections font référence au **thème 2** de la Politique-cadre (**Éducation, promotion et communication**). Les questions qui portent sur ce thème permettent d’en savoir un peu plus sur les orientations qu’il regroupe, soit celles de mettre en place différentes activités d’éducation et de promotion qui favorisent une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif et

d'informer périodiquement les parents et la communauté des différentes actions mises en place pour qu'ils soutiennent les efforts du milieu scolaire et assurent une continuité.

3.2.2.1. Les activités d'éducation et de promotion

Les répondants des établissements et des commissions scolaires étaient invités à décrire les activités d'éducation et de promotion réalisées au cours des années scolaires 2009-2010 et 2010-2011 qui visaient à favoriser l'acquisition et le maintien, par les élèves, de saines habitudes alimentaires et d'un mode de vie physiquement actif.

Les établissements ont inscrit des activités multiples et variées : 297 répondants des établissements scolaires ont rapporté 828 activités d'éducation et de promotion dans le questionnaire (246 ont mentionné trois activités, 39 en ont cité deux, et 12, une seule). Les principales activités d'éducation et de promotion à s'être déroulées sont des compétitions ou des journées sportives (courses, tournois élèves contre enseignants, olympiades scolaires, journées de plein air, etc.), des ateliers culinaires, comme pour la confection de sushis, de collations et de boîtes à lunch santé, la dégustation et la découverte de nouveaux aliments de diverses cultures, ainsi que la participation à des concours et à des activités reconnues (Défi Moi j'croque, Grand défi Pierre Lavoie, etc.).

Les objectifs de ces activités sont répartis presque également entre les trois choix proposés dans le questionnaire (1. Favoriser la saine alimentation; 2. Favoriser un mode de vie physiquement actif; 3. Favoriser la saine alimentation et un mode de vie physiquement actif). Les autres réponses données tournent autour de la sensibilisation aux bonnes habitudes de vie. La majorité de ces activités s'adressaient aux élèves (36,5 %) ou simultanément aux élèves et aux enseignants (19,4 %). Selon le type d'activité, la fréquence reste très variable. Dans plusieurs cas, il s'agit d'une période précise durant l'année, comme à l'occasion du Mois de la nutrition. La majorité des activités avaient lieu à l'école (60,9 %). Elles avaient lieu une fois par année dans 28,1 % des cas.

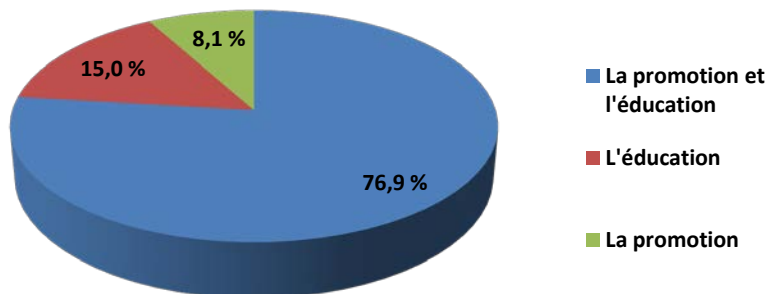
Lorsque les activités se tenaient en dehors de l'école, elles avaient lieu principalement à proximité de l'établissement scolaire, soit dans les installations et les parcs municipaux, dans les endroits aménagés pour la pratique d'activités (centre de ski, aréna, etc.) ou elles se déroulaient à la maison.

Enfin, sur une échelle de 0 à 10, plus de 86 % des établissements ont attribué des notes égales ou supérieures à 6 par rapport à leur niveau d'accord quant au fait que les activités de promotion et d'éducation ont favorisé l'acquisition et le maintien d'une saine alimentation et d'un mode de vie physiquement actif. Les répondants ont estimé que les activités rapportées avaient favorisé

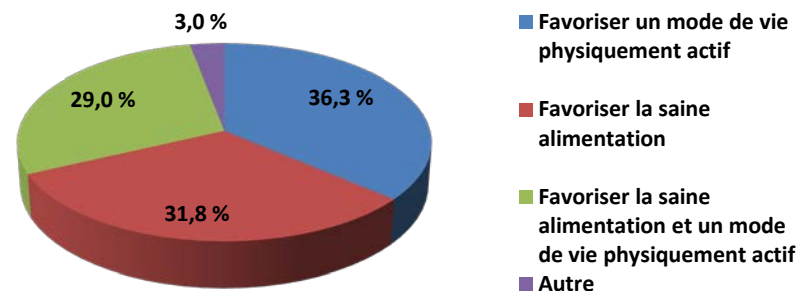
l'acquisition et le maintien d'une saine alimentation ou d'un mode de vie physiquement actif à un niveau plutôt élevé (7,46).

Ces activités sont détaillées dans les tableaux qui suivent. On y trouve des renseignements sur le nombre d'activités d'éducation et de promotion, sur leurs visées, leurs objectifs, leurs cibles, leurs fréquences, leurs lieux de déroulement et leurs degrés de contribution à favoriser l'acquisition et le maintien, par les élèves, d'une saine alimentation et d'un mode de vie physiquement actif.

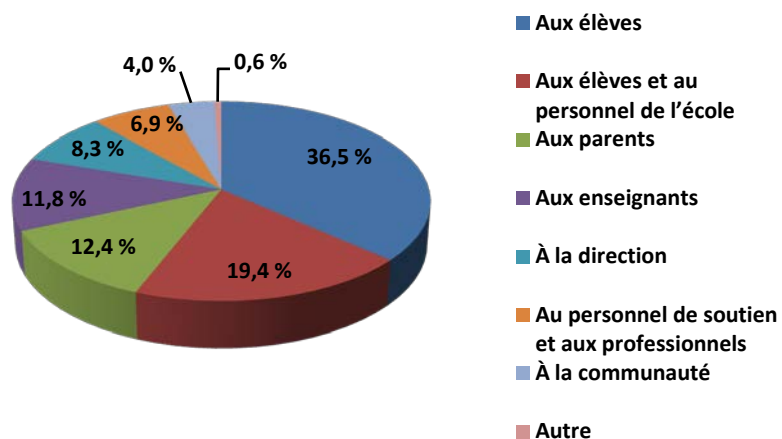
Votre activité visait à informer sur :



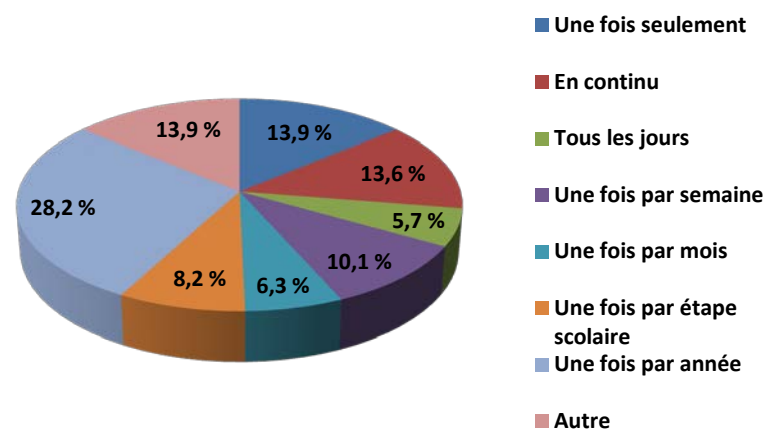
Votre activité avait pour objectif de :



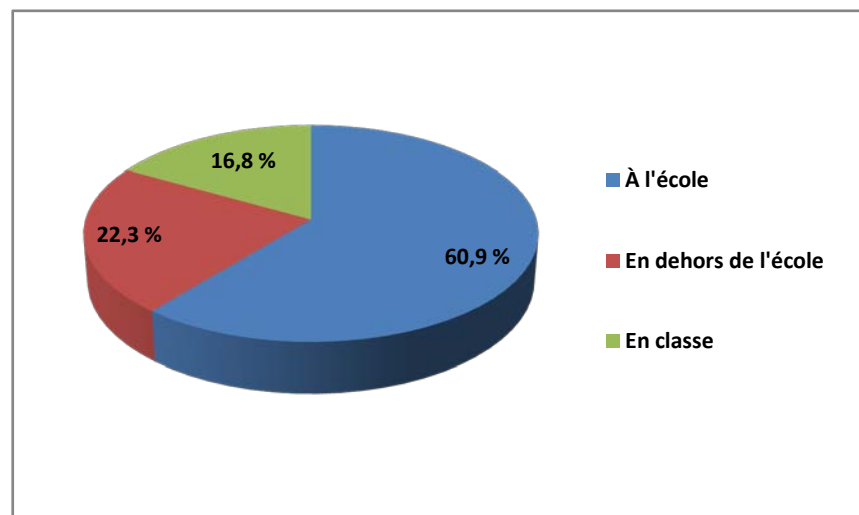
Votre activité s'adressait :



Votre activité a été offerte à la fréquence suivante :



Votre activité s'est déroulée :



Indiquez à quel point votre activité a favorisé l'acquisition et le maintien, par les élèves, d'une saine alimentation ou d'un mode de vie physiquement actif.

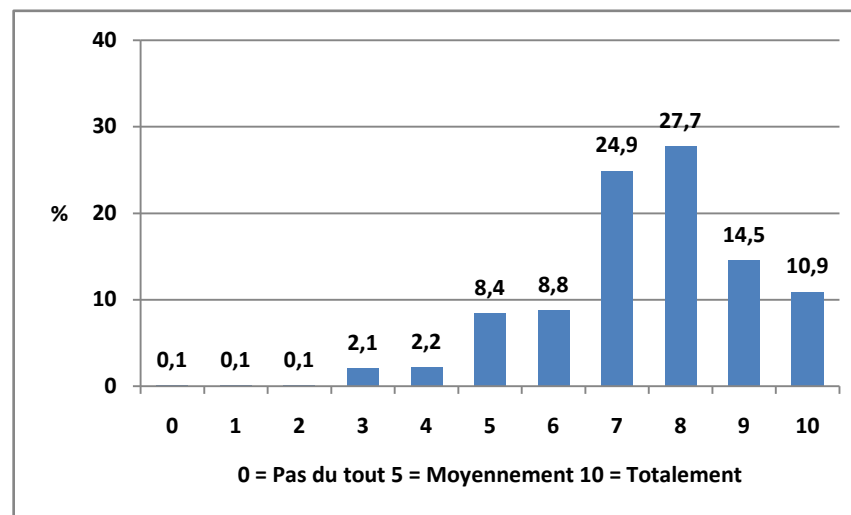


Figure 3.29

Caractéristiques des activités d'éducation et de promotion réalisées par les établissements au cours des années scolaires 2009-2010 et 2010-2011 qui visaient à favoriser l'acquisition et le maintien, par les élèves, de saines habitudes alimentaires et d'un mode de vie physiquement actif⁴⁴

⁴⁴ Cf. annexe C, tableau 3.42.

3.2.2.2. Les activités de communication

Les répondants étaient invités à décrire, dans un tableau, les trois principales activités de communication réalisées par leur établissement ou commission scolaire qui visaient à informer les parents ou la communauté des actions mises en place en vue de l'acquisition et du maintien, par les élèves, de saines habitudes alimentaires et d'un mode de vie physiquement actif.

C'est dans des proportions de 66,4 % et de 93,3 % que les répondants des établissements et des commissions scolaires, respectivement au nombre de 200 et de 42, ont signifié que leur établissement ou leur commission scolaire avait réalisé des activités de communication qui favorisent l'acquisition et le maintien, par les élèves, de saines habitudes alimentaires et d'un mode de vie physiquement actif.

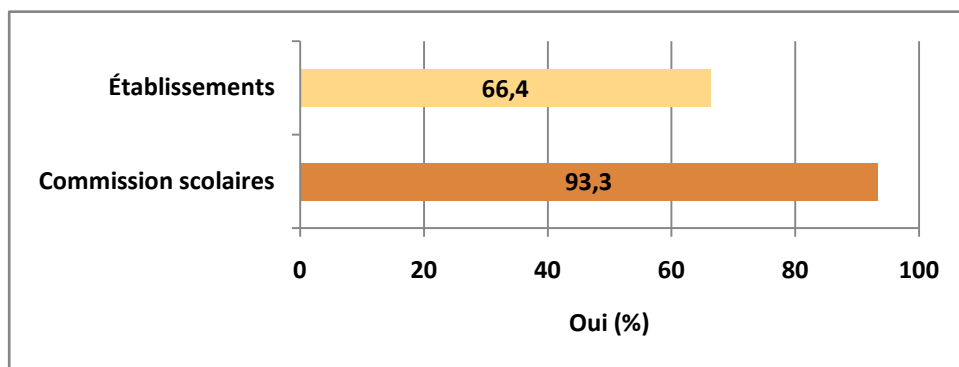


Figure 3.30

Réalisation, au cours des années scolaires 2009-2010 et 2010-2011, d'activités de communication qui visaient à informer les parents ou la communauté des actions mises en place, par type d'établissement⁴⁵

Les répondants avaient à préciser la nature, l'objectif et la fréquence de l'activité de communication utilisée, à qui elle s'adressait, qui en avait été informé et de quelle manière. Les répondants des établissements scolaires ont rapporté 484 activités, alors que ceux des commissions scolaires en ont noté 113. Il en ressort, dans l'ensemble, les éléments suivants :

- Les activités de communication réalisées par les établissements et les commissions scolaires ont été majoritairement mises en place à l'aide des outils de diffusion médiatique. Les commissions scolaires ont principalement utilisé le journal, le dépliant, le site Web, le calendrier, le reportage, le communiqué, la radio, le bulletin d'information et les rapports annuels de l'école, alors que pour

⁴⁵ Cf. annexe C, tableau 3.43.

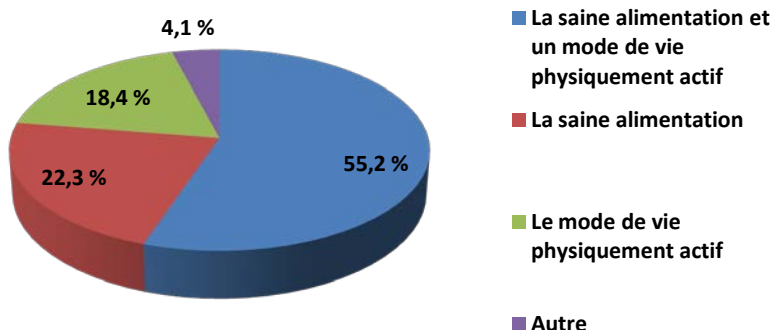
les établissements scolaires, le type de diffusion était surtout le journal, le communiqué, le dépliant ou le site Web.

- Ces activités visaient pour la majorité autant la promotion de la saine alimentation que celle d'un mode de vie physiquement actif.
- Outre les choix proposés, les répondants des services éducatifs des commissions scolaires ciblaient les membres du personnel, alors que les établissements scolaires visaient les membres du personnel enseignant et du personnel de soutien et le public cible de l'éducation des adultes.
- Dans les deux groupes de répondants, la fréquence des activités suppose un calendrier ponctuel (par exemple, durant le Mois de la nutrition, des activités ont lieu tous les jours) ou un calendrier établi de façon continue au cours de l'année scolaire entière.
- Dans les établissements scolaires, 80 % de ces activités ciblaient les élèves et les parents, tandis que, dans les commissions scolaires, les activités visaient moins souvent les élèves et plus souvent les parents et la communauté.
- Sur la manière dont l'information était transmise, on fait ressortir l'utilisation du courriel, de l'agenda, de rencontres de parents ou de publicité sous forme d'affichage dans l'école.
- Contrairement aux commissions scolaires qui ont plus utilisé leur site (26,1 %) comme principal moyen de transmission de l'information, les établissements ont utilisé davantage la communication papier à l'intention des parents (43,9 %).
- Sur une échelle de 0 à 10, plus de 90 % des établissements et 94,6 % des commissions scolaires ont accordé des notes égales ou supérieures à 6 relativement à leur niveau d'accord concernant l'efficacité des activités de communication pour informer les parents ou la communauté au regard des activités qui favorisent une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif.

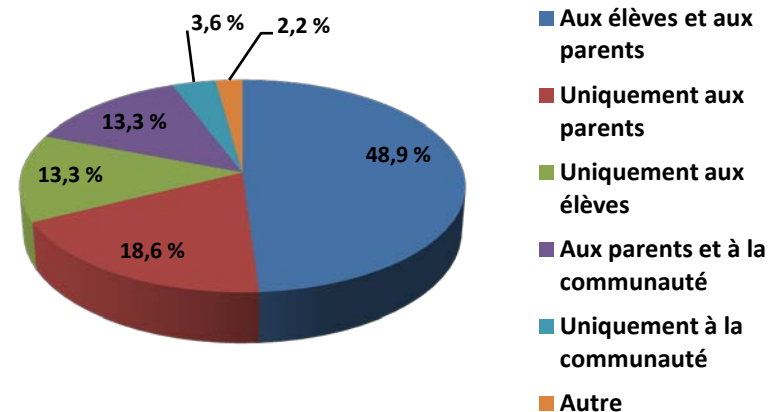
Les membres du personnel, les nutritionnistes et les kinésiologues des groupes de discussion ont apprécié le niveau d'atteinte des objectifs poursuivis par les activités liées à cette orientation (Éducation, promotion et communication) du **thème 2**.

Pour les participants kinésiologues et nutritionnistes, l'efficacité de la Politique-cadre fait face à quelques limites, dont l'absence d'une vision commune de la Politique, voire une vision différenciée de celle-ci et propre à chacun des milieux, souvent en discordance avec le milieu familial.

Votre activité avait pour objectif d'informer sur :

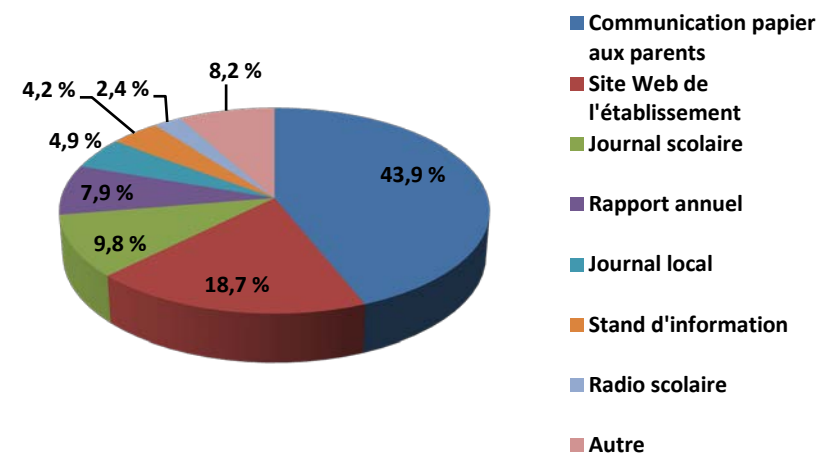
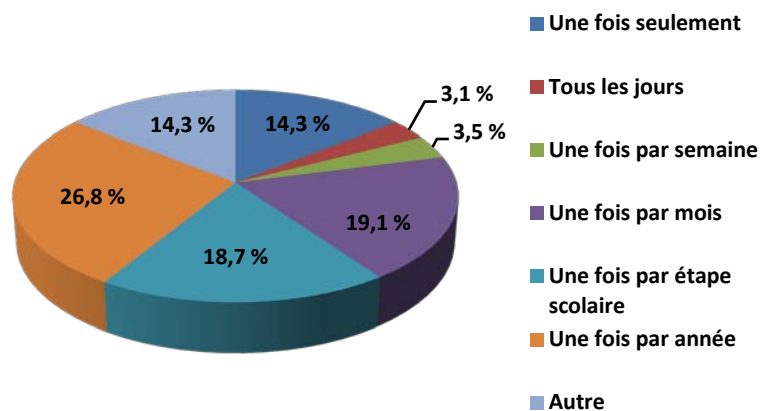


Votre activité s'adressait :



Pour chacune des activités de communication réalisées par votre établissement, veuillez préciser de quelle façon votre information a été transmise.

Vous avez informé à la fréquence suivante :



**Indiquez à quel point votre activité de communication
a atteint les objectifs qu'elle visait.**

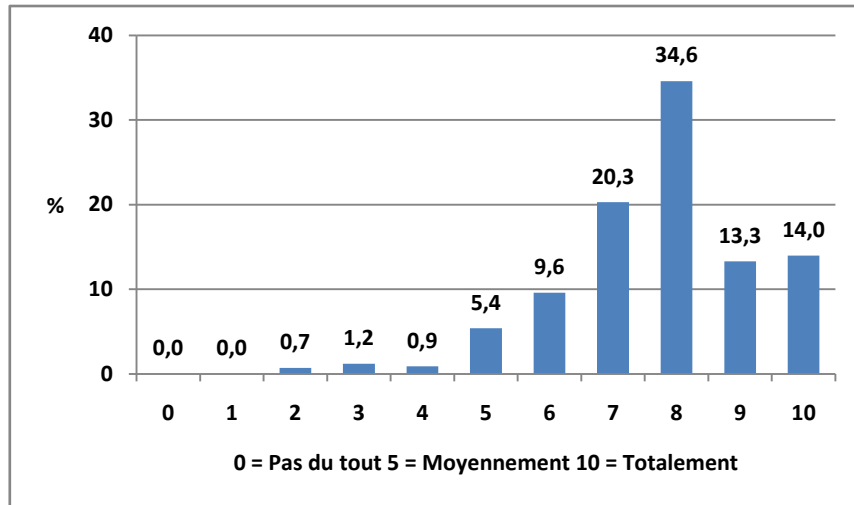
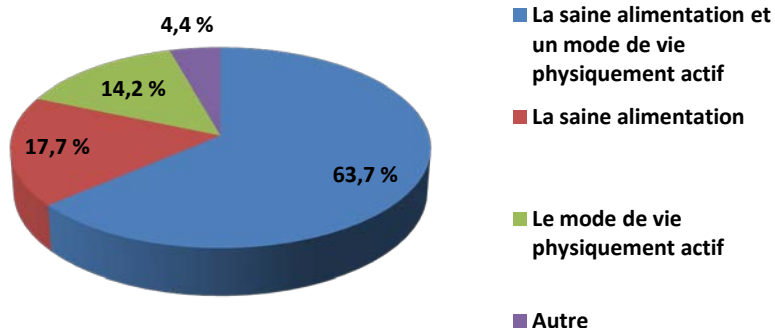


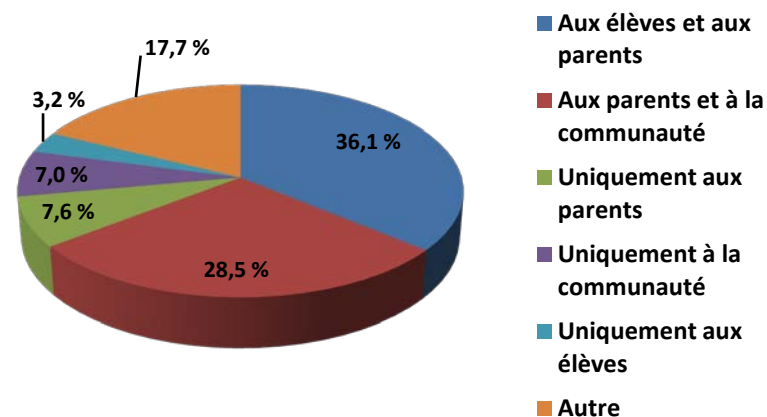
Figure 3.31
Caractéristiques des activités de communication réalisées au cours des années scolaires 2009-2010 et 2010-2011 auprès des parents ou de la communauté, selon les établissements⁴⁶

⁴⁶ Cf. annexe C, tableau 3.44.

Votre activité avait pour objectif d'informer sur :

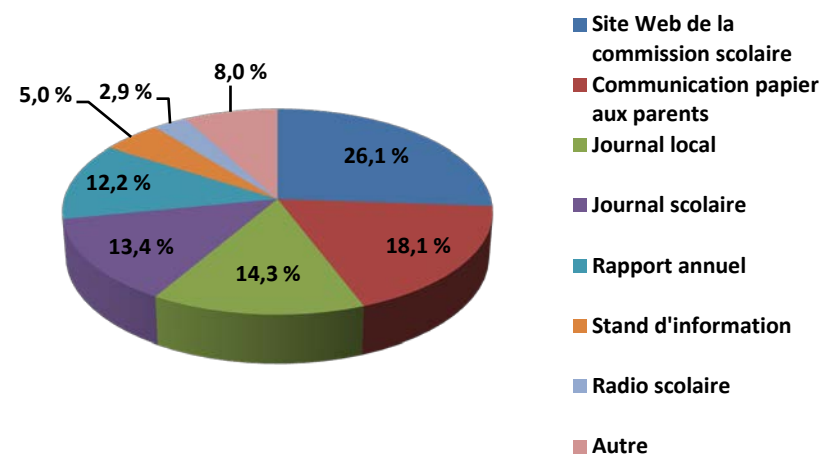
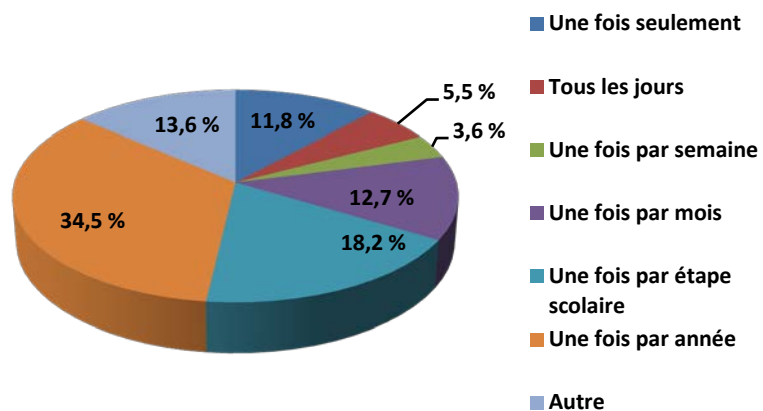


Votre activité s'adressait :



Pour chacune des activités de communication réalisées par votre commission scolaire, veuillez préciser de quelle façon votre information a été transmise.

Vous avez informé à la fréquence suivante :



**Indiquez à quel point votre activité de communication
a atteint les objectifs qu'elle visait.**

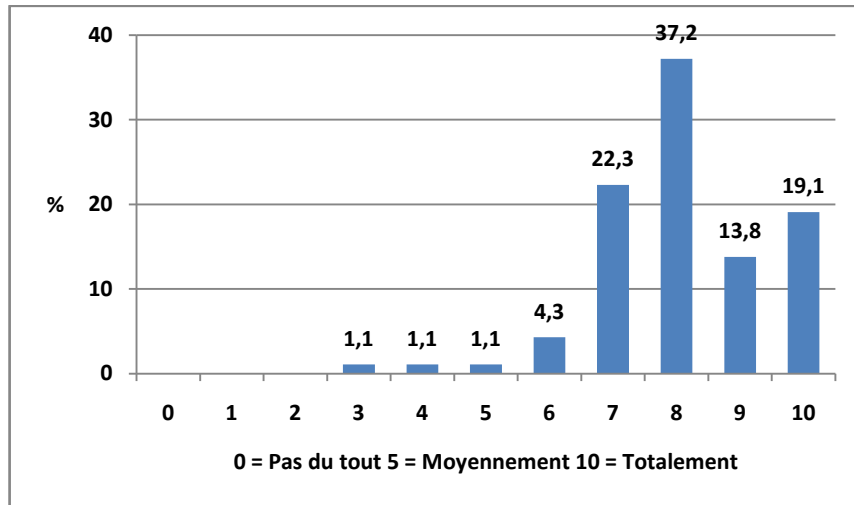


Figure 3.32

Caractéristiques des activités de communication réalisées au cours des années scolaires 2009-2010 et 2010-2011 auprès des parents ou de la communauté, selon les commissions scolaires⁴⁷

⁴⁷ Cf. annexe C, tableau 3.45.

3.2.3. Les partenariats

Le **thème 3** de la Politique-cadre fait référence à la mobilisation des partenaires scolaires et communautaires pour entreprendre des actions globales et concertées qui visent l'adoption ou le maintien d'une saine alimentation et d'un mode de vie physiquement actif. Les réponses suivantes permettent de décrire les types de partenariat que les établissements et les commissions scolaires ont pu établir ou consolider avec la communauté pour les soutenir dans la mise en œuvre des orientations de la Politique-cadre.

Un peu moins de la moitié des établissements, soit 48,6 %, ont établi ou consolidé des ententes de partenariat avec la communauté en vue de soutenir la mise en œuvre de la Politique-cadre. Dans les commissions scolaires, cette proportion est de 79,2 %. Au cours des deux années de référence, le nombre d'ententes de partenariat citées dans les questionnaires par les établissements et les commissions scolaires s'établit respectivement à 447 et à 113 ententes.

3.2.3.1. Nature des partenariats dans les établissements et les commissions scolaires

En réponse à la question qui demandait de « décrire les principales ententes de partenariat établies ou consolidées entre [sa] commission scolaire et la communauté pour soutenir la mise en œuvre des orientations de la Politique-cadre », les répondants devaient remplir un tableau dans lequel ils déclaraient la nature du partenariat, ses visées (utilisation d'installations, implication de ressources humaines, etc.), ses objectifs et son degré de contribution à l'acquisition et au maintien par les élèves d'une saine alimentation et d'un mode de vie physiquement actif.

Les réponses inscrites sous la rubrique relative à la nature du partenariat montrent que la grande majorité des activités de partenariat se sont établies avec les municipalités. Par la suite viennent les partenariats avec les centres de santé et de services sociaux de la région, Québec en Forme, des organismes et des clubs sportifs, des commerçants locaux, d'autres écoles ou des cégeps, la maison des jeunes et des parents. Le volet ressource financière constitue le principal partenariat noté dans la catégorie « Autre » des questionnaires. Ce partenariat financier concerne majoritairement les installations, l'aménagement des cours d'école et l'achat d'équipement sportif. Le partenariat en matière de ressources humaines a également été mentionné à quelques reprises, ainsi que la participation de différents acteurs (bénévoles, membres d'organismes communautaires, parents, etc.) pour préparer des repas et des collations et pour assurer la sécurité des élèves dans différentes activités. À titre d'exemple, des partenariats avec les municipalités ont été établis pour mettre en place un « corridor scolaire » qui permet aux élèves qui se rendent à l'école à pied d'emprunter des passages plus sécuritaires et bien visibles.

Les réponses aux questionnaires ont montré que les partenariats visaient surtout à favoriser un mode de vie physiquement actif (45,9 % des ententes pour les commissions scolaires et 58,9 % des ententes pour les établissements), l'utilisation d'installations (plus de 30 % des ententes dans les deux groupes de répondants) et l'implication de ressources humaines (environ 20 % des ententes mentionnées). Par rapport aux établissements, les commissions scolaires se distinguent par un recours plus marqué aux ententes de partage d'expertise et de bénévolat.

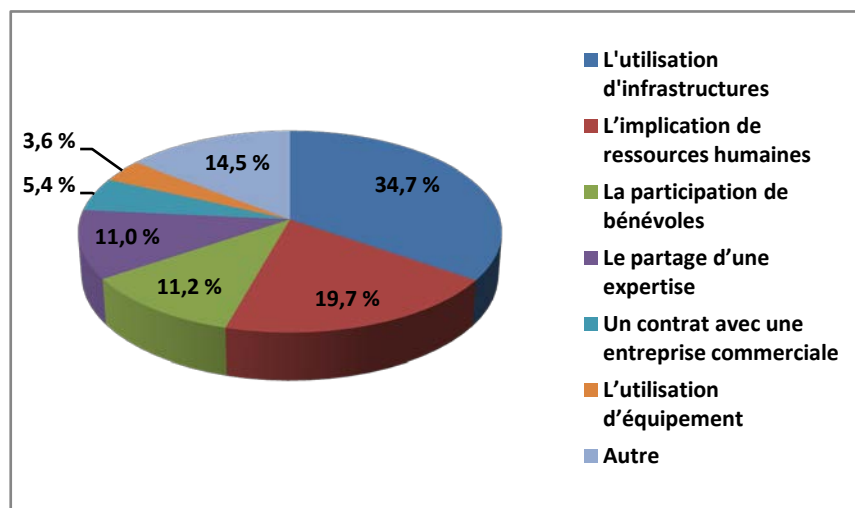
Les établissements et les commissions scolaires considèrent que les partenariats établis ou consolidés ont soutenu la mise en œuvre des actions qui visent une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif. De fait, sur une échelle de 0 à 10, plus de 89 % des commissions scolaires et plus de 93 % des établissements répondants ont attribué une note égale ou supérieure à 6.

Les sections suivantes traitent successivement des partenariats particuliers dans les établissements et les commissions scolaires.

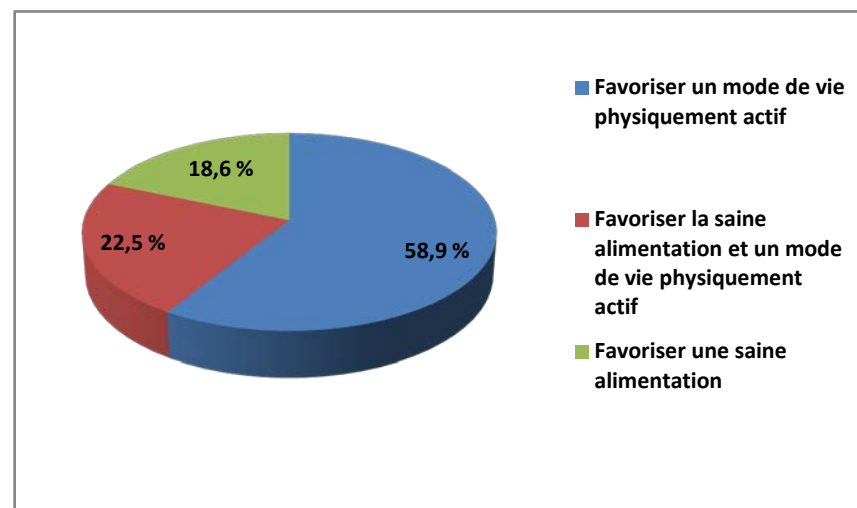
3.2.3.2. Les partenariats dans les établissements

L'utilisation d'installations est le type de partenariat le plus cité par les établissements, avec un taux de 34,7 %, suivie des ententes en matière de ressources humaines, à 19,7 %. Les ententes de partenariat des établissements visent essentiellement à favoriser un mode de vie physiquement actif (58,9 %), tandis que celles qui ont pour objectif une saine alimentation sont relayées à la dernière position, avec 18,6 % de l'ensemble des activités. Un pourcentage de 94 % des activités nommées renvoie à un score de 6 ou plus sur une échelle de 0 à 10, qui visait à vérifier dans quelle mesure les partenariats ont soutenu l'acquisition et le maintien, par les élèves, d'une saine alimentation ou d'un mode de vie physiquement actif.

La nature de votre partenariat visait*⁴⁸ :



Le partenariat avait pour objectif de :



- * L'utilisation d'infrastructures (ex. : gymnase, terrain de soccer)
 L'implication de ressources humaines (ex. : collaboration avec des nutritionnistes des centres de santé et de services sociaux, embauche d'entraîneurs)
 La participation de bénévoles (ex. : activité de cuisine communautaire avec un cercle de fermières).
 Le partage d'une expertise
 Un contrat avec une entreprise commerciale (ex. : service alimentaire)
 L'utilisation d'équipement (ex. : prêt de vélos de montagne ou d'équipement de ski)

Indiquez à quel point ce partenariat a soutenu la mise en œuvre des orientations de la Politique-cadre dans votre établissement.

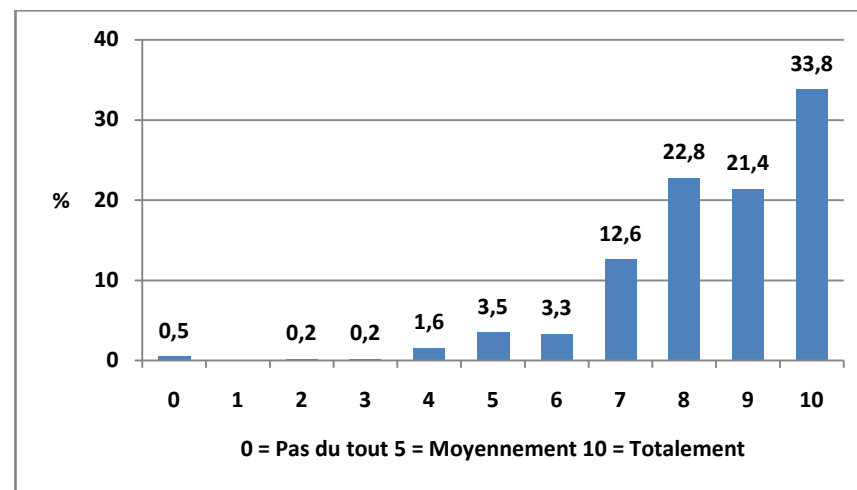


Figure 3.33

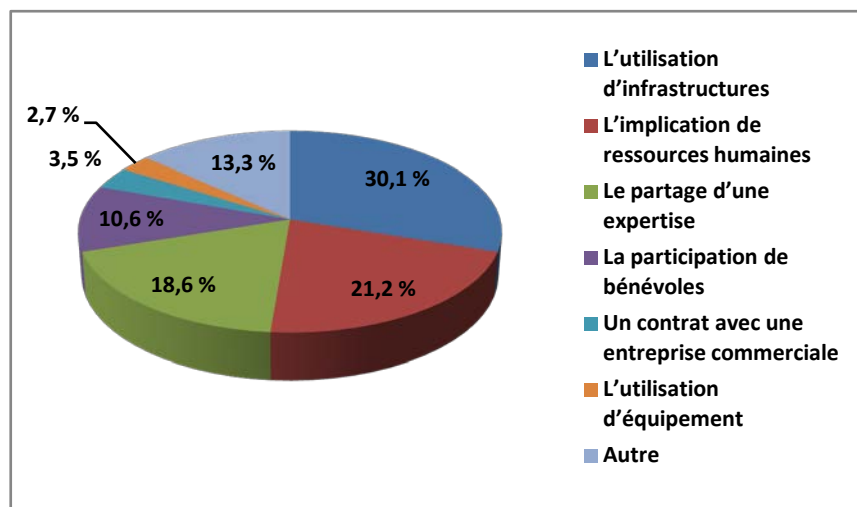
Caractéristiques des partenariats avec la communauté établis ou consolidés au cours des années scolaires 2009-2010 et 2010-2011, selon les établissements

⁴⁸ Cf. annexe C, tableau 3.46.

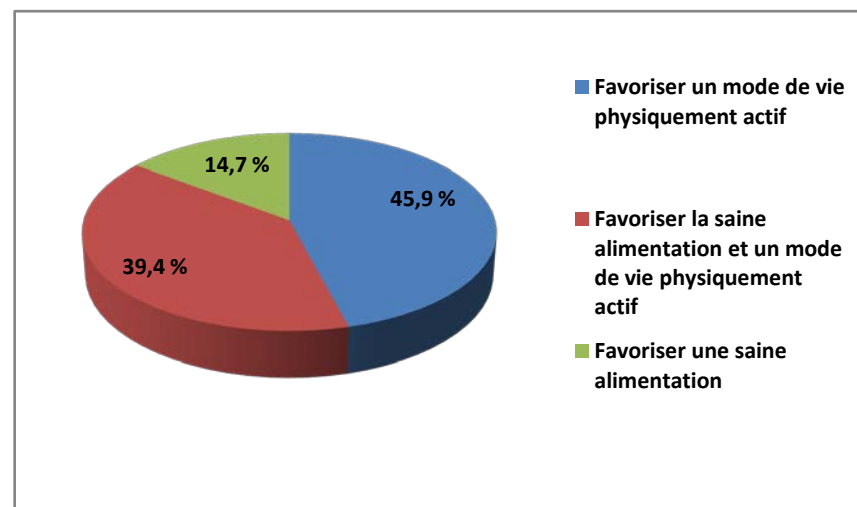
3.2.3.3. Les ententes de partenariat dans les commissions scolaires

De la même manière que les établissements, les commissions scolaires ont favorisé les partenariats relatifs à l'utilisation d'installations (30,1 % des ententes) et à l'implication de ressources humaines (21,2 %). En outre, les commissions scolaires ont établi des ententes de partage d'expertise et de participation de bénévoles. Comme pour les établissements, les objectifs les plus poursuivis par les partenariats des commissions scolaires, soit pour 45,9 % des ententes, consistent à favoriser un mode de vie physiquement actif. Enfin, c'est dans une proportion de 89,2 % que les ententes de partenariat se sont vu accorder 6 ou plus sur l'échelle qui visait à évaluer dans quelle mesure les partenariats ont soutenu l'acquisition et le maintien, par les élèves, d'une saine alimentation ou d'un mode de vie physiquement actif.

La nature de votre partenariat visait*⁴⁹ :



Le partenariat avait pour objectif de :



- * L'utilisation d'infrastructures (ex. : gymnase, terrain de soccer)
 L'implication de ressources humaines (ex. : collaboration avec des nutritionnistes des centres de santé et de services sociaux, embauche d'entraîneurs)
 Le partage d'une expertise
 La participation de bénévoles (ex. : activité de cuisine communautaire avec un cercle de fermières).
 Un contrat avec une entreprise commerciale (ex. : service alimentaire)
 L'utilisation d'équipement (ex. : prêt de vélos de montagne ou d'équipement de ski)

Indiquez à quel point ce partenariat a soutenu la mise en œuvre des orientations de la Politique-cadre dans votre établissement.

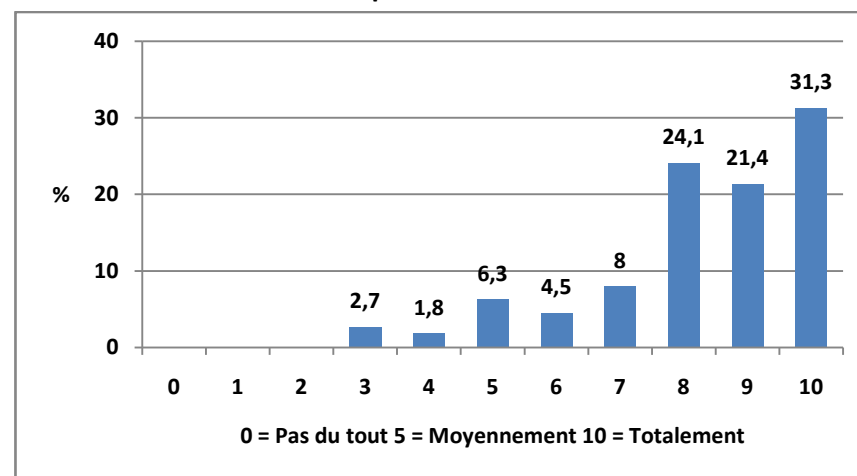


Figure 3.34

Caractéristiques des ententes de partenariat avec la communauté établies ou consolidées au cours des années scolaires 2009-2010 et 2010-2011, selon les commissions scolaires

⁴⁹ Cf. annexe C, tableau 3.47.

3.2.4. Résultats propres aux groupes de discussion

Les membres du personnel, les nutritionnistes et les kinésiologues étaient invités à évaluer le niveau d'atteinte des objectifs poursuivis par les actions d'information, de promotion et de partenariat. En ce qui a trait à l'information auprès des parents et de la communauté, plusieurs participants émettent une réserve quant à l'atteinte des objectifs relatifs à ces actions auprès des parents, en particulier :

« L'information aux parents, c'est peut-être quelque chose qui demeure à être mis en place. Ils sont informés de façon générale. On ne va pas les informer de façon spécifique que madame X, par exemple, a donné un cours de nutrition à son groupe de 1^{re} secondaire. Par contre, l'information est disponible à l'école. Est-ce qu'ils soutiennent? Je pense que oui. Est-ce qu'ils pourraient soutenir plus s'ils le savaient plus? Peut-être. » (perso, Mtl)

Plusieurs croient qu'il existe un manque d'éducation, de promotion et de communication entre les actions qu'entreprend le milieu scolaire en lien avec la Politique-cadre et le milieu familial. Ce triple rôle semble être assumé par les kinésiologues, mais davantage par les nutritionnistes, qui, souvent, appliquent cette orientation par l'intermédiaire de divers messages adressés aux parents, par exemple sous forme de notes, de capsules sur la santé ou d'astuces alimentaires inscrites dans l'agenda de l'élève.

Pour les établissements privés, l'information destinée aux parents passe principalement par le site Web de l'école ou par la messagerie téléphonique. La réalité de certains établissements publics (particulièrement dans la région de Montréal) est cependant tout autre, puisque les familles n'ont pas toutes accès à Internet à la maison.

Le niveau d'atteinte des objectifs poursuivis par les partenariats selon les différents groupes de discussion est perçu de la façon décrite ci-dessous.

D'abord, le principal partenaire du milieu scolaire serait les centres de santé et de services sociaux (surtout les nutritionnistes). Ce partenariat semble être bien implanté, et les actions qui en découlent se déroulent adéquatement :

« Le partenariat majeur que vous avez mentionné, c'est école et CSSS. Ça, c'est un partenariat qu'il ne faut pas négliger, même qu'on dirait qu'il est comme pris pour acquis parce que l'infirmière est souvent dans l'école. » (kin/nut, Qc)

Aussi, la Politique-cadre a permis d'établir et de consolider des partenariats avec la communauté :

« Ça nous a permis de faire des liens avec des organismes communautaires du quartier. Ça, c'est l'ouverture que je trouve la plus intéressante, je dirais, qui était

déjà... dans [arrondissement de Montréal], il y a énormément d'organismes communautaires, puis de liens avec les différents points de service. Par contre, j'ai l'impression que vu que c'est encouragé, lorsque nous devons produire les rapports, on doit faire la démonstration qu'il y a un lien avec la communauté, alors ça facilite ces rapports-là. » (perso, Mtl)

3.2.5. Résumé synthèse de la section de l'efficacité

Rappelons d'abord ce qui se dégage des **questionnaires**.

Dans l'ensemble, les représentants des établissements et des commissions scolaires et les partenaires concernés par la mise en œuvre de la Politique-cadre considèrent avec un indice d'utilité plutôt élevé que les activités et les outils proposés par le Ministère ont permis d'intégrer les objectifs de cette politique à leur milieu. Parmi les moyens proposés par le Ministère, le moins utilisé est « Consulter le comité-conseil de la Politique-cadre pour avoir un avis précis sur la mise en œuvre des orientations », et celui le plus utilisé est « Inscrire les composantes de la Politique-cadre dans les documents de planification ». On note un niveau d'utilité plutôt élevé pour tous les outils et les moyens proposés qui ont été utilisés par les établissements et les commissions scolaires. D'ailleurs, de nombreux commentaires positifs ont été exprimés par le réseau dans ce sens dans les questions ouvertes et les entrevues.

L'efficacité de la Politique-cadre se vérifie aussi dans la variété et la richesse des activités de promotion, d'éducation et de communication, de même que par le nombre important d'ententes de partenariat établies ou consolidées avec les établissements et les commissions scolaires. À des fréquences variables, ces actions de promotion, d'éducation et de communication s'adressent essentiellement aux élèves et aux parents. Leur objectif principal consiste à favoriser à la fois une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif. La Politique-cadre a contribué à établir ou à consolider des partenariats qui se sont concrétisés au moyen d'ententes. Ces ententes, en grande majorité établies avec les municipalités et les centres de santé et de services sociaux, touchent l'utilisation d'installations et sont accompagnées de ressources humaines dans la mise en œuvre de la Politique-cadre dans leurs milieux respectifs. D'autres organismes, comme Québec en Forme et La maison des jeunes, apparaissent également dans le répertoire des partenariats.

Rappelons ensuite ce qui se dégage des **groupes de discussion** sur la question de l'efficacité.

Les activités et les outils suggérés

- Les nutritionnistes peuvent compter sur des fiches thématiques (très appréciées) et la réalisation de différentes actions pour assurer un suivi des orientations de la Politique-cadre.

- Mises à part les fiches thématiques accessibles sur le site Web du Ministère, les outils proposés par celui-ci ont été peu utilisés par les établissements et les commissions scolaires. On privilégie davantage l'expertise de spécialistes mise à contribution sur le terrain.
- Peu de nouveaux comités ont été mis en place en lien avec la Politique-cadre. Par contre, les milieux reconnaissent l'utilité de travailler en partenariat et ont plutôt travaillé à la mise en œuvre de la Politique-cadre dans d'autres comités déjà en place.

La communication

- Bon nombre de participants reconnaissent un manque de vision commune entre les acteurs en lien avec les orientations proposées par la Politique-cadre.
- Plusieurs participants ont mentionné que la communication de l'information aux parents était faible et sont d'avis qu'elle pourrait être plus exploitée. En outre, on note parfois une divergence entre les actions du milieu scolaire et celles du milieu familial, notamment en ce qui a trait à l'orientation qui vise à améliorer ou à maintenir une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif.

Le partenariat

- Le partenariat avec les centres de santé et de services sociaux est établi et constitue un élément facilitant dans l'implantation de la Politique-cadre. L'expertise de professionnels (nutritionnistes et kinésiologues) offerte en milieu scolaire semble être essentielle à la mise en œuvre et à la pérennité de la Politique-cadre dans les établissements et les commissions scolaires.
- Le partenariat et le rôle des nutritionnistes dans le milieu scolaire sont très importants. En effet, les dossiers de l'alimentation et du respect des orientations en lien avec la Politique-cadre sont souvent confiés à ces spécialistes.
- Plus du tiers des partenariats concernent l'utilisation d'installations (gymnase, terrain de soccer, etc.) ou l'utilisation d'équipement sportif (skis, vélos, etc.).

3.3. Les effets de la mise en œuvre de la Politique-cadre

L'évaluation de ce dernier aspect, qui touche les effets et qui permet d'apprécier les répercussions du programme sur les personnes visées et sur leur environnement, comporte une seule grande question :

En quoi la mise en œuvre de la Politique-cadre a-t-elle influencé les habitudes des élèves en matière de saine alimentation et de mode de vie physiquement actif?

Pour répondre à cette question, la perception de différents répondants issue des questionnaires et des groupes de discussion a été considérée.

Le cadre d'évaluation de la Politique présente les effets attendus. On peut lire qu'à moyen terme, le réseau scolaire possédera une meilleure connaissance tant des aliments de meilleure valeur nutritive que de ceux de moins bonne valeur nutritive. L'offre de services alimentaires suivra en conséquence. Des aires extérieures et intérieures seront également aménagées pour les activités qui permettent d'être physiquement actif. De plus, les établissements scolaires bonifieront l'offre d'activités physiques et parascolaires (plus de choix). En ce sens, une augmentation du taux de participation à ces activités pourra être observée. Il est également attendu que différentes activités d'éducation, de promotion et de communication en lien avec la Politique-cadre et à l'intention des élèves et de leurs parents seront mises en place. Dans un autre ordre d'idées, on pourra aussi observer un changement dans l'achalandage des installations alimentaires en milieu scolaire, de même que dans l'utilisation des machines distributrices. L'équipe du Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire a enquêté sur ces effets.

Les prochaines sections rendent compte des réponses aux énoncés de la question suivante :

Indiquez votre niveau d'accord avec chacun des énoncés suivants. Depuis la mise en œuvre de la Politique-cadre...

0 = Pas du tout d'accord

5 = Moyennement d'accord

10 = Tout à fait d'accord

3.3.1. L'offre de conditions plus favorables à l'adoption et au maintien de saines habitudes alimentaires

Les répondants des établissements jugent avec un niveau d'accord plutôt élevé (7,48) que l'environnement scolaire offre aux élèves des conditions plus favorables à l'adoption et au maintien de saines habitudes alimentaires.

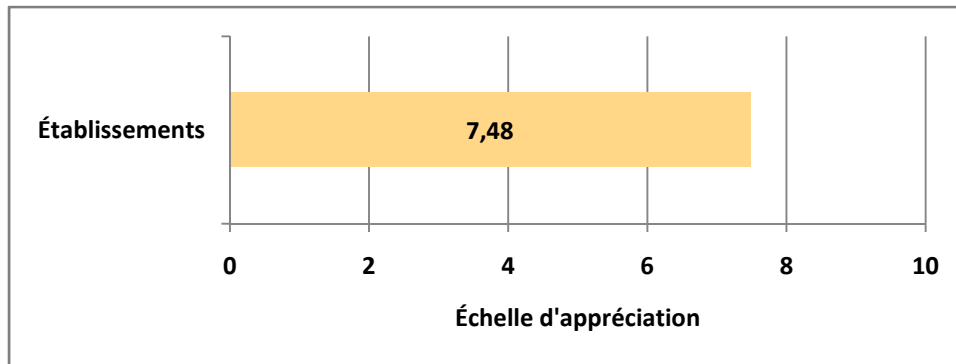


Figure 3.35

Amélioration de l'offre de conditions favorables à l'adoption et au maintien de saines habitudes alimentaires, selon les établissements⁵⁰

Dans les groupes de discussion, la plupart des participants affirment que des conditions plus favorables à l'adoption et au maintien de saines habitudes alimentaires à l'école sont offertes. Cependant, il a été soulevé à quelques reprises que la mise en place de ces conditions n'est pas sans répercussions sur le rendement plutôt à la baisse des concessionnaires alimentaires :

« Une chose qui est sûre, l'offre alimentaire a été bonifiée dans toutes mes écoles primaires et secondaires, ça, c'est un fait, une vérité. Par contre, ç'a engendré des pertes financières importantes de tous les concessionnaires. J'ai un concessionnaire [...] qui me disait qu'il avait perdu 30 % de ses profits depuis 2006. » (kin/nut, Mtl)

Dans les milieux plus défavorisés, comme certains quartiers de Montréal, la présence d'un système de commande de repas santé très peu chers et payés à l'avance par les parents assure au moins un bon repas par jour aux élèves. Ce système fonctionne bien et connaît même une popularité croissante au fil des ans :

« Mais, au moins, ils mangent mieux à l'école, s'ils n'ont pas les moyens de bien s'alimenter à la maison pour des raisons économiques ou de pauvreté, au moins, ils peuvent s'assurer d'avoir un dîner qui est bien équilibré. » (perso, Mtl)

Là où le centre de formation générale des adultes se trouve dans le même établissement qu'une école secondaire ou à proximité de celle-ci, certains élèves peuvent utiliser la cafétéria de l'école :

« [...] à la cafétéria, on s'entend, ce n'était pas cher et c'était quand même bien : tu avais la soupe, le dessert, ton repas. Pour le prix qu'on payait, tu ne pouvais presque pas passer à côté, c'était 3,50 \$, c'était un peu invitant... "Je vais aller manger au [chaîne de restauration rapide], ça va coûter 10 \$, tandis que je mange ici, c'est santé, c'est 3 \$... Bon, je vais manger ici." » (élève adulte, public, pop.)

⁵⁰ Cf. annexe C, tableau 3.48.

Par contre, la plupart des centres de formation générale des adultes ne sont pas concernés par ce volet de la Politique-cadre dans leur établissement, puisqu'il a été noté lors des entretiens avec les élèves adultes que plusieurs de ces centres ne possèdent pas les installations nécessaires pour offrir un service alimentaire à la cafétéria. Plusieurs font tout de même mention des changements de choix alimentaires plus sains dans les machines distributrices.

3.3.2. L'offre de conditions plus favorables à l'adoption et au maintien d'un mode de vie physiquement actif

Les répondants des établissements se disent d'accord à un niveau plutôt élevé (7,56) avec le fait que l'environnement scolaire offre aux élèves des conditions plus favorables à l'adoption et au maintien d'un mode de vie physiquement actif.

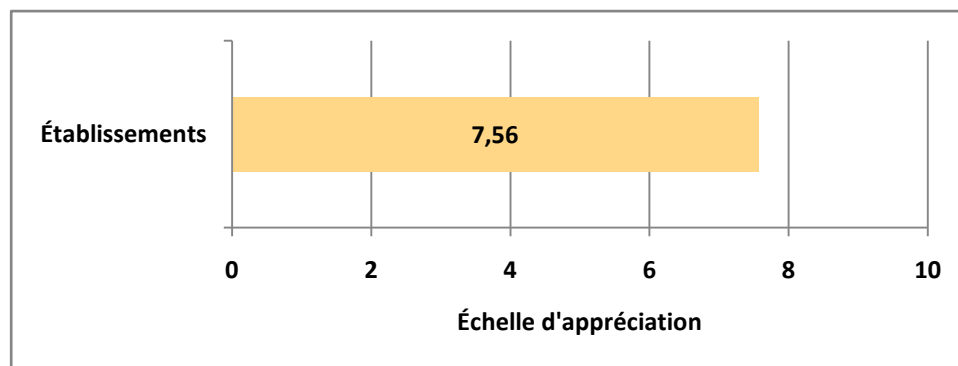


Figure 3.36

Amélioration de l'offre de conditions favorables à l'adoption et au maintien d'un mode de vie physiquement actif, selon les établissements⁵¹

Les entretiens ont apporté des éléments intéressants par rapport à cette question. Dans la majorité des milieux interrogés, l'arrivée de la Politique-cadre a permis de passer à l'action :

« Pour nous, il y a eu un virage à 180 degrés. Vraiment, suite aux politiques. »
(perso, Qc)

Certains pensent que l'implantation de la Politique-cadre aurait permis à des actions déjà en place de répondre aux objectifs de celle-ci, comme le programme pour améliorer l'aménagement des cours d'école

« Parce que, souvent, l'intervention qu'on fait, c'est qu'on dit aux gens : "Ce n'est pas quelque chose de nouveau, regardez, vous le faites déjà, que ce soit le Grand défi... Regardez, vous pouvez cocher ici, vous avez atteint votre objectif." Alors, les gens ne parlent pas de la Politique. Ce n'est pas la Politique qui fait en sorte qu'on a

⁵¹ Cf. annexe C, tableau 3.49.

des effets. Ce sont des choses qu'ils faisaient déjà. La Politique a amené une obligation de la mettre à l'ordre du jour un peu partout pour les instances. Ça, il faut l'accorder à la Politique, on en discute maintenant. » (kin/nut, Qc)

3.3.3. L'offre de conditions plus favorables au développement de compétences personnelles à l'égard de saines habitudes alimentaires et d'un mode de vie physiquement actif

Dans les établissements, on s'estime d'accord à un niveau plutôt élevé (7,32) pour affirmer que l'environnement scolaire offre aux élèves des conditions plus favorables au développement de compétences personnelles relativement à l'adoption ou au maintien de saines habitudes alimentaires et d'un mode de vie physiquement actif.

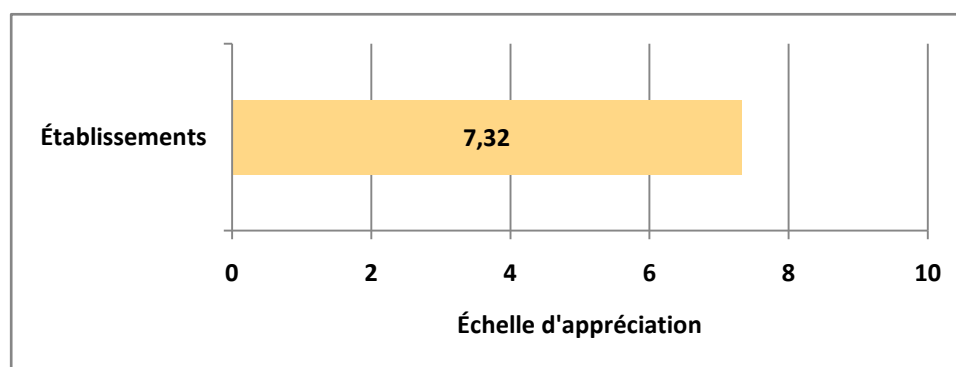


Figure 3.37

Appréciation de l'amélioration de l'offre de conditions favorables au développement de compétences personnelles à l'égard de saines habitudes alimentaires et d'un mode de vie physiquement actif, selon les établissements⁵²

À la lumière des réponses aux trois questions relatives à l'environnement scolaire, on note que la mise en œuvre de la Politique-cadre dans les établissements a des effets globalement assez positifs sur l'environnement scolaire en matière d'offre de conditions plus favorables à l'adoption et au maintien de saines habitudes alimentaires et d'un mode de vie physiquement actif ainsi qu'au développement de compétences personnelles des élèves. Le niveau moyen d'accord des répondants est au moins de 7,32 sur 10 pour ces trois questions.

⁵² Cf. annexe C, tableau 3.50.

3.3.4. La connaissance des effets bénéfiques de l'adoption de saines habitudes alimentaires

Les prochains tableaux rendent compte des réponses à la question suivante :

Indiquez votre niveau d'accord avec chacun des énoncés suivants en fonction des observations faites dans votre établissement au cours de l'année scolaire 2010-2011.

0 = Pas du tout d'accord

5 = Moyennement d'accord

10 = Tout à fait d'accord

Les répondants des établissements considèrent à un niveau plutôt élevé (7,16) que les élèves possèdent généralement une bonne connaissance des effets bénéfiques de l'adoption de saines habitudes alimentaires.

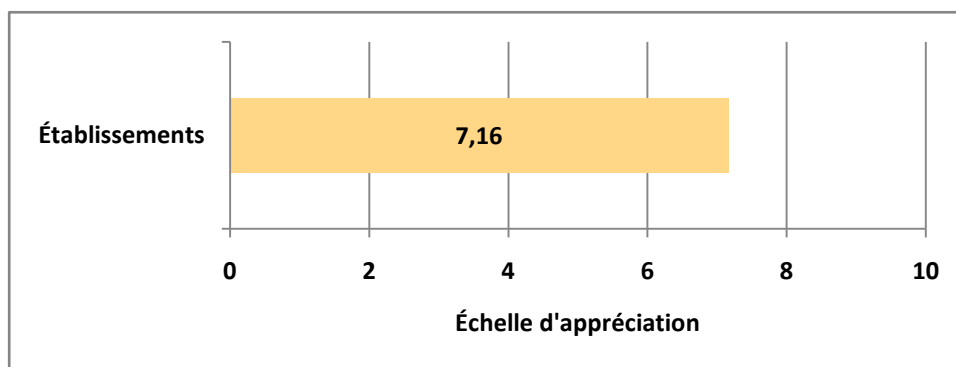


Figure 3.38

Appréciation de la connaissance par les élèves des effets bénéfiques de l'adoption de saines habitudes alimentaires, selon les établissements⁵³

Plusieurs participants aux entrevues s'entendent pour dire qu'une saine alimentation et la prise de repas de façon régulière favorisent la concentration et le maintien de l'énergie. Les élèves sont conscients des effets physiques liés à la consommation des aliments à faible valeur nutritive :

« Moi, je me sens mal, c'est sûr après, je sens que mon taux de sucre monte vraiment beaucoup, et c'est le cas parce que je pense que les repas que je mange chez nous, c'est presque la moitié moins que chez [chaîne de restauration rapide] par exemple. Après ça, tu te sens amorphe, endormi, pas d'énergie, ça se ressent vraiment. » (élève, 1^{er} cycle, privé)

⁵³ Cf. annexe C, tableau 3.51.

3.3.5. La connaissance des effets bénéfiques de l'adoption d'un mode de vie physiquement actif

Les directions d'école sont d'avis, avec un niveau d'accord encore une fois plutôt élevé (7,54), que les élèves possèdent une bonne connaissance des effets bénéfiques de l'adoption d'un mode de vie physiquement actif.

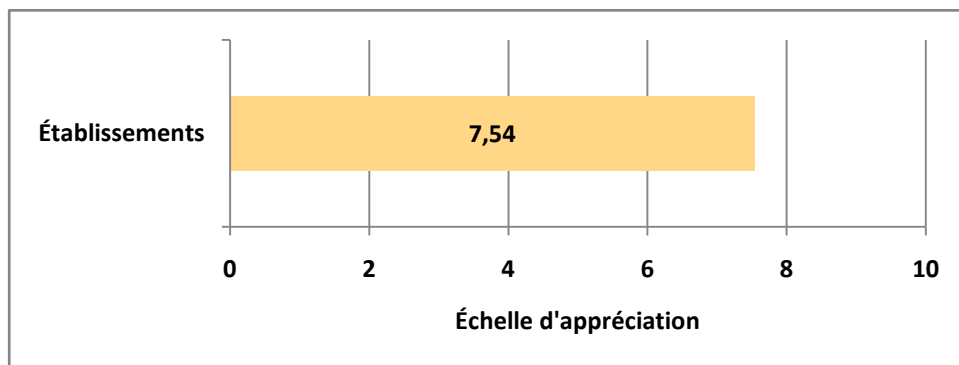


Figure 3.39

Appréciation de la connaissance par les élèves des effets bénéfiques de l'adoption d'un mode de vie physiquement actif, selon les établissements⁵⁴

Pour les membres du personnel scolaire interrogés, l'effet d'une offre d'activités physiques diversifiées est difficilement mesurable, mais tous sont d'accord pour dire que celle-ci entraîne de multiples bienfaits :

« Moi, je vois les performances des jeunes hommes, puis des jeunes femmes quand ils se mettent à travailler dans une équipe sportive, peu importe le sport, ça dépend de leurs intérêts... La fréquentation augmente, la ponctualité augmente, les notes augmentent, tout augmente. [En réponse à la question de l'animatrice qui concerne l'effet sur la motivation des élèves :] Ah oui, oui, c'est incroyable, il y a un lien direct, là. » (perso, Mtl)

[Et un autre membre du personnel scolaire d'ajouter :] « Il y a un sentiment d'appartenance direct aussi. » (perso, Mtl)

D'après les entrevues, les élèves reconnaissent les effets physiques positifs qu'entraîne la pratique régulière d'activités physiques et font ressortir des bienfaits, tels que l'augmentation de la concentration en classe, la diminution du stress, le fait de se sentir mieux dans leur peau ou encore le fait d'avoir un meilleur sommeil. Ils associent d'ailleurs un mode de vie actif à une saine alimentation :

⁵⁴ Cf. annexe C, tableau 3.52.

« Je te dirais sincèrement qu'il n'y a rien de mauvais à l'activité physique, parce que, par exemple, moi, je suis quelqu'un qui avait un léger trouble de déficit d'attention, puis si je m'entraîne trois matins semaine et deux soirs, puis les journées que je m'entraîne le matin et j'arrive à l'école, ça va tellement bien dans mes livres, je suis plus *focus*, plus *relax*. Même affaire pour dormir le soir. Je te dirais que je m'endormais jamais avant 1 h du matin; là, je m'endors vers 22 h et je ne suis pas fatigué d'être fatigué, je suis fatigué à cause de l'activité physique. C'est comme tellement différent, je dors, je récupère, je n'ai plus mal partout. Veux, veux pas, quand tu t'entraînes, tu cherches à bien manger aussi. » (élève adulte, public, pop.)

3.3.6. La valeur nutritive des aliments offerts à la cafétéria et dans les machines distributrices

Le degré d'accord des répondants quant à la bonne valeur nutritive des aliments offerts à la cafétéria et dans les machines distributrices est plutôt élevé, à un niveau de 8,16 sur l'échelle utilisée.

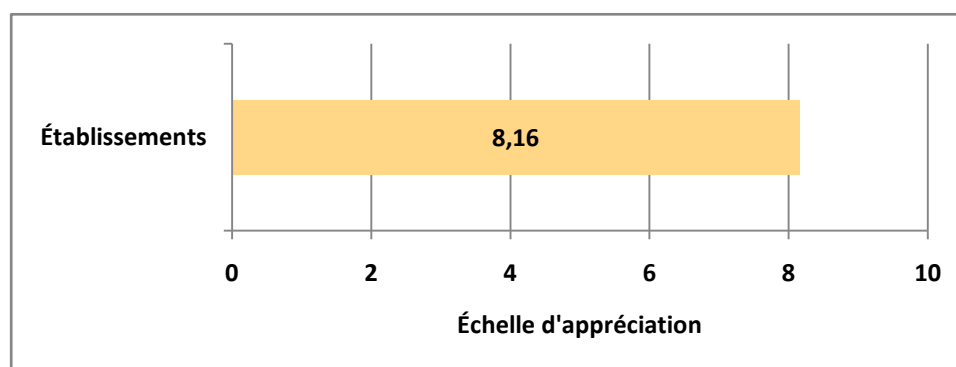


Figure 3.40

Appréciation de la valeur nutritive des aliments offerts à la cafétéria et dans les machines distributrices, selon les établissements⁵⁵

3.3.7. La valeur nutritive du contenu des boîtes à lunch

Le degré d'accord exprimé par le personnel des directions d'école sur la bonne valeur nutritive des aliments qui composent les boîtes à lunch des élèves se situe à 6,43, soit à un niveau moyen d'accord.

⁵⁵ Cf. annexe C, tableau 3.53.

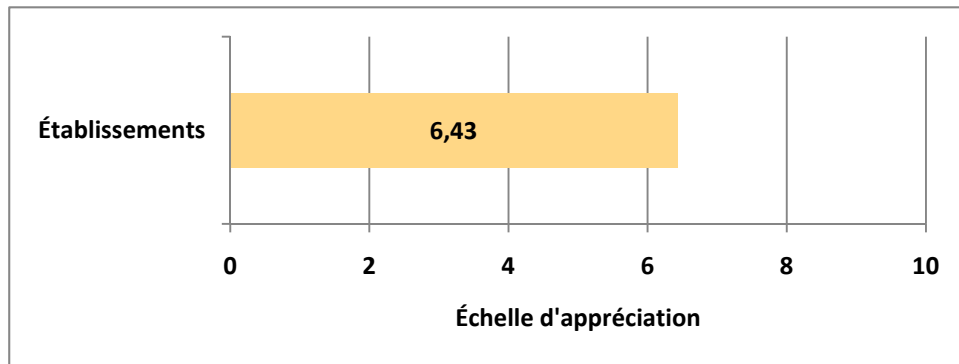


Figure 3.41

Appréciation de la valeur nutritive des aliments des boîtes à lunch des élèves, selon les établissements⁵⁶

Les nutritionnistes et les kinésiologues des groupes de discussion expriment cependant des avis moins favorables. Selon eux, beaucoup de boîtes à lunch contiennent encore des aliments de faible valeur nutritive en raison, notamment, de la difficulté à sensibiliser les parents à ce sujet :

« [...] il y a des jeunes aussi qui apportent leur lunch, puis les parents le côté éducation n'est pas beaucoup véhiculé, alors même si le jeune mange à la cafétéria, il va peut-être manger de quoi qui est meilleur pour sa santé parce que le virage a été fait de ce côté-là, mais le côté éducatif auprès des parents pour que les jeunes aient des choses plus santé dans leur lunch, c'est peut-être pas encore assez présent. »
(kin/nut,)

3.3.8. L'offre d'aliments de bonne valeur nutritive au détriment d'aliments de faible valeur nutritive

Les répondants des établissements ont déclaré à 75,7 % que, depuis la mise en œuvre de la Politique-cadre, leur établissement privilégie l'offre d'aliments de bonne valeur nutritive au détriment d'aliments de faible valeur nutritive; dans 22,3 % des cas, cette pratique existait déjà dans l'établissement.

⁵⁶ Cf. annexe C, tableau 3.54.

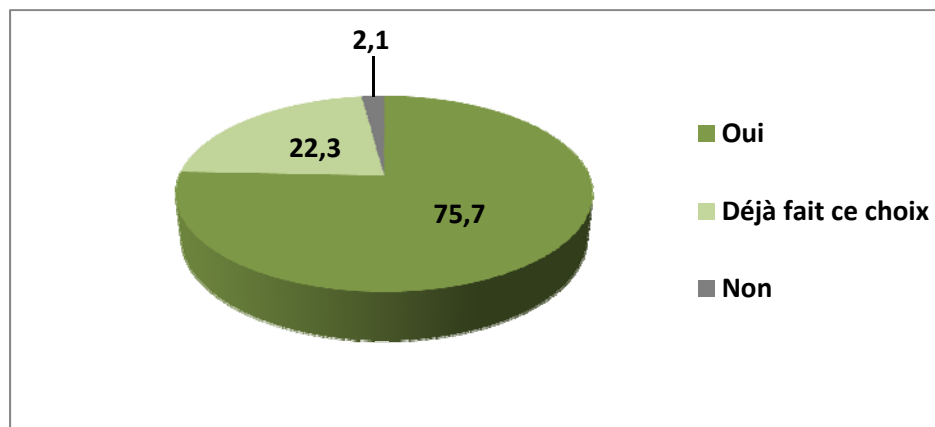


Figure 3.42

Choix de privilégier l'offre d'aliments de bonne valeur nutritive au détriment d'aliments de faible valeur nutritive depuis la mise en œuvre de la Politique-cadre, selon les établissements⁵⁷

Dans les groupes de discussion, il a été mentionné que certaines façons de faire ont été modifiées à la suite de la mise en place de la Politique-cadre :

« Pour les traiteurs du primaire, par exemple, ce qu'on a fait de nouveau depuis, c'est qu'on les accrédite. Autrement dit, on regarde les menus de tous ceux qui veulent offrir leurs services sur notre territoire, suite à ça, on dresse une liste de traiteurs qu'on envoie aux directions, mais c'est tout le temps les mêmes qui reviennent. On l'a fait une fois, puis après, ce sont plus des renouvellements. »
(kin/nut, Mtl)

Certains élèves des centres de formation générale des adultes ont été plus critiques par rapport à la nouvelle offre alimentaire :

« C'est sûr que s'il y avait quelque chose de meilleur [en matière de goût] à la cafétéria, je prendrais ça à la place d'aller manger du *fast-food* à côté. » (élève adulte, public, pop.)

Quant aux élèves de la formation générale des jeunes, ils ne semblent pas avoir eu beaucoup de difficulté à s'adapter aux changements apportés dans l'offre alimentaire. À titre d'exemple et selon les membres du personnel scolaire, il semble même que les légumes soient de plus en plus appréciés par les élèves :

« Les changements qui ont été faits, les jeunes le savent, puis même ils vont me dire dans mon bureau : "J'aurais pris plus de légumes ce midi." Déjà, tranquillement, la valeur s'intègre. » (perso, Qc)

⁵⁷ Cf. annexe C, tableau 3.55.

3.3.9. L'ampleur des changements dans les habitudes alimentaires depuis la mise en œuvre de la Politique-cadre

À la suite de la mise en place d'actions qui ont favorisé l'implantation de la Politique-cadre, les participants étaient interrogés sur les changements que ces actions ont entraînés dans leur environnement. Les prochaines sections traitent donc des réponses à la question suivante :

Depuis la mise en œuvre de la Politique-cadre, indiquez l'ampleur des changements que vous avez observés au regard...

Il est à noter que, dans ces sections, seuls les répondants pour lesquels l'établissement scolaire possède une cafétéria ou des machines distributrices sont pris en compte.

3.3.9.1. Le choix d'aliments de bonne valeur nutritive offerts à la cafétéria

Au regard du choix d'aliments de bonne valeur nutritive offerts à la cafétéria depuis la mise en œuvre de la Politique-cadre, 93,0 % des répondants affirment observer une augmentation, vue comme forte ou moyenne (valeur modale) par respectivement 35,9 % et 43,5 % des personnes interrogées.

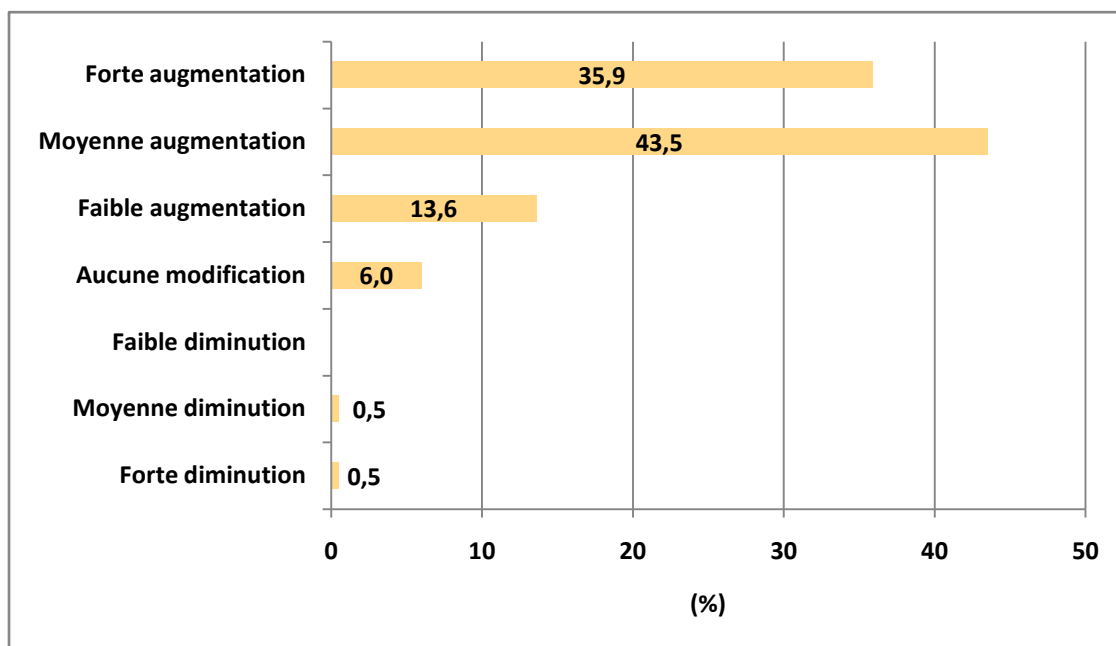


Figure 3.43

Évolution du choix d'aliments de bonne valeur nutritive offerts à la cafétéria depuis la mise en œuvre de la Politique-cadre, selon les établissements⁵⁸

⁵⁸ Cf. annexe C, tableau 3.56.

Bien que les effets de la Politique-cadre soient difficilement mesurables, plusieurs croient tout de même aux répercussions que peuvent entraîner les changements alimentaires des établissements scolaires, et ce, tant pour les élèves que pour leur milieu familial :

« Il y a comme une conscience quand même qui s'est établie au sein des élèves. Les élèves sont plus conscients de ce qu'ils mangent qu'avant. » (perso, Mtl)

« Moi, j'ai deux filles, deux athlètes. Elles surveillent aussi ce qu'on achète. Elles nous demandent : "On aimerait mieux avoir ça, ça." Alors, je pense que le travail qu'on fait dans les écoles finit par arriver. » (perso, Mtl)

Dans les écoles secondaires, l'offre alimentaire diversifiée permet aux élèves de découvrir de nouveaux aliments, qu'ils proposent ensuite à leurs parents ou à leurs amis :

« Ça m'arrive quelquefois quand ils marquent le "Choix du chef", des fois, ce sont des nouveautés, et quand je trouve ça bon, je dis à ma mère : "On pourrait essayer ça." C'est différent du spaghetti et du poulet avec de la sauce commerciale, c'est une variété. Des fois, quand ce sont des nouveaux repas de même, tu peux montrer ça à d'autres personnes. Si tes amis n'ont pas goûté, alors tu leur fais goûter, des fois, ça leur fait aimer d'autres choses, et ils peuvent rentrer ça dans leur souper ou leur repas principal. » (élève, 1^{er} cycle, privé)

Les élèves du secondaire (principalement les élèves du 2^e cycle) ont aussi remarqué des changements dans les menus de la cafétéria :

« Pour la nourriture, quand on était en secondaire 1 et 2, il y avait des frites, de la poutine. Dans les machines distributrices, il y avait n'importe quoi, maintenant tout est meilleur pour la santé. » (élève, 2^e cycle, pop.)

Chez les groupes d'élèves de la formation générale des adultes, la plupart mentionnent le retrait de la friture comme étant le changement le plus important observé en lien avec l'implantation de la Politique-cadre.

Dans certaines écoles de la région de Montréal, le changement s'est effectué un peu avant l'arrivée de la Politique-cadre. Selon les participants issus de deux écoles privées, des changements majeurs dans l'école (déménagement, nouvelle construction et retrait du pensionnat) ont favorisé la mise en place de choix plus sains en matière d'alimentation.

Dans la plupart des établissements couverts par nos participants en entrevue, il semble y avoir une plus grande variété dans les menus et un souci de faire découvrir de nouveaux plats exotiques aux élèves :

« Oui, il y a habituellement deux choix de menu et un choix d'exploration parce qu'il y a de plus en plus d'immigrants. Des fois, ça va être un menu marocain,

africain, asiatique. L'autre fois, c'était du chili; à un moment donné, c'était un fajita mexicain, c'est vraiment le *fun*. » (élève, 1^{er} cycle, public, pop.)

Il est intéressant de noter que plus les élèves sont âgés, plus ils se montrent critiques par rapport à l'offre alimentaire. Dans tous les groupes de discussion, les élèves du 1^{er} cycle apprécient l'offre de leur cafétéria, tandis que ceux du 2^e cycle ont des avis plus partagés. Quant aux élèves de la formation générale des adultes, la majorité décrit l'environnement scolaire alimentaire de façon moins favorable, ce qui peut se justifier par l'absence de cafétéria ou de traiteur. Voici des témoignages distincts qui viennent des trois groupes interrogés :

« Comme il disait, tout est séparé à la cafétéria, on a le coin fruits et légumes, le bar à salade, on a à chaque jour trois repas à choisir, puis c'est tout le temps santé, sauf une fois par étape, on a un dîner spécial, c'est de la poutine. C'est tout le temps de la bonne nourriture saine, tu as tout le temps, le midi, un spaghetti offert. » (élève, 1^{er} cycle, privé)

« Tout ce qui est mangeable à la cafétéria, c'est vraiment les sandwiches et la salade. » (élève, 2^e cycle, public, pop.)

« C'est vraiment santé... mais ils ont tout enlevé ce qui était sel, épices, ça goûte plus rien. C'est santé, là... » (élève adulte, public, pop.)

3.3.9.2. Le choix d'aliments de bonne valeur nutritive offerts dans les machines distributrices

Une proportion de 92,8 % des répondants ont observé, depuis la mise en œuvre de la Politique-cadre, une augmentation du choix d'aliments de bonne valeur nutritive offerts dans les machines distributrices. Cette augmentation est qualifiée de forte dans 36,7 % des établissements et de moyenne (valeur modale) dans 38,8 % de ceux-ci.

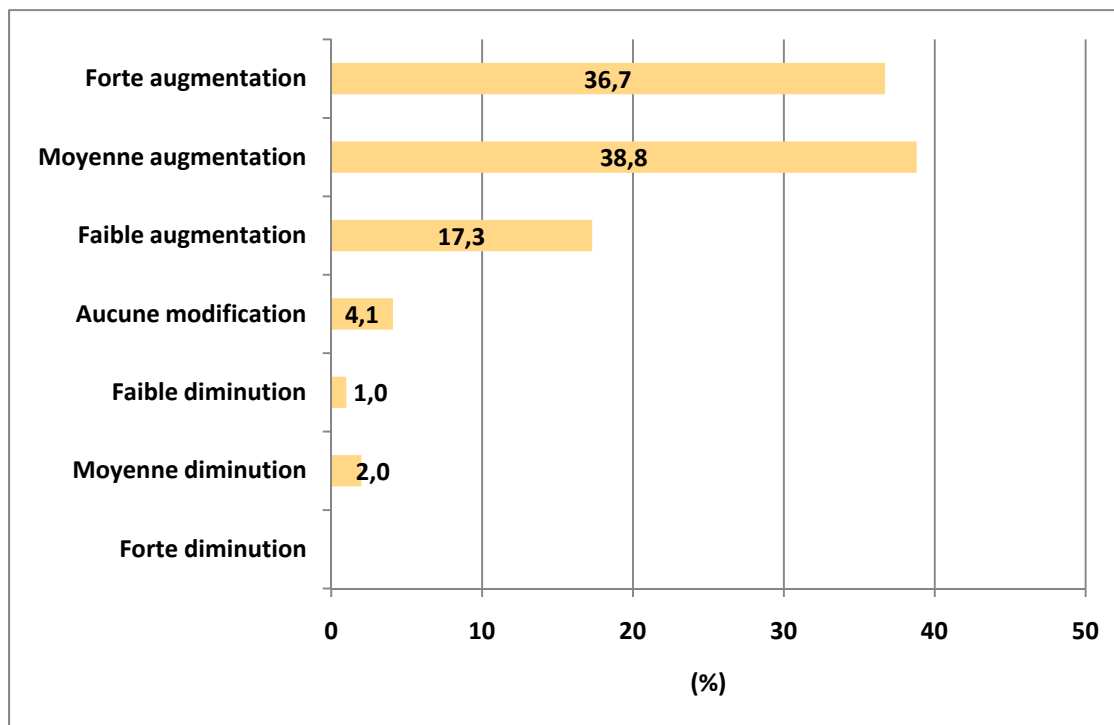


Figure 3.44

Évolution du choix d'aliments de bonne valeur nutritive offerts dans les machines distributrices depuis la mise en œuvre de la Politique-cadre, selon les établissements⁵⁹

Les entrevues ont permis d'établir sensiblement les mêmes constats en lien avec l'évolution du choix d'aliments de bonne valeur nutritive offerts dans les machines distributrices. Tous les élèves mentionnent ne plus voir de boissons gazeuses. Seules des croustilles cuites au four (comme aliment à faible valeur nutritive) sont présentes. Par contre, les élèves ont remarqué que certaines machines distributrices réservées au personnel ne respectent pas la Politique-cadre, ce qui renvoie à une question de cohérence dans le milieu scolaire.

En outre, les élèves qui viennent de l'éducation des adultes remarquent que l'offre alimentaire dans les machines distributrices est beaucoup plus saine qu'à l'époque où ils étaient, eux, à l'école secondaire. Certains milieux indiquent même les choix plus « sains » à prioriser dans les machines, et cela semble apprécié des élèves et utile pour eux; d'autres considèrent que le prix est élevé pour ces aliments plus « sains » :

« Quand je suis entré en secondaire 1, je mangeais des paquets de [bonbons], des barres de chocolat. Dans les machines, il y avait juste du [boisson gazeuse]. Maintenant, essaie de trouver du [boisson gazeuse] dans les écoles. Ils vendent une carotte et un bout de fromage et un raisin, et tu paies 2 \$. » (élève adulte, public, pop.)

⁵⁹ Cf. annexe C, tableau 3.57.

3.3.9.3. L'utilisation du service alimentaire

Les répondants sont plus mitigés en ce qui a trait à l'utilisation des services alimentaires. En effet, 67,1 % de ceux-ci constatent une augmentation (forte pour 13,8 % et moyenne [valeur modale] pour 35,9 %) de leur utilisation, alors que 25,1 % des personnes sondées ne voient aucune modification.

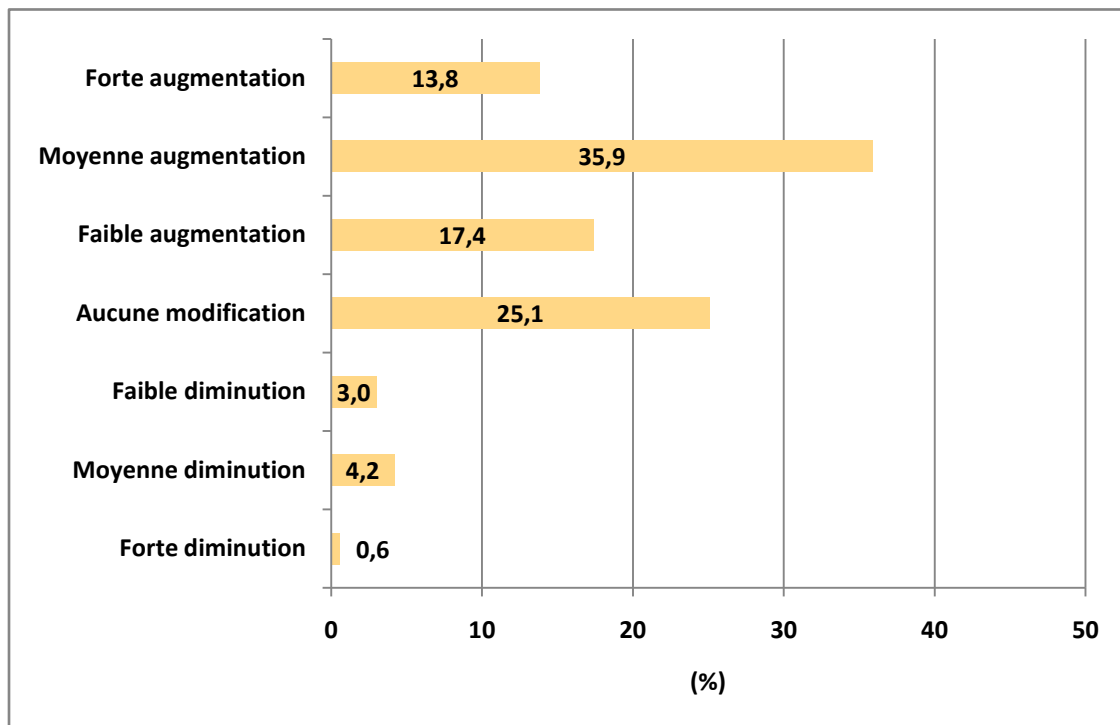


Figure 3.45

Évolution de l'utilisation du service alimentaire depuis l'adoption de la Politique-cadre, selon les établissements⁶⁰

Il faut signaler que, dans les groupes de discussion aussi, les avis sur les changements au regard de la Politique-cadre sont partagés. Pour certains, il n'y a pas eu d'effet sur l'achalandage dans les cafétérias, et ce, même après le virage santé. Dans certains établissements, la fréquentation de la cafétéria et le système de commande utilisé ont permis de conserver la clientèle déjà existante avant l'implantation de la Politique-cadre, ce qui a contribué à éviter une baisse d'achalandage, une crainte importante pour certains concessionnaires alimentaires :

« Quand on a retiré la poutine de nos cafétérias, on avait peur que la clientèle abonée baisse, mais il n'y a pas eu de répercussion. » (perso, Qc)

⁶⁰ Cf. annexe C, tableau 3.58.

Pour d'autres établissements, les concessionnaires ont subi des pertes financières importantes. Un des participants interrogés estime que le taux de fréquentation de la cafétéria de son milieu a chuté de façon draconienne à la suite des modifications apportées dans l'offre alimentaire. Pour expliquer cette situation, plusieurs études sur la réaction au changement montrent que plus la vitesse à laquelle le changement implanté est élevée, plus la réaction de la clientèle est importante. En effet, si l'offre alimentaire est modifiée du tout au tout, les jeunes se tournent vers d'autres possibilités. Ainsi, plusieurs élèves, insatisfaits des aliments proposés, sortent davantage pour manger à l'extérieur, ce qui peut entraîner certains problèmes, par exemple de violence et d'intimidation, comme en fait foi la présence continue de corps policiers à l'école. L'absentéisme et les retards figurent aussi au chapitre des conséquences, comme l'indique ce témoignage :

« Ne nous cachons pas, là! Ça a été une chute dramatique et tellement que les directions de centres, ce qu'ils me disent, c'est qu'on aimait beaucoup mieux avant; qu'ils mangent les frites à l'école, plutôt que là, ils sortent, puis ils ne reviennent pas à leur cours dans l'après-midi ou ils reviennent en retard. » (kin/nut, Qc)

Néanmoins, les élèves du 2^e cycle ont plus tendance à apporter leur dîner parce qu'avec les années, ils se lassent de ce qui est offert à la cafétéria :

« C'est pas mal la même chose que tout le monde, je ne mange pas beaucoup au resto, je mange équilibré, j'amène mon lunch, sauf que des fois, je vais à la cafétéria quand je n'ai rien. » (élève, 2^e cycle, public, pop.)

Par ailleurs, certains établissements auraient profité de l'implantation de la Politique-cadre pour rénover la ligne de services alimentaires et pour envisager d'autres choix, tels que les comptoirs à salades et à sous-marins, qui connaissent une bonne popularité auprès des élèves.

L'ensemble des élèves, des membres du personnel scolaire, des nutritionnistes et des kinésiologues ont soulevé un élément majeur, associé au facteur environnemental communautaire déjà noté par Cohen et autres (2000) et Baril (2008), à savoir le quartier environnant des établissements scolaires. De fait, la présence de restaurants et de dépanneurs, souvent catégorisés comme fournisseurs de malbouffe, influence grandement les élèves dans leurs habitudes de consommation à l'heure du midi. Cela est encore plus marqué chez les élèves de la formation générale des adultes, qui, par manque de temps, fréquentent presque quotidiennement ces types d'établissements de restauration rapide pour leur dîner. Tel qu'il est présenté dans les habitudes alimentaires de cette clientèle, ils sont portés à se payer un repas plutôt que de le préparer. Les facteurs temps et argent (selon eux, il revient moins cher de manger au restaurant qu'à l'école) et le manque de choix et de qualité dans les aliments proposés à l'école incitent les élèves adultes à fréquenter les restaurants-minute.

Le personnel scolaire et les nutritionnistes sont d'accord pour dire que les facteurs environnementaux favorisent peu une saine alimentation, comme l'ont d'ailleurs décrit les élèves, et sont bien conscients que ces facteurs mettent sérieusement un frein aux objectifs de la Politique-cadre :

« Il faudrait aussi qu'il y ait une politique municipale, on parle souvent des casse-croûte qui sont à proximité des écoles. Même si l'on offre une très bonne alimentation dans les cafétérias, les jeunes pour qui ça ne leur tente pas de manger des bonnes choses, ils vont sortir pour aller au *fast-food*, au petit casse-croûte du coin, puis ils vont aller manger une bonne poutine avec un hamburger ou je ne sais pas trop quel... » (kin/nut, Mtl)

Lorsqu'un restaurant ou un dépanneur se trouve à une distance raisonnable de marche de l'école, ces endroits sont extrêmement fréquentés par les élèves du secondaire. Cela rejoint les résultats de l'étude de Robitaille, Bergeron et Lasnier (2009) présentée précédemment dans la recension des écrits. Voici un court passage qui résume les propos des élèves à ce sujet :

« Il y a [un restaurant-minute] et il y a un dépanneur, et les deux sont tout le temps, tout le temps très occupés. » (élève, 1^{er} cycle, public, pop.)

Les cafétérias des établissements scolaires près desquels on ne trouve pas de restaurants rapides présentent un meilleur taux de fréquentation. Fait particulier, les trois établissements les plus éloignés des restaurants en périphérie sont des établissements scolaires privés.

3.3.9.4. L'utilisation des machines distributrices

Globalement, l'utilisation des machines distributrices ne semble pas avoir changé, si ce n'est qu'elle a connu une légère augmentation : 33,3 % des répondants n'ont noté aucune modification (valeur modale), alors que 44,1 % des personnes interrogées ont observé une augmentation et qu'une diminution a été notée dans 22,6 % des milieux.

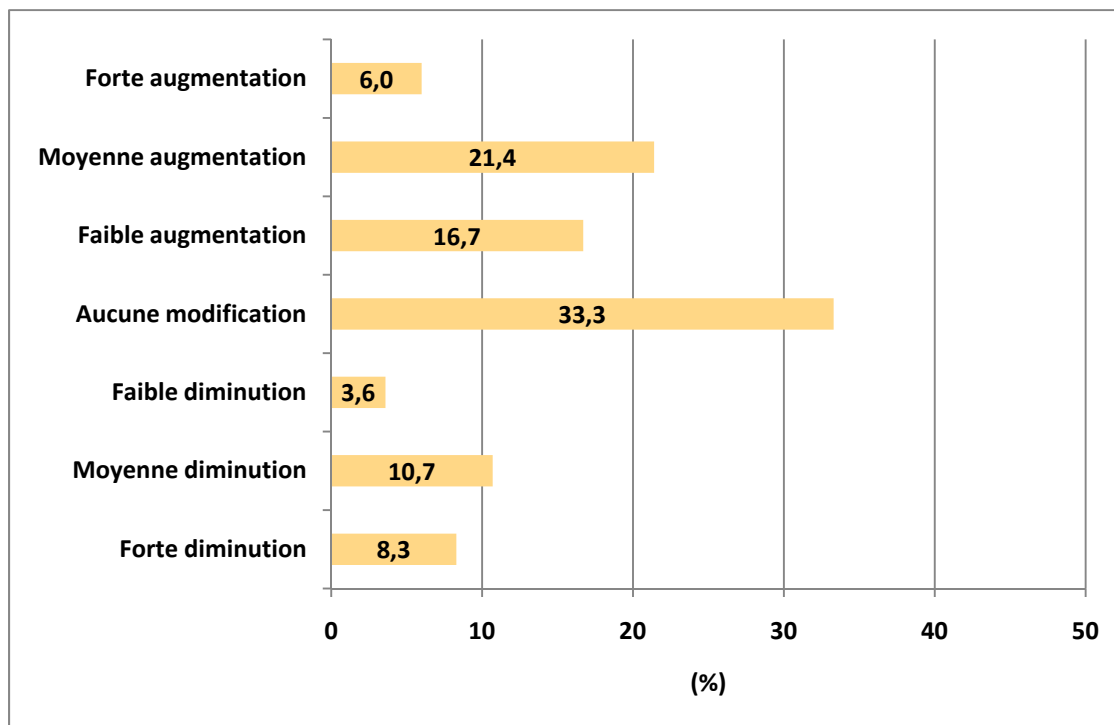


Figure 3.46

Évolution de l'utilisation des machines distributrices depuis l'adoption de la Politique-cadre, selon les établissements⁶¹

Dans certains cas, les machines distributrices gérées par des compagnies externes qui ne répondaient pas aux orientations de la Politique-cadre ont été retirées des établissements scolaires. Des participants, surtout de la formation générale des adultes, soulignent que le prix élevé souvent associé à la qualité des aliments « santé » offerts dans les machines distributrices ne les incite pas à les consommer :

« Moi, ça me pousse à aller au restaurant. Tant qu'à payer 1,35 \$ un petit jus, je vais traverser la rue et je vais payer 1 \$ pour avoir une grosse liqueur. Je vais aller au [restaurant-minute] et je vais avoir une grosse liqueur pour 1 \$. Je vais en avoir plus, et ça va être bon. » (élève adulte, public, pop.)

3.3.9.5. L'utilisation des lieux prévus pour les repas

Depuis la mise en œuvre de la Politique-cadre, près de la moitié (49,2 %) des répondants constatent une augmentation dans l'utilisation des lieux de repas qualifiée de forte par 8,6 % d'entre eux, tandis que pour 47,7 % des personnes interrogées, aucune modification (valeur modale) n'est perçue.

⁶¹ Cf. annexe C, tableau 3.59.

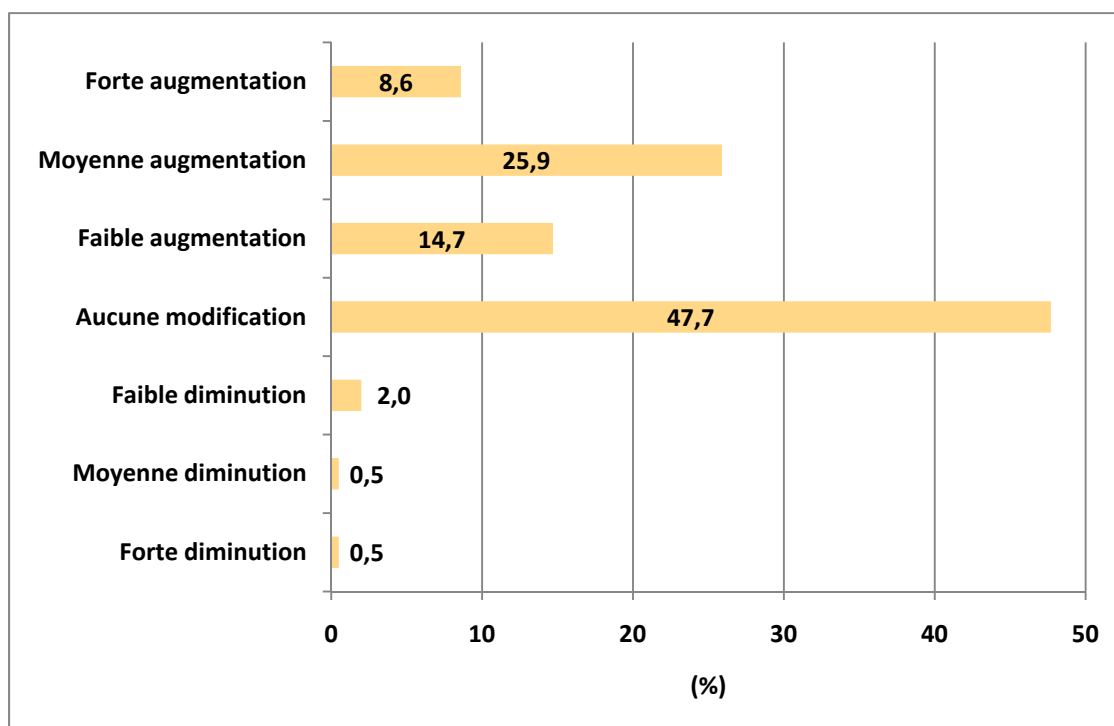


Figure 3.47

Évolution de l'utilisation des lieux prévus pour les repas (cafétéria, tables à pique-nique, etc.) depuis l'adoption de la Politique-cadre, selon les établissements⁶²

Selon les participants aux entrevues, peu d'établissements d'enseignement pour les adultes offrent un service de cafétéria, puisque, très souvent, les installations en place ne le permettent pas. Pour combler ce vide, certains élèves adultes, de leur propre initiative, préparent des repas ou des collations. L'effet sur les autres élèves est notable :

« Tu vois que le mardi, le dîner qu'ils font, c'est bon, ça donne de bonnes habitudes aux gens. Parce que, justement, les gens s'habituent. Si ça partait, je ne sais pas ce que les gens feraient. Il faudrait tout le temps qu'ils s'amènent des collations. »
(élève adulte, public, pop.)

Un des éléments les plus rapportés dans les groupes de discussion, en particulier chez les élèves du secondaire, concerne l'accessibilité aux micro-ondes. Selon eux, la plupart des comptoirs avec fours à micro-ondes ne sont pas gérés de façon efficace et ne sont pas en nombre suffisant, ce qui entraînerait une perte de temps importante :

« Ça influence un peu parce que t'as pas le goût de passer, par exemple, une heure au micro-ondes pour que ton repas soit chaud et que, finalement, il ne soit pas si chaud que ça. Des fois, j'aime mieux amener un sandwich à la place ou un Thermos. » (élève, 1^{er} cycle, privé)

⁶² Cf. annexe C, tableau 3.60.

Dans certains établissements scolaires, le manque de places à la cafétéria est un autre obstacle qui influence la qualité du repas du midi et le temps qui y est consacré :

« Il y a du monde qui mange debout, qui mange rapidement, il y a beaucoup de monde en récupération, alors ils dînent en classe. Puis la cafétéria est pleine, le café est plein, partout c'est plein. Comme au début de l'année, je ne pensais pas qu'il fallait arriver tôt, moi, j'étais obligé de manger debout à côté de mon casier, des trucs comme ça. » (élève, 1^{er} cycle, public, pop.)

3.3.10. L'ampleur des changements dans les habitudes d'activités physiques depuis la mise en œuvre de la Politique-cadre

3.3.10.1. L'offre d'activités physiques et sportives en dehors des cours d'éducation physique

Plus de la moitié (54,9 %) des établissements mentionnent avoir augmenté ou diversifié leur offre d'activités physiques et sportives en dehors des cours d'éducation physique depuis la mise en œuvre de la Politique-cadre, alors que 32,6 % d'entre eux indiquent qu'ils présentaient déjà une offre complète d'activités avant son implantation en 2007. Il n'est pas exclu que des établissements qui ont mentionné offrir déjà des activités physiques et sportives en dehors des cours d'éducation physique avant l'arrivée de la Politique-cadre aient augmenté ou diversifié cette offre par la suite.

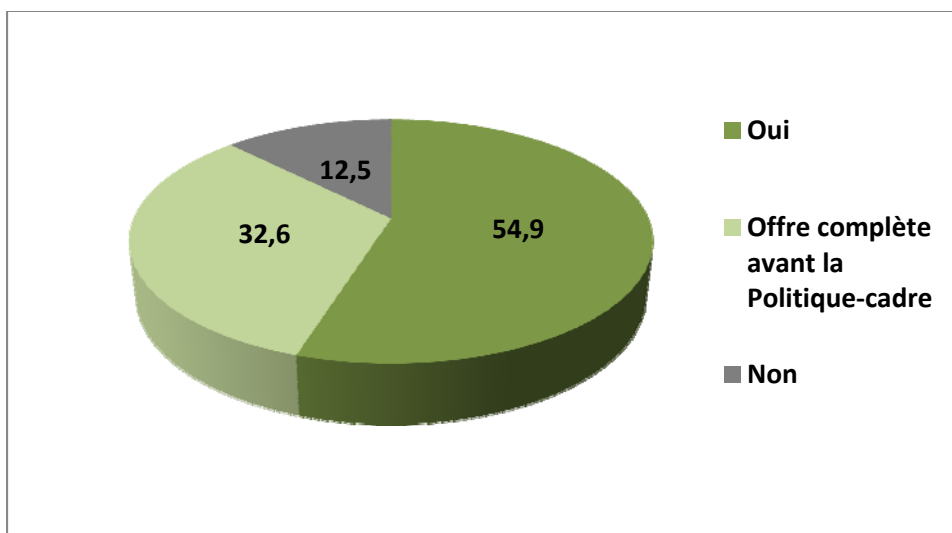


Figure 3.48

Augmentation ou diversification de l'offre d'activités physiques et sportives en dehors des cours d'éducation physique depuis la mise en œuvre de la Politique-cadre, selon les établissements⁶³

⁶³ Cf. annexe C, tableau 3.61.

Au cours des entrevues, les nutritionnistes et les kinésiologues ont rapporté plusieurs exemples d'activités sportives parascolaires et d'activités physiques mises en place par le personnel scolaire. Outre Je bouge avec papa, maman ou des Olympiades interécoles, la formule des Devoirs actifs semble répandue :

« L'année dernière, on a donné des Devoirs actifs. L'enfant arrivait à la maison avec un devoir à faire avec le parent. C'est, par exemple, 30 minutes à jouer dehors, se rouler dans la neige, n'importe quoi. C'était comme un Devoir actif. » (kin/nut, Qc)

Dans les entrevues avec les élèves, on remarque une différence importante entre le nombre d'activités physiques offertes dans les écoles secondaires et dans les centres de formation des adultes. L'omniprésence des activités parascolaires au secondaire aide le milieu à offrir une grande variété d'activités aux élèves. Quant aux élèves de la formation générale des adultes, ils ont pour objectif premier de terminer leur formation dans un délai le plus court possible. Par conséquent, puisque l'acquisition d'un diplôme est la raison principale de leur présence à l'école, certains élèves adultes perçoivent les activités physiques comme un élément totalement dissocié du processus d'apprentissage, notamment lorsque leurs études sont soutenues par Emploi-Québec :

« Moi, je suis ici pour faire des études et non pour faire du sport. Mon but est d'avancer dans la vie et de montrer à ma fille que même s'il est tard, on peut avancer. Ce n'est pas en jouant au football ou au soccer que je vais prouver à ma fille que maman a obtenu son diplôme et qu'elle fait le métier qu'elle a toujours voulu faire. » (élève adulte, public, pop.)

« Il y en a qui sont payés [par Emploi-Québec] et qui n'ont pas le temps d'aller jouer au soccer ou au football pendant 1 heure 30, tu comprends? Moi, en étant avec Emploi-Québec, j'aime mieux prendre 1 heure 30 pour faire des maths que d'aller jouer au football. » (élève adulte, public, pop.)

« Emploi-Québec ne veut pas non plus, ils nous payent pour aller à l'école, pas pour faire des activités. » (élève adulte, public, pop.)

Parmi les facteurs indispensables pour favoriser l'implantation et la pérennité d'une approche globale en matière de santé et de bien-être articulée autour des objectifs éducationnels du milieu scolaire figure l'importance du leadership et du soutien, notamment, de la direction d'établissement (Baril, 2008; Deschesnes et autres, 2008; Simard et Deschesnes, 2011). Justement, les membres du personnel scolaire qui se considèrent comme actifs estiment qu'ils sont des agents influents. Il a été mentionné par un directeur d'établissement que la place et l'importance accordées à l'activité physique sont fortement influencées par l'intérêt de la directrice ou du directeur de l'école pour celle-ci :

« Moi-même, j'en fais beaucoup. Je crois à ça, puis c'est sûr que quand tu diriges une école et que tu crois à ça, ça descend. Mais déjà, c'est une école qui bouge beaucoup. » (perso, Mtl)

3.3.10.2. Le taux de participation général des élèves aux activités physiques ou parascolaires sportives

Les trois prochains tableaux concernent la question suivante :

Indiquez l'ampleur des changements que vous avez observés, depuis la mise en œuvre de la Politique-cadre, au regard du taux de...

Une proportion de 84,8 % des personnes interrogées notent une augmentation du taux de participation des élèves aux activités physiques ou parascolaires sportives, augmentation qualifiée de forte pour 15,6 % des répondants et de moyenne (valeur modale) pour 45,2 % d'entre eux.

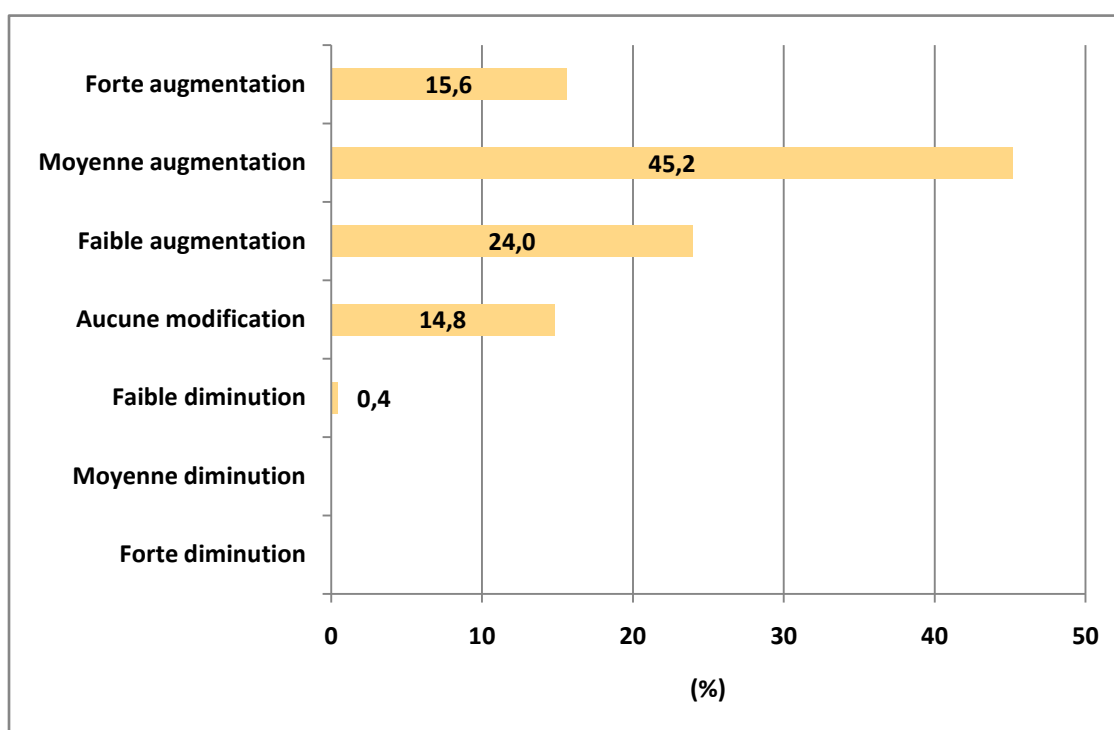


Figure 3.49

Évolution de la participation des élèves aux activités physiques ou parascolaires sportives depuis la mise en œuvre de la Politique-cadre, selon les établissements⁶⁴

Selon les élèves interrogés, la variété et le nombre d'activités physiques qu'il est possible de faire à l'école influencent leur participation :

« Selon moi, plus la diversité est grande, plus on a un taux de participation. Il y a plus de chances que la personne ait l'activité qu'elle veut faire. » (élève, 2^e cycle, privé)

⁶⁴ Cf. annexe C, tableau 3.62.

Selon certains membres du personnel, la participation des élèves aux activités sportives peut également être influencée par la participation des membres du personnel :

« On a beaucoup d'enseignants qui sont aussi entraîneurs... J'ai engagé cette année une nouvelle technicienne en loisirs qui est toute jeune, mais qui a fait des stages sur la Rive-Sud dans deux écoles, et la première chose qu'elle m'a dite après quelques semaines ici, c'est : "J'en reviens pas à quel point le personnel est en forme. Comment ils bougent, ils utilisent les salles de musculation, puis ils jouent après les heures de cours, quand les locaux des gymnases sont disponibles. Le personnel va organiser des activités avec les jeunes, le midi, ils vont jouer au soccer avec les jeunes, ils vont jouer à *Ultimate Frisbee*, des choses comme ça." » (perso, Qc)

3.3.10.3. Le taux de nouveaux élèves inscrits aux activités physiques ou parascolaires sportives

D'après 84,5 % des répondants, les établissements auraient connu une augmentation des inscriptions aux activités physiques ou parascolaires sportives. Cette augmentation a été évaluée comme étant forte pour 13,9 % des établissements et moyenne pour 46,1 % de ceux-ci.

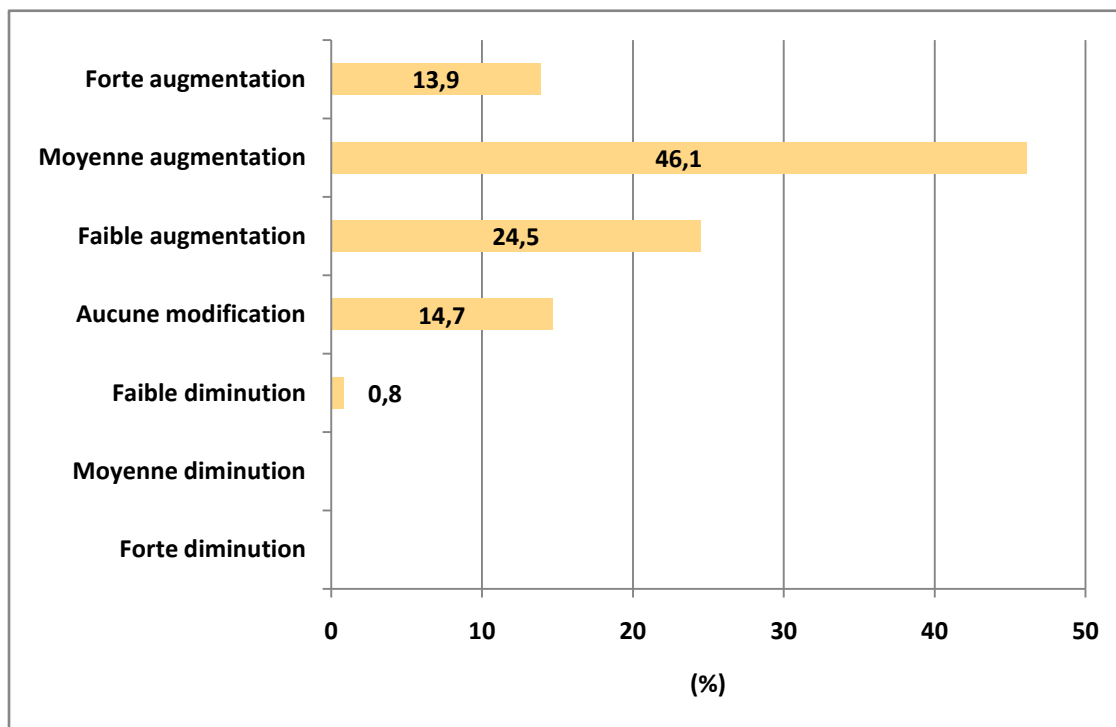


Figure 3.50

Évolution de l'inscription de nouveaux élèves aux activités physiques ou parascolaires sportives depuis la mise en œuvre de la Politique-cadre, selon les établissements⁶⁵

⁶⁵ Cf. annexe C, tableau 3.63.

3.3.10.4. L'achalandage des installations sportives

Pour 79,8 % des répondants, la fréquentation des installations sportives des établissements aurait connu une augmentation jugée forte par 16,4 % et moyenne par 38 % des personnes interrogées.

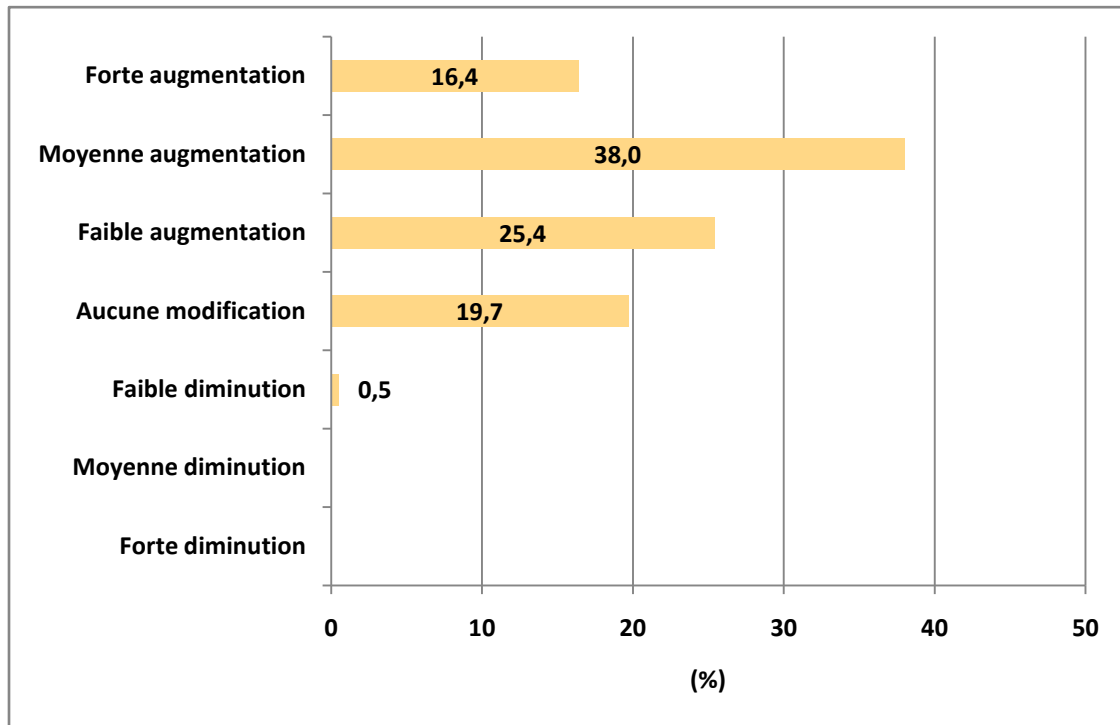


Figure 3.51

Évolution de l'achalandage des installations sportives depuis la mise en œuvre de la Politique-cadre, selon les établissements⁶⁶

Dans les entrevues, les élèves du secondaire affirment que, depuis quelques années, il y a plus d'activités physiques qui leur sont offertes, autant à l'heure du midi que lors des activités parascolaires. Par conséquent, on peut déduire que des changements ont été apportés relativement à la disponibilité des terrains ou des surfaces de jeu depuis l'implantation de la Politique-cadre pour favoriser la pratique d'activités physiques.

Il faut signaler que, parfois, l'absence de transport accessible ou le manque de ressources financières empêchent les jeunes de prendre part aux activités physiques, et ce, malgré une véritable volonté d'y participer :

« Pour les activités parascolaires, des fois, c'est trop cher. Comme moi, je ne peux pas m'inscrire parce que c'est trop cher; c'est ça, le plus gros problème, l'argent. »
(élève, 1^{er} cycle, public, pop.)

⁶⁶ Cf. annexe C, tableau 3.64.

3.3.11. La participation aux activités d'éducation et de promotion en lien avec une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif

Selon 60,2 % des répondants des établissements, le taux de participation des élèves aux activités d'éducation et de promotion organisées par leur établissement en lien avec une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif a augmenté depuis l'implantation de la Politique-cadre, alors que 39,8 % d'entre eux pensent que ce taux est resté le même. Aucun répondant n'a noté de diminution. Pour ce qui est de savoir si les répondants avaient observé d'autres effets sur le comportement des élèves à la suite de la mise en œuvre de la Politique-cadre, 36,2 % de ceux-ci ont répondu par l'affirmative.

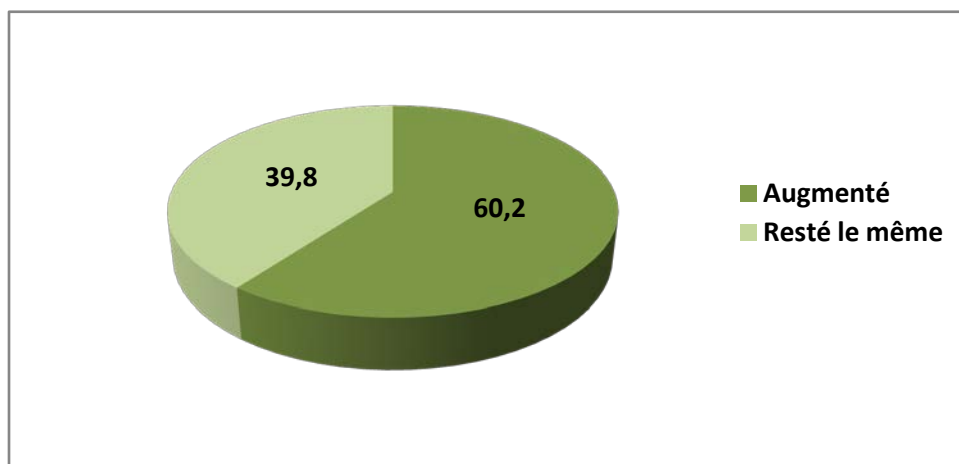


Figure 3.52

Évolution de la participation des élèves aux activités d'éducation et de promotion en lien avec une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif depuis l'implantation de la Politique-cadre, selon les établissements⁶⁷

3.3.12. Résultats issus de questions abordées exclusivement lors des groupes de discussion avec les élèves

Certaines questions s'adressaient seulement aux principaux acteurs touchés par cette politique, c'est-à-dire les élèves, pour vérifier si l'implantation de la Politique-cadre a pu avoir une influence sur leurs habitudes alimentaires et leur pratique d'activités physiques. Voici donc quelques éléments supplémentaires qui sont issus exclusivement de ces discussions.

Bien que les élèves ne semblent pas faire de liens directs avec la Politique-cadre au cours des échanges, il apparaît tout de même intéressant de rapporter certains de leurs propos qui méritent une attention particulière, car ils font parfois contrepoids à ceux des adultes interrogés. En effet, le présent rapport révèle encore peu de collaboration de la part de l'environnement familial, alors

⁶⁷ Cf. annexe C, tableau 3.65.

que les élèves témoignent de leur propre influence sur cet environnement et d'une conscientisation accrue en matière de saine alimentation et de mode de vie physiquement actif. Voyons de plus près la perception des élèves au sujet de ces deux habitudes de vie.

Description de leurs habitudes de consommation alimentaire

De façon générale, il semble y avoir un intérêt plus marqué pour une saine alimentation depuis quelques années :

« Avant, on mangeait plus... On allait au restaurant, on ne mangeait pas beaucoup santé. Depuis deux ans, je dirais à cause de ma grande sœur, elle a décidé qu'il fallait changer ça, on commence à manger vraiment santé. Un peu comme elle, on n'achète plus rien vraiment dans les desserts, on les fait nous-mêmes, souvent des muffins aux fruits, des choses dans ce genre. » (élève, 1^{er} cycle, public, pop.)

Fait intéressant, les participants de la formation générale des adultes qui ont des enfants et les élèves athlètes semblent soucieux de bien s'alimenter :

« Chez moi, à la maison, avec les enfants, sur le frigidaire, il y a le Guide alimentaire, donc je montre à mes enfants le Guide alimentaire plutôt que les aliments mauvais pour la santé. Il y en a, des cochonneries, mais ils ont droit à une par jour. C'est beaucoup plus santé, il faut qu'il y ait des fruits et légumes, les repas, ça varie, je n'achète pas du congelé, c'est toujours fait maison, mais toujours en suivant les normes. » (élève adulte, public, pop.)

« Moi aussi, ça ressemble pas mal à tous les autres... Puis, toute notre famille, on mange beaucoup... On fait attention à notre alimentation... On varie nos repas, on essaie de mettre de tout, par exemple viandes et substituts, produits laitiers, tout dans notre journée, le minimum, là. On essaie vraiment de varier nos repas pour que ça reste sain. » (élève, 1^{er} cycle, privé)

Description de leurs habitudes de pratique d'activités physiques et récréatives

Peu d'élèves adultes interrogés pratiquent des activités physiques de façon régulière, soit parce qu'ils manquent de temps ou de motivation, ou encore en raison de leurs multiples obligations :

« Je finis à 9 h le soir, et faudrait que j'aie m'entraîner, je vais me coucher à minuit et je reviens à l'école le lendemain. Je travaille jeudi, vendredi et samedi, dans le fond, je n'ai pas le temps. Même si tu veux prendre juste une heure, dans ce temps-là, tu te dis : "Je n'ai pas eu le temps de faire la vaisselle, je n'ai pas eu le temps de faire le balai, je n'ai pas eu le temps de faire le lavage, alors, dans le fond, on va faire le ménage." » (élève adulte, public, pop.)

Toutefois, les participants qui ont des enfants pratiquent un peu plus d'activités physiques, en raison de l'influence de ces derniers :

« Moi, je n'en fais pas parce que je n'ai pas le temps, mais, avec mes enfants, je vais jouer au soccer, je vais faire des activités qu'ils font. Mes enfants font du sport à la maison, la fin de semaine, moins la semaine parce que je *rushe* dans le temps, mais sinon on joue au soccer, on va jouer au ballon dehors, on va marcher aussi, on s'amuse dehors aux jeux qu'ils veulent jouer, comme au hockey, se lancer la balle et le ballon de foot aussi. » (élève adulte, public, pop.)

3.3.13. Importance accordée aux deux habitudes de vie

Les analyses qualitatives suggèrent que l'importance accordée aux deux habitudes de vie diffère selon le groupe de participants considéré. Les membres du personnel et les professionnels interrogés ont tendance à associer la Politique-cadre plus au volet de l'alimentation (89,5 % de leur codification totale dans le logiciel NVivo) qu'à celui de l'activité physique (10,5 % de la codification totale dans le logiciel NVivo), ce dernier volet étant souvent associé aux tâches de l'enseignante ou de l'enseignant en éducation physique et à la santé. Chez les élèves, on remarque que l'importance accordée à ces deux habitudes de vie est considérée de manière à peu près égale, puisque les pourcentages des thèmes abordés dans l'ensemble des groupes de discussion sont de 50,4 % pour l'activité physique et de 49,6 % pour l'alimentation.

3.3.14. Résumé synthèse de la section des effets

La Politique-cadre vise des effets à court, à moyen et à long terme. Dans la section sur l'évaluation des effets de la Politique-cadre, l'équipe chargée de réaliser l'évaluation de son implantation devait vérifier les effets à moyen terme de sa mise en place depuis 2007, année de son entrée en vigueur. Voici donc la synthèse des résultats qui concernent les effets qu'a entraînés la mise en place de la Politique-cadre, et ce, selon les différentes sources d'information.

3.3.14.1. Synthèse issue des questionnaires

Dans l'ensemble, les résultats indiquent que la mise en œuvre de la Politique-cadre a influencé positivement les habitudes des élèves en matière de saine alimentation et de mode de vie physiquement actif, avec un indice d'accord des répondants des établissements plutôt élevé. Cela est facilité par un environnement scolaire qui offre des conditions plus favorables au changement positif de comportement et au développement de compétences personnelles des élèves.

Selon les répondants aux questionnaires, depuis l'implantation de la Politique-cadre, la majorité des établissements ont privilégié l'offre d'aliments de bonne valeur nutritive au détriment d'aliments de faible valeur nutritive. En outre, les aliments maintenant offerts à la cafétéria et dans les machines distributrices sont généralement de bonne valeur nutritive, et, dans une moindre mesure, les boîtes à lunch des élèves contiennent des aliments santé. Les répondants des groupes de discussion composés de nutritionnistes et de kinésiologues affirment néanmoins que

beaucoup d'efforts d'éducation restent à faire relativement au contenu des boîtes à lunch. Par ailleurs, depuis la mise en œuvre de la Politique-cadre, beaucoup d'établissements ont augmenté ou diversifié leur offre d'activités physiques et parascolaires sportives. L'achalandage des installations sportives, le taux de participation des élèves aux activités physiques ou parascolaires sportives ainsi que celui des nouveaux élèves inscrits ont aussi augmenté.

3.3.14.2. Synthèse issue des groupes de discussion

De façon globale, voici ce qui est ressorti des groupes de discussion en lien avec les effets de la Politique-cadre.

La Politique-cadre aura permis aux établissements et aux commissions scolaires de prendre en considération les milieux dans lesquels évoluent les élèves et ainsi de mettre en place des mesures pour favoriser l'acquisition ou le maintien de bonnes habitudes de vie chez ceux-ci. De façon plus particulière, en ce qui a trait à l'alimentation :

- On note une plus grande diversité dans l'offre d'aliments de bonne valeur nutritive à la cafétéria. Cependant, certains élèves adultes critiquent le manque de saveur des aliments dits « santé ».
- On observe que les élèves de la formation générale des jeunes s'adaptent aux changements apportés à l'offre alimentaire en milieu scolaire et qu'ils les acceptent.
- Le taux de fréquentation de la cafétéria depuis ces changements semble avoir augmenté selon la moitié des répondants. Dans certains cas, on observe une plus grande fréquentation des restaurants rapides à proximité des établissements scolaires.
- Des changements jugés plus « santé » sont également observés dans l'offre alimentaire des machines distributrices. La qualité des aliments santé a toutefois un prix qui peut faire obstacle à leur consommation.
- La gestion des micro-ondes, jugée inefficace, ainsi que le manque de places dans certaines cafétérias incitent les élèves à prendre leur repas à l'extérieur de l'école.
- Les élèves semblent être plus conscients par rapport aux bienfaits de l'adoption de saines habitudes alimentaires, et cela se répercute parfois même sur le milieu familial.

De façon plus particulière, en ce qui concerne l'activité physique :

- On note une plus grande souplesse dans les horaires et l'accessibilité aux plateaux sportifs, bien qu'un écart important subsiste entre le nombre d'activités physiques offertes dans les écoles secondaires et dans les centres de formation des adultes.

- Les élèves de la formation des adultes affirment avoir peu de temps pour pratiquer des activités physiques et que leur but premier est de se centrer sur leurs études.
- Les coûts associés à la pratique d'activités physiques (principalement pour les équipes sportives) et le peu de publicité qui entoure les activités physiques spéciales offertes, telles que les tournois élèves contre enseignants à l'école, peuvent être des facteurs qui limitent la participation des élèves.

Un élément particulier touche à la fois l'alimentation et l'activité physique :

- Les membres du personnel scolaire (enseignants, directions, etc.) constituent des agents influents auprès des élèves en matière d'habitudes de vie. Diverses initiatives et actions ont été mises en évidence et reconnues par les élèves comme étant des leviers à l'adoption de bons comportements. En somme, le rôle de modèle a été soulevé à plusieurs occasions.

CONCLUSION ET PISTES DE RÉFLEXION

Le mandat de l'équipe de chercheurs consistait à évaluer la Politique-cadre pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif pour alimenter la réflexion et orienter les discussions qui concernent son amélioration, sa poursuite ou sa réorientation. Trois aspects ont été évalués pour soutenir la démarche d'analyse. En premier lieu, la **pertinence** a été abordée selon deux grandes questions : 1. En quoi les caractéristiques de la Politique-cadre se comparent-elles à celles de mesures qui portent sur de saines habitudes alimentaires ou sur un mode de vie physiquement actif d'autres provinces?; 2. Dans quelle mesure les membres du réseau scolaire et les partenaires concernés par la mise en œuvre de la Politique-cadre considèrent-ils que les orientations qu'elle propose sont pertinentes pour modifier les habitudes des élèves en matière de saine alimentation et de mode de vie physiquement actif? En deuxième lieu, l'évaluation a traité de **l'efficacité**, également abordée selon deux grandes questions : 1. Dans quelle mesure les membres du réseau scolaire et les partenaires concernés par la mise en œuvre de la Politique-cadre croient-ils que les activités et les outils proposés par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ont permis d'intégrer les objectifs de cette politique à leur milieu?; 2. Les objectifs des thèmes 2 et 3 de la Politique-cadre ont-ils été atteints? En troisième lieu, les **effets** de la Politique-cadre ont été couverts à partir de la question suivante : en quoi la mise en œuvre de la Politique-cadre a-t-elle modifié les habitudes des élèves en matière de saine alimentation et de mode de vie physiquement actif?

De manière à répondre à ces questions, l'évaluation a été réalisée à l'aide de trois modes de collecte de données, qui présentent l'avantage de combiner des données de type quantitatif et de type qualitatif. Le premier mode, la recherche documentaire, a permis de faire la comparaison entre les mesures de la Politique-cadre et celles des programmes et des politiques d'autres provinces. Cette opération a été effectuée à l'aide de bases de données et de moteurs de recherche. Le deuxième mode a consisté à administrer deux questionnaires en ligne destinés aux directions d'écoles publiques et privées, dans un cas, et aux commissions scolaires, dans l'autre. Enfin, en ce qui a trait au troisième mode, des groupes de discussion ont été formés auprès de trois groupes : des membres du personnel et des professionnels scolaires; des kinésiologues et des nutritionnistes; et des élèves des 1^{er} et 2^e cycles du secondaire et de la formation des adultes.

Notre enquête révèle que la **pertinence** de la Politique-cadre est, dans l'ensemble, jugée élevée. L'analyse documentaire montre que des initiatives scolaires pour favoriser l'adoption ou le maintien de saines habitudes alimentaires et d'un mode de vie physiquement actif sont présentes dans les six provinces analysées, dont le Québec. La particularité, dans ce dernier cas, réside dans le fait qu'il s'est doté d'une politique intégratrice qui traite simultanément d'une saine alimentation et d'un mode de vie physiquement actif, d'une part, et qu'il a instauré des opérations qui visent à évaluer ses initiatives et ses programmes en matière d'alimentation et d'activité physique, d'autre part.

À la suite de cette recherche documentaire et dans l'objectif d'optimiser la Politique-cadre, on peut se demander s'il est possible d'envisager une plus grande équité entre les deux volets dans le déploiement d'initiatives qui touchent l'activité physique et l'alimentation en milieu scolaire. À titre d'exemple, d'autres provinces ont choisi d'imposer un nombre minimal de minutes d'activité physique dans les écoles, et ce, quotidiennement, considérant que cela offre une garantie. Selon l'étude synthèse de Baril (2008) mentionnée dans la recherche documentaire, il faut augmenter les interventions dans les écoles et les déployer de façon multidimensionnelle pour favoriser des choix de santé chez les jeunes. Cette étude synthèse recommande le déploiement d'actions multidimensionnelles par des mesures éducatives et environnementales. Ce dernier élément est bien campé dans les orientations de la présente politique. D'après les différents acteurs interrogés, autant au moyen des questionnaires que par les groupes de discussion, on constate que l'appui des directions d'école, du personnel enseignant et des élèves quant à la pertinence de la Politique-cadre est bien présent.

De façon générale, les réponses aux questionnaires montrent que la Politique-cadre est jugée très pertinente et qu'elle est d'une application plutôt facile. Certaines orientations, comme celle d'informer périodiquement les parents et la communauté des différentes actions mises en place pour qu'ils soutiennent les efforts du milieu scolaire et assurent une continuité, semblent plus difficiles à implanter. Cela a également été soulevé dans les groupes de discussion. Le travail de diffusion de l'information auprès des familles et de la communauté est donc à poursuivre. Dans bien des cas, les répondants de la formation générale des jeunes des secteurs privé et public accordent aux orientations de la Politique-cadre un degré de pertinence et de facilité d'application plus élevé que ceux de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle. Ces résultats peuvent s'expliquer par le fait que les orientations de la Politique-cadre ciblent davantage les jeunes, puisqu'ils représentent le plus grand échantillon qui fréquente les établissements scolaires québécois. Il n'est d'ailleurs pas étonnant que les répondants du secteur professionnel et des adultes jugent plus sévèrement la pertinence et l'utilité de la Politique, car leur cadre scolaire leur fournit peu de ressources en matière d'alimentation et d'activité physique. Bien que le contexte de vie scolaire soit très différent entre les deux secteurs, il nous semble important de nous pencher sur la réalité de ces jeunes, de plus en plus nombreux au secteur des adultes, pour déterminer des moyens pour enrichir leur vie scolaire et améliorer leur habitudes de vie et leur bien-être, sachant qu'une saine alimentation et la pratique régulière d'activités physiques ont des effets positifs sur les résultats scolaires (Sigfusdottir et autres, 2007). Ce secteur offre donc des possibilités d'intervention importantes auxquelles la Politique-cadre s'est peu attardée jusqu'à maintenant. À titre d'exemple, des élèves de la formation professionnelle suggèrent d'offrir plus d'occasions de faire de l'activité physique à l'heure du midi.

Le jugement global de la pertinence et de la facilité d'application de la Politique-cadre est corroboré de façon unanime par les participants aux groupes de discussion en ce qui a trait surtout aux éléments suivants : le partenariat, le soutien des actions de la Politique-cadre, l'offre d'une alimentation variée, l'élimination d'aliments à faible valeur nutritive et l'offre d'activités

physiques. La Politique-cadre aurait donc permis de considérer certains facteurs organisationnels, tels que le partenariat et les ressources, comme le suggère l'étude de Jenouvrier et autres (2007).

Des limites à l'application de la Politique-cadre ont toutefois été notées : la transmission d'information aux parents et à la communauté, de même que l'établissement de partenariats, parfois difficiles à consolider. Cela fait écho aux travaux de Baril (2008) qui soulèvent la complexité de partager une vision commune et de mettre en relation les environnements scolaire, familial et communautaire, qui travaillent souvent en vase clos. Le renouveau pédagogique s'inscrit justement dans cette volonté de travailler en partenariat et propose l'instauration d'une nouvelle culture collaborative dans le système scolaire québécois. Il serait donc souhaitable de renforcer ce partenariat pour travailler sur les difficultés soulevées dans la présente politique.

On souligne qu'un manque de vision commune chez les intervenants et la présence de facteurs d'influence, comme les environnements familial et communautaire (ex. : les restaurants-minute et les dépanneurs situés à proximité de l'école) qui ne suivent pas nécessairement les orientations de la Politique-cadre en matière d'alimentation, constituent des obstacles à l'implantation de la Politique-cadre et peuvent atténuer les résultats attendus. Ces obstacles avaient d'ailleurs été soulevés dans l'étude de Jenouvrier et autres (2007). Par ailleurs, on note une application plus difficile pour certains éléments de la Politique-cadre dans les milieux défavorisés. Finalement, il est intéressant de constater qu'une plus grande importance a été accordée au sujet de l'alimentation par rapport à l'activité physique, autant dans la recherche documentaire que dans les réponses des participants aux groupes de discussion, ce qui laisse croire que la Politique-cadre est plus perçue comme étant relative à l'alimentation et utilisée pour les éléments liés à cette habitude de vie plutôt qu'à ceux qui concernent un mode de vie physiquement actif.

En ce qui a trait à **l'efficacité**, les moyens proposés et les outils mis à la disposition du milieu scolaire pour favoriser l'implantation de la Politique-cadre (création d'un comité, utilisation d'un site Web, etc.) reçoivent un accueil plutôt favorable et sont utilisés par les établissements et les commissions scolaires. Dans les questionnaires, les résultats sont généralement positifs : les outils et les moyens proposés auraient permis d'atteindre les objectifs de la Politique-cadre. Les fiches thématiques ont été grandement utilisées et appréciées, principalement par les nutritionnistes. Il apparaît important de faire connaître davantage ce matériel aux intervenants du milieu scolaire de manière à optimiser leur utilisation. En ce qui concerne les activités de promotion, d'éducation et de communication, les données des questionnaires indiquent que l'implantation de la Politique a permis de créer un nombre important de ces activités, qui ciblent principalement les élèves et leurs parents, dans l'objectif de travailler à la fois sur l'adoption ou le maintien d'une saine alimentation et d'un mode de vie physiquement actif. La diversité et la richesse de ces activités témoignent de l'efficacité relevée par les répondants aux questionnaires. En outre, avec la mise en œuvre de la Politique-cadre, l'établissement de nombreux partenariats a permis le partage d'installations et de ressources humaines. Ces partenariats concernent majoritairement l'activité physique, notamment pour l'utilisation d'installations.

Malgré les nombreuses activités de promotion, d'éducation et d'information réalisées, il semble plus difficile de transmettre l'information entre les établissements scolaires et les parents. En contrepartie, le partenariat entre le milieu scolaire et les professionnels des centres de santé et de services sociaux (nutritionnistes et kinésiothérapeutes) a été soulevé comme un élément qui contribue à l'efficacité de la Politique-cadre et comme étant essentiel à la mise en place d'actions concrètes en lien avec ses orientations. À ce sujet, la Politique-cadre répond aux recommandations de la synthèse de Baril (2008), qui encourage la collaboration entre le milieu de la santé et celui de l'éducation en plus de favoriser le déploiement d'interventions de manière multidimensionnelle.

Finalement, les **effets** de la Politique-cadre sont perçus par les changements apportés dans les environnements scolaire, familial et communautaire, qui, eux, sont susceptibles d'influencer les jeunes en matière d'alimentation et d'activité physique. En outre, l'offre alimentaire s'est vue améliorée depuis l'implantation de la Politique-cadre : plus d'aliments de bonne valeur nutritive sont accessibles, tant dans les cafétérias que dans les machines distributrices. Pour les personnes interrogées, les boîtes à lunch des élèves sont généralement composées d'aliments de bonne valeur nutritive, quoiqu'il reste du travail à faire de ce côté. Quatre observations découlent des changements observés avec la mise en œuvre de la Politique-cadre : les élèves s'adaptent bien à ces changements; plusieurs élèves ont relevé que les plats offerts sont diversifiés et qu'ils visent, à l'occasion de repas particuliers, la découverte culinaire; ils sont cependant toujours nombreux à fréquenter les restaurants rapides à proximité des établissements scolaires; et les changements dans les machines distributrices et l'accroissement du volume d'aliments sains sont critiqués par certains élèves adultes, qui jugent que le rapport qualité-prix des aliments sains laisse à désirer et que ceux-ci manquent de saveur.

Selon les propos du personnel et des élèves interrogés, on peut également dire que le réseau scolaire et les élèves possèdent une meilleure connaissance de la valeur nutritive des aliments et de leurs effets sur la santé. Les élèves sont d'ailleurs perçus comme des acteurs de changements positifs en matière d'adoption de bonnes habitudes alimentaires dans les familles. Par ailleurs, les établissements et les commissions scolaires ont aussi fait des efforts pour revoir l'offre d'activités physiques et d'installations pour en favoriser la pratique, un incitatif déjà soulevé dans l'étude de Morin et autres (2009). Deux observations y sont associées : une plus grande souplesse dans l'horaire et une accessibilité accrue aux plateaux et équipements sportifs.

Plusieurs établissements du secondaire ont mis en place des mesures qui visent à diversifier l'offre des équipes sportives et les avantages d'y adhérer pour favoriser la participation de tous les élèves. Toutefois, certains élèves interrogés ont mentionné que leur pratique d'activités physiques était restreinte à cause du coût lié à ces regroupements sportifs ou de l'organisation. Dans les entretiens avec le personnel, on mentionne que ces changements ne sont pas uniquement liés à la Politique-cadre, mais sont aussi apportés en fonction des besoins et de la demande de la clientèle. Tel qu'il a été mentionné précédemment, certains élèves sont perçus comme des modèles au chapitre de l'alimentation dans leur famille. Au chapitre de l'activité physique, ce sont plutôt les adultes du milieu scolaire qui se distinguent à cet effet.

Le plan de réussite est l'élément de formation central autour duquel s'engage l'ensemble du personnel de l'école, tel qu'il est indiqué par Deschesnes et Lefort (2004). À ce sujet, Martin et Arcand (2005) soulignent que la mobilisation du personnel de l'école constitue un élément essentiel dans la mise en œuvre de stratégies en santé en milieu scolaire et, par conséquent, le point de départ pour favoriser les actions concertées en ce qui concerne l'alimentation et l'activité physique. La présente évaluation montre que la majorité des commissions scolaires et des établissements inscrivent leur stratégie d'implantation de la Politique-cadre dans leurs documents de planification. D'après nos résultats, cela représenterait 9 commissions scolaires sur 10 et 7 établissements sur 10. Cependant, pour certaines personnes interrogées, il faudrait s'assurer que les composantes de la Politique-cadre soient encore plus présentes dans l'ensemble des documents de planification et prévoir l'obligation de rendre des comptes.

C'est donc dans cet esprit que nous soulevons principalement deux questions, pour lesquelles des éléments de réponse se trouvent dans le présent rapport, pour stimuler la réalisation d'autres projets. Considérant la place des saines habitudes de vie, omniprésente à l'école et dans notre société, qui génère un mouvement de changement et ébranle les façons habituelles de faire et d'être : 1. Comment établir une collaboration école-famille-communauté qui permettrait de contribuer à la santé et au bien-être de tous les élèves, par l'adoption de saines habitudes alimentaires et d'un mode de vie physiquement actif, notamment dans les milieux défavorisés?; 2. Quels sont les défis prioritaires du milieu scolaire en matière de santé et de bien-être, particulièrement pour la formation générale des jeunes, la formation professionnelle et la formation générale des adultes?

Il apparaît juste de conclure que deux grands dénominateurs communs ressortent du rapport et posent un défi à la fois au Ministère et au milieu scolaire. Le premier concerne l'importance de partager une vision commune de la santé et du bien-être dans la quête d'actions concertées et complémentaires en la matière. Le second fait appel à l'implication de plusieurs acteurs scolaires et hors du milieu scolaire, en l'occurrence les parents et les communautés, pour favoriser une continuité des actions en promotion-prévention dans le quotidien des élèves. Cela fait écho à la dimension écosystémique suggérée dans la littérature (Cohen et autres, 2000) et aux nouveaux rôles et défis qu'elle engendre en ce qui a trait à la collaboration école-famille-communauté. À cet effet, il est plausible de croire que la formation sur les environnements favorables aux saines habitudes de vie, actuellement offerte à un très large éventail d'acteurs décideurs autant municipaux, communautaires que scolaires, pourra favoriser cette cohésion.

BIBLIOGRAPHIE

- ACTION SCHOOLS! BC (2005). *Planning Guide for Schools and Teachers*, [En ligne]. [<http://www.actionschoolsbc.ca>] (Consulté le 31 mai 2011).
- BARIBEAU, C. et M. GERMAIN (2010). L'entretien de groupe : considération théorique et méthodologique. *Recherches qualitatives*, vol. 29, n° 1, p. 28-49 [entretiens de groupe : concepts, usage et ancrage].
- BARIL, G. (2008). *Les politiques alimentaires en milieu scolaire. Une synthèse de connaissances sur le processus d'implantation*, Institut national de santé publique du Québec, 130 p.
- BEAUDOIN, C. (2011). Twenty Years of Comprehensive School Health: A Review and Analysis of Canadian Research Published in Refereed Journals (1989-2009), *PHENex Journal/Revue phénEPS*, vol. 3, n° 1, 17 p.
- CENTERS FOR DISEASE CONTROL AND PREVENTION (1997). Guidelines for School Health Programs to Promote Lifelong Healthy Eating, *The Journal of School Health*, vol. 67, n° 1, p. 9-26.
- COALITION POIDS (2006). *Coalition québécoise sur la problématique du poids*, [En ligne]. [<http://www.cqpp.qc.ca>] (Consulté le 2 mai 2012).
- COE, D. P., J. M. PIVARNIK, C. J. WOMACK, M. J. REEVES et R. M. MALINA. (2006). Effect of Physical Education and Activity Levels on Academic Achievement in Children, *Medicine and Science in Sports and Exercise*, vol. 38, n° 8, p. 1515-1519.
- COHEN, D. A., R. A. SCRIBNER et T. A. FARLEY (2000). A Structural Model of Health Behavior: A Pragmatic Approach to Explain and Influence Health Behaviors at the Population Level, *Preventive Medicine*, vol. 30, p. 146-154.
- COLOMBIE-BRITANNIQUE. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION et DIRECTION DES AGENCES POUR LES ÉCOLES EN SANTÉ EN COLOMBIE-BRITANNIQUE (2006). *Healthy School Network*, [En ligne]. [<http://www.healthyschoolsnetwork.org>] (Consulté le 31 mai 2011).
- COLOMBIE-BRITANNIQUE. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, MINISTÈRE DE LA SANTÉ et MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (2005). *The BC School Fruit and Vegetable Nutritional Program*, [En ligne]. [<http://www.aitc.ca/bc>] (Consulté le 30 mai 2011).
- COLOMBIE-BRITANNIQUE. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2011). *Guide du programme d'activité physique quotidienne : maternelle à 12^e année*, 8 p.
- COLOMBIE-BRITANNIQUE. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION et MINISTÈRE DE LA SANTÉ (2005). *Guidelines for Food and Beverage Sales in BC Schools*, 21 p., [En ligne]. [http://www.bced.gov.bc.ca/health/guidelines_sales.pdf] (Consulté le 30 mai 2011).

- CÔTÉ, G., V. DÉRY et L. VANIER (2002). *État de situation de l'environnement alimentaire dans les écoles secondaires de la région Montréal-Centre*, Montréal, Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre, Direction de la santé publique, 134 p.
- DESCHENES, M., F. TRUDEAU et M. KÉBÉ (2009). Psychometric Properties of a Scale Focusing on Perceived Attributes of a Health Promoting School Approach, *Canadian Journal of Public Health*, vol. 100, n° 4, p. 389-392.
- DESCHENES, M., Y. COUTURIER, S. LABERGE, F. TRUDEAU, M. KÉBÉ, L. CAMPEAU, J. BERNIER et M. BERTRAND. (2008). *Les facteurs influençant la dissémination et l'adoption de l'approche École en santé*, Institut national de santé publique du Québec, p. 70.
- DESCHENES, M. et L. LEFORT (2004). *Portrait des initiatives québécoises de type « École en santé » au niveau primaire*, Institut national de santé publique du Québec, 87 p.
- DIETZ, W. H. (1998). Health Consequences of Obesity in Youth: Childhood Predictors of Adult Disease, *Pediatrics*, vol. 101, n° 3, p. 518-525.
- DUFOUR BOUCHARD, A. A., R. FARAH, H. GAGNON, B. LACHANCE, D. LESAGE, L. MONGEAU et M. PAGEAU(2010). *Vision de la saine alimentation. Pour la création d'environnements alimentaires favorables à la santé*, Service de la promotion des saines habitudes de vie et ministère de la Santé et des Services sociaux, Gouvernement du Québec, 5 p.
- DURANCEAU, A. (2010). *Le transport actif et le système scolaire à Montréal et à Trois-Rivières. Une synthèse de l'analyse du système d'acteurs concernés par le transport actif des élèves des écoles primaires au Québec*, Institut national de santé publique du Québec, 20 p.
- DWYER, T., W. E. COONAN, D. R. LEITCH, B. S. HETZEL et R. A. BAGHURST (1983). « An Investigation of Effects of Daily Physical Activity on the Health of Primary School Students in South Australia », *International Journal of Epidemiology*, vol. 12, p. 308-313.
- EWING, R., T. SCHMID, R. KILLINGSWORTH, A. ZLOT et S. RAUDENBUSH (2003). Relationship Between Urban Sprawl and Physical Activity, Obesity, and Morbidity, *American Journal of Health Promotion*, vol. 18, n° 1, p. 47-57.
- GAUTHIER, B. (2003). *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*, 4^e éd., Québec, Presses de l'Université du Québec.
- GEOFFRION, P. (2003). Le groupe de discussion dans GAUTHIER, B. *Recherche sociale. De la problématique à la collecte de données*, 4^e éd., Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 333-356.
- GORDON, T. R. (2002). Comprehensive School Health and Comprehensive Guidance and Counseling Programs: A Call for Collaboration, *Canadian Journal of Counseling*, vol. 36, n° 1, 49 p.
- GRISSOM, J. (2005). Physical Fitness and Academic Achievement, *Journal of Exercise Physiology-Online*, vol. 8, n° 1, p. 11-25.

- HART, M. (2010). Pauvreté et défavorisation, de l'isolement social à la réussite scolaire, *Vie pédagogique*, n° 155, Québec, Gouvernement du Québec, p.1-5.
- ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD (2007). Healthy Eating Alliance. *Prince Edward Island: Healthy Eating Strategy*, [En ligne]. [<http://www.healthyeatingpei.ca/>] (Consulté le 14 juin 2011).
- INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (2011). L'environnement bâti et la pratique d'activité physique chez les jeunes, *Topo*, vol. 1, 9 p.
- JENOUVRIER, J., G. BARIL et L. MONGEAU (2007). *L'implantation des politiques alimentaires en milieu scolaire au Québec. Étude exploratoire auprès d'acteurs de la Montérégie*, Institut national de santé publique du Québec, 33 p.
- KINO-QUÉBEC et DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE (2000). *Proposition du directeur de santé publique au milieu scolaire pour contrer le désengagement des jeunes face à la pratique d'activités physiques*, [En ligne]. [<http://www.kino-quebec.qc.ca/publications/PropositionDirecteur.pdf>] (Consulté le 23 octobre 2011).
- LAMONTAGNE, C. et P. CHAUMETTE (2009). *Peluredebanane.com, un défi à l'échelle provinciale. Rapport d'évaluation 2008-2009*, Québec, Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, Direction régionale de santé publique, 101 p.
- LAMONTAGNE, C. et P. CHAUMETTE (2010). *Étude sur l'opinion et les attentes des parents et des adultes utilisateurs à l'égard des modifications de l'offre alimentaire dans les milieux scolaire et municipal*, Québec, Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, Direction régionale de santé publique, 127 p.
- LANDRY, R. (1997). L'analyse de contenu dans GAUTHIER, B. *Recherche sociale. De la problématique à la collecte de données*, 3^e éd., Québec, Presses de l'Université du Québec.
- LAVALLÉE, C. (2004). *Enquête sociale et de santé auprès des enfants et des adolescents québécois. Volet nutrition*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 166 p.
- L'ÉCUYER, R. (1990). *Méthodologie de l'analyse développementale de contenu. Méthode GPS et concept de soi*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- LEDoux, J. et MONGEAU, L. (2002). *Le programme Bien dans sa tête, bien dans sa peau : guide d'intervention sur le poids et l'image corporelle auprès des jeunes en milieu scolaire*, Montréal, Collectif action alternative en obésité.
- LU, C. et MCLEAN, C. (2011). Health Education Curricula in Canada: A Critical Analysis, *Physical & Education Nexus Journal*, vol. 3, n° 2, p. 1-20.
- MARTIN, C. et L. ARCAND (2005). *École en santé. Guide à l'intention du milieu scolaire et de ses partenaires. Pour la réussite éducative, la santé et le bien-être des jeunes*, Québec, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 64 p.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC (1993). *Prévenir et contrer la violence à l'école*, Québec, Gouvernement du Québec, p. 51.
- MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (2006). *Investir pour l'avenir. Plan d'action gouvernemental de promotion des saines habitudes de vie et de prévention des problèmes reliés au poids (2006-2012)*, Québec, Gouvernement du Québec, 50 p.

- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (2007a). *Pour un virage santé à l'école. Politique-cadre pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif*, Québec, Gouvernement du Québec, 44 p.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (2011). *Pour un virage santé à l'école. Cadre d'évaluation de la Politique-cadre pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif*, Québec, Gouvernement du Québec.
- MONTGOMERY, D. C. (2004). *Design and Analysis of Experiments*, 6^e éd.. Arizona State University.
- MORIN, P., et coll. (2009). *Portrait des jeunes Sherbrookoises de 4 à 17 ans en matière d'alimentation et d'activité physique et sportive*, Centre de santé et de services sociaux – Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke, Québec en Forme, Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie, Université de Sherbrooke, 125 p.
- MORIN, P., K. DEMERS et S. GRAND'MAISON (2012). *Enquête sur l'offre alimentaire et d'activité physique dans les écoles du Québec. Principaux constats à l'égard de la Politique-cadre*, Faculté d'éducation physique et sportive, Université de Sherbrooke, 42 p.
- NOUVEAU-BRUNSWICK (2005). *Nutrition et amélioration de l'alimentation en milieu scolaire : guide sur la Politique 711*, Ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick, [En ligne]. [<http://www.gnb.ca/0000/pol/f/711F%20Guide.pdf>] (Consulté le 13 juin 2011).
- NOUVEAU-BRUNSWICK (2011). *Apprenants en santé à l'école. Subvention pour le mieux-être dans les écoles*, [En ligne]. [<http://www.gnb.ca/0053/programs/healthylearners-f.asp>] (Consulté le 13 juin 2011).
- NOUVELLE-ÉCOSSE (2002). *Active Kids, Healthy Kids. A Nova Scotia Physical Activity Strategy for Children and Youth*, [En ligne]. [<http://www.gov.ns.ca/hpp/physicalActivity/activeKidsHealthyKids.asp>] (Consulté le 14 juin 2011).
- NOUVELLE-ÉCOSSE. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA PROMOTION ET DE LA PROTECTION DE LA SANTÉ (2006). *Directives et lignes directrices de la Politique en matière d'alimentation et de nutrition pour les écoles publiques de la Nouvelle-Écosse*, [En ligne]. [http://www.ednet.ns.ca/healthy_eating/pdf/directives_lignes_directrices_politique.pdf] (Consulté le 14 juin 2011).
- ONTARIO. CENTRE DE RESSOURCE EN NUTRITION et ASSOCIATION POUR LA SANTÉ PUBLIQUE DE L'ONTARIO (2010). *Renseignements généraux sur la politique concernant les aliments et les boissons dans les écoles de l'Ontario*, [En ligne]. [<http://www.edu.gov.on.ca/extra/fre/ppm/150.html>] (Consulté le 1^{er} juin 2011).
- ONTARIO. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2004). *Des boissons et des aliments sains dans les distributeurs automatiques des écoles élémentaires*, [En ligne]. [<http://www.edu.gov.on.ca/fre/healthyschools/healthyfoods.html>] (Consulté le 1^{er} juin 2011).

- ONTARIO. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2005). *Activités physiques quotidiennes dans les écoles élémentaires de la 1^{re} à la 8^e année*, [En ligne].
[<http://www.edu.gov.on.ca/extra/fre/ppm/138f.html>] (Consulté le 1^{er} juin 2011).
- ONTARIO. MINISTÈRE DE LA PROMOTION DE LA SANTÉ (2007). *Évaluation du programme pilote de distribution de fruits et de légumes dans le nord de l'Ontario. Rapport final*, Programme de recherche, d'éducation et de développement en santé publique, 193 p.
- ONTARIO. MINISTÈRE DES SERVICES À L'ENFANCE ET À LA JEUNESSE (2005). *Programme de bonne nutrition des élèves. Lignes directrices sur la nutrition*, [En ligne].
[<http://www.children.gov.on.ca/htdocs/french/topics/schoolsnacks/index.aspx>] (Consulté le 1^{er} juin 2011).
- ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ (1997). *Promoting Health Through Schools: Report of the WHO Expert Committee on Comprehensive School Health Education and Promotion*, Genève, WHO Technical Report Series 870, 93 p.
- ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ (2003). *Obésité : prévention et prise en charge de l'épidémie mondiale*, [En ligne].
[http://whqlibdoc.who.int/trs/WHO_TRS_894_fre.pdf] (Consulté le 13 juillet 2011).
- ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ (2004). *Stratégie mondiale pour l'alimentation, l'exercice physique et la santé*, [En ligne]
[http://www.who.int/dietphysicalactivity/strategy/eb11344/strategy_french_web.pdf] (Consulté le 13 juillet 2011).
- PARKER, L. (1989). *The Relationship Between Nutrition & Learning: A School Employee's Guide to Information and Action*, National Education Association, 45 p.
- PEI HEALTHY EATING ALLIANCE (2007). *Prince Edward Island: Healthy Eating Strategy*, [En ligne]. [<http://www.healthyeatingpei.ca/>] (Consulté le 14 juin 2011).
- PELLERIN, S. (31 août 2011). Le poids des boissons gazeuses [extrait vidéo], *RDI*, [http://www.radio-canada.ca/emissions/24_heures_en_60_minutes/2011-2012/Entrevue.asp?idDoc=171086&autoPlay=http://www.radio-canada.ca/Medianet/2011/RDI2/24HeuresEn60Minutes201108311902_2.aspx] (Consulté le 3 septembre 2011).
- QUÉBEC. MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION et MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX. *L'alimentation au Québec : voies d'action pour le milieu scolaire. Document d'orientation*, Gouvernement du Québec, 27 p.
- RIVARD, M.-C., R. DESLANDES et C. BEAUDOIN (2011). Collaboration Within the Context of the Healthy School Approach (HSA): The Case of a Disadvantaged Elementary School in Quebec, *Canadian Journal of Education*, vol. 34, n° 4, p. 158-176.
- RIVARD, M.-C. et C. BEAUDOIN (2009). Les visages multiples de l'éducation à la santé en milieu scolaire, *Bulletin Formation et Profession*, vol. 16, n° 2, p. 29-33.

- ROBERGE, M. C. et C. CHOINIÈRE (2009). *Analyse des interventions de promotion de la santé et de prévention en contexte scolaire québécois : cohérence avec les meilleures pratiques selon l'approche École en santé*, Institut national de santé publique du Québec, p. 4-5.
- ROBITAILLE, É., P. BERGERON et B. LASNIER (2009). *Analyse géographique de l'accessibilité des restaurants-minute et des dépanneurs autour des écoles publiques québécoises*, Institut national de santé publique du Québec, 24 p.
- SAVOIE-ZAJC, L. (2004). La recherche qualitative/interprétative dans KARSENTI, K. et L. SAVOIE-ZAJC. *La recherche en éducation : ses étapes, ses approches*, Sherbrooke, Éditions du CRP, p. 123-150.
- SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE (2006). *Pour une jeunesse engagée dans sa réussite. Stratégie d'action jeunesse 2006-2009*, Gouvernement du Québec, 64 p.
- SHEPHARD, R. J. (1997). Curricular Physical Activity and Academic Performance, *Pediatric Exercise Science*, vol. 9, p. 113-126.
- SIGFUSDOTTIR, I. D., A. L. KRISTJANSSON et J. P. ALLEGRANTE (2007). Health Behaviour and Academic Achievement in Icelandic School Children, *Health Education Research*, vol. 22, n° 1, p. 70-80.
- SIMARD, C. et M. DESCHESNES (2011). *Recension des écrits publiés entre 2000 et 2009 sur les résultats d'évaluation des approches globales en promotion de la santé en contexte scolaire*, Institut national de santé publique du Québec, 64 p.
- TABACHNICK, B. G. et L. S. FIDELL (2007). *Using Multivariate Statistics*, 5^e éd., Boston et Toronto, Pearson – Allyn & Bacon, 980 p.
- THERRIEN, L. (1989). *L'alimentation au Québec : voies d'action pour le milieu scolaire. Bilan des lancements régionaux*, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Ministère de l'Éducation, Ministère de la Santé et des Services sociaux, 64 p.
- TREMBLAY, M., J. INMAN et J. WILLMS (2000). The Relationship Between Physical Activity, Self-Esteem and Academic Achievement in 12-Year-Old Children, *Pediatric Exercise Science*, vol. 12, p. 312-323.
- TRUDEAU, F. et R. J. SHEPHARD (2008). Physical Education, School Physical Activity, School Sports and Academic Performance, *International Journal of Behavioral Nutrition Physical Activity*, [En ligne]. [<http://www.ijbnpa.org/content/pdf/1479-5868-5-10.pdf>] (Consulté le 17 décembre 2012)

ANNEXE A : Les questionnaires

Questionnaires élaborés en collaboration avec le Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire (CRIRES) et la Communauté de recherche et d'entraide en éducation (CREÉ) diffusé en septembre 2011 sur le site du Ministère lors de l'évaluation de la Politique-cadre pour un saine alimentation et un mode de vie physiquement actif : *Pour un virage santé à l'école*.

Questionnaire destiné aux directions d'écoles 149

Questionnaire destiné aux services éducatifs des commissions scolaires 171

**ÉVALUATION DE LA POLITIQUE-CADRE POUR UNE SAINTE
ALIMENTATION ET UN MODE DE VIE PHYSIQUEMENT ACTIF :
*POUR UN VIRAGE SANTÉ À L'ÉCOLE***

Questionnaire destiné aux directions d'écoles

**Abdou Lahate Cissé
Denyse Lamothe
Denis Savard
Septembre 2011**

QUESTIONNAIRE WEB

1 LA PERTINENCE

Le 14 septembre 2007, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport diffusait dans le réseau scolaire québécois la Politique-cadre pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif, Pour un virage santé à l'école. Cette politique a pour objectif de soutenir les établissements scolaires pour qu'ils mettent en place, poursuivent ou intensifient leurs efforts quant à la création d'un environnement favorable à l'adoption et au maintien de saines habitudes alimentaires et d'un mode de vie physiquement actif.

La Politique-cadre énonce neuf orientations qui précisent les résultats attendus à la suite de son implantation dans les milieux scolaires. Ces derniers sont appelés à s'approprier ces orientations et à les traduire en actions concrètes adaptées à leur réalité. Ces orientations viennent appuyer des initiatives déjà existantes dans différents milieux ou suggèrent de nouveaux défis à relever. Les questions qui suivent serviront à obtenir de l'information sur la pertinence de ces orientations.

- 1.1 Pour favoriser l'acquisition et le maintien de saines habitudes alimentaires et d'un mode de vie physiquement actif chez les jeunes, indiquez jusqu'à quel point vous trouvez pertinent que votre école...

	0 = Pas du tout pertinent 5 = Moyennement pertinent 10 = Tout à fait pertinent	Je ne sais pas	Ne s'applique pas
1.1.1 Offre une alimentation variée et privilégie des aliments de bonne valeur nutritive.	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	98	99
1.1.2 Élimine les aliments à faible valeur nutritive de l'offre alimentaire.	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	98	99
1.1.3 Offre des lieux adéquats et des conditions favorables lors des repas.	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	98	99

	0 = Pas du tout pertinent 5 = Moyennement pertinent 10 = Tout à fait pertinent	Je ne sais pas	Ne s'applique pas
1.1.4 Augmente les occasions d'être physiquement actif, principalement à l'occasion des récréations, de l'heure du dîner, des périodes de service de garde ou dans le cadre des activités parascolaires.	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	98	99
1.1.5 Offre des activités qui permettent d'être physiquement actif et qui tiennent compte des champs d'intérêt variés des élèves et de leurs capacités.	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	98	99
1.1.6 Aménage et anime les aires intérieures et extérieures pour optimiser les occasions d'être actif physiquement.	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	98	99
1.1.7 Mette en place différentes activités d'éducation et de promotion qui favorisent une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif.	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	98	99
1.1.8 Informe périodiquement les parents et la communauté des différentes actions mises en place afin qu'ils soutiennent les efforts de votre école et assurent une continuité.	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	98	99
1.1.9 Établit ou consolide des ententes de partenariat avec la communauté (ex. : partage des infrastructures, établissement de corridors sécuritaires vers l'école en collaboration avec la municipalité, projets intégrateurs avec différents partenaires).	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	98	99

1.2 Indiquez le niveau de facilité ou de difficulté avec lequel votre école a été en mesure...

	0 = Très difficile 5 = Moyennement facile 10 = Très facile	Je ne sais pas	Ne s'applique pas
1.2.1 D'offrir une alimentation variée et de privilégier des aliments de bonne valeur nutritive.	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	98	99
1.2.2 D'éliminer les aliments à faible valeur nutritive de l'offre alimentaire.	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	98	99
1.2.3 D'offrir des lieux adéquats et des conditions favorables lors des repas.	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	98	99
1.2.4 D'augmenter les occasions d'être physiquement actif, principalement à l'occasion des récréations, de l'heure du dîner, des périodes de service de garde ou dans le cadre des activités parascolaires.	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	98	99
1.2.5 D'offrir des activités qui permettent d'être physiquement actifs et qui tiennent compte des champs d'intérêt variés des élèves et de leurs capacités.	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	98	99
1.2.6 D'aménager et d'animer les aires intérieures et extérieures pour optimiser les occasions d'être actif physiquement.	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	98	99
1.2.7 De mettre en place différentes activités d'éducation et de promotion qui favorisent une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif.	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	98	99

	0 = Très difficile 5 = Moyennement facile 10 = Très facile	Je ne sais pas	Ne s'applique pas
1.2.8 D'informer périodiquement les parents et la communauté des différentes actions mises en place afin qu'ils soutiennent les efforts de votre école et assurent une continuité.	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	98	99
1.2.9 D'établir ou de consolider des ententes de partenariat avec la communauté (ex. : partage des infrastructures, établissement de corridors sécuritaires vers l'école en collaboration avec la municipalité, projets intégrateurs avec différents partenaires).	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	98	99

1.3 Dans votre école, continuez-vous toujours à développer ou à mener des activités ou actions allant dans le sens des orientations de la Politique-cadre?

1. ☐ Oui (programmation : se rendre à la question 1.4)
2. ☐ Non (programmation : se rendre à la question 1.5)
- 8 ☐ Je ne sais pas (programmation : se rendre à la question 1.5)
- 9 ☐ Ne s'applique pas (programmation : se rendre à la question 1.5)

1.4 Énumérez ces activités ou ces actions dans l'espace ci-dessous.

1.5 Avez-vous des commentaires à formuler au regard de la pertinence et de la faisabilité des orientations de la politique-cadre Pour un virage santé à l'école?

0 Aucun commentaire ☐

Inscrivez vos commentaires ci-dessous.

2 L'EFFICACITÉ

Le Ministère a proposé aux milieux scolaires des outils et des moyens à utiliser pour faciliter la mise en œuvre de la Politique-cadre.

Les questions suivantes permettront d'en savoir un peu plus sur l'utilité des outils et des moyens suggérés par le Ministère qui sont utilisés dans votre école.

2.1 Parmi les moyens proposés et les outils mis à votre disposition, indiquez ceux qui ont été utilisés par votre école pour mettre en œuvre les orientations de la Politique-cadre.

	Moyen utilisé	Moyen non utilisé	Je ne sais pas	Ne s'applique pas
2.1.1 Créer un comité responsable de la rédaction d'une politique locale intégrant les orientations de la Politique-cadre.	1	2	8	9
2.1.2 Rédiger une politique locale intégrant les orientations de la Politique-cadre.	1	2	8	9
2.1.3 Embaucher des partenaires (ex. : nutritionnistes, kinésiologues) pour aider à la rédaction de la politique locale.	1	2	8	9
2.1.4 Utiliser la section du site Web du MELS consacrée à la Politique-cadre.	1	2	8	9
A. Exemples d'actions entreprises par les milieux.	1	2	8	9
B. Documents de référence et liens vers des sites Web sur les saines habitudes de vie.	1	2	8	9
C. Fiches d'information.	1	2	8	9
D. Vidéos.	1	2	8	9
2.1.5 Inscrire les composantes de la Politique-cadre dans les documents de planification (ex. : plan stratégique, convention de partenariat, plan de réussite, convention de gestion et de réussite éducative).	1	2	8	9

2.1.6 Créer une équipe porteuse de la démarche chargée de superviser l'implantation et l'évaluation de la Politique-cadre dans l'établissement.	1	2	8	9
2.1.7 Consulter les fiches thématiques accompagnant la Politique-cadre.	1	2	8	9
2.1.8 Consulter le comité-conseil de la Politique-cadre pour avoir un avis spécifique sur la mise en œuvre des orientations.	1	2	8	9

2.2 Selon vous, quel est le niveau d'utilité des outils et des moyens proposés par le Ministère pour mettre en œuvre les orientations de la Politique-cadre dans votre école?

	0 = Pas du tout utile 5 = Moyennement utile 10 = Très utile	Je ne sais pas	Ne s'applique pas
2.2.1 Créer un comité responsable de la rédaction d'une politique locale intégrant les orientations de la Politique-cadre.	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	98	99
2.2.2 Rédiger une politique locale intégrant les orientations de la Politique-cadre.	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	98	99
2.2.3 Embaucher des partenaires (ex. : nutritionnistes, kinésiolesgues) pour aider à la rédaction de la politique locale.	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	98	99
2.2.4 Utiliser la section du site Web du MELS consacrée à la Politique-cadre.	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	98	99
A. Exemples d'actions entreprises par les milieux.	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	98	99
B. Documents de référence et liens vers des sites Web sur les saines habitudes de vie.	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	98	99
C. Fiches d'information.	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	98	99
D. Vidéos.	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	98	99
2.2.5 Inscrire les composantes de la Politique-cadre dans les documents de planification (ex. : plan stratégique, convention de partenariat, plan de réussite, convention de gestion et de réussite éducative).	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	98	99

	0 = Pas du tout utile 5 = Moyennement utile 10 = Très utile	Je ne sais pas	Ne s'applique pas
2.2.6 Créer une équipe porteuse de la démarche chargée de superviser l'implantation et l'évaluation de la Politique-cadre dans l'établissement.	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	98	99
2.2.7 Consulter les fiches thématiques accompagnant la Politique-cadre.	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	98	99
2.2.8 Consulter le comité-conseil de la Politique-cadre pour avoir un avis spécifique sur la mise en œuvre des orientations.	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	98	99

2.3 Avez-vous des commentaires à formuler au regard de l'utilité des moyens et des outils proposés par le Ministère pour faciliter la mise en œuvre des orientations de la Politique-cadre dans votre école?

0 Aucun commentaire ☐

Inscrivez vos commentaires ci-dessous.

Les orientations de la Politique-cadre se regroupent sous trois thèmes. Le deuxième thème fait référence à l'éducation, à la promotion et à la communication. Les questions suivantes portant sur ce thème permettront d'en savoir un peu plus sur les orientations qu'il regroupe.

2.4 Au cours des années scolaires 2009-2010 et 2010-2011, votre établissement a-t-il réalisé des activités d'éducation et de promotion visant à favoriser l'acquisition et le maintien, par les élèves, de saines habitudes alimentaires et d'un mode de vie physiquement actif? Pour vous aider, vous pouvez consulter ici des exemples d'activités qui ont pu être réalisées par les milieux scolaires.

- 1 ☐ Oui (programmation : si coché, faire apparaître question 2.5)
- 2 ☐ Non (programmation : se rendre à la question 2.7)
- 8 ☐ Je ne sais pas (programmation : se rendre à la question 2.7)
- 9 ☐ Ne s'applique pas (programmation : se rendre à la question 2.7)

2.5 Pendant ces deux années, combien d'activités d'éducation et de promotion votre établissement a-t-il réalisées? _____ (programmation : se rendre à la question 2.6)

2.6 Décrivez, dans le tableau ci-dessous, les trois principales activités d'éducation et de promotion réalisées par votre établissement pour favoriser l'acquisition et le maintien, par les élèves, d'une saine alimentation et d'un mode de vie physiquement actif.

Le nom de votre activité était :	2.6.1 Votre activité visait : (programmation : choix exclusif)	2.6.2 Votre activité avait pour objectif de : (programmation : possibilité de plusieurs choix)	2.6.3 Votre activité s'adressait : (programmation : possibilité de plusieurs choix)	2.6.4 Votre activité a été offerte à la fréquence suivante : (programmation : choix exclusif)	2.6.5 Votre activité s'est déroulée : (programmation : possibilité de plusieurs choix)	2.6.6 Indiquez à quel point votre activité a favorisé l'acquisition et le maintien, par les élèves, d'une saine alimentation ou d'un mode de vie physiquement actif : (0 = Pas du tout acquis et maintenu; 5 = Moyennement acquis et maintenu; 10 = Totalement acquis et maintenu) (programmation : choix exclusif)
A.	1. La promotion 2. L'éducation 3. La promotion et l'éducation	1. Favoriser la saine alimentation 2. Favoriser un mode de vie physiquement actif 3. Favoriser la saine alimentation et un mode de vie physiquement actif 4. Autre, précisez :	1. Aux élèves 2. Aux enseignants 3. Au personnel de soutien et aux professionnels 4. À la direction 5. Aux élèves et au personnel de l'école 6. Aux parents 7. À la communauté 8. Autre, précisez :	1. Une fois seulement 2. En continu 3. Tous les jours 4. Une fois par semaine 5. Une fois par mois 6. Une fois par étape scolaire 7. Une fois par année 8. Autre, précisez :	1. En classe 2. À l'école 3. En dehors de l'école, précisez : _____	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 98 Je ne sais pas 99 Ne s'applique pas
B						
C						

2.7 Au cours des années scolaires 2009-2010 et 2010-2011, votre établissement a-t-il réalisé des activités de communication visant à informer les parents ou la communauté des actions mises en place par votre milieu au regard de l'acquisition et du maintien, par les élèves, de saines habitudes alimentaires et d'un mode de vie physiquement actif? Les activités de communication peuvent prendre diverses formes, par exemple :

- 1 ☐ Oui (programmation : si coché, faire apparaître Question 2.8)
- 2 ☐ Non (programmation : se rendre à la question 2.10)
- 8 ☐ Je ne sais pas (programmation : se rendre à la question 2.10)
- 9 ☐ Ne s'applique pas (programmation : se rendre à la question 2.10)

2.8 Pendant ces deux années, combien d'activités de communication votre établissement a-t-il entreprises?

_____ (programmation : se rendre à la question 2.9)

2.9 Décrivez, dans le tableau ci-dessous, les trois principales activités de communication réalisées par votre école qui visaient à informer les parents ou la communauté des actions qui ont été mises en place par votre établissement au regard de l'acquisition et du maintien, par les élèves, de saines habitudes alimentaires et d'un mode de vie physiquement actif.

Nature de l'activité de communication :	2.9.1 Votre activité avait pour objectif d'informer sur : (programmation : possibilité de plusieurs choix)	2.9.2 Votre activité s'adressait : (programmation : possibilité de plusieurs choix)	2.9.3 Vous avez informé à la fréquence suivante : (programmation : choix exclusif)	2.9.4 De quelle façon votre information a été transmise? (programmation : possibilité de plusieurs choix)	2.9.5 Indiquez à quel point votre activité de communication a atteint les objectifs qu'elle visait : (0 = Pas du tout atteint; 5 = Moyennement atteint; 10 = Totalemt atteint) (programmation : choix exclusif)
A.	1. La saine alimentation 2. Un mode de vie physiquement actif 3. La saine alimentation et un mode de vie physiquement actif 4. Autre, précisez :	1. Uniquement aux élèves 2. Uniquement aux parents 3. Uniquement à la communauté 4. Aux élèves et aux parents 5. Aux parents et à la communauté 6. Autre, précisez :	1. Une fois seulement 2. Tous les jours 3. Une fois par semaine 4. Une fois par mois 5. Une fois par étape scolaire 6. Une fois par année 7. Autre, précisez :	1. Site Web de l'école 2. Rapport annuel 3. Radio étudiante 4. Journal local 5. Journal étudiant 6. Stand d'information 7. Communication papier aux parents 8. Autre, précisez :	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 98 Je ne sais pas 99 Ne s'applique pas
B.					
C.					

Le troisième thème de la Politique-cadre fait référence à la mobilisation des partenaires. Les questions suivantes permettront d'en savoir un peu plus sur les types de partenariat que les milieux scolaires ont pu établir ou consolider avec la communauté pour les soutenir dans la mise en œuvre des orientations de la Politique-cadre.

2.10 Au cours des années scolaires 2009-2010 et 2010-2011, votre école a-t-elle établi ou consolidé des ententes de partenariat avec la communauté pour faciliter la mise en œuvre des orientations de la Politique-cadre? Pour vous aider, voici des exemples d'ententes de partenariat qui ont pu être établies :

1 ☐ Oui (programmation : si coché, faire apparaître Question 2.11)

2 ☐ Non (programmation : se rendre à la section 3)

8 ☐ Je ne sais pas (programmation : se rendre à la section 3)

9 ☐ Ne s'applique pas (programmation : se rendre à la section 3)

2.11 Pendant ces deux années, combien d'ententes de partenariat avec la communauté votre école a-t-elle établies ou consolidées en vue de soutenir la mise en œuvre de la Politique-cadre? ____ (programmation : se rendre à la question 2.12)

2.12 Décrivez, dans le tableau ci-dessous, les trois principales ententes de partenariat établies ou consolidées entre votre école et la communauté pour soutenir la mise en œuvre des orientations de la Politique-cadre.

Titre du partenariat	2.12.1 La nature de votre partenariat visait : (programmation : possibilité de plusieurs choix)	2.12.2 Le partenariat avait pour objectif de : (programmation : possibilité de plusieurs choix)	2.12.3 Indiquez à quel point ce partenariat a soutenu la mise en œuvre des orientations de la Politique-cadre dans votre école : (0 = Pas du tout soutenu; 5 = Moyennement soutenu; 10 = Totalelement soutenu) (programmation : choix exclusif)
A.	1. L'utilisation d'infrastructures (ex. : gymnase, terrain de soccer) 2. L'utilisation d'équipement (ex. : prêt de vélos de montagne, d'équipement de ski) 3. L'implication de ressources humaines (ex. : collaborer avec des nutritionnistes des CSSS, embaucher des entraîneurs) 4. Un contrat avec une entreprise commerciale (ex. : un service alimentaire) 5. Le partage d'une expertise 6. La participation de bénévoles (ex. : activité de cuisine communautaire avec un cercle de fermières) 7. Autre, précisez :	1. Favoriser la saine alimentation 2. Favoriser un mode de vie physiquement actif 3. Favoriser la saine alimentation et un mode de vie physiquement actif	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 98 Je ne sais pas 99 Ne s'applique pas
B.			
C.			

3 LES EFFETS

L'objectif de la Politique-cadre est de soutenir les milieux scolaires dans l'offre d'un environnement favorable à l'adoption et au maintien de saines habitudes alimentaires ainsi qu'un mode de vie physiquement actif, de même que dans le développement des compétences personnelles des élèves à cet égard. Les questions suivantes visent à connaître votre opinion sur les effets de sa mise en œuvre dans votre école et auprès des élèves.

3.1 Indiquez votre niveau d'accord avec chacun des énoncés suivants.

Depuis la mise en œuvre de la Politique-cadre...

	0 = Pas du tout d'accord 5 = Moyennement d'accord 10 = Tout à fait d'accord	Je ne sais pas	Ne s'applique pas
3.1.1 Votre environnement scolaire offre aux élèves des conditions plus favorables à l'adoption et au maintien de saines habitudes alimentaires.	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	98 ☐	99 ☐
3.1.2 Votre environnement scolaire offre aux élèves des conditions plus favorables à l'adoption et au maintien d'un mode de vie physiquement actif.	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	98 ☐	99 ☐
3.1.3 Votre environnement scolaire offre aux élèves des conditions plus favorables au développement de compétences personnelles à l'égard de saines habitudes alimentaires et d'un mode de vie physiquement actif.	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	98 ☐	99 ☐

3.2 Indiquez votre niveau d'accord avec chacun des énoncés suivants en fonction des observations faites dans votre établissement au cours de l'année scolaire 2010-2011.

	0 = Pas du tout d'accord 5 = Moyennement d'accord 10 = Tout à fait d'accord	Je ne sais pas	Ne s'applique pas
3.2.1 Les élèves possèdent généralement une bonne connaissance des effets bénéfiques de l'adoption de saines habitudes alimentaires.	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	98 ☐	99 ☐
3.2.2 Les élèves possèdent généralement une bonne connaissance des effets bénéfiques de l'adoption d'un mode de vie physiquement actif.	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	98 ☐	99 ☐
3.2.3 Selon vos observations, le choix des aliments offerts à la cafétéria et dans les machines distributrices sont généralement de bonne valeur nutritive.	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	98 ☐	99 ☐
3.2.4 Selon vos observations, les boîtes à lunch des élèves sont généralement composées d'aliments de bonne valeur nutritive.	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	98 ☐	99 ☐

3.3 Depuis la mise en œuvre de la Politique-cadre, votre établissement a-t-il privilégié l'offre d'aliments de bonne valeur nutritive au détriment d'aliments de faible valeur nutritive?

- 1 ☐ Oui (programmation : ouvrir sur la question 3.4)
- 2 ☐ L'établissement avait déjà fait ce choix avant l'arrivée de la Politique-cadre en 2007 (programmation : se rendre à la question 3.5)
- 3 ☐ Non (programmation : se rendre à la question 3.5)
- 8 ☐ Je ne sais pas (programmation : se rendre à la question 3.5)
- 9 ☐ Ne s'applique pas (programmation : se rendre à la question 3.5)

3.4 Depuis la mise en œuvre de la Politique-cadre, indiquez l'ampleur des changements que vous avez observés au regard...

	Forte augmen- tation	Moyenne augmen- tation	Faible augmen- tation	Aucune modification	Faible diminution	Moyenne diminution	Forte diminution	Je ne sais pas	Ne s'applique pas
3.4.1 Du choix d'aliments de bonne valeur nutritive offerts à la cafétéria.	7 ☐	6 ☐	5 ☐	4 ☐	3 ☐	2 ☐	1 ☐	8 ☐	9 ☐
3.4.2 Du choix d'aliments de bonne valeur nutritive offerts dans les machines distributrices.	7 ☐	6 ☐	5 ☐	4 ☐	3 ☐	2 ☐	1 ☐	8 ☐	9 ☐
3.4.3 De l'utilisation du service alimentaire.	7 ☐	6 ☐	5 ☐	4 ☐	3 ☐	2 ☐	1 ☐	8 ☐	9 ☐
3.4.4 De l'utilisation des machines distributrices.	7 ☐	6 ☐	5 ☐	4 ☐	3 ☐	2 ☐	1 ☐	8 ☐	9 ☐
3.4.5 De l'utilisation des lieux utilisés pour les repas (cafétéria, tables à pique-nique, etc.).	7 ☐	6 ☐	5 ☐	4 ☐	3 ☐	2 ☐	1 ☐	8 ☐	9 ☐

3.5 Depuis la mise en œuvre de la Politique-cadre, votre établissement a-t-il augmenté ou diversifié son offre d'activités physiques et parascolaires sportives en dehors des cours d'éducation physique?

1. ☐ Oui (programmation: ouvrir sur la question 3.6)
2. ☐ L'établissement avait déjà une offre complète d'activités physiques ou parascolaires sportives avant l'adoption de la Politique-cadre en 2007 (programmation : se rendre à la section 4)
3. ☐ Non (programmation : se rendre à la section 4)
8. ☐ Je ne sais pas (programmation : se rendre à la section 4)
9. ☐ Ne s'applique pas (programmation : se rendre à la section 4)

3.6 Indiquez l'ampleur des changements que vous avez observés, depuis la mise en œuvre de la Politique-cadre, au regard...

	Forte augmen- tation	Moyenne augmen- tation	Faible augmen- tation	Aucune modification	Faible diminution	Moyenne diminution	Forte diminution	Je ne sais pas	Ne s'appliqu e pas
3.6.1 Du taux de participation général des élèves aux activités physiques ou parascolaires sportives (en dehors des cours d'éducation physique).	7 ☐	6 ☐	5 ☐	4 ☐	3 ☐	2 ☐	1 ☐	8 ☐	9 ☐
3.6.2 Du taux de nouveaux élèves inscrits aux activités physiques ou parascolaires sportives.	7 ☐	6 ☐	5 ☐	4 ☐	3 ☐	2 ☐	1 ☐	8 ☐	9 ☐
3.6.3 De l'achalandage de vos installations sportives.	7 ☐	6 ☐	5 ☐	4 ☐	3 ☐	2 ☐	1 ☐	8 ☐	9 ☐

3.7 Depuis la publication de la Politique-cadre, que diriez-vous du taux de participation des élèves aux activités d'éducation et de promotion organisées par votre établissement en rapport avec la saine alimentation et un mode de vie physiquement actif?

- 1. ☐ Le taux a augmenté
- 2. ☐ Il est resté le même
- 3. ☐ Il a diminué
- 8. ☐ Je ne sais pas
- 9. ☐ Ne s'applique pas

3.8 Avez-vous observé d'autres effets sur le comportement des élèves à la suite de la mise en œuvre de la Politique-cadre?

- 1. ☐ Oui, précisez : _____
- 2. ☐ Non
- 8. ☐ Je ne sais pas
- 9. ☐ Ne s'applique pas

4 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

4.1 Quelle est votre langue de travail?

- 1 ☐ Français
- 2 ☐ Anglais

4.2 Quelle fonction occupez-vous au sein de l'école pour laquelle vous travaillez?

- 1 ☐ Directeur ou directrice
- 2 ☐ Directeur adjoint ou directrice adjointe
- 3 ☐ Responsable des services éducatifs
- 4 ☐ Enseignant ou enseignante d'éducation physique
- 5 ☐ Professionnel, précisez : _____
- 6 ☐ Autre, précisez : _____

4.3 En comptant celle en cours, combien d'années d'expérience cumulez-vous dans votre fonction actuelle?

_____ ans

4.4 En comptant celle en cours, depuis combien d'années travaillez-vous dans cette école?

_____ ans

4.5 En comptant celle en cours, depuis combien d'années travaillez-vous à la mise en œuvre de la Politique-cadre ou à des dossiers qui s'y rattachent?

- 1 ☐ 1 an ou moins
- 2 ☐ 2 ans
- 3 ☐ 3 ans
- 4 ☐ 4 ans
- 5 ☐ 5 ans ou plus
- 6 ☐ Ne s'applique pas

**Nous vous remercions d'avoir pris le temps de remplir ce questionnaire.
Votre participation était essentielle au bon déroulement de notre évaluation.**

**ÉVALUATION DE LA POLITIQUE-CADRE POUR UNE SAINTE
ALIMENTATION ET UN MODE DE VIE PHYSIQUEMENT ACTIF :
*POUR UN VIRAGE SANTÉ À L'ÉCOLE***

**Questionnaire destiné aux services
éducatifs des commissions scolaires**

**Abdou Lahate Cissé
Denyse Lamothe
Denis Savard
Septembre 2011**

LA PERTINENCE

Le 14 septembre 2007, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport diffusait dans le réseau scolaire québécois la politique-cadre Pour un virage santé à l'école. Cette politique a pour objectif de soutenir les établissements scolaires pour qu'ils mettent en place, poursuivent ou intensifient leurs efforts quant à la création d'un environnement favorable à l'adoption et au maintien de saines habitudes alimentaires et d'un mode de vie physiquement actif.

La Politique-cadre énonce neuf orientations qui précisent les résultats attendus à la suite de son implantation dans les milieux scolaires. Ces derniers sont appelés à s'approprier ces orientations et à les traduire en actions concrètes adaptées à leur réalité. Ces orientations viennent appuyer des initiatives déjà existantes dans différents milieux ou suggèrent de nouveaux défis à relever. Les questions qui suivent serviront à obtenir de l'information sur la pertinence de ces orientations.

1.1 Pour favoriser l'acquisition et le maintien de saines habitudes alimentaires et d'un mode de vie physiquement actif chez les jeunes, indiquez jusqu'à quel point vous trouvez pertinent que les écoles de votre commission scolaire...

	0 = Pas du tout pertinent 5 = Moyennement pertinent 10 = Tout à fait pertinent	Je ne sais pas	Ne s'applique pas
1.1.1 Offrent une alimentation variée et privilégie des aliments de bonne valeur nutritive.	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	98	99
1.1.2 Éliminent les aliments à faible valeur nutritive de l'offre alimentaire.	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	98	99
1.1.3 Offrent des lieux adéquats et des conditions favorables lors des repas.	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	98	99
1.1.4 Augmentent les occasions d'être physiquement actif, principalement à l'occasion des récréations, de l'heure du dîner et des périodes de service de garde ou dans le cadre des activités parascolaires.	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	98	99

	0 = Pas du tout pertinent 5 = Moyennement pertinent 10 = Tout à fait pertinent	Je ne sais pas	Ne s'applique pas
1.1.5 Offrent des activités qui permettent d'être physiquement actif et qui tiennent compte des champs d'intérêt variés des élèves et de leurs capacités.	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	98	99
1.1.6 Aménagent et animent les aires intérieures et extérieures pour optimiser les occasions d'être actif physiquement.	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	98	99
1.1.7 Mettent en place différentes activités d'éducation et de promotion qui favorisent une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif.	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	98	99
1.1.8 Informent périodiquement les parents et la communauté des différentes actions mises en place pour qu'ils soutiennent les efforts de vos écoles et assurent une continuité.	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	98	99
1.1.9 Établissent ou consolident des ententes de partenariat avec la communauté (ex. : partage des infrastructures, établissement de corridors sécuritaires vers l'école en collaboration avec la municipalité, projets intégrateurs avec différents partenaires).	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	98	99

1.2 Indiquez le niveau de facilité ou de difficulté avec lequel les écoles de votre commission scolaire ont été en mesure...

	0 = Très difficile 5 = Moyennement facile 10 = Très facile	Ne sais pas	Ne s'applique pas
1.2.1 D'offrir une alimentation variée et de privilégier des aliments de bonne valeur nutritive.	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	98	99
1.2.2 D'éliminer les aliments à faible valeur nutritive de l'offre alimentaire.	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	98	99
1.2.3 D'offrir des lieux adéquats et des conditions favorables lors des repas.	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	98	99
1.2.4 D'augmenter les occasions d'être physiquement actif, principalement à l'occasion des récréations, de l'heure du dîner et des périodes de service de garde ou dans le cadre des activités parascolaires.	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	98	99
1.2.5 D'offrir des activités qui permettent d'être physiquement actif et qui tiennent compte des champs d'intérêt variés des élèves et de leurs capacités.	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	98	99
1.2.6 D'aménager et d'animer les aires intérieures et extérieures pour optimiser les occasions d'être actif physiquement.	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	98	99
1.2.7 De mettre en place différentes activités d'éducation et de promotion qui favorisent une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif.	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	98	99

	0 = Très difficile 5 = Moyennement facile 10 = Très facile	Ne sais pas	Ne s'applique pas
1.2.8 D'informer périodiquement les parents et la communauté des différentes actions mises en place pour qu'ils soutiennent les efforts de vos écoles et assurent une continuité.	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	98	99
1.2.9 D'établir ou de consolider des ententes de partenariat avec la communauté (ex. : partage des infrastructures, établissement de corridors sécuritaires vers l'école en collaboration avec la municipalité, projets intégrateurs avec différents partenaires).	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	98	99

1.3 Dans votre commission scolaire, continuez-vous toujours à développer ou à mener des activités ou des actions allant dans le sens des orientations de la Politique-cadre?

3. ☐ Oui (programmation : se rendre à la question 1.4)
4. ☐ Non (programmation : se rendre à la question 1.5)
- 10 ☐ Je ne sais pas (programmation : se rendre à la question 1.5)
- 11 ☐ Ne s'applique pas (programmation : se rendre à la question 1.5)

1.4 Énumérez ces activités ou ces actions dans l'espace ci-dessous.

1.5 Avez-vous des commentaires à formuler au regard de la pertinence et de la faisabilité des orientations de la politique-cadre Pour un virage santé à l'école?

0 Aucun commentaire ☐

Inscrivez vos commentaires ci-dessous.

2 L'EFFICACITÉ

Le Ministère a proposé aux milieux scolaires des outils et des moyens à utiliser pour faciliter la mise en œuvre de la Politique-cadre.

Les questions suivantes permettront d'en savoir un peu plus sur l'utilité des outils et des moyens suggérés par le Ministère qui sont utilisés dans votre commission scolaire.

2.1 Parmi les moyens proposés et les outils mis à votre disposition, indiquez ceux qui ont été utilisés par votre commission scolaire pour mettre en œuvre les orientations de la Politique-cadre.

	Moyen utilisé	Moyen non utilisé	Je ne sais pas	Ne s'applique pas
2.1.1 Créer un comité responsable de la rédaction d'une politique locale intégrant les orientations de la Politique-cadre.	1	2	8	9
2.1.2 Rédiger une politique locale intégrant les orientations de la Politique-cadre.	1	2	8	9
2.1.3 Embaucher des partenaires (ex. : nutritionnistes, kinésiologues) pour aider à la rédaction de la politique locale.	1	2	8	9
2.1.4 Utiliser la section du site Web du MELS consacrée à la Politique-cadre.	1	2	8	9
A. Exemples d'actions entreprises par les milieux.	1	2	8	9
B. Documents de référence et liens vers des sites Web sur les saines habitudes de vie.	1	2	8	9
C. Fiches d'information.	1	2	8	9
D. Vidéos.	1	2	8	9
2.1.5 Inscrire les composantes de la Politique-cadre dans les documents de planification (ex. : plan stratégique, convention de partenariat, plan de réussite, convention de gestion et de réussite éducative).	1	2	8	9

2.1.6 Créer une équipe porteuse de la démarche chargée de superviser l'implantation et l'évaluation de la Politique-cadre dans l'établissement.	1	2	8	9
2.1.7 Consulter les fiches thématiques accompagnant la Politique-cadre.	1	2	8	9
2.1.8 Consulter le comité conseil de la Politique-cadre pour avoir un avis spécifique sur la mise en œuvre des orientations.	1	2	8	9

2.2 Selon vous, quel est le niveau d'utilité des outils et des moyens proposés par le Ministère pour mettre en œuvre les orientations de la Politique-cadre dans les écoles de votre commission scolaire?

	0 = Pas du tout utile 5 = Moyennement utile 10 = Très utile	Je ne sais pas	Ne s'applique pas
2.2.1 Créer un comité responsable de la rédaction d'une politique locale intégrant les orientations de la Politique-cadre.	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	98	99
2.2.2 Rédiger une politique locale intégrant les orientations de la Politique-cadre.	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	98	99
2.2.3 Embaucher des partenaires (ex. : nutritionnistes, kinésiologues) pour aider à la rédaction de la politique locale.	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	98	99
2.2.4 Utiliser la section du site Web du MELS consacrée à la Politique-cadre.	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	98	99
A. Exemples d'actions entreprises par les milieux.	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	98	99

	0 = Pas du tout utile 5 = Moyennement utile 10 = Très utile	Je ne sais pas	Ne s'applique pas
B. Documents de référence et liens vers des sites Web sur les saines habitudes de vie.	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	98	99
C. Fiches d'information.	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	98	99
D. Vidéos.	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	98	99
2.2.5 Inscrire les composantes de la Politique-cadre dans les documents de planification (ex. : plan stratégique, convention de partenariat, plan de réussite, convention de gestion et de réussite éducative).	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	98	99
2.2.6 Créer une équipe porteuse de la démarche chargée de superviser l'implantation et l'évaluation de la Politique-cadre dans l'établissement.	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	98	99
2.2.7 Consulter les fiches thématiques accompagnant la Politique-cadre.	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	98	99
2.2.8 Consulter le comité-conseil de la Politique-cadre pour avoir un avis spécifique sur la mise en œuvre des orientations.	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	98	99

2.3 Avez-vous des commentaires à formuler au regard de l'utilité des moyens et des outils proposés par le Ministère pour faciliter la mise en œuvre des orientations de la Politique-cadre dans les établissements scolaires de votre commission scolaire?

0 Aucun commentaire ☐

Inscrire vos commentaires ci-dessous.

Les orientations de la Politique-cadre se regroupent sous trois thèmes. Le deuxième thème fait référence à l'éducation, à la promotion et à la communication. Les questions suivantes portant sur ce thème permettront d'en savoir un peu plus sur les activités de communication qui ont pu être mises en œuvre par votre commission scolaire.

2.4 Au cours des années scolaires 2009-2010 et 2010-2011, votre commission scolaire a-t-elle réalisé des activités de communication visant à informer les parents ou la communauté des actions mises en place par votre milieu au regard de l'acquisition et du maintien, par les élèves, de saines habitudes alimentaires et d'un mode de vie physiquement actif? Les activités de communication peuvent prendre diverses formes, par exemple :

- 1 ☐ Oui (programmation : si coché, faire apparaître question 2.5)
- 2 ☐ Non (programmation : se rendre à la question 2.7)
- 8 ☐ Je ne sais pas (programmation : se rendre à la question 2.7)
- 9 ☐ Ne s'applique pas (programmation : se rendre à la question 2.7)

2.5 Pendant ces deux années, combien d'activités de communication votre commission scolaire a-t-elle entreprises?

_____ (programmation : se rendre à la question 2.7)

2.6 Décrivez, dans le tableau ci-dessous, les trois principales activités de communication réalisées par votre commission scolaire qui visaient à informer les parents ou la communauté des actions qui ont été mises en place par votre établissement au regard de l'acquisition et du maintien, par les élèves, de saines habitudes alimentaires et d'un mode de vie physiquement actif.

Nature de l'activité de communication :	2.6.1 Votre activité avait pour objectif d'informer sur : (programmation : possibilité de plusieurs choix)	2.6.2 Votre activité s'adressait : (programmation : possibilité de plusieurs choix)	2.6.3 Vous avez informé à la fréquence suivante : (programmation : choix exclusif)	2.6.4 De quelle façon votre information a été transmise? (programmation : possibilité de plusieurs choix)	2.6.5 Indiquez à quel point votre activité de communication a atteint les objectifs qu'elle visait : (0 = Pas du tout atteint; 5 = Moyennement atteint; 10 = Totalemt atteint) (programmation : choix exclusif)
A.	5. La saine alimentation 6. Un mode de vie physiquement actif 7. La saine alimentation et un mode de vie physiquement actif 8. Autre, précisez :	7. Uniquement aux parents 8. Uniquement à la communauté 9. Aux parents et à la communauté 10. Autre, précisez :	8. Une fois seulement 9. Tous les jours 10. Une fois par semaine 11. Une fois par mois 12. Une fois par étape scolaire 13. Une fois par année 14. Autre, précisez :	9. Site Web de la commission scolaire 10. Rapport annuel 11. Radio étudiante 12. Journal local 13. Journal étudiant 14. Stand d'information 15. Communication papier aux parents 16. Autre, précisez :	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 98 Je ne sais pas 99 Ne s'applique pas
B.					
C.					

Le troisième thème de la Politique-cadre fait référence à la mobilisation des partenaires. Les questions suivantes permettront d'en savoir un peu plus sur les types de partenariat que les commissions scolaires ont pu établir ou consolider avec la communauté pour soutenir la mise en œuvre des orientations de la Politique-cadre dans les établissements scolaires.

2.7 Au cours des années scolaires 2009-2010 et 2010-2011, votre commission scolaire a-t-elle établi ou consolidé des ententes de partenariat avec la communauté pour soutenir la mise en œuvre des orientations de la Politique-cadre? Pour vous aider, voici des exemples d'ententes de partenariat qui ont pu être établies :

- 1 ☐ Oui (programmation : si coché, faire apparaître Question 2.8)
- 2 ☐ Non (programmation : se rendre à la section 3)
- 8 ☐ Je ne sais pas (programmation : se rendre à la section 3)
- 9 ☐ Ne s'applique pas (programmation : se rendre à la section 3)

2.8 Pendant ces deux années, combien d'ententes de partenariat avec la communauté votre commission scolaire a-t-elle établies ou consolidées en vue de soutenir la mise en œuvre de la Politique-cadre? ____ (programmation : se rendre à la question 2.9)

2.9 Décrivez, dans le tableau ci-dessous, les trois principales ententes de partenariat établies ou consolidées entre votre commission scolaire et la communauté pour soutenir la mise en œuvre des orientations de la Politique-cadre.

Titre du partenariat	2.9.1 La nature de votre partenariat visait : (programmation : possibilité de plusieurs choix)	2.9.2 Le partenariat avait pour objectif de : (programmation : possibilité de plusieurs choix)	2.9.3 Indiquez à quel point ce partenariat a soutenu la mise en œuvre des orientations de la Politique-cadre dans vos écoles : (0 = Pas du tout soutenu; 5 = Moyennement soutenu; 10 = Totalemment soutenu) (programmation : choix exclusif)
A.	8. L'utilisation d'infrastructures (ex. : gymnase, terrain de soccer) 9. L'utilisation d'équipement (ex. : prêt de vélos de montagne, d'équipement de ski) 10. L'implication de ressources humaines (ex. : collaborer avec des nutritionnistes du CSSS, embaucher des entraîneurs) 11. Un contrat avec une entreprise commerciale (ex. : un service alimentaire) 12. Le partage d'une expertise 13. La participation de bénévoles (ex. : activité de cuisine communautaire avec un cercle de fermières) 14. Autres, précisez :	4. Favoriser la saine alimentation 5. Favoriser un mode de vie physiquement actif 6. Favoriser la saine alimentation et un mode de vie physiquement actif	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 98 Je ne sais pas 99 Ne s'applique pas
B.			
C.			

3 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

3.1 Quelle est votre langue de travail?

1 ☐ Français

2 ☐ Anglais

3.2 Quelle fonction occupez-vous au sein de la commission scolaire pour laquelle vous travaillez?

1 ☐ Directeur ou directrice de la commission scolaire

2 ☐ Directeur adjoint ou directrice adjointe de la commission scolaire

3 ☐ Responsable des services éducatifs de la commission scolaire

4 ☐ Professionnel, précisez : _____

5 ☐ Autre, précisez : _____

3.3 En comptant celle en cours, combien d'années d'expérience cumulez-vous dans votre fonction actuelle?

_____ ans

3.4 En comptant celle en cours, depuis combien d'années travaillez-vous dans cette commission scolaire?

_____ ans

3.5 En comptant celle en cours, depuis combien d'années travaillez-vous à la mise en œuvre de la Politique-cadre ou à des dossiers qui s'y rattachent?

1 ☐ 1 an ou moins

2 ☐ 2 ans

3 ☐ 3 ans

4 ☐ 4 ans

5 ☐ 5 ans ou plus

6 ☐ Ne s'applique pas

**Nous vous remercions d'avoir pris le temps de remplir ce questionnaire.
Votre participation était essentielle au bon déroulement de notre évaluation.**

ANNEXE B : Les questions d’entrevue

Questions d’entrevue élaborées en collaboration avec le Centre de recherche et d’intervention sur la réussite scolaire (CRIRES) et l’Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) pour des groupes de discussions rencontrés dans leur milieu lors de l’évaluation de la Politique-cadre pour un saine alimentation et un mode de vie physiquement actif : *Pour un virage santé à l’école*.

Groupes de discussion (personnel ou professionnels)	187
Groupes de discussion (nutritionnistes et kinésiologues de centres de santé et de services sociaux)	192
Groupes de discussion (élèves)	197

**CADRE D'ÉVALUATION DE LA POLITIQUE-CADRE POUR UNE SAINTE
ALIMENTATION ET UN MODE DE VIE PHYSIQUEMENT ACTIF
POUR UN VIRAGE SANTÉ À L'ÉCOLE**

Questions d'entrevue

Groupes de discussion (personnel ou professionnels)

Aspects de l'évaluation à couvrir :

- la **pertinence**, qui permet de vérifier si les orientations de la Politique-cadre sont pertinentes pour favoriser l'acquisition et le maintien des habitudes des élèves en matière de saine alimentation et de mode de vie physiquement actif;
- l'**efficacité**, qui permet de juger si les activités et les outils proposés par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ont permis d'intégrer les objectifs de la Politique-cadre aux différents milieux dans lesquels évoluent les élèves;
- les **effets**, qui permettent d'évaluer si la mise en œuvre de la Politique-cadre a influencé les habitudes des élèves en matière de saine alimentation et de mode de vie physiquement actif.

INTRODUCTION ET MISE EN CONTEXTE (~ 10 minutes)

- 1) Présentation générale (~ 3 minutes)
- 2) Modalités de l'entretien (~ 2 minutes)
- 3) Confidentialité de l'information (~ 1 minute)
- 4) Mise en contexte (~ 2 minutes)
- 5) Introduction aux aspects d'évaluation abordés (~ 2 minutes)

RÉALISATION DU GROUPE DE DISCUSSION (~ 65 minutes)

PERTINENCE : LISTE DES INDICATEURS, DES THÈMES ET DES QUESTIONS

PARTIE 1 : La pertinence des orientations de la Politique-cadre en lien avec l'acquisition et le maintien des habitudes des élèves en matière de saine alimentation et de mode de vie physiquement actif (~ 30 minutes).

INDICATEUR N° 1 : Perception des membres et des partenaires quant à l'adéquation entre les besoins des élèves et les orientations proposées pour favoriser l'acquisition et le maintien de saines habitudes alimentaires et d'un mode de vie physiquement actif.

THÈME 1 – Environnement scolaire

Question 1

Croyez-vous que ces orientations sont pertinentes pour favoriser l'acquisition et le maintien de saines habitudes alimentaires et d'un mode de vie physiquement actif chez les élèves? Expliquez et précisez pour quelles orientations.

Question 2

Comment jugez-vous ou évaluez-vous le niveau d'adhésion du milieu scolaire à ces orientations?

Aide-mémoire pour l'animateur

Définition de ce que sont des aliments de bonne valeur nutritive :

Les aliments de bonne valeur nutritive sont les légumes et les fruits, les produits céréaliers à grains entiers, les viandes maigres (poulet, poisson), les produits sans gras hydrogénés ou saturés, etc.

Définition de ce que sont des aliments de faible valeur nutritive :

Les aliments de faible valeur nutritive sont les boissons gazeuses sucrées, les aliments frits, les aliments dont le premier ingrédient est le sucre (beignes, tablette de chocolat), les aliments qui contiennent des gras saturés et hydrogénés (biscuits, muffins, croustilles, repas-minute), etc.

Définition de ce que sont des activités d'éducation et de promotion :

Ensemble des mesures prises par le milieu scolaire pour encourager le discernement et qui permettent de juger les avantages liés à l'adoption et au maintien de saines habitudes alimentaires et d'un mode de vie physiquement actif.

Définition de ce que sont des activités de communication :

Ensemble des mesures prises par le milieu scolaire pour offrir et diffuser de l'information au regard d'une saine alimentation et d'un mode de vie physiquement actif.

Question sur l'efficacité du thème 1

Question 3

Croyez-vous que le fait d'offrir une alimentation variée, qui privilégie les aliments de bonne valeur nutritive au détriment des aliments à faible valeur nutritive, a favorisé l'adoption et le maintien d'une saine alimentation chez les élèves? Sur une échelle de 0 à 5 (0 signifie que l'objectif n'est aucunement atteint et 5, qu'il est totalement atteint), où se situe, selon vous, le niveau d'atteinte de cet objectif? Justifiez votre réponse.

Nous aimerions également savoir si vous croyez que le fait d'augmenter les occasions d'être physiquement actif, d'offrir des activités qui tiennent compte des champs d'intérêt variés des jeunes et d'aménager des endroits qui optimisent les occasions d'être actif favorise l'adoption et le maintien, chez les élèves, d'un mode de vie physiquement actif?

THÈME 2 – Éducation, promotion et communication

Question 4

À votre connaissance, y a-t-il eu des activités d'éducation ou de promotion mises en place par votre milieu scolaire? Si oui, croyez-vous que ces activités ont favorisé l'adoption ou le maintien d'une saine alimentation et d'un mode de vie physiquement actif chez les élèves? Sur une échelle de 0 à 5 (0 signifie que l'objectif n'est aucunement atteint et 5, qu'il est totalement atteint), à quel niveau se situe l'atteinte de cet objectif? Justifiez votre réponse.

Aide-mémoire pour l'animateur

Définition de ce que sont des activités d'éducation :

Ensemble des mesures prises par le milieu scolaire pour offrir et diffuser de l'information au regard d'une saine alimentation et d'un mode de vie physiquement actif.

Définition de ce que sont des activités de promotion :

Ensemble des mesures prises par le milieu scolaire pour encourager le discernement et qui permettent de juger les avantages liés à l'adoption et au maintien de saines habitudes alimentaires et d'un mode de vie physiquement actif.

Exemples d'activités d'éducation et de promotion que le milieu a pu organiser :

Organiser une journée d'activités destinée au personnel de l'école avec des conférences et des ateliers sur le thème de la santé; s'associer à un centre communautaire pour offrir des ateliers de cuisine aux élèves.

Question 5

À votre connaissance, votre milieu a-t-il fourni de l'information aux parents ou à la communauté en ce qui concerne les actions qu'il a entreprises à l'égard de la Politique-cadre? Selon vous, les renseignements fournis aux parents et à la communauté ont-ils permis de soutenir les efforts du milieu scolaire et d'assurer une continuité? Sur une échelle de 0 à 5 (0 signifie que l'objectif n'est aucunement atteint et 5, qu'il est totalement atteint), à quel niveau se situe l'atteinte de cet objectif? Justifiez votre réponse.

Aide-mémoire pour l'animateur

Exemples d'actions d'information que le milieu a pu réaliser :

Diffuser des messages et des vidéos sur le site Web de l'école; ajouter une section dans le rapport annuel; publier des articles dans le journal local ou celui de l'école.

Question 6

Croyez-vous que le fait de faire de l'éducation et de la promotion ainsi des activités de communication auprès des parents et de la communauté favorise l'adoption et le maintien d'une saine alimentation chez les élèves? Sur une échelle de 0 à 5 (0 signifie que l'objectif n'est aucunement atteint et 5, qu'il est totalement atteint), où se situe, selon vous, le niveau d'atteinte de cet objectif? Justifiez votre réponse.

THÈME 3 – Mobilisation avec des partenaires

Question 7

Croyez-vous que cette orientation est pertinente pour favoriser l'acquisition et le maintien de saines habitudes alimentaires et d'un mode de vie physiquement actif chez les élèves? Expliquez.

Question 8

À votre connaissance, votre milieu a-t-il établi ou consolidé une ou plusieurs ententes de partenariat avec la communauté? Selon vous, ces ententes ont-elles permis de soutenir le milieu scolaire dans la mise en œuvre des orientations de la Politique-cadre et ont-elles favorisé l'adoption et le maintien d'une saine alimentation chez les élèves? Sur une échelle de 0 à 5 (0 signifie que l'objectif n'est aucunement atteint et 5, qu'il est totalement atteint), où se situe, selon vous, le niveau d'atteinte de cet objectif?

Aide-mémoire pour l'animateur

Exemples de partenariats que le milieu a pu établir :

Collaborer avec la fondation de l'école et le comité de parents pour construire un terrain de soccer en gazon naturel sur un terrain adjacent à l'école; s'entendre avec les élus municipaux pour ajouter un trottoir et un corridor multifonctionnel pour faciliter la circulation autour de l'école.

EFFICACITÉ : LISTE DES INDICATEURS, DES THÈMES ET DES QUESTIONS

PARTIE 2a : Les activités et les outils proposés par le Ministère en lien avec les objectifs de la Politique-cadre dans votre milieu (~ 10 minutes).

INDICATEUR N° 1 : Perception de l'utilité des activités suivantes pour intégrer les objectifs de la Politique-cadre dans votre milieu.

Question 9

Saviez-vous que le Ministère a mis en ligne une section consacrée à la Politique-cadre dans son site Web? L'avez-vous déjà utilisée? Si c'est le cas, pouvez-vous indiquer quelle est l'utilité de cet outil? Expliquez votre réponse. Pour ceux qui ne l'ont pas utilisée, pouvez-vous indiquer pourquoi vous ne l'avez pas fait? (Ex. : « Je ne connaissais pas son existence »; « Je connaissais son existence, mais l'outil ne répondait pas à mes besoins ».)

Question 10

Dans un premier temps, savez-vous si une équipe porteuse de la démarche pour faciliter la mise en œuvre de la Politique-cadre existe dans votre milieu scolaire? Faites-vous partie d'une telle équipe? Expliquez votre réponse.

(A) Pour ceux qui viennent d'un milieu où une telle équipe a été mise en place, pouvez-vous expliquer quelle était l'utilité de créer une telle équipe?

(B) Pour ceux qui viennent d'un milieu où aucune équipe n'a été mise en place, pouvez-vous expliquer ce que vous avez fait pour faciliter la mise en œuvre de la Politique-cadre?

Dans un deuxième temps, les objectifs de la Politique-cadre poursuivis par votre école ont-ils été intégrés à la convention de gestion et de réussite éducative de votre établissement? Si oui, expliquez de quelle façon.

CONCLUSION ET REMERCIEMENTS

**CADRE D'ÉVALUATION DE LA POLITIQUE-CADRE POUR UNE SAINTE
ALIMENTATION ET UN MODE DE VIE PHYSIQUEMENT ACTIF
POUR UN VIRAGE SANTÉ À L'ÉCOLE**

Questions d'entrevue

**Groupes de discussion (nutritionnistes et kinésiologues de
centres de santé et de services sociaux)**

Aspects de l'évaluation à couvrir :

- la **pertinence**, qui permet de vérifier si les orientations de la Politique-cadre sont pertinentes pour favoriser l'acquisition et le maintien des habitudes des élèves en matière de saine alimentation et de mode de vie physiquement actif;
- l'**efficacité**, qui permet de juger si les activités et les outils proposés par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ont permis d'intégrer les objectifs de la Politique-cadre aux différents milieux dans lesquels évoluent les élèves;
- les **effets**, qui permettent d'évaluer si la mise en œuvre de la Politique-cadre a influencé les habitudes des élèves en matière de saine alimentation et de mode de vie physiquement actif.

INTRODUCTION ET MISE EN CONTEXTE (~ 10 minutes)

- 1) Présentation générale (~ 3 minutes)
- 2) Modalités de l'entretien (~ 2 minutes)
- 3) Confidentialité de l'information (~ 1 minute)
- 4) Mise en contexte (~ 2 minutes)
- 5) Introduction aux aspects d'évaluation abordés (~ 2 minutes)

RÉALISATION DU GROUPE DE DISCUSSION (~ 60 minutes)

PERTINENCE : LISTE DES INDICATEURS, DES THÈMES ET DES QUESTIONS

PARTIE 1 : La pertinence des orientations de la Politique-cadre en lien avec l'acquisition et le maintien des habitudes des élèves en matière de saine alimentation et de mode de vie physiquement actif (~ 40 minutes).

INDICATEUR N° 1 : Perception des membres et des partenaires quant à l'adéquation entre les besoins des élèves et les orientations proposées pour favoriser l'acquisition et le maintien de saines habitudes alimentaires et d'un mode de vie physiquement actif.

THÈME 1 – Environnement scolaire

Question 1

Croyez-vous que ces orientations sont pertinentes pour favoriser l'acquisition et le maintien de saines habitudes alimentaires et d'un mode de vie physiquement actif chez les élèves? Expliquez et précisez pour quelles orientations.

Question 2

Comment jugez-vous ou évaluez-vous le niveau d'adhésion du milieu scolaire à ces orientations?

Aide-mémoire pour l'animateur

Définition de ce que sont des aliments de bonne valeur nutritive :

Les aliments de bonne valeur nutritive sont les légumes et les fruits, les produits céréaliers à grains entiers, les viandes maigres (poulet, poisson), les produits sans gras hydrogénés ou saturés, etc.

Définition de ce que sont des aliments de faible valeur nutritive :

Les aliments de faible valeur nutritive sont les boissons gazeuses sucrées, les aliments frits, les aliments dont le premier ingrédient est le sucre (beignes, tablette de chocolat), les aliments qui contiennent des gras saturés et

hydrogénés (biscuits, muffins, croustilles, repas-minute), etc.

Définition de ce que sont des activités d'éducation et de promotion :

Ensemble des mesures prises par le milieu scolaire pour encourager le discernement et qui permettent de juger les avantages liés à l'adoption et au maintien de saines habitudes alimentaires et d'un mode de vie physiquement actif.

Définition de ce que sont des activités de communication :

Ensemble des mesures prises par le milieu scolaire pour offrir et diffuser de l'information au regard d'une saine alimentation et d'un mode de vie physiquement actif.

Question sur l'efficacité du thème 1

Question 3

Croyez-vous que le fait que les écoles offrent une alimentation variée, qui privilégie les aliments de bonne valeur nutritive au détriment des aliments à faible valeur nutritive, a favorisé l'adoption et le maintien d'une saine alimentation chez les élèves? Sur une échelle de 0 à 5 (0 signifie que l'objectif n'est aucunement atteint et 5, qu'il est totalement atteint), où se situe, selon vous, le niveau d'atteinte de cet objectif? Justifiez votre réponse.

Nous aimerions également savoir si vous croyez que le fait d'augmenter les occasions d'être physiquement actif, d'offrir des activités qui tiennent compte des champs d'intérêt variés des jeunes et d'aménager des endroits qui optimisent les occasions d'être actif favorise l'adoption et le maintien, chez les élèves, d'un mode de vie physiquement actif. Sur une échelle de 0 à 5 (0 signifie que l'objectif n'est aucunement atteint et 5, qu'il est totalement atteint), où se situe, selon vous, le niveau d'atteinte de cet objectif? Précisez votre réponse.

EFFICACITÉ : LISTE DES INDICATEURS, DES THÈMES ET DES QUESTIONS

PARTIE 2a : Les activités et les outils proposés par le Ministère en lien avec les objectifs de la Politique-cadre dans votre milieu (~ 10 minutes).

INDICATEUR N° 1 : Perception de l'utilité des activités suivantes pour intégrer les objectifs de la Politique-cadre dans votre milieu.

Question 4

La Politique-cadre proposait au milieu scolaire d'établir des partenariats avec des personnes qui possèdent une expertise reconnue (des nutritionnistes et des kinésiologues, comme vous) pour les conseiller dans l'élaboration de leur politique locale. Selon vous, quelle est l'utilité de ces mesures de soutien pour aider à la rédaction de la politique locale? Expliquez votre réponse.

Question 5

Saviez-vous que le Ministère a mis en ligne une section consacrée à la Politique-cadre dans son site Web? L'avez-vous déjà utilisée? Si c'est le cas, pouvez-vous indiquer quelle est l'utilité de cet outil? Expliquez votre réponse. Pour ceux qui ne l'ont pas utilisée, pouvez-vous indiquer

pourquoi vous ne l'avez pas fait? (Ex. : « Je ne connaissais pas son existence »; « Je connaissais son existence, mais l'outil ne répondait pas à mes besoins ».)

EFFETS : LISTE DES THÈMES, DES INDICATEURS ET DES QUESTIONS

PARTIE 3 : La mise en œuvre de la Politique-cadre en lien avec les effets sur les habitudes des élèves en matière de saine alimentation et de mode de vie physiquement actif (~ 10 minutes).

INDICATEUR N° 2 : Perception des partenaires experts.

Question 6

Selon vous, en quoi la mise en œuvre de la Politique-cadre a-t-elle influencé les modalités qui entourent les partenariats que vous avez établis avec les commissions scolaires ou avec les écoles? Sur une échelle de 0 à 5 (0 signifie aucune influence, et 5 signifie une influence majeure) où se situe le niveau réel d'influence de votre collaboration dans la mise en œuvre de la Politique-cadre? Expliquez votre réponse.

Question 7

Avez-vous connu des facteurs facilitants ou nuisants à votre collaboration avec les commissions scolaires ou les écoles? Expliquez.

Question 8

Selon vous et de façon générale, quels ont été les effets de la Politique-cadre sur le milieu scolaire (élèves, personnel, établissements, commissions scolaires)?

CONCLUSION ET REMERCIEMENTS

**CADRE D'ÉVALUATION DE LA POLITIQUE-CADRE POUR UNE SAINTE
ALIMENTATION ET UN MODE DE VIE PHYSIQUEMENT ACTIF
POUR UN VIRAGE SANTÉ À L'ÉCOLE**

Questions d'entrevue

Groupes de discussion (élèves)

Aspect de l'évaluation à couvrir :

- les **effets**, qui permettent d'évaluer si la mise en œuvre de la Politique-cadre a influencé les habitudes des élèves en matière de saine alimentation et de mode de vie physiquement actif.

INTRODUCTION ET MISE EN CONTEXTE (~ 5 minutes)

- 1) Présentation générale (~ 1 minute)
- 2) Modalités de l'entretien (~ 1 minute)
- 3) Confidentialité de l'information (~ 1 minute)
- 4) Mise en contexte (~ 2 minutes)

RÉALISATION DU GROUPE DE DISCUSSION (~ 40 minutes)

Question d'ouverture

De façon générale, trouvez-vous que les élèves de votre école ou de votre classe sont en santé? Pourquoi? Qu'est-ce qui vous fait dire ça? Sur quoi vous basez-vous?

EFFETS : LISTE DES THÈMES, DES INDICATEURS ET DES QUESTIONS

La mise en œuvre de la Politique-cadre en lien avec les effets sur les habitudes des élèves en matière de saine alimentation et de mode de vie physiquement actif.

INDICATEUR N° 1 : Perception des élèves.

Question 1

Pouvez-vous décrire votre environnement scolaire en ce qui a trait à l'alimentation?

Éléments de sous-questions (pour relancer les élèves) : contenu alimentaire de la cafétéria et des machines distributrices, les affiches ou les publicités en lien avec l'alimentation, etc.

Question 2

Pouvez-vous décrire votre environnement scolaire en ce qui a trait à l'activité physique?

Éléments de sous-questions (pour relancer les élèves) : installations sportives intérieures et extérieures, matériel, activités proposées, etc.

Question 3

Depuis que vous êtes arrivés à cette école, avez-vous remarqué des changements dans votre environnement scolaire relativement à l'offre alimentaire et à l'offre d'activités physiques et parascolaires sportives?

Éléments de sous-questions (pour relancer les élèves) : offre alimentaire, diversité des activités physiques et parascolaires sportives, etc.

Question 4

Quelles sont vos habitudes alimentaires?

Éléments de sous-questions (pour relancer les élèves) : portion, fréquence, nombre de repas par jour, petit déjeuner, groupes alimentaires, valeur nutritive des aliments, restauration rapide, etc. Où avez-vous l'habitude de manger? (cafétéria, maison, épicerie ou restaurant à proximité) Quel type de repas mangez-vous? (repas apporté de la maison, repas de restaurant ou de l'épicerie du coin ou repas du comptoir alimentaire)

Question 5

Quelles sont vos habitudes de pratique d'activités physiques et sportives en dehors des cours d'éducation physique et à la santé?

Éléments de sous-questions (pour relancer les élèves) : type d'activité, intensité, fréquence, durée, activité encadrée ou non, etc.

Question 6

Selon vous, quels sont les bienfaits d'une saine alimentation et d'un mode de vie physiquement actif?

Éléments de sous-questions (pour relancer les élèves) : sommeil, stress, santé physique, psychologique, sociale, etc.

Question 7

Comment le choix d'aliments proposés à l'école influence-t-il vos choix personnels alimentaires? Expliquez.

Sous-questions (pour relancer les élèves) : consommez-vous ce qui vous est offert? Cela est-il à votre goût (aimez-vous ce qu'on vous offre)? Avez-vous découvert de nouveaux aliments que vous aimez et que vous ne consommez pas à la maison?

Question 8

Comment les aliments proposés influencent-ils vos habitudes de consommation?

Éléments de sous-questions (prédéterminés) : comptoir alimentaire, machines distributrices, boîtes à lunch, épicerie de quartier, restaurants, etc.

Question 9

Est-ce que l'offre d'un milieu adéquat pour prendre les repas a une influence sur vos habitudes alimentaires? Pourquoi?

Sous-question (pour relancer les élèves) : êtes-vous encouragés à utiliser les installations offertes (cafétéria, tables à pique-nique, etc.) et à consommer les aliments offerts ou préférez-vous manger ailleurs ou autre chose parce que les lieux ou la nourriture ne vous conviennent pas?

Question 10

Est-ce que la diversité des activités physiques et parascolaires sportives a une influence sur votre participation à celles-ci? Expliquez.

Sous-question (pour relancer les élèves) : Selon vous, est-ce que le fait d'offrir plus d'activités physiques et parascolaires sportives ou de diversifier l'offre encourage de

nouveaux élèves à pratiquer ces activités ou ce sont toujours les mêmes qui participent aux activités?

CONCLUSION ET REMERCIEMENTS

ANNEXE C : Les tableaux statistiques

Tableau 3.1 Pertinence et facilité à offrir une alimentation variée et à privilégier des aliments de bonne valeur nutritive, par type de formation

Pertinence	Valeurs	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total	Moyenne
Établissements	N	2		1	2	2	7	6	15	50	47	233	365	9,16
	%	0,5		0,3	0,5	0,5	1,9	1,6	4,1	13,7	12,9	63,8	100,0	
Commissions scolaires	N									5	4	43	52	9,73
	%									9,6	7,7	82,7	100,0	

Établissements : valides : 365 (84,1 %); manquantes : ne s'applique pas : 68 (15,7 %)⁶⁸, je ne sais pas : 1 (0,2 %); total : 434 (100,0 %).

Commissions scolaires : valides : 52 (98,1 %); manquantes : ne s'applique pas 1 (1,9 %); total : 53 (100,0 %)

Source : Q1.1.1 (ET et CS)

Facilité	Valeurs	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total	Moyenne
Établissements	N		3	6	9	10	23	25	36	94	53	81	340	7,76
	%		0,9	1,8	2,6	2,9	6,8	7,4	10,6	27,6	15,6	23,8	100,0	
Commissions scolaires	N					1	7	4	10	13	8	10	53	7,72
	%					1,9	13,2	7,5	18,9	24,5	15,1	18,9	100,0	

Établissements : valides : 340 (78,3 %); manquantes : ne s'applique pas : 79 (18,2 %), je ne sais pas : 2 (0,5 %), pas de réponse : 13 (3,0 %); total : 434 (100,0 %)

Commissions scolaires : total : 53 (100,0 %)

Source : Q1.2.1 (ET et CS)

⁶⁸ Dans les différents tableaux présentés, des proportions élevées de répondants ayant sélectionné « ne s'applique pas » peuvent être attribuables aux écoles primaires qui n'offrent pas de services alimentaires.

Tableau 3.2 Pertinence à offrir une alimentation variée et à privilégier des aliments de bonne valeur nutritive, par type de formation

	N	Moyenne	Écart-type	Erreur standard	Intervalle de confiance à 95 % pour la moyenne		Minimum	Maximum
					Borne inférieure	Borne supérieure		
FGJ Privé	66	9,45	1,026	0,126	9,20	9,71	5	10
FGJ Public	240	9,22	1,412	0,091	9,04	9,40	0	10
FP et FGA	59	8,63	2,133	0,278	8,07	9,18	0	10
Total	365	9,16	1,512	0,079	9,01	9,32	0	10

Source : Q1.1.1 (ET)

Tableau 3.3 Facilité à offrir une alimentation variée et à privilégier des aliments de bonne valeur nutritive, par type de formation

	N	Moyenne	Écart-type	Erreur standard	Intervalle de confiance à 95 % pour la moyenne		Minimum	Maximum
					Borne inférieure	Borne supérieure		
FGJ (privé)	66	8,55	1,448	0,178	8,19	8,90	5	10
FGJ (public)	221	7,65	1,961	0,132	7,39	7,91	1	10
FP et FGA	53	7,23	2,799	0,384	6,46	8,00	1	10
Total	340	7,76	2,067	0,112	7,54	7,98	1	10

Source : Q1.2.1 (ET)

Tableau 3.4 Pertinence et facilité à éliminer les aliments à faible valeur nutritive de l'offre alimentaire, par type d'établissement

Pertinence	Valeurs	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total	Moyenne
Établissements	N	2	1	8	6	5	17	12	25	56	58	184	374	8,55
	%	0,5	0,3	2,1	1,6	1,3	4,5	3,2	6,7	15,0	15,5	49,2	100,0	
Commissions scolaires	N	1				1	1	1	2	5	7	34	52	9,08
	%	1,9				1,9	1,9	1,9	3,8	9,6	13,5	65,4	100,0	

Établissements : valides : 374 (86,2 %); manquantes : ne s'applique pas : 59 (13,6 %), je ne sais pas : 1 (0,2 %); total : 434 (100,0 %)
Commissions scolaires : valides : 52 (98,1 %); manquantes : ne s'applique pas : 1 (1,9 %); total : 53 (100,0 %)
Source : Q1.1.2 (ET et CS)

Facilité	Valeurs	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total	Moyenne
Établissements	N	4	4	11	21	16	31	38	42	78	54	58	357	7,06
	%	1,1	1,1	3,1	5,9	4,5	8,7	10,6	11,8	21,8	15,1	16,2	100,0	
Commissions scolaires	N					4	7	9	3	14	9	7	53	7,34
	%					7,5	13,2	17,0	5,7	26,4	17,0	13,2	100,0	

Établissements : valides : 357 (82,3 %); manquantes : ne s'applique pas : 61 (14,1 %), je ne sais pas : 2 (0,5 %), pas de réponse : 14 (3,2 %); total : 434 (100,0 %)
Commissions scolaires : total : 53 (100,0 %)
Source : Q1.2.2 (ET et CS)

Tableau 3.5 Facilité à éliminer les aliments à faible valeur nutritive de l'offre alimentaire, par type de formation

	N	Moyenne	Écart-type	Erreur standard	Intervalle de confiance à 95 % pour la moyenne		Minimum	Maximum
					Borne inférieure	Borne supérieure		
FGJ (privé)	67	8,03	1,517	0,185	7,66	8,40	5	10
FGJ (public)	235	6,96	2,433	0,159	6,64	7,27	0	10
FP et FGA	55	6,31	2,847	0,384	5,54	7,08	0	10
Total	357	7,06	2,412	0,128	6,81	7,31	0	10

Source : Q1.2.2 (ET)

Tableau 3.6 Pertinence et facilité à offrir des lieux adéquats et des conditions favorables lors des repas, par type d'établissement

Pertinence	Valeurs	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total	Moyenne
Établissements	N	1	1	1	1	3	10	9	20	62	59	251	418	9,09
	%	0,2	0,2	0,2	0,2	0,7	2,4	2,2	4,8	14,8	14,1	60,0	100,0	
Commissions scolaires	N					1		1	3	6	4	37	52	9,33
	%					1,9		1,9	5,8	11,5	7,7	71,2	100,0	

Établissements : valides : 418 (96,3 %); manquantes : ne s'applique pas : 11 (2,5 %), je ne sais pas : 5 (1,2 %); total : 434 (100,0 %)

Commissions scolaires : valides : 52 (98,1 %); manquantes : ne s'applique pas : 1 (1,9 %); total 53 (100,0 %)

Source : Q1.1.3 (ET et CS)

Facilité	Valeurs	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total	Moyenne
Établissements	N	4	8	8	16	14	44	23	45	75	59	110	406	7,47
	%	1,0	2,0	2,0	3,9	3,4	10,8	5,7	11,1	18,5	14,5	27,1	100,0	
Commissions scolaires	N		1	1	1	3	2	6	14	11	9	5	53	7,19
	%		1,9	1,9	1,9	5,7	3,8	11,3	26,4	20,8	17,0	9,4	100,0	

Établissements : valides : 406 (93,5 %); manquantes : ne s'applique pas : 9 (2,1 %), je ne sais pas : 4 (0,9 %), pas de réponse : 15 (3,5 %); total : 434 (100,0 %)

Commissions scolaires : total : 53 (100,0 %)

Source : Q1.2.3 (ET et CS)

Tableau 3.7 Pertinence à offrir des lieux adéquats et des conditions favorables lors des repas, par type de région

		Intervalle de confiance à 95 % pour la moyenne							
	N	Moyenne	Écart-type	Erreur standard	Borne inférieure	Borne supérieure	Minimum	Maximum	
Peu peuplée	59	9,17	1,452	0,189	8,79	9,55	2	10	
Moyennement peuplée	178	9,28	1,207	0,090	9,10	9,46	4	10	
Populeuse	181	8,87	1,732	0,129	8,62	9,13	0	10	
Total	418	9,09	1,498	0,073	8,94	9,23	0	10	

Source : Q1.1.3 (ET)

Tableau 3.8 Facilité à offrir des lieux adéquats et des conditions favorables lors des repas, par type de formation

	N	Moyenne	Écart-type	Erreur standard	Intervalle de confiance à 95 % pour la moyenne		Minimum	Maximum
					Borne inférieure	Borne supérieure		
FGJ (privé)	69	8,83	1,495	0,180	8,47	9,19	5	10
FGJ (public)	270	7,07	2,545	0,155	6,77	7,38	0	10
FP et FGA	67	7,67	2,495	0,305	7,06	8,28	1	10
Total	406	7,47	2,473	0,123	7,23	7,71	0	10

Source : Q1.2.3 (ET)

Tableau 3.9 Pertinence et facilité à augmenter les occasions d’être physiquement actif, principalement à l’occasion des récréations, de l’heure du dîner et des périodes de service de garde ou au cours des activités parascolaires, par type d’établissement

Pertinence	Valeurs	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total	Moyenne
Établissements	N	2	1		1	1	3	5	14	52	61	254	394	9,28
	%	0,5	0,3		0,3	0,3	0,8	1,3	3,6	13,2	15,5	64,5	100,0	
Commissions scolaires	N						1	2		7	4	37	51	9,39
	%						2,0	3,9		13,7	7,8	72,5	100,0	

Établissements : valides : 394 (90,8 %); manquantes : ne s'applique pas : 25 (5,8 %), je ne sais pas : 15 (3,5 %); total : 434 (100,0 %)

Commissions scolaires : valides : 51 (96,2 %); manquantes : ne s'applique pas : 2 (3,8 %); total : 53 (100,0 %)

Source : Q1.1.4 (ET et CS)

Facilité	Valeurs	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total	Moyenne
Établissements	N	10	3	6	9	10	32	29	51	82	73	90	395	7,56
	%	2,5	0,8	1,5	2,3	2,5	8,1	7,3	12,9	20,8	18,5	22,8	100,0	
Commissions scolaires	N			1			2	7	6	21	7	9	53	7,87
	%			1,9			3,8	13,2	11,3	39,6	13,2	17,0	100,0	

Établissements : valides : 395 (91,0 %); manquantes : ne s'applique pas : 18 (4,1 %), je ne sais pas : 6 (1,4 %), pas de réponse : 15 (3,5 %); total : 434 (100,0 %)

Commissions scolaires : total : 53 (100,0 %)

Source : Q1.2.4 (ET et CS)

Tableau 3.10 Pertinence à augmenter les occasions d’être physiquement actif, principalement à l’occasion des récréations, de l’heure du dîner et des périodes de service de garde ou au cours des activités parascolaires, par type de formation

	N	Moyenne	Écart-type	Erreur standard	Intervalle de confiance à 95 % pour la moyenne		Minimum	Maximum
					Borne inférieure	Borne supérieure		
FGJ (privé)	65	9,48	0,793	0,098	9,28	9,67	7	10
FGJ (public)	282	9,45	0,943	0,056	9,34	9,56	5	10
FP et FGA	47	7,98	2,682	0,391	7,19	8,77	0	10
Total	394	9,28	1,345	0,068	9,15	9,41	0	10

Source : Q1.1.4 (ET)

Tableau 3.11 Facilité à augmenter les occasions d’être physiquement actif, principalement à l’occasion des récréations, de l’heure du dîner et des périodes de service de garde ou au cours des activités parascolaires, par type de formation

	N	Moyenne	Écart-type	Erreur standard	Intervalle de confiance à 95 % pour la moyenne		Minimum	Maximum
					Borne inférieure	Borne supérieure		
FGJ (privé)	69	8,67	1,492	0,180	8,31	9,03	4	10
FGJ (public)	275	7,77	1,996	0,120	7,54	8,01	0	10
FP et FGA	51	4,90	3,158	0,442	4,01	5,79	0	10
Total	395	7,56	2,363	0,119	7,33	7,79	0	10

Source : Q1.2.4 (ET)

Tableau 3.12 Pertinence et facilité à offrir des activités qui permettent d’être physiquement actif et qui tiennent compte des champs d’intérêt variés des élèves et de leurs capacités, par type d’établissement

Pertinence	Valeurs	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total	Moyenne
Établissements	N	2	1	1	3		5	9	22	53	65	244	405	9,12
	%	0,5	0,2	0,2	0,7		1,2	2,2	5,4	13,1	16,0	60,2	100,0	
Commissions scolaires	N								4	4	2	42	52	9,58
	%								7,7	7,7	3,8	80,8	100,0	

Établissements : valides : 405 (93,3 %); manquantes : ne s'applique pas : 13 (3,0 %), je ne sais pas : 16 (3,7 %); total : 434 (100,0 %)

Commissions scolaires : valides : 52 (98,1 %); manquantes : ne s'applique pas : 1 (1,9 %); total : 53 (100,0 %)

Source : Q1.1.5 (ET et CS)

Facilité	Valeurs	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total	Moyenne
Établissements	N	8	5	7	13	13	33	40	55	85	65	80	404	7,34
	%	2,0	1,2	1,7	3,2	3,2	8,2	9,9	13,6	21,0	16,1	19,8	100,0	
Commissions scolaires	N		1			1	1	6	10	19	6	9	53	7,77
	%		1,9			1,9	1,9	11,3	18,9	35,8	11,3	17,0	100,0	

Établissements : valides : 404 (93,1 %); manquantes : ne s'applique pas : 9 (2,1 %), je ne sais pas : 6 (1,4 %), pas de réponse : 15 (3,5 %); total : 434 (100,0 %)

Commissions scolaires : total : 53 (100,0 %)

Source : Q1.2.5 (ET et CS)

Tableau 3.13 Pertinence à offrir des activités qui permettent d’être physiquement actif et qui tiennent compte des champs d’intérêt variés des élèves et de leurs capacités, par type de région

	N	Moyenne	Écart-type	Erreur standard	Intervalle de confiance à 95 % pour la moyenne		Minimum	Maximum
					Borne inférieure	Borne supérieure		
Peu populeuse	60	9,50	1,372	0,177	9,15	9,85	0	10
Moyennement populeuse	173	9,15	1,502	0,114	8,92	9,38	1	10
Populeuse	172	8,96	1,550	0,118	8,73	9,19	0	10
Total	405	9,12	1,512	0,075	8,97	9,27	0	10

Source : Q1.1.5 (ET)

Tableau 3.14 Pertinence à offrir des activités qui permettent d’être physiquement actif et qui tiennent compte des champs d’intérêt variés des élèves et de leurs capacités, par type de formation

	N	Moyenne	Écart-type	Erreur standard	Intervalle de confiance à 95 % pour la moyenne		Minimum	Maximum
					Borne inférieure	Borne supérieure		
FGJ (privé)	65	9,38	1,071	0,133	9,12	9,65	5	10
FGJ (public)	284	9,30	1,146	0,068	9,17	9,44	2	10
FP et FGA	56	7,89	2,626	0,351	7,19	8,60	0	10
Total	405	9,12	1,512	0,075	8,97	9,27	0	10

Source : Q1.1.5 (ET)

Tableau 3.15 Facilité à offrir des activités qui permettent d’être physiquement actif et qui tiennent compte des champs d’intérêt variés des élèves et de leurs capacités, par type de formation

	N	Moyenne	Écart-type	Erreur standard	Intervalle de confiance à 95 % pour la moyenne		Minimum	Maximum
					Borne inférieure	Borne supérieure		
FGJ (privé)	69	8,49	1,530	0,184	8,13	8,86	5	10
FGJ (public)	275	7,60	2,002	0,121	7,36	7,84	0	10
FP et FGA	60	4,82	2,949	0,381	4,05	5,58	0	10
Total	404	7,34	2,369	0,118	7,11	7,57	0	10

Source : Q1.1.5 (ET)

Tableau 3.16 Pertinence et facilité à aménager et à animer les aires intérieures et extérieures pour optimiser les occasions d’être actif physiquement, par type d’établissement

Pertinence	Valeurs	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total	Moyenne
Établissements	N	2	2	2	2	3	8	12	28	53	69	216	397	8,91
	%	0,5	0,5	0,5	0,5	0,8	2,0	3,0	7,1	13,4	17,4	54,4	100,0	
Commissions scolaires	N					1		1	4	9	5	32	52	9,13
	%					1,9		1,9	7,7	17,3	9,6	61,5	100,0	

Établissements : valides : 397 (91,5 %); manquantes : ne s'applique pas : 25 (5,8 %), je ne sais pas : 12 (2,8 %); total : 434 (100,0 %)

Commissions scolaires : valides : 52 (98,1 %); manquantes : ne s'applique pas : 1 (1,9 %); total : 53 (100,0 %)

Source : Q1.1.6 (ET et CS)

Facilité	Valeurs	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total	Moyenne
Établissements	N	18	12	18	15	22	38	33	60	65	49	66	396	6,59
	%	4,5	3,0	4,5	3,8	5,6	9,6	8,3	15,2	16,4	12,4	16,7	100,0	
Commissions scolaires	N				2	5	9	6	13	10	2	6	53	6,72
	%				3,8	9,4	17,0	11,3	24,5	18,9	3,8	11,3	100,0	

Établissements : valides : 396 (91,2 %); manquantes : ne s'applique pas : 17 (3,9 %), je ne sais pas : 6 (1,4 %), pas de réponse : 15 (3,5 %); total : 434 (100,0 %)

Commissions scolaires : total : 53 (100,0 %)

Source : Q1.2.6 (ET et CS)

Tableau 3.17 Pertinence à aménager et à animer les aires intérieures et extérieures pour optimiser les occasions d’être actif physiquement, par type de formation

	N	Moyenne	Écart-type	Erreur standard	Intervalle de confiance à 95 % pour la moyenne		Minimum	Maximum
					Borne inférieure	Borne supérieure		
FGJ (privé)	67	9,25	1,146	0,140	8,97	9,53	4	10
FGJ (public)	286	9,05	1,413	0,084	8,88	9,21	2	10
FP et FGA	44	7,48	3,008	0,453	6,56	8,39	0	10
Total	397	8,91	1,703	0,085	8,74	9,08	0	10

Source : Q1.1.6

Tableau 3.18 Facilité à aménager et à animer les aires intérieures et extérieures pour optimiser les occasions d’être actif physiquement, par type de formation

	N	Moyenne	Écart-type	Erreur standard	Intervalle de confiance à 95 % pour la moyenne		Minimum	Maximum
					Borne inférieure	Borne supérieure		
FGJ (privé)	69	7,83	2,121	0,255	7,32	8,34	2	10
FGJ (public)	275	6,84	2,49	0,150	6,55	7,14	0	10
FP et FGA	52	3,62	3,396	0,471	2,67	4,56	0	10
Total	396	6,59	2,835	0,142	6,31	6,87	0	10

Source : Q1.2.6 (ET)

Tableau 3.19 Pertinence et facilité à mettre en place différentes activités d’éducation et de promotion qui favorisent une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif, par type d’établissement

Pertinence	Valeurs	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total	Moyenne
Établissements	N	1			3	3	10	8	33	72	67	212	409	8,92
	%	0,2			0,7	0,7	2,4	2,0	8,1	17,6	16,4	51,8	100,0	
Commissions scolaires	N						2		3	5	6	34	50	9,30
	%						4,0		6,0	10,0	12,0	68,0	100,0	

Établissements : valides : 409 (94,2 %); manquantes : ne s'applique pas : 5 (1,2 %), je ne sais pas : 20 (4,6 %); total : 434 (100,0 %)

Commissions scolaires : valides : 50 (94,3 %), manquantes : ne s'applique pas : 1 (1,9 %), je ne sais pas : 2 (3,8 %); total : 53 (100,0 %)

Source : Q1.1.7 (ET et CS)

Facilité	Valeurs	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total	Moyenne
Établissements	N	3	5	7	12	13	37	41	63	88	55	82	406	7,38
	%	0,7	1,2	1,7	3,0	3,2	9,1	10,1	15,5	21,7	13,5	20,2	100,0	
Commissions scolaires	N			1		2	5	7	7	15	10	6	53	7,47
	%			1,9		3,8	9,4	13,2	13,2	28,3	18,9	11,3	100,0	

Établissements : valides : 406 (93,5 %); manquantes : ne s'applique pas : 3 (0,7 %), je ne sais pas : 10 (2,3 %), pas de réponse : 15 (3,5 %); total : 434 (100,0 %)

Commissions scolaires : total : 53 (100,0 %)

Source : Q1.2.7 (ET et CS)

Tableau 3.20 Pertinence à mettre en place différentes activités d'éducation et de promotion qui favorisent une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif, par type de région

	N	Moyenne	Écart-type	Erreur standard	Intervalle de confiance à 95 % pour la moyenne		Minimum	Maximum
					Borne inférieure	Borne supérieure		
Peu populeuse	60	9,33	1,244	0,161	9,01	9,65	4	10
Moyennement populeuse	175	8,95	1,407	0,106	8,74	9,16	3	10
Populeuse	174	8,75	1,628	0,123	8,51	9,00	0	10
Total	409	8,92	1,493	0,074	8,78	9,07	0	10

Source : Q1.1.7 (ET)

Tableau 3.21 Pertinence à mettre en place différentes activités d'éducation et de promotion qui favorisent une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif, par type d'établissement

	N	Moyenne	Écart-type	Erreur standard	Intervalle de confiance à 95 % pour la moyenne		Minimum	Maximum
					Borne inférieure	Borne supérieure		
FGJ (privé)	66	9,12	1,209	0,149	8,82	9,42	5	10
FGJ (public)	281	9,05	1,276	0,076	8,90	9,20	3	10
FP et FGA	62	8,11	2,255	0,286	7,54	8,69	0	10
Total	409	8,92	1,493	0,074	8,78	9,07	0	10

Source : Q1.1.7 (ET)

Tableau 3.22 Facilité à mettre en place différentes activités d'éducation et de promotion qui favorisent une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif, par type de formation

	N	Moyenne	Écart-type	Erreur standard	Intervalle de confiance à 95 % pour la moyenne		Minimum	Maximum
					Borne inférieure	Borne supérieure		
FGJ (privé)	68	8,31	1,756	0,213	7,88	8,73	2	10
FGJ (public)	272	7,52	1,978	0,12	7,28	7,75	0	10
FP et FGA	66	5,88	2,793	0,344	5,19	6,57	0	10
Total	406	7,38	2,214	0,11	7,17	7,60	0	10

Source : Q1.1.7 (ET)

Tableau 3.23 Pertinence et facilité à informer périodiquement les parents et la communauté des différentes actions mises en place, par type d'établissement

Pertinence	Valeurs	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total	Moyenne
Établissements	N	7	6	5	7	12	16	31	44	97	60	109	394	7,78
	%	1,8	1,5	1,3	1,8	3,0	4,1	7,9	11,2	24,6	15,2	27,7	100,0	
Commissions scolaires	N		1				2	1	4	13	6	21	48	8,60
	%		2,1				4,2	2,1	8,3	27,1	12,5	43,8	100,0	

Établissements : valides : 394 (90,8 %); manquantes : ne s'applique pas : 32 (7,4 %), je ne sais pas : 8 (1,8 %); total : 434 (100,0 %)

Commissions scolaires : valides : 48 (90,6 %); manquantes : ne s'applique pas : 3 (5,7 %), je ne sais pas : 2 (3,8 %); total : 53 (100,0 %)

Source : Q1.1.8 (ET et CS)

Facilité	Valeurs	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total	Moyenne
Établissements	N	7	8	10	20	21	46	43	65	64	45	40	369	6,59
	%	1,9	2,2	2,7	5,4	5,7	12,5	11,7	17,6	17,3	12,2	10,8	100,0	
Commissions scolaires	N			2	2	5	7	5	11	11	7	2	52	6,60
	%			3,8	3,8	9,6	13,5	9,6	21,2	21,2	13,5	3,8	100,0	

Établissements : valides : 369 (85,0 %); manquantes : ne s'applique pas : 38 (8,8 %), je ne sais pas : 12 (2,8 %), pas de réponse : 15 (3,5 %); total : 434 (100,0 %)

Commissions scolaires : valides : 52 (98,1 %); manquantes : je ne sais pas : 1 (1,9 %); total : 53 (100,0 %)

Source : Q1.2.8 (ET et CS)

Tableau 3.24 Facilité à informer périodiquement les parents et la communauté des différentes actions mises en place pour qu'ils soutiennent les efforts de votre établissement et assurent une continuité, par type de formation

	N	Moyenne	Écart-type	Erreur standard	Intervalle de confiance à 95 % pour la moyenne		Minimum	Maximum
					Borne inférieure	Borne supérieure		
FGJ (privé)	67	7,37	1,991	0,243	6,89	7,86	1	10
FGJ (public)	270	6,60	2,382	0,145	6,32	6,89	0	10
FP et FGA	32	4,84	2,737	0,484	3,86	5,83	0	10
Total	369	6,59	2,422	0,126	6,34	6,84	0	10

Source : Q1.1.8 (ET)

Tableau 3.25 Pertinence et facilité à établir ou à consolider des ententes de partenariat avec la communauté, par type d'établissement

Pertinence	Valeurs	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total	Moyenne
Établissements	N	2	3	3	6	5	13	16	35	89	65	150	387	8,40
	%	0,5	0,8	0,8	1,6	1,3	3,4	4,1	9,0	23,0	16,8	38,8	100,0	
Commissions scolaires	N				1			1	1	9	7	28	47	9,17
	%				2,1			2,1	2,1	19,1	14,9	59,6	100,0	

Établissements : valides : 387 (89,2 %); manquantes : ne s'applique pas : 29 (6,7 %), je ne sais pas : 18 (4,1 %); total : 434 (100,0 %)

Commissions scolaires : valides : 47 (88,7 %); manquantes : ne s'applique pas : 1 (1,9 %), je ne sais pas : 5 (9,4 %); total : 53 (100,0 %)

Source : Q1.1.9 (ET et CS)

Facilité	Valeurs	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total	Moyenne
Établissements	N	7	10	15	14	27	36	38	54	78	50	49	378	6,72
	%	1,9	2,6	4,0	3,7	7,1	9,5	10,1	14,3	20,6	13,2	13,0	100,0	
Commissions scolaires	N		1		4	6	5	7	8	11	4	5	51	6,55
	%		2,0		7,8	11,8	9,8	13,7	15,7	21,6	7,8	9,8	100,0	

Établissements : valides : 378 (87,1 %); manquantes : ne s'applique pas : 32 (7,4 %), je ne sais pas : 9 (2,1 %), pas de réponse : 15 (3,5 %); total : 434 (100,0 %)

Commissions scolaires : valides : 51 (96,2 %); manquantes : ne s'applique pas : 1 (1,9 %), je ne sais pas : 1 (1,9 %); total : 53 (100,0 %)

Source : Q1.2.9 (ET et CS)

Tableau 3.26 Facilité à établir ou à consolider des ententes de partenariat avec la communauté, par type de formation

	N	Moyenne	Écart-type	Erreur standard	Intervalle de confiance à 95 % pour la moyenne		Minimum	Maximum
					Borne inférieure	Borne supérieure		
FGJ (privé)	55	6,93	2,501	0,337	6,25	7,60	0	10
FGJ (public)	268	6,85	2,431	0,148	6,56	7,15	0	10
FP et FGA	55	5,85	2,896	0,39	5,07	6,64	0	10
Total	378	6,72	2,532	0,13	6,46	6,98	0	10

Source : Q1.1.9 (ET)

Tableau 3.27 Maintien d'activités ou d'actions qui vont dans le sens des orientations de la Politique-cadre, par type d'établissement

	Valeurs	Oui	Non	Total
Établissements	N	384	5	389
	%	98,7	1,3	100,0
Commissions scolaires	N	49		49
	%	100,0		100,0

Établissements : valides : 389 (89,6 %); manquantes : ne s'applique pas : 5 (1,2 %), je ne sais pas : 12 (2,8 %), pas de réponse : 28 (6,5 %); total : 434 (100,0 %)

Commissions scolaires : valides : 49 (96,2 %); manquantes : ne s'applique pas : 1 (1,9 %), je ne sais pas : 3 (5,7 %); total : 53 (100,0 %)

Source : Q1.3 (ET et CS)

Tableau 3.28 Présence de commentaires au regard de la pertinence et de la faisabilité des orientations de la politique-cadre Pour un virage santé à l'école, par type d'établissement

	Valeurs	Oui	Non	Total
Établissements	N	161	231	392
	%	41,1	58,9	100,0
Commissions scolaires	N	31	20	51
	%	60,8	39,2	100,0

Établissements : valides : 392 (90,3 %); manquantes : pas de réponse : 42 (9,7 %); total : 434 (100,0 %)
Commissions scolaires : valides : 51 (96,2 %); manquantes : pas de réponse : 2 (3,8 %); total : 53 (100,0 %)
Source : Q1.5 (ET et CS)

Tableau 3.29 Utilité de créer un comité responsable de la rédaction d'une politique locale qui intègre les orientations de la Politique-cadre et utilisation de celui-ci, par type d'établissement

Utilisation	Valeurs	Utilisé	Non utilisé	Total
Établissements	N	85	212	297
	%	28,6	71,4	100,0
Commissions scolaires	N	41	5	46
	%	89,1	10,9	100,0

Établissements : valides : 297 (68,4 %); manquantes : ne s'applique pas : 43 (9,9 %), je ne sais pas : 40 (9,2 %), pas de réponse : 54 (12,4 %); total : 434 (100,0 %)
Commissions scolaires : valides : 46(86,8 %); manquantes : je ne sais pas : 5 (9,4 %), pas de réponse : 2 (3,8 %); total : 53 (100,0 %)
Source : Q2.1.1 (ET et CS)

Utilité	Valeurs	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total	Moyenne
Établissements	N	1	1	4	1	3	7	4	15	20	7	13	76	7,12
	%	1,32	1,32	5,26	1,32	3,95	9,21	5,26	19,74	26,32	9,21	17,11	100,0	
Commissions scolaires	N			1		1	1	2	6	10	4	15	40	8,28
	%			2,5		2,5	2,5	5,0	15,0	25,0	10,0	37,5	100,0	

Établissements : valides : 76 (17,5 %); manquantes : ne s'applique pas : 3 (0,7 %), je ne sais pas : 3 (0,7 %), pas de réponse : 352 (81,1 %); total : 434 (100,0 %)
Commissions scolaires : valides : 41 (77,4 %); manquantes : pas de réponse : 12 (22,6 %); total : 53 (100,0 %)
Source : Q 2.2.1 (ET et CS)

Tableau 3.30 Utilité de rédiger une politique locale qui intègre les orientations de la Politique-cadre et utilisation de celle-ci, par type d'établissement

Utilisation	Valeurs	Utilisée	Non utilisée	Total
Établissements	N	106	193	299
	%	35,5	64,5	100,0
Commissions scolaires	N	44	3	47
	%	93,6	6,4	100,0

Établissements : valides : 299 (68,9 %); manquantes : ne s'applique pas : 41 (9,4 %), je ne sais pas : 40 (9,2 %), pas de réponse : 54 (12,4 %); total : 434 (100,0 %)

Commissions scolaires : valides : 47 (88,7 %); manquantes : ne s'applique pas : 1 (1,9 %), je ne sais pas : 3 (5,7 %), pas de réponse : 2 (3,8 %); total : 53 (100,0 %)

Source : Q2.1.2 (ET et CS)

Utilité	Valeurs	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total	Moyenne
Établissements	N	2	1	2	2	1	11	10	13	23	16	12	93	7,19
	%	2,2	1,1	2,2	2,2	1,1	11,8	10,8	14,0	24,7	17,2	12,9	100,0	
Commissions scolaires	N					1	2	1	4	12	9	14	43	8,49
	%					2,3	4,7	2,3	9,3	27,9	20,9	32,6	100,0	

Établissements : valides : 93 (21,4 %); manquantes : ne s'applique pas : 4 (0,9 %), je ne sais pas : 5 (1,2 %), pas de réponse : 332 (76,5 %); total : 434 (100,0 %)

Commissions scolaires : valides : 44 (83,0 %); manquantes : pas de réponse : 9 (17,0 %); total : 53 (100,0 %)

Source : Q2.2.2 (ET et CS)

Tableau 3.31 Utilité d'embaucher des partenaires (ex. : nutritionnistes, kinésologues) pour aider à la rédaction de la politique locale et utilisation de ceux-ci, par type d'établissement

Utilisation	Valeurs	Utilisés	Non utilisés	Total
Établissements	N	75	208	283
	%	26,5	73,5	100,0
Commissions scolaires	N	22	16	38
	%	57,9	42,1	100,0

Établissements : valides : 283 (65,2 %); manquantes : ne s'applique pas : 58 (13,4 %), je ne sais pas : 39 (9,0 %), pas de réponse : 54 (12,4 %); total : 434 (100,0 %)

Commissions scolaires : valides : 38 (71,7 %); manquantes : ne s'applique pas : 8 (15,1 %), je ne sais pas : 4 (7,5 %), pas de réponse : 3 (5,7 %); total : 53 (100,0 %)

Source : Q2.1.3 (ET et CS)

Utilité	Valeurs	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total	Moyenne
Établissements	N	1		1	1	2	7	3	10	12	12	13	62	7,58
	%	1,6		1,6	1,6	3,2	11,3	4,8	16,1	19,4	19,4	21,0	100,0	
Commissions scolaires	N						1	1	1	6	7	6	22	8,59
	%						4,5	4,5	4,5	27,3	31,8	27,3	100,0	

Établissements : valides : 62 (14,3 %); manquantes : ne s'applique pas : 8 (1,8 %), je ne sais pas : 2 (0,5 %), pas de réponse : 362 (83,4 %); total : 434 (100,0 %)

Commissions scolaires : valides : 22 (41,5 %); manquantes : pas de réponse : 31 (58,5 %); total : 53 (100,0 %)

Source : Q2.2.3 (ET et CS)

Tableau 3.32 Utilisation et utilité de la section du site Web du Ministère consacrée à la Politique-cadre, par type d'établissement

Utilisation	Valeurs	Utilisée	Non utilisée	Total
Établissements	N	126	179	305
	%	41,3	58,7	100,0
Commissions scolaires	N	34	7	41
	%	82,9	17,1	100,0

Établissements : valides : 305 (70,3 %); manquantes : ne s'applique pas : 24 (5,5 %), je ne sais pas : 51 (11,8 %), pas de réponse : 54 (12,4 %); total : 434 (100,0 %)

Commissions scolaires : valides : 41 (77,4 %); manquantes : je ne sais pas : 9 (17,0 %), pas de réponse : 3 (5,7 %); total : 53 (100,0 %)

Source : Q2.1.4 (ET et CS)

Utilité	Valeurs	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total	Moyenne
Établissements	N			3	3	6	15	11	24	29	10	16	117	7,09
	%			2,6	2,6	5,1	12,8	9,4	20,5	24,8	8,5	13,7	100,0	
Commissions scolaires	N			1			2	2	5	12	6	6	34	7,91
	%			2,9			5,9	5,9	14,7	35,3	17,6	17,6	100,0	

Établissements : valides : 117 (27,0 %); manquantes : ne s'applique pas : 2 (0,5 %), je ne sais pas : 4 (0,9 %), pas de réponse : 311 (71,7 %); total : 434 (100,0 %)

Commissions scolaires : valides : 34 (64,2 %); manquantes : je ne sais pas : 1 (1,9 %), pas de réponse : 18 (33,9 %); total : 53 (100,0 %)

Source : Q2.2.4 (ET et CS)

Tableau 3.33 Utilisation et utilité des exemples d’actions entreprises par les milieux, par type d’établissement

Utilisation	Valeurs	Utilisés	Non utilisés	Total
Établissements	N	131	161	292
	%	44,9	55,1	100,0
Commissions scolaires	N	35	7	42
	%	83,3	16,7	100,0

Établissements : valides : 292 (67,3 %); manquantes : ne s'applique pas : 24 (5,5 %), je ne sais pas : 64 (14,7 %), pas de réponse : 54 (12,4 %); total : 434 (100,0 %)

Commissions scolaires : valides : 42 (79,2 %); manquantes : ne s'applique pas : 1 (1,9 %), je ne sais pas : 7 (13,2 %), pas de réponse : 3 (5,7 %); total : 53 (100,0 %)

Source : Q2.1.4A (ET et CS)

Utilité	Valeurs	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total	Moyenne
Établissements	N	2		1	3	2	15	12	28	29	10	21	123	7,27
	%	1,6		0,8	2,4	1,6	12,2	9,8	22,8	23,6	8,1	17,1	100,0	
Commissions scolaires	N					1	2	1	3	14	6	7	34	8,15
	%					2,9	5,9	2,9	8,8	41,2	17,6	20,6	100,0	

Établissements : valides : 123 (28,3 %); manquantes : ne s'applique pas : 1 (0,2 %), je ne sais pas : 4 (0,9 %), pas de réponse : 306 (70,5 %); total : 434 (100,0 %)

Commissions scolaires : valides : 34 (64,2 %); manquantes : je ne sais pas : 1 (1,9 %), pas de réponse : 18 (33,9 %); total : 53 (100,0 %)

Source : Q2.2.4A (ET et CS)

Tableau 3.34 Utilisation et utilité des documents de référence et des liens vers des sites Web sur les saines habitudes de vie, par type d'établissement

Utilisation	Valeurs	Utilisés	Non utilisés	Total
Établissements	N	169	144	313
	%	54,0	46,0	100,0
Commissions scolaires	N	38	7	45
	%	84,4	15,6	100,0

Établissements : valides : 319 (73,5 %); manquantes : ne s'applique pas : 20 (4,6 %), je ne sais pas : 47 (10,8 %), pas de réponse : 54 (12,4 %); total : 434 (100,0 %)

Commissions scolaires : valides : 45 (84,9 %); manquantes : ne s'applique pas : 1 (1,9 %), je ne sais pas : 4 (7,5 %), pas de réponse : 3 (5,7 %); total : 53 (100,0 %)

Source : Q2.1.4B (ET et CS)

Utilité	Valeurs	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total	Moyenne
Établissements	N	2	1	2	3	4	15	15	39	36	16	23	156	7,24
	%	1,3	0,6	1,3	1,9	2,6	9,6	9,6	25,0	23,1	10,3	14,7	100,0	
Commissions scolaires	N						1	1	5	15	7	8	37	8,35
	%						2,7	2,7	13,5	40,5	18,9	21,6	100,0	

Établissements : valides : 156 (35,9 %); manquantes : ne s'applique pas : 1 (0,2 %), je ne sais pas : 8 (1,8 %), pas de réponse : 269 (62,0 %); total : 434 (100,0 %)

Commissions scolaires : valides : 38 (71,7 %); manquantes : pas de réponse : 15 (28,3 %); total : 53 (100,0 %)

Source : Q2.2.4B (ET et CS)

Tableau 3.35 Utilisation et utilité des fiches d'information, par type d'établissement

Utilisation	Valeurs	Utilisées	Non utilisées	Total
Établissements	N	141	163	304
	%	46,4	53,6	100,0
Commissions scolaires	N	38	6	44
	%	86,4	13,6	100,0

Établissements : valides : 304 (70,0 %); manquantes : ne s'applique pas : 23 (5,3 %), je ne sais pas : 53 (12,2 %), pas de réponse : 54 (12,4 %); total : 434 (100,0 %)

Commissions scolaires : valides : 44 (83,0 %); manquantes : ne s'applique pas : 1 (1,9 %), je ne sais pas : 5 (9,4 %), pas de réponse : 3 (5,7 %); total : 53 (100,0 %)

Source : Q2.1.4C (ET et CS)

Utilité	Valeurs	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total	Moyenne
Établissements	N	1		1	1	5	17	10	29	32	9	22	127	7,32
	%	0,8		0,8	0,8	3,9	13,4	7,9	22,8	25,2	7,1	17,3	100,0	
Commissions scolaires	N						4	2	5	15	5	7	38	7,95
	%						10,5	5,3	13,2	39,5	13,2	18,4	100,0	

Établissements : valides : 127 (29,3 %); manquantes : ne s'applique pas : 1 (0,2 %), je ne sais pas : 9 (2,1 %), pas de réponse : 297 (68,4 %); total : 434 (100,0 %)

Commissions scolaires : valides : 38 (71,7 %); manquantes : pas de réponse : 15 (28,3 %); total : 53 (100,0 %)

Source : Q2.2.4C (ET et CS)

Tableau 3.36 Utilisation et utilité des vidéos sur le site Web du Ministère, par type d'établissement

Utilisation	Valeurs	Utilisées	Non utilisées	Total
Établissements	N	60	235	295
	%	20,3	79,7	100,0
Commissions scolaires	N	20	17	37
	%	54,1	45,9	100,0

Établissements : valides : 295 (68,0 %); manquantes : ne s'applique pas : 28 (6,5 %), je ne sais pas : 57 (13,1 %), pas de réponse : 54 (12,4 %); total : 434 (100,0 %)

Commissions scolaires : valides : 37 (69,8 %); manquantes : ne s'applique pas : 1 (1,9 %), je ne sais pas : 12 (22,6 %), pas de réponse : 3 (5,7 %); total : 53 (100,0 %)

Source : Q2.1.4D (ET et CS)

Utilité	Valeurs	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total	Moyenne
Établissements	N	1				3	8	3	15	13	6	5	54	7,09
	%	1,9				5,6	14,8	5,6	27,8	24,1	11,1	9,3	100,0	
Commissions scolaires	N						3	3	1	6	2	4	19	7,68
	%						15,8	15,8	5,3	31,6	10,5	21,1	100,0	

Établissements : valides : 54 (12,4 %); manquantes : je ne sais pas : 5 (1,2 %), pas de réponse : 375 (86,4 %); total : 434 (100,0 %)

Commissions scolaires : valides : 20 (37,7 %); manquantes : pas de réponse : 33 (62,3 %); total : 53 (100,0 %)

Source : Q2.2.4D (ET et CS)

Tableau 3.37 Utilité de la section vidéo du site Web du Ministère consacrée à la Politique-cadre, par type de région

	N	Moyenne	Écart-type	Erreur standard	Intervalle de confiance à 95 % pour la moyenne		Minimum	Maximum
					Borne inférieure	Borne supérieure		
Peu populeuse	8	6,88	1,126	0,398	5,93	7,82	5	9
Moyennement Populeuse	24	6,46	2,105	0,43	5,57	7,35	0	10
Populeuse	22	7,86	1,670	0,356	7,12	8,6	5	10
Total	54	7,09	1,906	0,259	6,57	7,61	0	10

Source : Q2.2.4D

Tableau 3.38 Utilité d'inscrire les composantes de la Politique-cadre dans les documents de planification et utilisation de celles-ci, par type d'établissement

Utilisation	Valeurs	Utilisées	Non utilisées	Total
Établissements	N	224	105	329
	%	68,1	31,9	100,0
Commissions scolaires	N	43	5	48
	%	89,6	10,4	100,0

Établissements : valides : 329 (75,8 %); manquantes : ne s'applique pas : 22 (5,1 %), je ne sais pas : 29 (6,7 %), pas de réponse : 54 (12,4 %); total : 434 (100,0 %)

Commissions scolaires : valides : 48 (90,6 %); manquantes : je ne sais pas : 2 (3,8 %), pas de réponse : 3 (5,7 %); total : 53 (100,0 %)

Source : Q2.1.5 (ET et CS)

Utilité	Valeurs	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total	Moyenne
Établissements	N	5	1	3	6	6	23	13	32	49	29	39	206	7,33
	%	2,4	0,5	1,5	2,9	2,9	11,2	6,3	15,5	23,8	14,1	18,9	100,0	
Commissions scolaires	N			1			1	3	5	7	9	16	42	8,50
	%			2,4			2,4	7,1	11,9	16,7	21,4	38,1	100,0	

Établissements : valides : 206 (47,5 %); manquantes : ne s'applique pas : 5 (1,2 %), je ne sais pas : 9 (2,1 %), pas de réponse : 214 (49,3 %); total : 434 (100,0 %)

Commissions scolaires : valides : 43 (81,1 %); manquantes : pas de réponse : 10 (18,9 %); total : 53 (100,0 %)

Source : Q2.2.5 (ET et CS)

Tableau 3.39 Utilité de créer une équipe porteuse de la démarche chargée de superviser l'implantation et l'évaluation de la Politique-cadre dans l'établissement et utilisation de celle-ci, par type d'établissement

Utilisation	Valeurs	Utilisée	Non utilisée	Total
Établissements	N	92	217	309
	%	29,8	70,2	100,0
Commissions scolaires	N	21	24	45
	%	46,7	53,3	100,0

Établissements : valides : 309 (71,2 %); manquantes : ne s'applique pas : 38 (8,8 %), je ne sais pas : 33 (7,6 %), pas de réponse : 54 (12,4 %); total : 434 (100,0 %)

Commissions scolaires : valides : 45 (84,9 %); manquantes : je ne sais pas : 5 (9,4 %), pas de réponse : 3 (5,7 %); total : 53 (100,0 %)

Source : Q2.1.6 (ET et CS)

Utilité	Valeurs	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total	Moyenne
Établissements	N			1	2	2	7	5	9	27	12	13	78	7,67
	%			1,3	2,6	2,6	9,0	6,4	11,5	34,6	15,4	16,7	100,0	
Commissions scolaires	N				1		2	1	1	5	3	6	19	8,05
	%				5,3		10,5	5,3	5,3	26,3	15,8	31,6	100,0	

Établissements : valides : 78 (18,0 %); manquantes : ne s'applique pas : 4 (0,9 %), je ne sais pas : 7 (1,6 %), pas de réponse : 345 (79,5 %); total : 434 (100,0 %)

Commissions scolaires : valides : 21 (39,6 %); manquantes : pas de réponse : 32 (60,4 %); total : 53 (100,0 %)

Source : Q2.2.6 (ET et CS)

Tableau 3.40 Utilisation et utilité des fiches thématiques qui accompagnent la Politique-cadre, par type d'établissement

Utilisation	Valeurs	Utilisées	Non utilisées	Total
Établissements	N	105	199	304
	%	34,5	65,5	100,0
Commissions scolaires	N	33	6	39
	%	84,6	15,4	100,0

Établissements : valides : 304 (70,0 %); manquantes : ne s'applique pas : 30 (6,9 %), je ne sais pas : 46 (10,6 %), pas de réponse : 54 (12,4 %); total : 434 (100,0 %)

Commissions scolaires : valides : 39 (73,5 %); manquantes : je ne sais pas : 11 (20,8 %), pas de réponse : 3 (5,7 %); total : 53 (100,0 %)

Source : Q2.1.7 (ET et CS)

Utilité	Valeurs	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total	Moyenne
Établissements	N	1	1		2	2	17	10	21	20	11	14	99	7,13
	%	1,0	1,0		2,0	2,0	17,2	10,1	21,2	20,2	11,1	14,1	100,0	
Commissions scolaires	N				1		1	1	2	13	8	7	33	8,30
	%				3,0		3,0	3,0	6,1	39,4	24,2	21,2	100,0	

Établissements : valides : 99 (22,8 %); manquantes : je ne sais pas : 4 (0,9 %), pas de réponse : 331 (76,3 %); total : 434 (100,0 %)

Commissions scolaires : valides : 33 (62,3 %); manquantes : pas de réponse : 20 (37,7 %); total : 53 (100,0 %)

Source : Q2.2.7 (ET et CS)

Tableau 3.41 Utilisation et utilité du comité-conseil de la Politique-cadre pour avoir un avis précis sur la mise en œuvre des orientations, par type d'établissement

Utilisation	Valeurs	Utilisé	Non utilisé	Total
Établissements	N	30	258	288
	%	10,4	89,6	100,0
Commissions scolaires	N	5	30	35
	%	14,3	85,7	100,0

Établissements : valides : 288 (66,4 %); manquantes : ne s'applique pas : 40 (9,2 %), je ne sais pas : 52 (12,0 %), pas de réponse : 54 (12,4 %); total : 434 (100,0 %)

Commissions scolaires : valides : 35 (66,0 %); manquantes : ne s'applique pas : 4 (7,5 %), je ne sais pas : 11 (20,8 %); pas de réponse : 3 (5,7 %); total : 53 (100,0 %)

Source : Q2.1.8 (ET et CS)

Utilité	Valeurs	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total	Moyenne
Établissements	N		1		1	1	4	2	5	10	1	1	26	6,69
	%		3,8		3,8	3,8	15,4	7,7	19,2	38,5	3,8	3,8	100,0	
Commissions scolaires	N						2		1	1	1		5	6,80
	%						40,0		20,0	20,0	20,0		100,0	

Établissements : valides : 26 (6,0 %); manquantes : ne s'applique pas : 1 (0,2 %); je ne sais pas : 2 (0,5 %), pas de réponse : 405 (93,3 %); total : 434 (100,0 %)

Commissions scolaires : valides : 5 (9,4 %); manquantes : pas de réponse : 48 (90,6 %); total : 53 (100,0 %)

Source : Q2.2.8 (ET et CS)

Tableau 3.42 Caractéristiques des activités d'éducation et de promotion réalisées par les établissements au cours des années scolaires 2009-2010 et 2010-2011 qui visaient à favoriser l'acquisition et le maintien, par les élèves, de saines habitudes alimentaires et d'un mode de vie physiquement actif, selon les établissements (n = 297)

Votre activité visait à informer sur	N	%
La promotion	67	8,1
L'éducation	124	15,0
La promotion et l'éducation	637	76,9
Total	828	100,0

Votre activité avait pour objectif de	N	%
Favoriser la saine alimentation	261	31,8
Favoriser un mode de vie physiquement actif	298	36,3
Favoriser la saine alimentation et un mode de vie physiquement actif	238	29,0
Autre, précisez :	25	3,0
Total	822	100,0
Votre activité s'adressait	N	%
Aux élèves	580	36,5
Aux enseignants	187	11,8
Au personnel de soutien et aux professionnels	110	6,9
À la direction	132	8,3
Aux élèves et au personnel de l'école	308	19,4
Aux parents	197	12,4
À la communauté	64	4,0
Autre, précisez :	9	0,6
Total	1 587	100,0
Votre activité a été offerte à la fréquence suivante :	N	%
Une fois seulement	114	13,9
En continu	111	13,6
Tous les jours	47	5,7
Une fois par semaine	83	10,1
Une fois par mois	52	6,3
Une fois par étape scolaire	67	8,2
Une fois par année	231	28,2
Autre, précisez :	114	13,9
Total	819	100,0
Votre activité s'est déroulée	N	%
En classe	165	16,8
À l'école	599	60,9
En dehors de l'école, précisez :	219	22,3
Total	983	100,0

Indiquez à quel point votre activité a favorisé l'acquisition et le maintien, par les élèves, d'une saine alimentation ou d'un mode de vie physiquement actif.		N	%
	0	1	0,1
0 = Pas du tout acquis et maintenu			
	1	1	0,1
5 = Moyennement acquis et maintenu			
	2	1	0,1
10 = Totalelement acquis et maintenu			
	3	15	2,1
	4	16	2,2
	5	60	8,4
	6	63	8,8
	7	178	24,9
	8	198	27,7
	9	104	14,5
	10	78	10,9
Total		715	100,0

Source : Q2.6.1 (ET) à Q2.6.6 (ET)

Tableau 3.43 Réalisation d'activités de communication au cours des années scolaires 2009-2010 et 2010-2011 qui visaient à informer les parents ou la communauté des actions mises en place par le milieu scolaire au regard de l'acquisition et du maintien, par les élèves, de saines habitudes alimentaires et d'un mode de vie physiquement actif, par type d'établissement

	Valeurs	Oui	Non	Total
Établissements	N	200	101	301
	%	66,4	33,6	100,0
Commissions scolaires	N	42	3	45
	%	93,3	6,7	100,0

Source : Q2.7 (ET) et Q2.4 (CS)

Tableau 3.44 Caractéristiques des activités de communication réalisées au cours des années scolaires 2009-2010 et 2010-2011 qui visaient à informer les parents ou la communauté des actions mises en place par le milieu au regard de l'acquisition et du maintien, par les élèves, de saines habitudes alimentaires et d'un mode de vie physiquement actif, selon les établissements (n = 198)

Votre activité avait pour objectif d'informer sur	N	%
La saine alimentation	108	22,3
Un mode de vie physiquement actif	89	18,4
La saine alimentation et un mode de vie physiquement actif	267	55,2
Autre, précisez :	20	4,1
Total	484	100,0
Votre activité s'adressait	N	%
Uniquement aux élèves	73	13,3
Uniquement aux parents	102	18,6
Uniquement à la communauté	20	3,6
Aux élèves et aux parents	268	48,9
Aux parents et à la communauté	73	13,3
Autre, précisez :	12	2,2
Total	548	100,0
Vous avez informé à la fréquence suivante :	N	%
Une fois seulement	69	14,3
Tous les jours	15	3,1
Une fois par semaine	17	3,5
Une fois par mois	92	19,1
Une fois par étape scolaire	90	18,7
Une fois par année	129	26,8
Autre, précisez :	69	14,3
Total	481	100,0

Pour chacune des activités de communication réalisées par votre établissement, veuillez préciser de quelle façon votre information a été transmise.		N	%
	Site Web de l'établissement	130	18,7
	Rapport annuel	55	7,9
	Radio scolaire	17	2,4
	Journal local	34	4,9
	Journal scolaire	68	9,8
	Stand d'information	29	4,2
	Communication papier aux parents	305	43,9
	Autre, précisez :	57	8,2
	Total	695	100,0
Indiquez à quel point votre activité de communication a atteint les objectifs qu'elle visait.		N	%
0 = Pas du tout atteint	2	3	0,7
5 = Moyennement atteint	3	5	1,2
10 = Totalelement atteint	4	4	0,9
	5	23	5,4
	6	41	9,6
	7	87	20,3
	8	148	34,6
	9	57	13,3
	10	60	14,0
	Total	428	100,0

Source : Q2.9.1 (ET) à Q2.9.5 (ET)

Tableau 3.45 Caractéristiques des activités de communication réalisées au cours des années scolaires 2009-2010 et 2010-2011 qui visaient à informer les parents ou la communauté des actions mises en place par le milieu au regard de l'acquisition et du maintien, par les élèves, de saines habitudes alimentaires et d'un mode de vie physiquement actif, selon les commissions scolaires (n = 42)

Votre activité avait pour objectif d'informer sur	N	%
La saine alimentation	20	17,7
Un mode de vie physiquement actif	16	14,2
La saine alimentation et un mode de vie physiquement actif	72	63,7
Autre, précisez :	5	4,4
Total	113	100,0
Votre activité s'adressait	N	%
Uniquement aux élèves	5	3,2
Uniquement aux parents	12	7,6
Uniquement à la communauté	11	7,0
Aux élèves et aux parents	57	36,1
Aux parents et à la communauté	45	28,5
Autre, précisez :	28	17,7
Total	158	100,0
Vous avez informé à la fréquence suivante	N	%
Une fois seulement	13	11,8
Tous les jours	6	5,5
Une fois par semaine	4	3,6
Une fois par mois	14	12,7
Une fois par étape scolaire	20	18,2
Une fois par année	38	34,5
Autre, précisez :	15	13,6
Total	110	100,0

Pour chacune des activités de communication réalisées par votre commission scolaire, veuillez préciser de quelle façon votre information a été transmise.		N	%
	Site Web de la commission scolaire	62	26,1
	Rapport annuel	29	12,2
	Radio scolaire	7	2,9
	Journal local	34	14,3
	Journal scolaire	32	13,4
	Stand d'information	12	5,0
	Communication papier aux parents	43	18,1
	Autre, précisez :	19	8,0
	Total	238	100,0
Indiquez à quel point votre activité de communication a atteint les objectifs qu'elle visait.		N	%
0 = Pas du tout atteint	3	1	1,1
5 = Moyennement atteint	4	1	1,1
10 = Totalement atteint	5	1	1,1
	6	4	4,3
	7	21	22,3
	8	35	37,2
	9	13	13,8
	10	18	19,1
	Total	94	100,0

Source : Q2.9.1 (CS) à Q2.6.5 (CS)

Tableau 3.46 Caractéristiques des ententes de partenariat avec la communauté établies ou consolidées au cours des années scolaires 2009-2010 et 2010-2011 pour faciliter la mise en œuvre des orientations de la Politique-cadre, selon les établissements (n = 211)

La nature de votre partenariat visait		N	%
	L'utilisation d'infrastructures (ex. : gymnase, terrain de soccer)	155	34,7
	L'utilisation d'équipement (ex. : prêt de vélos de montagne, d'équipement de ski)	16	3,6
	L'implication de ressources humaines (ex. : collaborer avec des nutritionnistes des CSSS, embaucher des entraîneurs)	88	19,7
	Un contrat avec une entreprise commerciale (ex. : un service alimentaire)	24	5,4
	Le partage d'une expertise	49	11,0
	La participation de bénévoles (ex. : activité de cuisine communautaire avec un cercle de fermières)	50	11,2
	Autre, précisez :	65	14,5
Total		447	100,0
Le partenariat avait pour objectif de		N	%
	Favoriser la saine alimentation	81	18,6
	Favoriser un mode de vie physiquement actif	256	58,9
	Favoriser la saine alimentation et un mode de vie physiquement actif	98	22,5
Total		435	100,0
Indiquez à quel point ce partenariat a soutenu la mise en œuvre des orientations de la Politique-cadre dans votre établissement.		N	%
0 = Pas du tout soutenu	0	2	0,5
5 = Moyennement soutenu	2	1	0,2
10 = Totalement soutenu	3	1	0,2
	4	7	1,6
	5	15	3,5
	6	14	3,3
	7	54	12,6
	8	98	22,8
	9	92	21,4
	10	145	33,8
Total		429	100,0

Source : Q2.12.1 (ET) à Q2.12.3 (ET)

Tableau 3.47 Caractéristiques des ententes de partenariat avec la communauté établies ou consolidées au cours des années scolaires 2009-2010 et 2010-2011 pour faciliter la mise en œuvre des orientations de la Politique-cadre, selon les commissions scolaires (n = 42)

La nature de votre partenariat visait		N	%
	L'utilisation d'infrastructures (ex. : gymnase, terrain de soccer)	34	30,1
	L'utilisation d'équipement (ex. : prêt de vélos de montagne, d'équipement de ski)	3	2,7
	L'implication de ressources humaines (ex. : collaborer avec des nutritionnistes des CSSS, embaucher des entraîneurs)	24	21,2
	Un contrat avec une entreprise commerciale (ex. : un service alimentaire)	4	3,5
	Le partage d'une expertise	21	18,6
	La participation de bénévoles (ex. : activité de cuisine communautaire avec un cercle de fermières)	12	10,6
	Autre, précisez :	15	13,3
Total		113	100,0
Le partenariat avait pour objectif de		N	%
	Favoriser la saine alimentation	16	14,7
	Favoriser un mode de vie physiquement actif	50	45,9
	Favoriser la saine alimentation et un mode de vie physiquement actif	43	39,4
Total		109	100,0
Indiquez à quel point ce partenariat a soutenu la mise en œuvre des orientations de la Politique-cadre dans votre commission scolaire.		N	%
0 = Pas du tout soutenu	3	3	2,7
5 = Moyennement soutenu	4	2	1,8
10 = Totalelement soutenu	5	7	6,3
	6	5	4,5
	7	9	8,0
	8	27	24,1
	9	24	21,4
	10	35	31,3
Total		112	100,0

Source : Q2.9.1 (CS) à Q2.9.3 (CS)

Tableau 3.48 Amélioration de l'offre aux élèves de conditions favorables à l'adoption et au maintien de saines habitudes alimentaires

	Valeurs	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total	Moyenne
Établissements	N	4	3	3	6	2	37	24	69	91	50	54	343	7,48
	%	1,2	0,9	0,9	1,7	0,6	10,8	7,0	20,1	26,5	14,6	15,7	100,0	
Établissements : valides : 343 (79,0 %); manquantes : ne s'applique pas : 5 (1,2), je ne sais pas : 5 (1,2 %), pas de réponse : 81 (18,7 %); total : 434 (100,0 %)														
Source : Q3.1.1 (ET)														

Tableau 3.49 Amélioration de l'offre aux élèves de conditions favorables à l'adoption et au maintien d'un mode de vie physiquement actif

	Valeurs	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total	Moyenne
Établissements	N	8	3	4	5	7	30	19	57	82	58	69	342	7,56
	%	2,3	0,9	1,2	1,5	2,0	8,8	5,6	16,7	24,0	17,0	20,2	100,0	
Établissements : valides : 342 (78,8 %); manquantes : ne s'applique pas : 6 (1,4 %), je ne sais pas : 5 (1,2 %), pas de réponse : 81 (18,7 %); total : 434 (100,0 %)														
Source : Q3.1.2 (ET)														

Tableau 3.50 Amélioration de l'offre aux élèves de conditions favorables au développement de compétences personnelles à l'égard de saines habitudes alimentaires et d'un mode de vie physiquement actif

	Valeurs	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total	Moyenne
Établissements	N	5	3	3	5	6	34	30	83	78	54	43	344	7,32
	%	1,5	0,9	0,9	1,5	1,7	9,9	8,7	24,1	22,7	15,7	12,5	100,0	
Établissements : valides : 344 (79,3 %); manquantes : ne s'applique pas : 4 (0,9 %), je ne sais pas : 5 (1,2 %), pas de réponse : 81 (18,7 %); total : 434 (100,0 %)														
Source : Q3.1.3 (ET)														

Tableau 3.51 Appréciation de la connaissance des élèves des effets bénéfiques de l'adoption de saines habitudes alimentaires

	Valeurs	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total	Moyenne
Établissements	N		2	6	6	9	26	45	80	90	45	21	330	7,16
	%		0,6	1,8	1,8	2,7	7,9	13,6	24,2	27,3	13,6	6,4	100,0	
Établissements : valides : 330 (76,0 %); manquantes : ne s'applique pas : 3 (0,7 %), je ne sais pas : 19 (4,4 %), pas de réponse : 82 (18,9 %); total : 434 (100,0 %)														
Source : Q3.2.1 (ET)														

Tableau 3.52 Appréciation de la connaissance des élèves des effets bénéfiques de l'adoption d'un mode de vie physiquement actif

	Valeurs	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total	Moyenne
Établissements	N		1	4	6	6	23	29	69	99	62	33	332	7,54
	%		0,3	1,2	1,8	1,8	6,9	8,7	20,8	29,8	18,7	9,9	100,0	
Établissements : valides : 332 (76,5 %); manquantes : ne s'applique pas : 3 (0,7 %), je ne sais pas : 17 (3,9 %), pas de réponse : 82 (18,9 %); total : 434 (100,0 %)														
Source : Q3.2.2 (ET)														

Tableau 3.53 Appréciation de la valeur nutritive des aliments offerts à la cafétéria et dans les machines distributrices

	Valeurs	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total	Moyenne
Établissements	N	2	1		8	3	8	15	22	51	68	60	238	8,16
	%	0,8	0,4		3,4	1,3	3,4	6,3	9,2	21,4	28,6	25,2	100,0	
Établissements : valides : 238 (54,8 %); manquantes : ne s'applique pas : 107 (24,7 %), je ne sais pas : 7 (1,6 %), pas de réponse : 82 (18,9 %); total : 434 (100,0 %)														
Source : Q3.2.3 (ET)														

Tableau 3.54 Appréciation de la valeur nutritive des boîtes à lunch des élèves

	Valeurs	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total	Moyenne
Établissements	N	2	4	7	14	18	41	53	59	64	26	11	299	6,43
	%	0,7	1,3	2,3	4,7	6,0	13,7	17,7	19,7	21,4	8,7	3,7	100,0	

Établissements : valides : 299 (68,9 %); manquantes : ne s'applique pas : 19 (4,4 %), je ne sais pas : 34 (7,8 %), pas de réponse : 82 (18,9 %); total : 434 (100,0 %)

Source : Q3.2.4 (ET)

Tableau 3.55 Évolution, depuis la mise en œuvre de la Politique-cadre, de l'offre d'aliments de bonne valeur nutritive au détriment d'aliments de faible valeur nutritive

	Valeurs	Oui	Déjà fait ce choix	Non	Total
Établissements	N	221	65	6	292
	%	75,7	22,3	2,1	100,0

Établissements : valides : 292 (67,3 %); manquantes : je ne sais pas : 45 (10,4 %), ne s'applique pas : 15 (3,5 %), pas de réponse : 80 (18,4 %); total : 434 (100,0 %)

Source : Q3.3 (ET)

Tableau 3.56 Évolution, depuis la mise en œuvre de la Politique-cadre, du choix d'aliments de bonne valeur nutritive offerts à la cafétéria

	Valeurs	Forte augmentation	Moyenne augmentation	Faible augmentation	Aucune modification	Faible diminution	Moyenne diminution	Forte diminution	Total
Établissements	N	66	80	25	11		1	1	184
	%	35,9	43,5	13,6	6,0		0,5	0,5	100,0

Établissements : valides : 184 (42,4 %); manquantes : ne s'applique pas : 89 (20,5 %), je ne sais pas : 13 (3,0 %), pas de réponse : 148 (34,1 %); total : 434 (100,0 %)

Source : Q3.4.1 (ET)

Tableau 3.57 Évolution, depuis la mise en œuvre de la Politique-cadre, du choix d'aliments de bonne valeur nutritive offerts dans les machines distributrices

	Valeurs	Forte augmen- tation	Moyenne augmen- tation	Faible augmen- tation	Aucune modifi- cation	Faible diminu- tion	Moyenne diminu- tion	Forte diminu- tion	Total
Établissements	N	36	38	17	4	1	2		98
	%	36,7	38,8	17,3	4,1	1,0	2,0		100,0

Établissements : valides : 98 (22,6 %); manquantes : ne s'applique pas : 182 (41,9 %), je ne sais pas : 6 (1,4 %), pas de réponse : 148 (34,1 %); total : 434 (100,0 %)

Source : Q3.4.2 (ET)

Tableau 3.58 Évolution, depuis la mise en œuvre de la Politique-cadre, de l'utilisation du service alimentaire

	Valeurs	Forte augmen- tation	Moyenne augmen- tation	Faible augmen- tation	Aucune modifi- cation	Faible diminu- tion	Moyenne diminu- tion	Forte diminu- tion	Total
Établissements	N	23	60	29	42	5	7	1	167
	%	13,8	35,9	17,4	25,1	3,0	4,2	0,6	100,0

Établissements : valides : 167 (38,5 %); manquantes : ne s'applique pas : 95 (21,9 %), je ne sais pas : 24 (5,5 %), pas de réponse : 148 (34,1 %); total : 434 (100,0 %)

Source : Q3.4.3 (ET)

Tableau 3.59 Évolution, depuis la mise en œuvre de la Politique-cadre, de l'utilisation des machines distributrices

	Valeurs	Forte augmen- tation	Moyenne augmen- tation	Faible augmen- tation	Aucune modifi- cation	Faible diminu- tion	Moyenne diminu- tion	Forte diminu- tion	Total
Établissements	N	5	18	14	28	3	9	7	84
	%	6,0	21,4	16,7	33,3	3,6	10,7	8,3	100

Établissements : valides : 84 (19,4 %); manquantes : ne s'applique pas : 189 (43,5 %), je ne sais pas : 13 (3,0 %), pas de réponse : 148 (34,1 %); total : 434 (100,0 %)

Source : Q3.4.4 (ET)

Tableau 3.60 Évolution, depuis la mise en œuvre de la Politique-cadre, de l'utilisation des lieux prévus pour les repas (cafétéria, tables à pique-nique, etc.)

	Valeurs	Forte augmen- tation	Moyenne augmen- tation	Faible augmen- tation	Aucune modifi- cation	Faible diminu- tion	Moyenne diminu- tion	Forte diminu- tion	Total
Établissements	N	17	51	29	94	4	1	1	197
	%	8,6	25,9	14,7	47,7	2,0	0,5	0,5	100,0

Établissements : valides : 197 (45,4 %); manquantes : ne s'applique pas : 71 (16,4 %), je ne sais pas : 18 (4,1 %), pas de réponse : 148 (34,1 %); total : 434 (100,0 %)

Source : Q3.4.5 (ET)

Tableau 3.61 Évolution et diversification, depuis la mise en œuvre de la Politique-cadre, de l'offre d'activités physiques et sportives en dehors des cours d'éducation physique

	Valeurs	Oui	Offre complète avant la Politique-cadre	Non	Total
Établissements	N	175	104	40	319
	%	54,9	32,6	12,5	100,0

Établissements : valides : 319 (73,5 %); manquantes : ne s'applique pas : 13 (3,0 %), je ne sais pas : 20 (4,6 %), pas de réponse : 82 (18,9 %); total : 434 (100,0 %)

Source : Q3.5 (ET)

Tableau 3.62 Évolution, depuis la mise en œuvre de la Politique-cadre, de la participation des élèves aux activités physiques ou sportives en dehors des cours d'éducation physique

	Valeurs	Forte augmen- tation	Moyenne augmen- tation	Faible augmen- tation	Aucune modifi- cation	Faible diminu- tion	Moyenne diminu- tion	Forte diminu- tion	Total
Établissements	N	39	113	60	37	1			250
	%	15,6	45,2	24,0	14,8	0,4			100,0

Établissements : valides : 250 (57,6 %); manquantes : ne s'applique pas : 20 (4,6 %), je ne sais pas : 9 (2,1 %), pas de réponse : 155 (35,7 %); total : 434 (100,0 %)

Source : Q3.6.1 (ET)

Tableau 3.63 Évolution, depuis la mise en œuvre de la Politique-cadre, du taux de nouveaux élèves inscrits aux activités physiques ou parascolaires sportives

	Valeurs	Forte augmen- tation	Moyenne augmen- tation	Faible augmen- tation	Aucune modifi- cation	Faible diminu- tion	Moyenne diminu- tion	Forte diminu- tion	Total
Établissements	N	34	113	60	36	2			245
	%	13,9	46,1	24,5	14,7	0,8			100,0

Établissements : valides : 245 (56,5 %); manquantes : ne s'applique pas : 22 (5,1 %), je ne sais pas : 12 (2,8 %), pas de réponse : 155 (35,7 %); total : 434 (100,0 %)

Source : Q3.6.2 (ET)

Tableau 3.64 Évolution, depuis la mise en œuvre de la Politique-cadre, de l'achalandage de vos installations sportives

	Valeurs	Forte augmen- tation	Moyenne augmen- tation	Faible augmen- tation	Aucune modifi- cation	Faible diminu- tion	Moyenne diminu- tion	Forte diminu- tion	Total
Établissements	N	35	81	54	42	1			213
	%	16,4	38,0	25,4	19,7	0,5			100,0

Établissements : valides : 213 (49,1 %); manquantes : ne s'applique pas : 53 (12,2 %), je ne sais pas : 13 (3,0 %), pas de réponse : 155 (35,7 %); total : 434 (100,0 %)

Source : Q3.6.3 (ET)

Tableau 3.65 Évolution, depuis la publication de la Politique-cadre, du taux de participation des élèves aux activités d'éducation et de promotion organisées par l'établissement en lien avec une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif

	Valeurs	Augmenté	Resté le même	Total
Établissements	N	168	111	279
	%	60,2	39,8	100,0

Établissements : valides : 279 (64,3 %); manquantes : ne s'applique pas : 29 (6,7 %), je ne sais pas : 44 (10,1 %), pas de réponse : 82 (18,9 %); total : 434 (100,0 %)

Source : Q3.7 (ET)

